

Emmanuel VICTOR

**LA FRANC-MAÇONNERIE,
RELIGION LUCIFÉRIENNE,
EST INCOMPATIBLE AVEC
LA RELIGION CATHOLIQUE**

- 1 – Comment connaître Dieu ?
- 2 – Qui est Dieu
- 3 – Les anges. Satan
- 4 – La création de l’homme. La chute
- 5 – Le don de la Loi
- 6 – Les dix commandements
- 7 – Jésus-Christ Fils de Dieu
- 8 – Baptisés, illuminés

SOMMAIRE

INTRODUCTION

Ch. I – COMMENT CONNAÎTRE DIEU ?.....p.10

1 – L'homme désire connaître Dieu

- 1.1 - L'homme a le désir de Dieu
- 1.2 – Les voies d'accès à la connaissance de Dieu
- 1.3. - La connaissance de Dieu selon l'Église

2 – Dieu vient à la rencontre de l'homme

- 2.1 – La Révélation de Dieu
- 2.2 - Les étapes de la Révélation de Dieu
- 2.3 - Le Christ Jésus " Médiateur et Plénitude de toute la Révélation " (DV 2)

3 – La transmission de la Révélation de Dieu par l'Église

- 3.1 – La Tradition apostolique
- 3.2 - L'interprétation de l'héritage de la foi

4 – La Sainte Écriture

- 4.1 – Dieu se révèle dans la Sainte Écriture
- 4.2 – L'interprétation authentique de la Sainte Écriture
- 4.3 – L'Ancien et le Nouveau Testaments

5 – L'Église doit porter la Parole de Dieu à tous les hommes

- 5.1 – L'Église a été voulue par Dieu
- 5.2 – L'Église a vocation de rassembler tous les hommes pour les unir à Dieu
- 5.3 – L'Église est catholique, c'est-à-dire universelle
- 5.4 – L'Église et les autres religions

Conclusion

Ch. II – QUI EST DIEU ?.....p.38

1 - Dieu Trinité est l'Unique Dieu

- 1-1 - La première grande révélation de Dieu à son peuple fut celle de son Unicité.
- 1.2 – Dieu a révélé son Nom à son peuple Israël.

2 – Dieu est Vérité et Amour

- 2.1 - Dieu est Vérité
- 2.2 - Dieu est Amour

3 – Dieu est le Créateur

- 3.1 – La catéchèse sur la création
- 3.2 – Le mystère de la création

Conclusion

Ch. III – LES ANGES – SATAN.....p.47

1 – La création des anges

- 1.1 - L'existence des anges – une vérité de foi
- 1.2 - Qui sont-ils ?
- 1.3 - Le Christ " avec tous ses anges "

2 – La révolte de certains anges.

- 2.1 – Satan
- 2.2 – Satan et le Mal
- 2.3 – Le but de Satan est de perdre les hommes.
Le Tentateur utilise la séduction, le mensonge et la peur.
- 2.4 – Jésus a vaincu Satan

Ch. IV – LA CRÉATION DE L'HOMME. LA CHUTE.....p.63

1 – La création de l'homme

2 – Dieu a créé l'homme libre

3 – Le péché originel

- 3.1 – Satan détourne l'homme de Dieu
- 3.2 – Le péché originel
 - Église catholique
 - Franc-maçonnerie
 - 3.2.1 – Le serpent « libérateur de l'homme »
 - 3.2.2 – « La connaissance du bien et du mal »
 - 3.2.3 – « Vous serez comme des dieux » - L'orgueil
 - 3.2.4 – La FM incite l'homme à reproduire le péché d'Adam et Ève
 - 3.2.5 – La FM assume les conséquences du péché d'Adam
- 3.3 – La triple concupiscence
 - Église catholique
 - Franc-maçonnerie
 - 3.3.1 - La première concupiscence est la recherche du plaisir.
 - 3.3.2 - La deuxième concupiscence est le désir du pouvoir.
 - 3.3.3 - La troisième concupiscence est le désir de gloire.

4 – Dieu n'a pas abandonné l'homme au pouvoir de la mort !

Ch. V – LE DON DE LA LOI.....p.94

1 – La Loi divine

- 1.1 – La loi dans la conscience
- 1.2 – Le don de la Loi à Israël – La loi naturelle
- 1.3 - Jésus nous communique la Loi nouvelle, la Loi parfaite.
- 1.4 - La Loi nouvelle nous est transmise par l'Église
- 1.5 - La réponse du chrétien : l'obéissance

2 – La loi pour la franc-maçonnerie

Pour comprendre la vision que la FM a de la loi, il est intéressant de considérer la Déclaration des droits de l’homme et du citoyen de 1789.

- 2.1 – Conception de Dieu
- 2.2 – Conception de l’origine du mal
- 2.3 – C’est le peuple autonome qui décide et vote les lois
- 2.4 – La fraternité
- 2.5 – Laïcité ou laïcisme

Ch. VI – LES DIX COMMANDEMENTS.....p.106

1 – Premier commandement : Dieu seul tu adoreras...

- 1.1 – La réponse du croyant : foi, espérance et charité.
- 1.2 – Le culte à Dieu
- 1.3 – Interdiction d’honorer d’autres dieux

2 – Deuxième commandement : respecter le Nom de Dieu

- 2.1 – Le Nom du Seigneur est saint
- 2.2 – Le Nom du Seigneur prononcé à faux

3 – Troisième commandement : respecter le jour du Seigneur

- 3.1 – Le Sabbat
- 3.2 – Le dimanche

4 – Quatrième commandement : respecter ses parents, la famille.....p.116

- 4.1 – La famille dans le plan de Dieu
- 4.2 – La famille et la société
- 4.3 – Devoirs des membres de la famille : des enfants ; des parents.
- 4.4 – La famille et le Royaume
- 4.5 – Les autorités dans la société civile

5 – Cinquième commandement : « Tu ne tueras pas ! ».....p.124

- 5.1 -Le témoignage de l’Histoire Sainte
- 5.2 - L’avortement
- 5.3 - L’euthanasie

Conclusion

6 – Sixième commandement : Tu ne commettras pas d’adultèrep.133

6.1 – « Homme et femme Dieu les créa. » (Gn 1,27)

6.2 – La vocation à la chasteté

6.3 – L'amour des époux

6.3.1 – L'amour des époux

6.3.2 - La fidélité conjugale

6.3.3 - La fécondité du mariage

6.3.4 - Le don de l'enfant

7 – Septième commandement : Tu ne voleras pas (Mt 19, 18).....p.147

7.1 - La Destination universelle et la propriété privée des biens

7.2 - Le respect des personnes et de leurs biens

7.3 - La doctrine sociale de l'Église

7.4 - L'activité économique et la justice sociale

7.5 - Justice et solidarité entre les nations

7.6 - L'amour des pauvres

8 – Huitième commandement : Tu ne mentiras pas.....p.152

8.1 - Vivre dans la vérité

8.2 – « Rendre témoignage à la vérité »

8.3 – Les offenses à la vérité

8.4 – Le respect de la vérité

8.5 - L'usage des Moyens de communication sociale

9 – Neuvième commandement : Tu ne convoiteras pas la femme de ton prochain

9.1 – La purification du cœur

9.2 - Le combat pour la pureté

10 – Dixième commandement : tu ne convoiteras pas les biens de ton prochain

10.1 – Le désordre des convoitises

10.2 - Les désirs de l'Esprit

10.3 - La pauvreté de cœur

10.4 - " Je veux voir Dieu "

Ch. VII – Jésus-Christ Fils de Dieu.....p.163

1 – Attitude de la FM par rapport à Jésus

1.1 – La FM écarte Jésus

1.2 – La conversion de Maurice CAILLET

1.3 – La haine de la FM pour Jésus et pour l'Église

2 - Jésus est la Vérité

2.1 – Sa Parole est Vérité

2.2 - La Révélation est parfaite avec Jésus

2.3 - Jésus dit la Parole de Dieu. Il est le Verbe de Dieu

3 - Jésus est le Fils de Dieu et Dieu lui-même

4 - Jésus est vainqueur de Satan

5 - Jésus est le nouvel Adam

- 5.1 – En Jésus, nouvel Adam, commence une création nouvelle
- 5.2 – Jésus, nouvel Adam, est vainqueur du péché
- 5.3 - Jésus est le Sauveur du monde

6 - Jésus promulgue la loi nouvelle

Conclusion : Jésus est la Lumière du monde

Ch. VIII – Baptisés, illuminésp.180

- 1 – Le croyant à la rencontre de Jésus
- 2 – Le baptisé renonce à Satan
- 3 – Le baptisé reçoit le pardon de tous ses péchés.
- 4 – Le baptisé devient un avec le Christ
- 5 – Le baptisé devient un enfant de lumière
- 6 – Le baptisé devient membre de l'Église

CONCLUSION.....p.195

- 1 – La vraie nature de la FM
- 2 – L'imposture des loges « christiques »
- 3 - La condamnation de la FM par l'Église est sans appel
- 4 – L'Église appelle les francs-maçons à la conversion

DOCUMENTS.....p.202

INTRODUCTION

La franc-maçonnerie est très présente et très agissante en France et dans le monde. Est-il possible pour un chrétien d'y adhérer? Est-ce compatible avec la foi chrétienne ? Mais, objecteront certains, la FM n'est pas une religion, c'est d'abord une philosophie humaniste. En effet, rappelle Mgr Dominique REY, « la franc-maçonnerie se définit elle-même comme une « société initiatique » et une « organisation philanthropique et de recherche philosophique », dont les membres se recrutent par cooptation. Elle se veut universelle (...). Elle se fixe comme but de « travailler à l'amélioration matérielle et morale, ainsi qu'au perfectionnement intellectuel et moral de l'humanité ». (Mgr Dominique REY, *Peut-on être catholique et franc-maçon ?*, Éditions Salvator, Paris, 2007, p.5)

Mais ceci est un trompe-l'œil ; derrière cette façade humaniste se cache en réalité une religion non seulement divergente, mais, nous le verrons, profondément hostile à la foi chrétienne. Albert PIKE, grand Maître de la FM, écrivait en 1871 : « La FM est la religion universelle, éternelle et immuable, telle que Dieu l'a installée au cœur de l'humanité. Aucune croyance n'a pu tenir dans le temps sans être construite sur ce fondement » (*Morale et dogme du rite écossais ancien et accepté de la FM*, p. 219)

Comment le découvrir ? Les Évêques allemands s'en sont donné les moyens. Au XXème siècle, dans beaucoup de pays, la FM souhaitait que l'Eglise Catholique revienne sur trois siècles de déclaration confirmant l'impossibilité pour un fidèle d'appartenir à la FM ; c'est pourquoi entre l'Église catholique et les Grandes Loges Unies d'Allemagne des entretiens officiels ont eu lieu de 1974 à 1980, dans le but de vérifier si la position de la FM s'était vraiment modifiée, et si un chrétien pouvait y entrer. Les Évêques ont dialogué avec les responsables des loges, et ont eu accès aux rituels des trois premiers degrés des différents rites maçonniques. Ils donnent leurs conclusions dans un document paru le 12 mai 1980, reproduit dans la *Documentation catholique* n°1807 du 3 mai 1981. Cette analyse s'impose comme une référence et nous en reprendrons les conclusions.

Celles-ci sont confortées par d'anciens francs-maçons qui se sont convertis à la foi chrétienne, comme Maurice CAILLET et Serge ABAD-GALLARDO, qui ont atteint respectivement le 18^{ème} et le 12^{ème} des hauts grades de la FM, et qui témoignent de ce qu'ils y ont vécu et découvert.

Maurice CAILLET témoigne : « Né dans une famille athée et anticléricale, je n'ai pas été baptisé et je n'ai reçu aucune éducation religieuse. Chirurgien urologue et gynécologue, j'étais rationaliste, scientifique, membre du Planning familial, et depuis près de quinze ans initié au Grand Orient de France jusqu'au dix-huitième grade, puis Vénérable de loge, sans parler de responsabilités nationales dans l'obéissance. Installé dans une grande clinique de Rennes, je fus un pionnier de la contraception et de l'avortement. » (Maurice CAILLET, *Aux pieds de Notre-Dame de Lourdes : la guérison d'un franc-maçon*, Article de Famille chrétienne n°1673 du 04/02/2010) C'est en conduisant son épouse malade à Lourdes qu'il a vécu une conversion radicale, qui l'a amené, au bout de trois ans, à quitter la FM. Il en témoigne dans son premier livre : *Du secret des loges à la Lumière du Christ, ou la conversion d'un franc-maçon*, (Éditions « L'Icone de Marie », 22160 Callac de Bretagne, France, 1998, 142 p.) Il a donné de nombreux témoignages de son parcours, et a approfondi sa réflexion sur l'incompatibilité de la FM et de la foi chrétienne (cf. bibliographie).

Serge ABAD-GALLARDO, est un architecte français âgé d'une soixantaine d'années. Il a passé 24 ans au sein d'une des obédiences les plus importantes de France, celle du Droit Humain. Son livre *J'ai frappé à la porte du Temple* (Éd. Pierre Téqui), sous-titré « Parcours d'un franc-maçon en crise spirituelle » est le témoignage des années que l'auteur a passées dans la franc-maçonnerie. Après sa conversion au christianisme (il était déjà baptisé, mais s'était éloigné de l'Église), il a compris que la religion catholique et l'idéologie maçonnique étaient incompatibles et a décidé d'en sortir. Il développe son analyse dans deux autres ouvrages, "*Je servais Lucifer sans le savoir*" (Ed. Pierre Tequi) et "*La franc-maçonnerie démasquée*" (Ed La Bonne Nouvelle). Le processus de son retour à la foi a été long et semé d'embûches. Lui aussi donne de nombreux témoignages et réflexions sur son passage dans la FM (cf. bibliographie).

Ces deux hommes sont devenus Maîtres, puis ont été cooptés dans les Hauts grades (18^{ème} et 12^{ème} degrés de la FM). Il faut savoir que seule une minorité de francs-maçons accèdent aux Hauts grades, qui sont une sorte d'élite de la FM. Cependant, la FM compte 33 degrés, et les derniers, qui sont les plus secrets, sont également les plus révélateurs sur sa nature profonde. Nous pouvons en savoir quelque chose grâce aux écrits de certains grands Maîtres du 33^{ème} degré de la FM, comme Albert PIKE, qui a publié en 1871 *Morale et dogme du rite écossais ancien et accepté de la FM*, livre auquel certains ont eu accès, comme Gordon « Jack » MOHR, ancien franc-maçon converti.

Tous ces documents et témoignages nous permettront de découvrir ce qu'est en réalité la religion maçonnique, et en quoi elle est incompatible avec la religion chrétienne, dont elle est une des plus farouches ennemies.

Nous dénoncerons donc la FM ; mais pas les francs-maçons. Beaucoup, comme Maurice CAILLET ou Serge ABAD-GALLARDO, y sont rentrés parce qu'ils avaient une quête de nature spirituelle : ils cherchaient lumière et sens à leur vie. Ils ne les ont pas trouvés dans la FM, et un jour Dieu s'est révélé à eux. Alors ils ont trouvé la Lumière et la joie grâce à leur foi dans le Christ. Beaucoup de ceux qui rentrent dans la FM sont comme eux.

Parmi les membres de la FM, Serge ABAD-GALLARDO distingue trois catégories : « Déjà, il y a une minorité de personnes qui sont là pour créer un réseau relationnel, politique, stratégique et professionnel. Ce qui favorise beaucoup cela, c'est le secret. Quand on croise dans une réunion un ministre ou un député franc-maçon, cela arrange les choses. Cela « arrondit les angles », comme on dit : expression purement maçonnique.

« Ensuite, vous avez une autre catégorie. Il s'agit de laïcards héritiers de la Révolution dans ce qu'elle peut avoir de plus doctrinaire. Ils estiment pouvoir apporter le bonheur à l'humanité par la science et par la laïcité pure et dure ! Ils sont purement et simplement anticléricaux et antichrétiens.

« Enfin, il y a un certain nombre de personnes qui ne sont ni des arrivistes ni des laïcards, mais des gens très tolérants qui, à force de tout accepter, ne savent plus où ils sont. En franc-maçonnerie, toutes les idées se valent. Ce sont des gens un peu perdus et qui croient pouvoir y trouver des réponses. Ces chercheurs relativistes cherchent dans tous les sens, mais ils n'arrivent nulle part ! C'est pour eux que j'ai écrit ce livre. » (*La franc-maçonnerie est au service de Lucifer*, Article de Famille chrétienne Numéro 2046 du 27/03/2017)

Dans ce travail, de même, nous jugerons la FM, mais pas les personnes. Au contraire, nous souhaitons les éclairer pour qu'elles sortent de l'erreur et trouvent en Jésus-Christ la

Lumière qu'elles cherchent, et dans l'Église un bonheur qui est un avant-goût de celui qui nous attend au Ciel.

Ce travail est conçu un peu comme le pavé mosaïque, damier rectangulaire de dalles blanches et noires au centre du Temple. Serge ABAD-GALLARDO en donne le sens :

« J'appris que les carreaux blancs et noirs sont d'égale valeur et proposent une lecture duale de l'Univers et des forces qui la composent. (...) Pour la FM, ces forces binaires sont non seulement équipotentiels, mais elles s'affrontent éternellement entre elles. » (*Je servais Lucifer sans le savoir*, Éd. Pierre Téqui, 53150 Saint-Cénéry, 2016, p.27) Et il précise que la Franc-maçonnerie interprète le pavé mosaïque comme la démonstration évidente - parce que symbolique - que la vérité et l'erreur sont elles-mêmes relatives, et donc que toutes les opinions se valent.

Mais dans notre travail, le pavé mosaïque n'a évidemment pas la même signification : les carrés blancs expriment la vérité transmise par l'Église catholique, et les carrés noirs les positions erronées de la FM. Il y a bien un antagonisme entre ces deux positions, une lutte entre le Bien et le Mal, dans laquelle chacun est invité à choisir son camp : il y va de son salut éternel !

Les carrés blancs de la Vérité sont des citations de la Parole de Dieu et de l'enseignement de l'Église, particulièrement de ce trésor qu'est le catéchisme de l'Église catholique. Nous le citerons largement, car c'est un exposé merveilleusement clair et concis des vérités de notre foi, et que ces textes sont malheureusement méconnus.

Point par point nous leur juxtaposerons les carrés noirs correspondant aux croyances de la FM et à ses positions erronées pour l'Église, grâce aux précieux éclairages de Serge ABAD-GALLARDO et de Maurice CAILLET, et nous constaterons, en avançant, que ces carrés deviennent de plus en plus noirs !

Si des chrétiens égarés en FM lisent ces pages, puissent-ils ouvrir les yeux de leur cœur, se convertir et revenir au Seigneur : il est infiniment miséricordieux ! N'a-t-il pas dit : « Venez, et discutons – dit le Seigneur. Si vos péchés sont comme l'écarlate, ils deviendront aussi blancs que neige. S'ils sont rouges comme le vermillon, ils deviendront comme de la laine. » (Is 1,18)

Le Christ veut nous arracher au pouvoir des ténèbres pour nous transfigurer avec lui. Il est la Lumière du monde. Sur la montagne de la Transfiguration, « pendant qu'il priait, l'aspect de son visage devint autre, et son vêtement devint d'une blancheur éblouissante. » (Lc 9,29). Au baptême, nous recevons un vêtement blanc et un cierge qui symbolisent que nous sommes remplis de la Lumière du Christ. Chapitre après chapitre, ouvrons-nous à cette Lumière, et rejetons les ténèbres de la franc-maçonnerie !

Remerciements

Un grand merci à Maurice CAILLET et à Serge ABAD-GALLARDO dont les livres et articles nous ont été si précieux. Le Seigneur les a rejoints avec force alors qu'ils étaient dans la FM, et, après leur conversion, en a fait les apôtres chargés d'apporter aux francs-maçons la Lumière de sa Parole et de son Amour.

Et un autre grand merci à Serge ABAD-GALLARDO, qui a bien voulu relire et corriger les chapitres de ce livre. Que Dieu le bénisse et le garde !

Ch. I – COMMENT CONNAÎTRE DIEU ?

En chaque homme existe une dimension spirituelle, un désir de lumière, un désir de bonheur éternel, qui l'amènent à se poser des questions essentielles : Dieu existe-t-il ? Si oui, comment le connaître ? C'est à ces questions que les religions apportent des réponses.

Les chrétiens affirment que Dieu s'est révélé progressivement aux hommes, et à la perfection en Jésus-Christ. La franc-maçonnerie est-elle fondée sur une révélation ? Par quelles voies prétend-elle conduire les hommes à la lumière ?

L'Église se dit dépositaire de la Révélation, spécialement à travers la Bible. Comment la FM se situe-t-elle par rapport à cette affirmation, et par rapport à la Bible ?

L'Église se dit catholique, universelle. N'est-ce pas également la prétention de la FM ? Du coup seraient-elles conciliables entre elles ou sont-elles rivales ?

Dans ce premier chapitre, nous allons aborder toutes ces questions. Nous exposerons d'abord le point de vue catholique en citant le catéchisme de l'Église catholique ; puis nous y confronterons les réponses de la franc-maçonnerie.

1 – L'homme désire connaître Dieu

1.1– L'homme a le désir de Dieu

A – ÉGLISE CATHOLIQUE

L'homme se pose des questions fondamentales : par qui le monde a-t-il été créé ? Lui, l'homme, d'où vient-il ? Pourquoi le mal ? Pourquoi la souffrance ? Pourquoi la mort ? Y a-t-il une vie après la mort ? Au fond de lui il a l'intuition que derrière tout cela il y a un sens, il y a quelqu'un : Dieu ; et il cherche à connaître ce Dieu pour recevoir de lui la Lumière.

Or, affirme le catéchisme de l'Église catholique (CEC), « le désir de Dieu est inscrit dans le cœur de l'homme, car l'homme est créé par Dieu et pour Dieu; Dieu ne cesse d'attirer l'homme vers Lui, et ce n'est qu'en Dieu que l'homme trouvera la vérité et le bonheur qu'il ne cesse de chercher » (CEC 27)

Pour répondre à cette attirance, « de multiples manières, dans leur histoire, et jusqu'à aujourd'hui, les hommes ont donné expression à leur quête de Dieu par leurs croyances et leurs comportements religieux (prières, sacrifices, cultes, méditations, etc.). » (CEC 28)

L'Église est bien consciente que « ce " rapport intime et vital qui unit l'homme à Dieu " (GS 19, § 1) peut être oublié, méconnu et même rejeté explicitement par l'homme. De telles attitudes peuvent avoir des origines très diverses (cf. GS 19-21) : la révolte contre le mal dans le monde, l'ignorance ou l'indifférence religieuses, les soucis du monde et des richesses (cf. Mt 13, 22), le mauvais exemple des croyants, les courants de pensée hostiles à la religion, et finalement cette attitude de l'homme pécheur qui, de peur, se cache devant Dieu (cf. Gn 3, 8-10) et fuit devant son appel (cf. Jon 1, 3). » (CEC 29)

Nous aurons l'occasion de confronter à notre foi la religion maçonnique, qui est hostile à la religion catholique (même si certains francs-maçons, trop récents dans l'Institution, ou trompés par celle-ci, ne le sont pas). Mais auparavant, nous voulons rappeler que seul le Dieu

et Père de notre Seigneur, Jésus-Christ, peut, par l'Esprit Saint, combler le désir de l'homme et lui apporter « une lumière surabondante » (CEC 26) et le vrai bonheur.

« *" Joie pour les cœurs qui cherchent Dieu "* (Ps 105, 3). Si l'homme peut oublier ou refuser Dieu, Dieu, Lui, ne cesse d'appeler tout homme à Le chercher pour qu'il vive et trouve le bonheur. Mais cette quête exige de l'homme tout l'effort de son intelligence, la rectitude de sa volonté, " un cœur droit ", et aussi le témoignage des autres qui lui apprennent à chercher Dieu.

« Tu es grand, Seigneur, et louable hautement : grand est ton pouvoir et ta sagesse n'a point de mesure. Et l'homme, petite partie de ta création, prétend Te louer, précisément l'homme qui, revêtu de sa condition mortelle, porte en lui le témoignage de son péché et le témoignage que Tu résistes aux superbes. (...) Toi-même Tu l'y incites, en faisant qu'il trouve ses délices dans ta louange, parce que Tu nous as fait pour Toi et notre cœur est sans repos tant qu'il ne se repose en Toi (S. Augustin, conf. 1, 1, 1). » (CEC 30)

B – FRANC-MAÇONNERIE

La FM prétend orienter le désir de celui qui y entre vers une lumière qui est censée correspondre à Dieu (cf. la cérémonie d'Initiation maçonnique au premier grade, au cours de laquelle la "lumière" est donnée). Mais de quelle lumière et de quel Dieu s'agit-il ?

Cette lumière n'est pas celle de Dieu. Qu'est-elle ? Pour Mgr Dominique REY, « tous les rituels font miroiter aux yeux des initiés l'acquisition (...) d'une "lumière" qui, au mieux, est celle de l'intelligence humaine, mais en aucun cas n'est celle de la Transfiguration en Christ". (Mgr REY, *Peut-on être catholique et franc-maçon ?*, Éd. Salvator, Paris, 2007, p.19)

Mgr Henri BRINCARD en souligne le danger : « L'initiation est censée conduire à une révélation intérieure illuminant celui qui en est l'objet au fur et à mesure qu'il avance sur la voie de la connaissance. A sa manière la franc-maçonnerie est donc une **gnose** "au nom menteur" (saint Irénée) avec une dimension occultiste très inquiétante. » (Mgr BRINCARD, *Catholique et franc-maçon ?* 10 février 2004, Mgr Brincard répond aux questions de RCF-Le Puy sur la franc-maçonnerie.)

Le Petit Robert définit la **gnose** comme « un éclectisme philosophique « prétendant à concilier toutes les religions et à en expliquer le sens profond par une connaissance ésotérique des choses divines, communicables par tradition et par initiation. » (Lalande) » Cette définition correspond tout à fait à la démarche proposée par la FM.

« La « Connaissance » que poursuivent les francs-maçons est symbolisée par le « G » souvent inscrit sur les sigles maçonniques : dans une étoile à cinq branches ou bien dans un compas et une équerre, les outils du maître-maçon, de l'architecte. Ce « G » désigne la « Gnose » (du grec *gnôsis*, connaissance), un savoir caché, réservé aux seuls initiés. » (Serge ABAD-GALLARDO, entretien sur Réinformation télé). Or la gnose est une hérésie déjà condamnée par saint Irénée au II^{ème} siècle, et on la retrouve dans tous les ordres initiatiques.

Mgr BRINCARD souligne aussi qu'elle comporte « une dimension occultiste très inquiétante ». Tous les francs-maçons ne s'adonnent pas à l'occultisme, mais certains le font, notamment parmi ceux qui ont accédé aux plus hauts grades de la FM. Nous verrons que la lumière vers laquelle ils tendent est non pas celle du Christ, mais celle de Lucifer, l'ange de lumière révolté contre Dieu !

1.2 - Les voies d'accès à la connaissance de Dieu

A – ÉGLISE CATHOLIQUE

« Créé à l'image de Dieu, appelé à connaître et à aimer Dieu, l'homme qui cherche Dieu découvre certaines "voies" pour accéder à la connaissance de Dieu. On les appelle aussi "**preuves de l'existence de Dieu**", non pas dans le sens des preuves que cherchent les sciences naturelles, mais dans le sens d'"arguments convergents et convaincants" qui permettent d'atteindre à de vraies certitudes.

Ces "voies" pour approcher Dieu ont pour point de départ la création : le monde matériel et la personne humaine. » (CEC 31)

« **Le monde** : A partir du mouvement et du devenir, de la contingence, de l'ordre et de la beauté du monde, on peut connaître Dieu comme origine et fin de l'univers.

S. Paul affirme au sujet des païens : "*Ce qu'on peut connaître de Dieu est pour eux manifeste : Dieu en effet le leur a manifesté. Ce qu'il y a d'invisible depuis la création du monde se laisse voir à l'intelligence à travers ses œuvres, son éternelle puissance et sa divinité*" (Rm 1, 19-20 ; cf. Ac 14, 15. 17 ; 17, 27-28 ; Sg 13, 1-9).

Et S. Augustin : "Interroge la beauté de la terre, interroge la beauté de la mer, interroge la beauté de l'air qui se dilate et se diffuse, interroge la beauté du ciel (...) interroge toutes ces réalités. Toutes te répondent : Vois, nous sommes belles. Leur beauté est une profession (*confessio*). Ces beautés sujettes au changement, qui les a faites sinon le Beau (*Pulcher*), non sujet au changement ?" (Serm. 241, 2 : PL 38, 1134). » (CEC 32)

« **L'homme** : avec son ouverture à la vérité et à la beauté, son sens du bien moral, sa liberté et la voix de sa conscience, son aspiration à l'infini et au bonheur, l'homme s'interroge sur l'existence de Dieu. A travers tout cela il perçoit des signes de son âme spirituelle. "Germe d'éternité qu'il porte en lui-même, irréductible à la seule matière" (GS 18, § 1 ; cf. 14, § 2), son âme ne peut avoir son origine qu'en Dieu seul. » (CEC 33)

« Le monde et l'homme attestent qu'ils n'ont en eux-mêmes ni leur principe premier ni leur fin ultime, mais ils participent à l'Être en soi, sans origine et sans fin. Ainsi, par ces diverses "voies", l'homme peut accéder à la connaissance de l'existence d'une réalité qui est la cause première et la fin ultime de tout, "et que tous appellent Dieu" (S. Thomas d'A., s. th. 1, 2, 3). » (CEC 34)

« Les facultés de l'homme le rendent capable de connaître l'existence d'un Dieu personnel. (...) Les preuves de l'existence de Dieu peuvent disposer à la foi et aider à voir que la foi ne s'oppose pas à la raison humaine. » (CEC 35)

Cette affirmation est particulièrement importante parce que certains opposent de façon catégorique **la foi et la raison**. Pour certains, comme les francs-maçons, la foi, qu'ils laissent à la liberté subjective de chacun, doit s'effacer devant la Raison, érigée en « déesse ». Tandis que pour d'autres, par exemple les musulmans, la foi est tellement absolutisée qu'il n'est pas permis à la raison de l'interroger. Pour l'Église catholique, foi et raison sont les deux ailes qui conduisent à Dieu, comme l'a montré, par exemple, saint Jean-Paul II dans son encyclique *Fides et ratio (la foi et la raison)* en 1998.

B – FRANC-MAÇONNERIE

À la suite de saint Paul (cf. Rm 3,18-21), l'Église affirme que l'homme qui cherche la vérité sur Dieu découvre certaines " voies " pour accéder à la connaissance de Dieu.

La FM au contraire prétend que **la vérité est inconnaissable**. «La possibilité d'une connaissance objective de la vérité est niée par les francs-maçons. (...) La relativité de toute vérité constitue la base de la franc-maçonnerie.» (Document des Évêques allemands) Serge ABAD-GALLARDO confirme ce point : « Pour la franc-maçonnerie, la vérité est relative et évolutive, subjective, découverte par l'homme seul. (...) La vérité maçonnique est construite par l'homme et par lui seul, au moyen d'une confrontation au symbolisme occulte» (*Qu'est-ce qu'être franc-maçon, et qu'en penser ?* Article dans « Questions Aleteia ») L'homme ne peut que chercher la vérité, et tenter de s'en approcher sans jamais y parvenir totalement. « Un tel concept de vérité n'est compatible avec le concept catholique de vérité, ni du point de vue de la théologie naturelle, ni du point de vue de la théologie révélée.» (Évêques allemands)

Mgr Henri BRINCARD exprime ainsi l'opposition entre la FM et l'Église par rapport à la vérité : « La franc-maçonnerie prône le **relativisme doctrinal**. Autrement dit les vérités profondes concernant l'homme et sa destinée ne peuvent être connues avec certitude. A ce sujet, il n'y a donc ni vérité définitive ni vérité universelle. Le croyant, au contraire, affirme : « *Jésus Christ est le Chemin, la Vérité et la Vie.* » Mais le croyant authentique ajoutera aussitôt : « Si en Jésus Christ, j'atteins la vérité, cette vérité, je la reçois ; ensuite je suis appelé à la connaître toujours plus ; enfin, ce que j'en connais, je ne le mets pas suffisamment en pratique. C'est pourquoi connaître la Vérité ne signifie pas la posséder, c'est bien plutôt Elle qui me possède ! » (Ibid.)

Dans sa recherche de la vérité, la FM ne fait confiance qu'à la **raison**. Alors que pour l'Église, la raison est éclairée par la foi et consolide celle-ci, pour la FM, la raison est non seulement coupée de la foi, mais lui est opposée.

Pie IX dénonçait cette erreur et cette imposture : « Employant une manière de raisonner déplacée et trompeuse, ils ne cessent d'exalter la force et l'excellence de la raison humaine, de vanter sa supériorité sur la foi très sainte en Jésus-Christ, et ils déclarent audacieusement que cette foi est contraire à la raison humaine. Non, rien ne saurait être imaginé ou supposé de plus insensé, de plus impie et de plus contraire à la raison elle-même.» (Encyclique *Qui pluribus*, 1846)

Monseigneur Brincard affirme de même : « Il faut souligner que la franc-maçonnerie verse dans un **rationalisme** typique du Siècle des Lumières. Un tel rationalisme est une infirmité intellectuelle. En effet, quiconque cherche la vérité, l'aime pour elle-même, sans jamais prétendre qu'elle provient de la seule raison humaine. Si la vérité attire seulement en tant que mesurée par l'homme, cette attraction ne cache-t-elle pas un grand orgueil ? » (Ibid.)

Il faut même aller plus loin : la Révolution française, nourrie par l'idéologie des Lumières, prétendait imposer la déesse raison et supplanter ainsi l'Église catholique. Un exemple : « le 10 novembre 1793, après avoir subi le vandalisme de la Révolution, Notre-Dame de Paris se voit imposer une nouvelle religion et devient « temple de la Raison ». La Commune de Paris décide d'y installer le culte de l'Être suprême. Instaurée par les déistes pour surplomber et incarner la république et ses valeurs, cette nouvelle religion est dans l'esprit de la Convention le moyen de remplacer définitivement la foi catholique. » (Salon beige, 10/11/2017)

1.3. La connaissance de Dieu selon l'Église

A – ÉGLISE CATHOLIQUE

« " La Sainte Église, notre mère, tient et enseigne que **Dieu**, principe et fin de toutes choses, **peut être connu avec certitude par la lumière naturelle de la raison humaine** à partir des choses créées " (Cc. Vatican I : DS 3004 ; cf. 3026 ; DV 6). Sans cette capacité, l'homme ne pourrait accueillir la révélation de Dieu. L'homme a cette capacité parce qu'il est créé " *à l'image de Dieu* " (Gn 1, 27). (CEC 36)

« Dans les conditions historiques dans lesquelles il se trouve, l'homme éprouve cependant bien des difficultés pour connaître Dieu avec la seule lumière de sa raison :

« Bien que la raison humaine, en effet, à parler simplement, puisse vraiment par ses forces et sa lumière naturelles arriver à une connaissance vraie et certaine d'un Dieu personnel, protégeant et gouvernant le monde par sa Providence, ainsi que d'une loi naturelle mise par le Créateur dans nos âmes, il y a cependant bien des obstacles empêchant cette même raison d'user efficacement et avec fruit de son pouvoir naturel, car les vérités qui concernent Dieu et les hommes dépassent absolument l'ordre des choses sensibles (...). L'esprit humain, pour acquérir de semblables vérités, souffre difficulté de la part des sens et de l'imagination, ainsi que des mauvais désirs nés du péché originel. De là vient qu'en de telles matières les hommes se persuadent facilement de la fausseté ou du moins de l'incertitude des choses dont ils ne voudraient pas qu'elles soient vraies » (Pie XII, enc. " *Humani Generis* " : DS 3875). » (CEC 37)

Certains chercheurs de Dieu, comme ceux des religions primitives ou des premières religions antiques, ne connaissaient pas la Révélation. Certaines de leurs intuitions étaient justes, mais les hommes, marqués par le péché originel, se sont souvent fourvoyés, comme l'affirme saint Paul dans l'épître aux Romains (cf. 1,18 – 2,16)

« C'est pourquoi l'homme avait **besoin d'être éclairé par la révélation de Dieu**, non seulement sur ce qui dépasse son entendement, mais aussi sur " les vérités religieuses et morales qui, de soi, ne sont pas inaccessibles à la raison, afin qu'elles puissent être, dans l'état actuel du genre humain, connues de tous sans difficulté, avec une ferme certitude et sans mélange d'erreur " (*ibid.*, DS 3876 ; cf. Cc. Vatican I : DS 3005 ; DV 6 ; S. Thomas d'A., s. th. 1,1,1). » (CEC 38)

B – FRANC-MAÇONNERIE

Refusant de s'ouvrir à la Révélation que Dieu fait de lui-même par l'Église, la FM en est arrivée à déclarer la vérité inconnaissable. Ce qui ne l'empêche pas d'ailleurs de défendre farouchement son point de vue, et de proclamer sa foi en la raison. Ceci est un paradoxe fondamental puisqu'ainsi la franc-maçonnerie affirme une vérité qu'elle déclare pourtant par ailleurs inconnaissable !

Pour parvenir à la vérité, les francs-maçons doivent reconnaître qu'ils ne peuvent y arriver seuls, car l'intelligence humaine est limitée ; en outre, à cause du péché, elle est sujette à l'erreur ; c'est pourquoi les francs-maçons doivent se convertir pour accueillir la Lumière du Christ, transmise par l'Église, qui conduit à la vérité tout entière.

2 – Dieu vient à la rencontre de l’homme

« Par la raison naturelle, l’homme peut connaître Dieu avec certitude à partir de ses œuvres. Mais il existe un autre ordre de connaissance que l’homme ne peut nullement atteindre par ses propres forces, celui de la **Révélation divine** (cf. Cc. Vatican I : DS 3015). Par une décision tout à fait libre, Dieu se révèle et se donne à l’homme. Il le fait en révélant son mystère, son dessein bienveillant qu’Il a formé de toute éternité dans le Christ en faveur de tous les hommes. (...) » (CEC 50)

2.1 – La Révélation de Dieu

A – ÉGLISE CATHOLIQUE

Certains hommes sont très intelligents ; mais leur intelligence n’est rien en comparaison de celle du Créateur de l’univers. En outre, marqué par le péché originel, l’homme est sujet à l’erreur, si bien qu’il peut se fourvoyer complètement ! C’est pourquoi Dieu a décidé de se révéler lui-même à l’homme qu’il a créé à son image.

« Dieu qui " *habite une lumière inaccessible* " (1 Tm 6, 16) veut communiquer sa propre vie divine aux hommes librement créés par Lui, pour en faire, dans son Fils unique, des fils adoptifs (cf. Ep 1, 4-5). En se révélant Lui-même, Dieu veut rendre les hommes capables de Lui répondre, de Le connaître et de L’aimer bien au-delà de tout ce dont ils seraient capables d’eux-mêmes. » (CEC 52)

Cette Révélation a été progressive. « Dieu se communique graduellement à l’homme, Il le prépare par étapes à accueillir la Révélation surnaturelle qu’Il fait de lui-même et qui va culminer dans la Personne et la mission du Verbe incarné, Jésus-Christ. » (CEC 53)

B – FRANC-MAÇONNERIE

Nous abordons ici un point de divergence fondamental entre l’Église et la FM. Mgr BRINCARD l’expose ainsi : « La franc-maçonnerie, d’une manière générale, refuse jusqu’à la possibilité d’une révélation divine. Certaines obédiences soutiennent que l’intelligence humaine peut affirmer l’existence de l’Être suprême. Mais aucun franc-maçon n’acceptera jamais que Dieu ait parlé aux hommes, leur donnant une lumière venant des profondeurs de son Amour, une lumière confiée à l’Église pour être transmise fidèlement à tous les hommes. » (Ibid.)

Il s’appuie du reste sur une déclaration de Paul GOURDEAU, ancien grand Maître du Grand Orient de France : « Ce qu’il est aujourd’hui important de comprendre c’est que le combat qui se livre actuellement conditionne l’avenir, plus encore le devenir de la société. Il repose sur l’équilibre de deux cultures : l’une fondée sur l’Évangile et l’autre sur la tradition historique d’un humanisme républicain. Et ces deux cultures sont fondamentalement opposées : ou la vérité est révélée, et intangible, par un Dieu à l’origine de toute chose, ou elle trouve son fondement dans les constructions de l’Homme toujours remises en question parce que perfectibles à l’infini. » (Humanisme n°193, octobre 1990).

Ce refus de la Révélation transmise par l'Évangile et par l'Église, entraîne dans la FM une vision des choses radicalement différente, centrée sur l'homme et ses « constructions » (terme maçonnique !), dont les conséquences vont être immenses.

2.2 Les étapes de la Révélation de Dieu

Celles de la Révélation chrétienne sont claires ; celles de la FM beaucoup moins. « Jean Yves Tournié, franc-maçon et ancien haut dignitaire du Grand Orient de France, doute dans son livre *Les origines de la franc-maçonnerie* (éd. Dangles 2013, p.25), que l'on parvienne un jour à définir les origines de la franc-maçonnerie.» (Serge ABAD-GALLARDO, *Qu'est-ce qu'être franc-maçon, et qu'en penser ?* Article dans « Questions du site Aletheia »)

Et Serge ABAD-GALLARDO affirme un peu plus loin : « aucun historien sérieux, y compris les deux spécialistes cités précédemment, dont l'érudition en la matière n'est aucunement contestable, ne conteste que l'origine antique ou moyenâgeuse de la franc-maçonnerie relève du mythe. » (Ibid.) Partons à la découverte de ces mythes.

2.2.1 – Dès la création de l'homme, Dieu s'est fait connaître à lui.

A – ÉGLISE CATHOLIQUE

« « Dieu qui a créé et conserve toutes choses par le Verbe, donne aux hommes dans les choses créées un témoignage incessant sur Lui-même ; voulant de plus ouvrir la voie d'un salut supérieur, Il se manifesta aussi Lui-même, dès l'origine, à nos premiers parents » (DV 3) Il les a invités à une communion intime avec Lui-même en les revêtant d'une grâce et d'une justice resplendissantes. » (CEC 54)

« Cette Révélation n'a pas été interrompue par le péché de nos premiers parents. Dieu, en effet, « après leur chute leur promit une rédemption, leur rendit courage en les faisant espérer le salut ; sans arrêt, Il montra sa sollicitude pour le genre humain, afin de donner la vie éternelle à tous ceux qui par la constance dans le bien cherchent le salut » (DV 3).» (CEC 55)

B – FRANC-MAÇONNERIE

La FM affirme qu'il y a eu à l'origine de l'humanité une religion primordiale qu'elle cherche à retrouver. « Il est de tradition dans les loges, et en particulier au sein de l'obédience du Droit Humain à laquelle j'ai appartenu, que la franc-maçonnerie estime détenir des « secrets » originels qui lui auraient été transmis directement, par une lignée ininterrompue d'initiés. Tel est le sens fondamental d'une expression déterminante du rituel maçonnique lui-même : « Nous sommes les gardiens d'un très ancien secret qui s'alluma dans le cœur fraternel de l'Humanité à son berceau » (Rituel du Droit Humain, « Chaîne d'Union »). » (Serge ABAD-GALLARDO, *ibid.*)

Ceci est confirmé par Albert PIKE, Grand Maître du 33^{ème} degré : « Chaque loge franc-maçonne est un temple de religion, et ses enseignements sont des instructions en matière de religion. C'est la religion universelle, éternelle, immuable. La franc-maçonnerie ne propage nulle autre croyance que la sienne, simple et sublime, que la religion universelle enseigne par nature et raison. Ce rite lève le bord du voile... Car il révèle que la franc-maçonnerie est un culte. » (Cité dans *La franc-maçonnerie disséquée - Partie 1 : Puissance, Influence et Rituels* (Anonyme) Repris de prisedeconscience.org. Article posté le 20 octobre 2012) http://pncds72.free.fr/1600_esoterisme/1600_4_franc_maconnerie_1.pdf

On pourrait penser que ce « secret originel » est la bénédiction de Dieu dont ont bénéficié nos premiers parents, et que cette « religion universelle, éternelle, immuable » est celle que Dieu avait confiée à Adam et Ève ; mais d'une part ce soi-disant secret n'en est pas vraiment un, puisque l'Église l'expose, notamment dans le CEC (355 à 384) ; et d'autre part, la perception qu'en a la FM à travers sa tradition ésotérique est bien éloignée, voire opposée à celle de l'Église, nous nous en rendrons compte au long de cet ouvrage.

2.2.2 – L'alliance avec Noé

A – ÉGLISE CATHOLIQUE

« Une fois l'unité du genre humain morcelée par le péché, Dieu cherche tout d'abord à sauver l'humanité en passant par chacune de ses parties. L'alliance avec Noé d'après le déluge (cf. Gn 9, 9) exprime le principe de l'Économie divine envers les " nations ", c'est-à-dire envers les hommes regroupés " *d'après leurs pays, chacun selon sa langue, et selon leurs clans* " (Gn 10, 5 ; cf. 10, 20-31). » (CEC 56)

« Cet ordre à la fois cosmique, social et religieux de la pluralité des nations (cf. Ac 17, 26-27) est destiné à limiter l'orgueil d'une humanité déchue qui, unanime dans sa perversité (cf. Sg 10, 5), voudrait faire par elle-même son unité à la manière de Babel (cf. Gn 11, 4-6). Mais, à cause du péché (cf. Rm 1, 18-25), le polythéisme ainsi que l'idolâtrie de la nation et de son chef menacent sans cesse d'une perversion païenne cette économie provisoire. » (CEC 57)

B – FRANC-MAÇONNERIE

Assez vite la FM s'est intéressée à l'alliance noachique, à cause de son universalisme : « En 1738 la Grande Loge publia une deuxième édition des Constitutions qui fit référence à l'Alliance avec Noé, idée prise à la Synagogue, ce qui ouvrait officiellement la porte aux non-chrétiens (l'alliance noachique concerne tous les hommes). » (P. Michel VIOT (ancien franc-maçon), *Pourquoi ne peut-on être à la fois catholique et franc-maçon ?* (Petite histoire de la FM). Questions du site Aletea.

En outre, ce qui a dû intéresser la FM, c'est que nous sommes ici avant la fondation du judaïsme et du catholicisme. Alors existaient d'autres religions : babylonienne, sumérienne, égyptienne, qui possédaient soi-disant des secrets que des initiés s'étaient transmis, secrets qui seraient parvenus aux francs-maçons modernes. La FM affirme dans ses rituels que même le christianisme en serait tributaire. Les Évêques allemands rejettent catégoriquement cette affirmation dans leur document : « le fait que l'on fasse remonter expressément le christianisme à la religion primitive des Babyloniens et des Sumériens est en contradiction totale avec la foi de la Révélation (cf. Rituel II, p.47). »

Les affirmations de la FM, souligne Maurice CAILLET, « ne reposent sur aucune preuve historique, (...) pas plus que la transmission des rites initiatiques depuis l'antiquité égyptienne jusqu'aux francs-maçons modernes, transmission soutenue par le franc-maçon et talentueux romancier Christian Jacq. » (Maurice CAILLET, *Catholicisme et philosophie maçonnique: deux paradigmes inconciliables, deux conceptions du monde incompatibles*, 28 octobre 2011 : Petits mots <http://www.cailletm.com/>)

Mais un autre point intéresse la FM, c'est que ces religions antiques ont donné naissance aux **cultes ésotériques antiques**, dont elle se dit l'héritière. C'est ce qu'ont montré les études d'un éminent professeur d'histoire : Jean-Claude Lozac'hmeur.

« Pour lui, le symbolisme est un puissant révélateur. Sa fouille est méthodique – et ce « petit » livre, le fruit de moult années de travail. Plongé dans l'hébreu biblique et sa variante kabbalistique, il a étudié, à travers la Gnose transhistorique, sept de ses composantes essentielles : le Compagnonnage, le culte d'Osiris, le culte de Mithra, l'Alchimie, la Rose-Croix, la Kabbale et le Néoplatonisme, inspirateur de cette dernière.

« Il s'appuie sur bon nombre de spécialistes, de témoins-auteurs maçons comme Jules Boucher ou ésotériques comme René Guénon. L'affaire est entendue de tous : la franc-maçonnerie est « l'avatar moderne d'une antique religion à mystères dont on trouve des vestiges dans la plupart des civilisations ». (Jean-Claude Lozac'hmeur – *Les origines occultistes de la franc maçonnerie* - <http://reinformation.tv/origines-occultistes-de-franc-maconnerie-jean-claude-lozac-hmeur-livre-45256-2/>)

Ces influences sont variables dans les différents rites maçonniques. Voici comment Serge ABAD-GALLARDO les présente : « Parmi les rites principaux :

Le Rite Ecossais Ancien et Accepté est teinté d'ésotérisme égyptien (Hermétisme), grec (Pythagorisme), islamique (Alchimie), hébraïque (Kabbale), chrétienne (Gnose).

Le Rite Ecossais Rectifié se fonde sur la doctrine ésotérique de l'occultiste Martines de Pasqually et sur la tradition chrétienne originelle (La Gnose).

Le Rite Français, qui s'appuie sur les emblèmes et l'histoire bibliques, est à mon sens le plus laïc et athée des rites maçonniques. »

(*Qu'est-ce qu'être franc-maçon, et qu'en penser ?* Article dans « Questions Aleteia »)

Par ailleurs cet auteur confirme le caractère hermétiste de tous les rites maçonniques: " Les différents Rites maçonniques (Rite Ecossais Ancien et Accepté , Rite Français, Rite Ecossais Rectifié, Rite Emulation, Rite Memphis Misraïm, notamment) font référence, comme nous l'avons vu, à l'occultisme" (Serge ABAD-GALLARDO, " *La Franc-Maçonnerie démasquée*", éd La Bonne Nouvelle 2017 p. 40).

Nous aurons l'occasion de revenir sur certains points de cette religion à mystère ; antérieure au judaïsme et au christianisme ; elle n'a pas bénéficié de la Révélation de Dieu, et est incompatible avec la foi chrétienne.

2.2.3 – L'alliance avec Abraham

A – ÉGLISE CATHOLIQUE

« Pour rassembler l'humanité dispersée, Dieu élit Abram en l'appelant " *hors de son pays, de sa parenté et de sa maison* " (Gn 12, 1), pour faire de lui Abraham, c'est-à-dire " *le père d'une multitude de nations* " (Gn 17, 5) : " *En toi seront bénies toutes les nations de la terre* " (Gn 12, 3 LXX ; cf. Ga 3, 8). » (CEC 59)

« Le peuple issu d'Abraham sera le dépositaire de la promesse faite aux patriarches, le peuple de l'élection (cf. Rm 11, 28), appelé à préparer le rassemblement, un jour, de tous les enfants de Dieu dans l'unité de l'Église (cf. Jn 11, 52 ; 10, 16) ; il sera la racine sur laquelle seront greffés les païens devenus croyants (cf. Rm 11, 17-18. 24). » (CEC 60)

B – FRANC-MAÇONNERIE

Nous n'avons trouvé aucune référence à Abraham au fil de nos lectures. Peut-être parce que c'est de lui, le « père des croyants », que sont nés d'une part le judaïsme, dans la descendance de son fils Isaac, ainsi que, dans la continuité, le christianisme (cf. Rm 4) ; d'autre part la religion musulmane, qui se réclame d'Abraham à travers la descendance d'Ismaël. Or la religion maçonnique a une autre conception de Dieu que ces religions monothéistes, et elle les considère avec hauteur, nous allons le voir.

Cependant Serge ABAD-GALLARDO nous signale que le rite Emulation fait référence à Abraham.

2.2.4 – L'Alliance du Sinaï avec **Moïse** : Dieu forme son peuple Israël

A – ÉGLISE CATHOLIQUE

« Après les patriarches, Dieu forma Israël comme son peuple en le sauvant de l'esclavage de l'Égypte. Il conclut avec lui l'Alliance du Sinaï et lui donna, par Moïse, sa Loi, pour qu'il Le reconnaisse et Le serve comme le seul Dieu vivant et vrai, Père provident et juste juge, et qu'il attende le Sauveur promis (cf. DV 3). » (CEC 62)

« Israël est le Peuple sacerdotal de Dieu (cf. Ex 19, 6), celui qui " porte le nom du Seigneur " (Dt 28, 10). C'est le peuple de ceux " à qui Dieu a parlé en premier " (MR, Vendredi Saint 13 : oraison universelle VI), le peuple des " frères aînés " dans la foi d'Abraham (cf. Jean-Paul II, allocution dans la synagogue de Rome [13 avril 1986], 4). » (CEC 63)

« Par les prophètes, Dieu forme son peuple dans l'espérance du salut, dans l'attente d'une Alliance nouvelle et éternelle destinée à tous les hommes (cf. Is 2, 2-4), et qui sera inscrite dans les cœurs (cf. Jr 31, 31-34 ; He 10, 16). Les prophètes annoncent une rédemption radicale du Peuple de Dieu, la purification de toutes ses infidélités (cf. Ez 36), un salut qui inclura toutes les nations (cf. Is 49, 5-6 ; 53, 11). (...) » (CEC 64)

B – FRANC-MAÇONNERIE

Moïse est considéré par la FM comme un initié parmi d'autres, et la FM ne pouvait l'ignorer. C'est lui qui a donné à Israël les dix commandements (nous reviendrons sur le rapport de la FM avec la loi aux chapitres V et VI).

La FM ne s'intéresse pas à d'autres grands personnages de l'Ancien Testament comme David et les Prophètes. Mais dans le 1er des hauts grades, 4e degré, il est fait allusion à **Salomon** parce que c'est lui qui a fait construire le Temple de Jérusalem. Par contre la FM accorde une grande importance à un inconnu : **Hiram**.

Celui-ci est évoqué en 1 Rois 7, 13-14 : « *Le roi Salomon envoya chercher Hiram de Tyr. Fils d'une veuve de la tribu de Nephtali, et d'un homme de Tyr, artisan en bronze, il était rempli de sagesse, d'intelligence et de connaissance pour faire tout travail du bronze.* » La suite du chapitre énumère les œuvres d'Hiram pour le temple. C'est tout pour la Bible.

Là-dessus la FM a inventé un mythe : « Hiram aurait été assassiné par trois mauvais compagnons qui voulaient lui extorquer ses secrets de bâtisseur, ce qui ne repose sur aucune preuve historique. » (Maurice CAILLET, *La franc-maçonnerie : un péché contre l'Esprit ?*)

Éditions « L' Icône de Marie », 22160 Callac de Bretagne, France, 2001, p.34)

Au début du XVIIIème siècle, la FM spéculative a conservé le mythe d'Hiram et a récupéré « tous les symboles des opératifs, comme l'équerre, le compas, tous les outils habituels du constructeur, en leur donnant une valeur purement symbolique, parfois très différente de la valeur originelle. » (Maurice CAILLET, ibid. p.38) Ce n'est pas sans raison qu'elle s'appelle « franc-maçonnerie » !

Un bel exemple de référence au mythe d'Hiram se trouve dans la configuration du temple maçonnique. Serge ABAD-GALLARDO, dans la description de celui-ci, note :

« De chaque côté de l'entrée, je découvris deux colonnes. La colonne de droite en entrant porte la lettre « J », première lettre du mot sacré de compagnon : « Jakin ». Sur la colonne de gauche on lit la lettre « B », première lettre du mot sacré des apprentis : « Boaz ». » (*J'ai frappé à la porte du Temple... Parcours d'un franc-maçon en crise spirituelle*, Éd. Pierre Téqui, 53150 Saint-Cénére, 2014, p.63)

Or ces deux noms sont ceux des colonnes réalisées par Hiram pour le temple de Salomon : « *Il dressa ces colonnes devant le Vestibule de la Grande Salle. Il dressa la colonne de droite et lui donna le nom de Yakine (ce qui signifie : « Il rend stable ») ; il dressa la colonne de gauche et lui donna le nom de Boaz (ce qui signifie : « En lui la force »).* » (1^{er} livre des Rois 7,21)

Mais c'est surtout durant la cérémonie d'élévation au grade de maître que le mythe d'Hiram prend une place importante. Serge ABAD-GALLARDO l'explique dans son premier livre. Le candidat est amené devant un cadavre qui représente celui d'Hiram ; puis il est invité à prendre sa place. Le Vénérable Maître dit alors : « Ainsi périt l'homme juste, fidèle à son devoir jusqu'à lui sacrifier sa vie ». Le candidat se voit alors conférer le grade de Maître, et l'Orateur donne ensuite lecture de la légende d'Hiram, qui montre bien le rattachement de la FM à l'ésotérisme antique :

« En Égypte, le 3^{ème} grade de l'initiation se nommait « porte de la mort ». Comme Hiram, vous êtes descendu dans les ténèbres de la tombe pour accéder à une plus grande lumière. Cette allégorie se retrouve dans les plus anciens mythes, dans beaucoup de légendes, dans toutes les religions. Partout un sage, un héros, un dieu succombe sous les coups du génie du mal pour renaître à une vie plus haute. » (*J'ai frappé à la porte du Temple... Parcours d'un franc-maçon en crise spirituelle*, Éd. Pierre Téqui, 53150 Saint-Cénére, 2014, p. 100 à 103)

Ces mythes antiques reflètent le désir des justes de vaincre un jour la mort, mais ce sont des mythes. Seul Jésus, le Fils de Dieu fait homme, après avoir été crucifié par les pécheurs, a vaincu la mort et est vivant pour toujours auprès de Dieu. Et lui seul peut nous donner, par-delà notre mort, la vie éternelle.

2.3 - Le Christ Jésus "Médiateur et Plénitude de toute la Révélation" (DV 2)

2.3.1 - Dieu a tout dit en son Verbe :

A – ÉGLISE CATHOLIQUE

« *Après avoir, à bien des reprises et de bien des manières, parlé par les prophètes, Dieu en ces jours qui sont les derniers, nous a parlé par son Fils (He 1, 1-2). Le Christ, le Fils de Dieu fait homme, est la Parole unique, parfaite et indépassable du Père. En Lui Il dit tout, et il n'y aura pas d'autre parole que celle-là. S. Jean de la Croix, après tant d'autres, l'exprime de façon lumineuse, en commentant He 1, 1-2 :*

« *Dès lors qu'Il nous a donné son Fils, qui est sa Parole, Dieu n'a pas d'autre parole à nous donner. Il nous a tout dit à la fois et d'un seul coup en cette seule Parole et il n'a rien de plus à dire ; car ce qu'Il disait par parties aux prophètes, Il l'a dit tout entier dans son Fils, en nous donnant ce tout qu'est son Fils. Voilà pourquoi celui qui voudrait maintenant l'interroger, ou désirerait une vision ou une révélation, non seulement ferait une folie, mais ferait injure à Dieu, en ne jetant pas les yeux uniquement sur le Christ, sans chercher autre chose ou quelque nouveauté (Carm. 2, 22, 3-5).* » (CEC 65)

B – FRANC-MAÇONNERIE

En refusant toute révélation de Dieu, la FM refuse de reconnaître Jésus comme l'Envoyé, la Parole, le Fils de Dieu.

Pourtant elle ne peut l'ignorer, vu la place de Jésus dans la religion chrétienne, et dans la culture judéo-chrétienne répandue dans le monde. Aussi adopte-t-elle deux attitudes.

Tout d'abord, elle essaye de faire en sorte que l'on n'en parle pas dans les Loges. « Dans la "Constitution d'Anderson", constate Maurice CAILLET, il n'est étrangement question ni de Jésus Christ, ni du péché, ni de la grâce, ni de la Résurrection. » (*Du secret des loges maçonniques à la lumière du Christ*, Conférence « Semeurs d'Espérance » du 17 mars 2006.)

Et dans les « tenues » (réunions) des loges, il est interdit de parler de religion. Maurice CAILLET affirme ailleurs : « En une quinzaine d'années, je n'ai jamais entendu prononcer le nom de Jésus en Loge ! » (*La franc-maçonnerie : un péché contre l'Esprit ?* Éditions « L'Icone de Marie », 22160 Callac de Bretagne, France, 2001, p.122)

Ensuite la FM nie la divinité de Jésus, et le considère à l'égal des autres fondateurs de religion. Albert PIKE affirme : « Le premier législateur maçonnique dont la mémoire a été préservée pour nous dans l'histoire fut Bouddha, qui, environ mille ans avant l'ère chrétienne, réforma la religion des Manous » (p.277) « La FM vénère tous les grands réformateurs. Elle voit dans Moïse, le législateur des Juifs, dans Confucius et Zoroastre, dans Jésus de Nazareth, et dans l'Iconoclaste arabe, de grands enseignants de la morale et d'éminents réformateurs si ce n'est plus ; elle permet à chaque frère de l'ordre d'attribuer à chacun la supériorité et les attributs divins selon sa croyance et les exigences de la vérité » (p. 525). (Citations de Albert PIKE par Lieutenant Colonel Gordon « Jack » MOHR, *Le pouvoir caché de la Franc-maçonnerie. Un ancien maçon haut gradé présente le symbolisme franc-maçonnique*, ch.V, trouvé sur internet).

2.3.2 - Il n'y aura plus d'autre Révélation

A – ÉGLISE CATHOLIQUE

« " L'Économie chrétienne, étant l'Alliance Nouvelle et définitive, ne passera donc jamais et aucune nouvelle révélation publique n'est dès lors à attendre avant la manifestation

glorieuse de notre Seigneur Jésus-Christ " (DV 4). Cependant, même si la Révélation est achevée, elle n'est pas complètement explicitée ; il restera à la foi chrétienne d'en saisir graduellement toute la portée au cours des siècles. » (CEC 66)

« La foi chrétienne ne peut pas accepter des " révélations " qui prétendent dépasser ou corriger la Révélation dont le Christ est l'achèvement. C'est le cas de certaines religions non chrétiennes et aussi de certaines sectes récentes qui se fondent sur de telles " révélations ". » (CEC 67)

B – FRANC-MAÇONNERIE

La FM refuse la Révélation chrétienne, et prétend s'appuyer sur des révélations occultes transmises de façon ésotérique. Pour l'Église, cela est inacceptable, comme vient de le rappeler le n°67 du CEC.

3 – La transmission de la Révélation de Dieu par l'Église

« Dieu " veut que tous les hommes soient sauvés et parviennent à la connaissance de la vérité " (1 Tm 2, 4), c'est-à-dire du Christ Jésus (cf. Jn 14, 6). Il faut donc que le Christ soit annoncé à tous les peuples et à tous les hommes et qu'ainsi la Révélation parvienne jusqu'aux extrémités du monde. » (CEC 74)

3.1 – La Tradition apostolique

A – ÉGLISE CATHOLIQUE

« " Le Christ Seigneur en qui s'achève toute la Révélation du Dieu très haut, ayant accompli Lui-même et proclamé de sa propre bouche l'Évangile d'abord promis par les prophètes, ordonna à ses apôtres de le prêcher à tous comme la source de toute vérité salutaire et de toute règle morale en leur communiquant les dons divins " (DV 7). » (CEC 75)

La prédication apostolique...

« La transmission de l'Évangile, selon l'ordre du Seigneur, s'est faite de deux manières :

Oralement " par les apôtres, qui, dans la prédication orale, dans les exemples et les institutions transmirent, soit ce qu'ils avaient appris de la bouche du Christ en vivant avec Lui et en Le voyant agir, soit ce qu'ils tenaient des suggestions du Saint-Esprit " ;

Par écrit " par ces apôtres et par des hommes de leur entourage, qui, sous l'inspiration du même Esprit Saint, consignèrent par écrit le message de salut " (DV 7). » (CEC 76)

... continuée dans la succession apostolique

« " Pour que l'Évangile fût toujours gardé intact et vivant dans l'Église, les apôtres laissèrent comme successeurs les évêques, auxquels ils 'transmirent leur propre charge

d'enseignement' " (DV 7). En effet, " la prédication apostolique, qui se trouve spécialement exprimée dans les livres inspirés, devait être conservée par une succession ininterrompue jusqu'à la consommation des temps " (DV 8). » (CEC 77)

« Cette transmission vivante, accomplie dans l'Esprit Saint, est appelée la **Tradition** en tant que distincte de la Sainte Écriture, quoique étroitement liée à elle. Par elle, " l'Église perpétue dans sa doctrine, sa vie et son culte et elle transmet à chaque génération tout ce qu'elle est elle-même, tout ce qu'elle croit " (DV 8). " L'enseignement des saints Pères atteste la présence vivifiante de cette Tradition, dont les richesses passent dans la pratique et la vie de l'Église qui croit et qui prie " (DV 8). » (CEC 78)

« Ainsi, la communication que le Père a faite de Lui-même par son Verbe dans l'Esprit Saint, demeure présente et agissante dans l'Église : " Dieu qui parla jadis ne cesse de converser avec l'Épouse de son Fils bien-aimé ; et l'Esprit Saint, par qui la voix vivante de l'Évangile retentit dans l'Église et par elle dans le monde, introduit les croyants dans la vérité tout entière et fait que la parole du Christ habite en eux avec abondance " (DV 8). » (CEC 79)

B – FRANC-MAÇONNERIE

Bien qu'elle n'adhère pas au Christ, la FM s'intéresse pourtant à deux apôtres de Jésus, l'un pour l'adopter, l'autre pour le rejeter.

Le premier est **saint Jean**. La FM en parle comme d'un Initié et d'un Initiateur.

« Pour les F.M., et aussi pour les Templiers, les Martinistes et les Rose-Croix, saint Jean aurait été détenteur de secrets transmis directement par Jésus, parce qu'il était « *le disciple que Jésus aimait* » (Jn 19,26). Il aurait eu, donc, des révélations personnelles (d'un Jésus lui-même grand Initié, et non de Jésus Christ, Fils de Dieu), et les aurait transmises oralement à des disciples. (...) C'est le fondement de la plupart des ordres initiatiques. Je pense, écrit Maurice CAILLET, que ces ordres tendent à opposer saint Jean à saint Pierre, parce que saint Pierre c'est l'autorité romaine, tandis que saint Jean représente le côté plus mystique, plus intériorisé comme discours théologique. Cela satisfait, au fond, les ordres initiatiques de s'appuyer sur un saint de cette importance.

Mais, à ma connaissance, il n'y a aucune preuve historique ; et lorsqu'on lit l'Évangile de saint Jean, il n'y a pas de secret : tout est révélé, et le chrétien peut y puiser toute sa connaissance. » (*La franc-maçonnerie : un péché contre l'Esprit ?* Éditions « L' Icône de Marie », 22160 Callac de Bretagne, France, 2001, p.35)

La FM a fait de l'apôtre saint Jean un initié et in initiateur, c'est pourquoi les loges de base, dites bleues, s'appellent Loges de Saint Jean. C'est une supercherie ! Un chrétien qui s'y laisserait prendre, bien loin d'être conduit à la lumière du Christ proposée par l'Évangile de Jean, se dirigerait vers une fausse lumière qui se transformerait progressivement en ténèbres !

Le second apôtre auquel s'intéresse la FM, c'est **saint Pierre**. Mais cette fois c'est pour le honnir, car il symbolise la papauté et tout le côté dogmatique de l'Église.

Il faut se rappeler que la FM spéculative a été fondée en 1717 en Angleterre dans un contexte de déchirure entre l'Église catholique et l'Église anglicane. « L'Angleterre était le pays d'Europe qui avait le plus souffert des guerres de religion qui avaient duré quelque 50 ans, car les rois avaient souvent changé de camp pour finalement s'en tenir à l'Anglicanisme, et la lutte entre chrétiens avait été vive, laissant le pays exsangue, divisé et intolérant sur le plan religieux. » (P. Michel VIOT, *Pourquoi ne peut-on être à la fois catholique et franc-maçon ?* Questions du site Aleteia)

La F.M. a été fondée par deux pasteurs, Anderson presbytérien et Désaguliers anglican, influencés en sous-main par le physicien Isaac Newton, hérétique notoire, pratiquant la magie et l'alchimie, et admirateur de Nostradamus et des Lumières

En France, la FM a été fondée en 1725 « par des catholiques gallicans, à l'époque où un certain nombre de chrétiens, de prêtres même, et une partie de la noblesse, contestaient la primauté de l'Évêque de Rome et souhaitaient une Église gallicane autocéphale. » (Maurice CAILLET, *ibid.* p.36)

À ces raisons historiques de l'opposition de la FM à saint Pierre et au Pape viennent s'ajouter des raisons plus profondes que nous allons examiner maintenant.

3.2 - L'interprétation de l'héritage de la foi

3.2.1 - Le Magistère de l'Église

A – ÉGLISE CATHOLIQUE

« " La charge d'interpréter de façon authentique la Parole de Dieu, écrite ou transmise, a été confiée au seul Magistère vivant de l'Église dont l'autorité s'exerce au nom de Jésus-Christ " (DV 10), c'est-à-dire aux évêques en communion avec le successeur de Pierre, l'évêque de Rome. » (CEC 85)

« " Pourtant, ce Magistère n'est pas au-dessus de la parole de Dieu, mais il la sert, n'enseignant que ce qui fut transmis, puisque par mandat de Dieu, avec l'assistance de l'Esprit Saint, il écoute cette Parole avec amour, la garde saintement et l'expose aussi avec fidélité, et puise en cet unique dépôt de la foi tout ce qu'il propose à croire comme étant révélé par Dieu " (DV 10). » (CEC 86)

B – FRANC-MAÇONNERIE

C'est à Pierre et à ses successeurs que Jésus a confié le dépôt de la foi. Mais la FM, qui regroupe des libres-penseurs, refuse de se laisser dicter ce qu'elle doit penser en matière de foi. Du moins par les autorités de l'Église catholique ! Les maçons sont libres de penser ce qu'ils veulent (jusqu'à un certain point), car pour eux il n'y a pas de vérité absolue. Les Évêques allemands dénoncent ce **relativisme de la pensée** :

« La vision du monde des francs-maçons n'est pas établie de façon normative. (...) Les rituels fixés par écrit, avec leurs mots et leurs actions symboliques, offrent un cadre de représentation que chaque franc-maçon pris individuellement peut remplir par sa conception personnelle. On ne peut constater ici d'idéologie commune normative. Au contraire, *le relativisme* fait partie de la conviction fondamentale des francs-maçons. *L'Internationales Freimaurer Lexikon* (lexique international franc-maçon, IFL), source reconnue comme objective, déclare sur cette question : « La franc-maçonnerie est sans doute la seule structure qui, avec le temps, ait réussi à largement maintenir l'idéologie et la pratique à l'écart des dogmes. La franc-maçonnerie doit donc être considérée comme un mouvement qui s'efforce de rassembler, pour promouvoir l'idéal humanitaire, des hommes dont les dispositions soient empreintes de relativisme » (IFL p.1300). Un tel subjectivisme ne peut s'harmoniser avec la foi en la Parole révélée de Dieu et avec la doctrine de l'Église authentiquement exposée. »

Cependant, s'ils sont libres, en théorie, de penser ce qu'ils veulent, à l'intérieur de la FM, les membres doivent respecter « la pensée maçonniquement correcte ».

« À titre d'exemple, témoigne Serge ABAD-GALLARDO, évoquer en Loge que l'on est opposé à l'avortement, à l'euthanasie, au mariage entre personnes de même sexe, est toujours susceptible de provoquer des réactions hostiles, parfois de manière feutrée mais parfois moins. Par conséquent, exprimer au cours de sa vie maçonnique un désaccord persistant sur le plan des valeurs ou de la morale (par exemple opposer morale naturelle et morale contingente) rend la situation très inconfortable pour l'individu, à qui il ne reste plus qu'une alternative : quitter la franc-maçonnerie, ou se « fondre » dans le groupe et la pensée « maçonniquement correcte ». » (*Qu'est-ce qu'être franc-maçon, et qu'en penser ?* Article dans « Questions Aleteia »)

On pourrait résumer ceci de la manière suivante : le maçon est libre de penser ce qu'il veut pourvu que ce soit contraire à la doctrine catholique, et dûment approuvé par ses Maîtres !

3.2.2 - Les dogmes de la foi

A – ÉGLISE CATHOLIQUE

« Le Magistère de l'Église engage pleinement l'autorité reçue du Christ quand il définit des dogmes, c'est-à-dire quand il propose, sous une forme obligeant le peuple chrétien à une adhésion irrévocable de foi, des vérités contenues dans la Révélation divine ou bien quand il propose de manière définitive des vérités ayant avec celles-là un lien nécessaire. » (CEC 88)

« Il existe un lien organique entre notre vie spirituelle et les dogmes. Les dogmes sont des lumières sur le chemin de notre foi, ils l'éclairent et le rendent sûr. Inversement, si notre vie est droite, notre intelligence et notre cœur seront ouverts pour accueillir la lumière des dogmes de la foi (cf. Jn 8, 31-32). » (CEC 89)

B – FRANC-MAÇONNERIE

Pour nous, catholiques, les dogmes sont résumés dans le credo ; ils énoncent des points incontournables : si on n'y adhère pas, on ne peut se dire catholique.

À l'inverse, « la franc-maçonnerie évoque le dogme comme une expression au mieux superstitieuse, voire péremptoire, limitative et autoritariste, principalement s'agissant de ceux de l'Église Catholique. » (Serge ABAD-GALLARDO, *Qu'est-ce qu'être franc-maçon, et qu'en penser ?* Article dans « Questions Aleteia ») Pour la FM, les dogmes sont une atteinte intolérable à la liberté de pensée.

Les Évêques allemands ont constaté ce refus des dogmes dans la FM : « Comme le franc-maçon récuse toute foi dogmatique, il ne supporte pas non plus de dogme dans sa loge (...). Ce qui est demandé à un franc-maçon, c'est donc d'être un homme libre, qui « ne connaît aucune soumission à un dogme ni à une passion (IFL p.524 et s.). Cela entraîne un rejet fondamental de toutes les positions dogmatiques, qui s'exprime dans l'IFL de la façon suivante : « Toutes les institutions qui reposent sur un fondement dogmatique, et dont l'Église

catholique peut être considérée comme la plus représentative, exercent une contrainte de foi ». (IFL p.374)

Un tel concept de vérité n'est compatible avec le concept catholique de vérité, ni du point de vue de la théologie naturelle, ni du point de vue de la théologie révélée. »

Le refus des dogmes de l'Église catholique n'empêche pas la FM d'être elle-même dogmatique. D'ailleurs le titre du livre d'Albert PIKE, paru en 1871, n'était-il pas : *Morale et dogme du rite écossais ancien et accepté de la FM ?*

Serge ABAD-GALLARDO nous dit en quoi consiste ce dogmatisme de la FM : « Bien qu'elle veuille également s'en défendre, la franc-maçonnerie est dogmatique. Elle affirme ainsi plusieurs dogmes, parmi lesquels ceux de « la Tradition Primordiale », de l'adogmatisme comme moyen d'accès à la vérité, et de l'inaccessibilité de la vérité. » (Ibid. ; il montre le dogmatisme de la FM dans son premier livre : *J'ai frappé à la porte du Temple... Parcours d'un franc-maçon en crise spirituelle*, Éd. Pierre Téqui, 53150 Saint-Cénére, 2014, p. 113 à 118)

Nous venons de mettre en lumière ces deux derniers « dogmes » maçonniques, et allons revenir sur le premier au point 5.

3.2.3 - Le sens surnaturel de la foi

A – ÉGLISE CATHOLIQUE

« Tous les fidèles ont part à la compréhension et à la transmission de la vérité révélée. Ils ont reçu l'onction de l'Esprit Saint qui les instruit (cf. 1 Jn 2, 20. 27) et les conduit *vers la vérité tout entière* (cf. Jn 16, 13). » (CEC 91)

B – FRANC-MAÇONNERIE

Le sens surnaturel de la foi est communiqué aux fidèles par le Saint-Esprit. La FM, quant à elle, nous l'avons vu (cf. 1.2), compte seulement sur l'esprit humain pour chercher la vérité, grâce à la seule raison.

3.2.4 – La croissance dans la foi

A – ÉGLISE CATHOLIQUE

« Grâce à l'assistance du Saint-Esprit, l'intelligence tant des réalités que des paroles de l'héritage de la foi peut croître dans la vie de l'Église :

– " Par la contemplation et l'étude des croyants qui les méditent en leur cœur " (DV 8) ; c'est en particulier " la recherche théologique qui approfondit la connaissance de la vérité révélée " (GS 62, § 7 ; cf. 44, § 2 ; DV 23 ; 24 ; UR 4).

– " Par l'intelligence intérieure que les croyants éprouvent des choses spirituelles " (DV 8) ; " les divines paroles et celui qui les lit grandissent ensemble " (S. Grégoire le Grand, hom. Ez. 1, 7, 8 : PL 76, 843D).

- " Par la prédication de ceux qui, avec la succession épiscopale, reçoivent un charisme certain de la vérité " (DV 8). » (CEC 94)

B – FRANC-MAÇONNERIE

Le CEC indique comment les croyants peuvent croître dans la foi (cf. n° 94). Tous ces éléments manquent à ceux qui refusent de croire. Du coup, quelle croissance la FM propose-t-elle à ses membres ?

« Dans la franc-maçonnerie, explique Maurice CAILLET qui en a été chargé, une formation ésotérique, secrète, est donnée aux initiés selon leur grade, qui révélerait progressivement les mystères cachés par les dignitaires de la religion exotérique que serait l'Eglise apostolique et romaine. Tous les rituels font miroiter aux yeux des initiés la "Connaissance" d'une soi-disant "Tradition primordiale" préhistorique et d'une "Lumière", qui au mieux est celle d'une meilleure connaissance psychologique de l'initié par lui-même, mais en aucun cas celle de la Transfiguration au Thabor ou celle d'un Saint Séraphin de Sarov en présence de Motovilov. » (*Catholicisme et philosophie maçonnique: deux paradigmes inconciliables, deux conceptions du monde incompatibles*, 28 octobre 2011: Petits mots <http://www.cailletm.com/>)

Reprenons quelques mots.

Il s'agit d'une formation **ésotérique**. « Ésotérique se dit de toute doctrine ou connaissance qui se transmet par tradition orale à des adeptes qualifiés » ; ou encore signifie : « dont le sens est caché, réservé à des initiés. » (Petit Robert)

Il s'agit d'une formation secrète. « **Le secret maçonnique**, affirme Mgr BRINCARD, est quelque chose que l'Église n'a jamais accepté. Sur ce point, il n'est pas nécessaire d'affabuler : l'existence de ce secret, reconnue par les francs-maçons eux-mêmes, porte gravement atteinte à la dignité de la personne humaine. Le secret maçonnique, en effet, empêche l'homme de s'engager consciemment et librement. Évoquons brièvement quelques aspects de ce secret : un maçon n'a pas le droit de révéler à un profane l'identité de ses frères ; tout au plus peut-t-il - s'il le juge utile - déclarer son appartenance à la franc-maçonnerie. Il ne peut pas non plus divulguer le contenu de certains travaux auxquels il a pris part au sein de son atelier ni faire connaître aux frères de grades inférieurs les mots de passe, signes ou symboles propres à son grade. Enfin, il existe un secret spécial, fruit d'une initiation aux formes douteuses. L'initiation est censée conduire à une révélation intérieure illuminant celui qui en est l'objet au fur et à mesure qu'il avance sur la voie de la connaissance. A sa manière la franc-maçonnerie est donc une gnose "*au nom menteur*" (saint Irénée) avec une dimension occultiste très inquiétante. » (*Catholique et franc-maçon ?* 10 février 2004 Mgr Brincard répond aux questions de RCF-Le Puy sur la franc-maçonnerie.)

La formation maçonnique se fait **selon le grade**. Il y a 33 grades dans le Rite Ecossais Ancien et Accepté, qui est le rite le plus utilisé au monde ; mais la plupart des rites possèdent des hauts grades plus ou moins nombreux. Dans les trois premiers, dont les Évêques allemands ont étudié les rituels, les « lumières » sont ténues, et ne correspondent pas forcément à la vérité profonde de la FM. Albert PIKE le reconnaît : « Les degrés de la Loge bleue sont pour les gens du dehors. Une partie des symboles sont montrés aux initiés, mais ceux-ci sont intentionnellement induits en erreur par de fausses interprétations. L'intention n'est pas qu'ils doivent les comprendre, mais qu'ils puissent imaginer qu'ils les comprennent » (Ibid. p. 819).

Plus on avance dans les grades de la FM, et plus il apparaît que la lumière recherchée est contraire à celle de l'Évangile. Mgr BRINCARD souligne que l'initiation maçonnique comporte « une dimension occultiste très inquiétante ». En effet, les plus hauts gradés de la FM sont souvent en même temps sorciers ou satanistes : certains membres, cherchant des

« lumières » dans des pratiques occultes, ne trouvent que celles de Lucifer, le « Porteur de lumière », qui a été transformé en prince des ténèbres, nous y reviendrons.

Aussi est-ce avec raison que Pie IX condamnait la FM en ces termes :

« Par suite de l'ignorance où l'on est peut être des coupables desseins qui s'agissent dans ces réunions clandestines, on pourrait croire faussement que la nature de cette société est inoffensive, que cette institution n'a d'autre but que de secourir les hommes et de leur venir en aide dans l'adversité, qu'enfin il n'y a rien à en craindre pour l'Église de Dieu. Qui cependant ne voit combien une telle idée s'éloigne de la vérité? Que prétend donc cette association d'hommes de toute religion et de toute croyance? Pourquoi ces réunions clandestines et ce serment si rigoureux exigé des initiés, qui s'engagent à ne rien dévoiler de ce qui peut y avoir trait ? Et pourquoi cette effrayante sévérité des châtimens auxquels se vouent les initiés, pour le cas où ils viendraient à manquer à la foi du serment? À coup sûr elle doit être impie et criminelle, une société qui fuit ainsi le jour et la lumière; car celui qui fait le mal, dit l'apôtre, hait la lumière. Combien différent d'une telle association les pieuses sociétés des fidèles qui fleurissent dans l'Église catholique! Chez elles, rien de caché, pas de secret. Les règles qui les régissent sont sous les yeux de tous, et tous peuvent voir aussi les œuvres de charité pratiquées selon la doctrine de l'Évangile. » (Allocution "*Multipliques inter*", 1865)

4 – La Sainte Écriture

4.1 – Dieu se révèle dans la Sainte Écriture

A – ÉGLISE CATHOLIQUE

Pour se révéler aux hommes, **le Père**, première Personne de la Sainte Trinité, leur a parlé par des « prophètes » - littéralement hommes qui « parlent pour » Dieu-.

Ces Paroles ont été consignées dans la Bible. Elles sont toutes l'écho du **Verbe**, deuxième Personne de la Sainte Trinité :

« A travers toutes les paroles de l'Écriture Sainte, Dieu ne dit qu'une seule Parole, son Verbe unique en qui Il se dit tout entier (cf. He 1, 1-3) :

« Rappelez-vous que c'est une même Parole de Dieu qui s'étend dans toutes les Écritures, que c'est un même Verbe qui résonne dans la bouche de tous les écrivains sacrés, lui qui, étant au commencement Dieu auprès de Dieu, n'y a pas besoin de syllabes parce qu'il n'y est pas soumis au temps (S. Augustin, Psal. 103, 4, 1 : PL 37, 1378). » (CEC 102)

Et toutes ces Paroles ont été inspirées par **l'Esprit Saint**, troisième Personne de la Sainte Trinité :

« Dieu est l'Auteur de l'Écriture Sainte. » La vérité divinement révélée, que contiennent et présentent les livres de la Sainte Écriture, y a été consignée sous l'inspiration de l'Esprit Saint ".

" Notre Sainte Mère l'Église, de par sa foi apostolique, juge sacrés et canoniques tous les livres tant de l'Ancien que du Nouveau Testament, avec toutes leurs parties, puisque,

rédigés sous l'inspiration de l'Esprit Saint ils ont Dieu pour auteur et qu'ils ont été transmis comme tels à l'Église elle-même " (DV 11). » (CEC 105)

Inspirée par Dieu, l'Écriture Sainte « enseigne **la vérité**. " Dès lors, puisque toutes les assertions des auteurs inspirés ou hagiographes doivent être tenues pour assertions de l'Esprit Saint, il faut déclarer que les livres de l'Écriture enseignent fermement, fidèlement et sans erreur la vérité que Dieu a voulu voir consignée pour notre salut dans les Lettres sacrées " (DV 11). » (CEC 107)

B – FRANC-MAÇONNERIE

Cette affirmation essentielle de l'Église est récusée par la FM. Celle-ci nie toute révélation de Dieu, ainsi que la Sainte Trinité. La Bible n'est pour elle qu'un recueil d'histoire et de symboles.

4.2 – L'interprétation authentique de la Sainte Écriture

A – ÉGLISE CATHOLIQUE

Cependant l'Écriture Sainte ne doit pas être lue de façon fondamentaliste : « Pour découvrir *l'intention des auteurs sacrés*, il faut tenir compte des conditions de leur temps et de leur culture, des " genres littéraires " en usage à cette époque, des manières de sentir, de parler et de raconter courantes en ce temps-là. " Car c'est de façon bien différente que la vérité se propose et s'exprime en des textes diversement historiques, en des textes ou prophétiques, ou poétiques, ou même en d'autres genres d'expression " (DV 12, § 2). » (CEC 110)

Pour parvenir « à la vérité tout entière » (Jn 16,13), il faut demander l'aide du Saint-Esprit : « Puisque l'Écriture Sainte est inspirée, il y a un autre principe de l'interprétation juste, non moins important que le précédent, et sans lequel l'Écriture demeurerait lettre morte : " La Sainte Écriture doit être lue et interprétée à la lumière du même Esprit qui la fit rédiger " (DV 12, § 3). » (CEC 112.)

Pour une interprétation authentique, il faut d'abord « *porter une grande attention " au contenu et à l'unité de toute l'Écriture ".* » (CEC 112)

Il faut ensuite « *lire l'Écriture dans " la Tradition vivante de toute l'Église ".* Selon un adage des Pères, la Sainte Écriture se lit bien plus dans le cœur de l'Église que dans les moyens matériels de son expression. En effet, l'Église porte dans sa Tradition la mémoire vivante de la Parole de Dieu, et c'est l'Esprit Saint qui lui donne l'interprétation spirituelle de l'Écriture (" ... selon le sens spirituel dont l'Esprit gratifie l'Église " : Origène, hom. in Lev. 5, 5). » (CEC 113)

Il faut enfin « *être attentif " à l'analogie de la foi " (cf. Rm 12, 6).* Par " analogie de la foi " nous entendons la cohésion des vérités de la foi entre elles et dans le projet total de la Révélation. » (CEC 114)

L'interprétation de l'Écriture Sainte ne peut être laissée à la subjectivité de chacun : sinon on aboutirait au mieux à une grande fantaisie, au pire à de graves hérésies. Nous avons besoin d'être éclairés non seulement par l'Esprit Saint, mais aussi par notre Mère l'Église.

« Car tout ce qui concerne la manière d'interpréter l'Écriture est finalement soumis au jugement de l'Église, qui exerce le ministère et le mandat divinement reçus de garder la parole de Dieu et de l'interpréter " (DV 12, 3). » (CEC 119)

B – FRANC-MAÇONNERIE

Récusant la Révélation, la FM n'accepte pas non plus l'autorité de l'Église dans l'interprétation de la Bible. Elle reprend à celle-ci des passages, des paroles, qu'elle sort de leur contexte, et auxquels elle donne une interprétation personnelle.

Nous l'avons vu avec le personnage de Hiram (cf. 2.2.4).

Maurice CAILLET, durant la messe où il s'est converti, a ainsi découvert qu'une parole des rituels, invitant l'initié à chercher la lumière dans la FM, était en réalité une Parole de Jésus : « A un moment donné, le prêtre s'est levé pour proclamer l'Évangile du jour : "*Demandez et l'on vous donnera ; cherchez et vous trouverez ; frappez et l'on vous ouvrira.*" (Mt 7,7). Le choc. Cette phrase, utilisée dans les rituels francs-maçons d'initiation au grade d'apprenti, m'était bien familière ; mais en cet instant j'apprenais non sans trouble qu'elle avait été prononcée à l'origine par Jésus, celui que je tenais confusément pour un grand philosophe, ou un grand initié. » (*Du secret des loges maçonniques à la lumière du Christ*, Conférence « Semeurs d'Espérance » du 17 mars 2006.)

Serge ABAD-GALLARDO précise en quel sens la FM interprète cette Parole : « Quand la franc-maçonnerie reprend à son compte : « *Cherchez et vous trouverez* » (Matt. 7,7), il s'agit d'aller chercher et de trouver au fond de soi-même. C'est la parole hermétique maçonnique « V.I.T.R.I.O.L. » (*Visita Interiorem Terrae Rectificando Invenies Occultum Lapidem* : Visite l'intérieur de la terre, et en rectifiant tu trouveras la pierre cachée). C'est une formule des alchimistes au sujet de la pierre philosophale. Les paroles de l'Évangile ne signifient rien de tout cela en réalité : elles nous révèlent que Dieu nous cherche avant même que nous ne pensions à Le chercher. C'est Dieu qui donne l'Amour à l'homme, non le contraire. » (*Les révélations fracassantes d'un ancien grand maître franc-maçon. Carmelo López-Arias*, 05 mai 2015. Adapté de l'espagnol par Elisabeth de Lavigne avec Aleteia France)

Dans son second livre, cet auteur explique pourquoi, en fait, la FM s'est intéressée à la Bible. Il cite ces textes maçonniques :

« Pourquoi les ritualistes du XVIIIème siècle s'en sont-ils tenus à la tradition biblique (...) ? Il faut aussi se persuader que la maçonnerie des hauts grades n'aurait pu, à ses débuts, être tolérée par l'Église encore puissante et par un pouvoir civil soupçonneux, *si elle ne s'était pas donné un masque rassurant.* » (« Symbolisme du 18^{ème} grade Rose+Croix », Grand Collège des rites du Suprême Conseil, 1973, p.4-5) La FM avoue ainsi sa duplicité.

« Plus loin, l'exposé du Suprême Conseil le confirme : « Les références bibliques ne sont en réalité qu'un mince vernis qui recouvre des enseignements issus de nombreuses sources plus ou moins hétérodoxes : arithmomancie pythagoricienne ; hermétisme, avec son dérivé, l'alchimie ; le zodiaque et son application dans l'astrologie ; la kabbale ; le gnosticisme. » (Ibid. p.5)

« Le Rite français, quant à lui, qui est majoritaire dans le Grand Orient, considère la Bible comme une « allégorie » et un ensemble de « prétextes historiques ». (Serge ABAD-GALLARDO *Je servais Lucifer sans le savoir*, Éd. Pierre Téqui, 53150 Saint-Cénére, 2016, p.125-126)

4.3 – L’Ancien et le Nouveau Testaments

A – ÉGLISE CATHOLIQUE

Certes, l’**Ancien Testament** est le livre sacré des Juifs. Mais, pour l’Église catholique, « L’Ancien Testament est une partie inamissible de l’Écriture Sainte. Ses livres sont divinement inspirés et conservent une valeur permanente (cf. DV 14) car l’Ancienne Alliance n’a jamais été révoquée. » (CEC 121)

« En effet, " l’Économie de l’Ancien Testament avait pour principale raison d’être de préparer l’avènement du Christ Sauveur du monde ". " Bien qu’ils contiennent de l’imparfait et du provisoire ", les livres de l’Ancien Testament témoignent de toute la divine pédagogie de l’amour salvifique de Dieu : " En eux se trouvent de sublimes enseignements sur Dieu, une bienfaisante sagesse sur la vie humaine, d’admirables trésors de prière ; en eux enfin se tient caché le mystère de notre salut " (DV 15). » (CEC 116)

Mais pour les chrétiens, c’est le **Nouveau Testament** qui constitue le sommet de la Révélation. « " La Parole de Dieu qui est une force divine pour le salut de tout croyant, se présente dans les écrits du Nouveau Testament et sa puissance s’y manifeste de façon singulière " (DV 17). Ces écrits nous livrent la vérité définitive de la Révélation divine. Leur objet central est Jésus-Christ, le Fils de Dieu incarné, ses actes, ses enseignements, sa passion et sa glorification ainsi que les débuts de son Église sous l’action de l’Esprit Saint (cf. DV 20). » (CEC 124)

« Les *Évangiles* sont le cœur de toutes les Écritures " en tant qu’ils constituent le témoignage par excellence sur la vie et sur l’enseignement du Verbe incarné, notre Sauveur " (DV 18). » (CEC 125)

B – FRANC-MAÇONNERIE

Les Paroles de Jésus sont détournées. Sa personne elle-même est soit ignorée, soit dénaturée. Maurice CAILLET en témoigne.

Ignorée : « En une quinzaine d’années, je n’ai jamais entendu prononcer le nom de Jésus en Loge ! » (*La franc-maçonnerie : un péché contre l’Esprit ?* Éditions « L’Icône de Marie », 22160 Callac de Bretagne, France, 2001, p.122)

Dénaturée : « C’est en 1976 que j’ai adhéré aux Rose-Croix, mais je n’ai été en tenue de loge qu’à une ou deux reprises. L’enseignement y est délivré de manière très rigide, autoritaire, incontestable, ne laissant place à aucune liberté de débat. Son contenu n’en apparaît pas moins un affligeant concentré de balivernes. Jésus, par exemple, y est donné comme un grand initié revenu d’Égypte, puis d’Inde, et remplacé sur la Croix par son jumeau. » (*Du secret des loges maçonniques à la lumière du Christ*, Conférence « Semeurs d’Espérance » du 17 mars 2006.)

À part quelques paroles détournées, la FM évite d’emprunter des références au **Nouveau Testament** : la Lumière du Christ y est trop rayonnante, et les maçons, qui la refusent, ne veulent pas entendre parler de Jésus ! D’ailleurs Maurice CAILLET, après son baptême, en a fait l’expérience : « Je ne voyais pas encore d’incompatibilité entre ma foi toute neuve et mon engagement maçonnique. Aussi retournai-je en loge. Dès la fin de la tenue [réunion, Ndlr] qui suivit, j’annonçai très honnêtement ma conversion au christianisme. On toussa dans les rangs, l’accueil fut glacial. Puis je proposai de faire une planche [un exposé] pour la Saint-Jean d’hiver sur le thème : Jésus : mythe ou réalité ? Enthousiaste, je montrai à mes frères maçons, dans ma conférence, que Jésus était un personnage historique : non

seulement il avait bien existé, mais je croyais personnellement qu'il était Dieu, mort et ressuscité pour nous sauver, et vivant parmi nous. Là, il y eut des sifflets et des « *À bas la calotte !* ». La coupe était pleine. » (*Aux pieds de Notre-Dame de Lourdes : la guérison d'un franc-maçon*, Article de Famille chrétienne n°1673 du 04/02/2010)

Pour ce qui est des proches de Jésus, nous l'avons vu, l'attitude de la FM est identique : soit mise à l'écart, comme saint Pierre, le chef de l'Église ; soit dénaturation, comme pour saint Jean dont la FM fait un initié aux messages ésotériques.

La FM se limite donc à **l'Ancien Testament** ; mais ici aussi elle prône une lecture particulière : celle de la **kabbale** ésotérique, « tradition juive donnant une interprétation mystique et allégorique de la Torah » (Petit Robert).

Selon Albert PIKE, « toutes les religions dogmatiques véritables proviennent de la Kabbale et y retournent. Tout ce qui est scientifique et grandiose dans les rêves religieux des Illuminati, Jacob Böhme, Swedenborg, Saint-Martin et autres, est emprunté de la Kabbale ; toutes les associations maçonniques lui doivent leurs secrets et leurs symboles.

« Seule, la Kabbale consacre l'Alliance de la Raison Universelle et de la Parole divine.

« La Bible, avec toutes les allégories qu'elle contient, exprime, seulement d'une manière incomplète et voilée, la science religieuse des Hébreux. La doctrine de Moïse et des Prophètes, identique dans le fond à celle de l'ancienne Egypte, a aussi ses significations voilées pour l'extérieur.

« Les livres des Hébreux ont été uniquement écrits pour maintenir la mémoire de la tradition ; et ils ont été écrits en utilisant des symboles inintelligibles par le profane... Ainsi il y a eu une seconde naissance de la Bible, inconnue, ou plutôt incompréhensible par les Chrétiens ; une collection, disent-ils, de monstrueuses absurdités.

« On est rempli d'admiration en pénétrant dans le sanctuaire de la Kabbale, à voir la doctrine si logique, si simple et en même temps si irréfutable » (*Morale et dogme du rite écossais ancien et accepté de la FM*. p. 744-745).

L'Église affirme : Inspirée par Dieu, l'Écriture Sainte « enseigne **la vérité**. " Dès lors, puisque toutes les assertions des auteurs inspirés ou hagiographes doivent être tenues pour assertions de l'Esprit Saint, il faut déclarer que les livres de l'Écriture enseignent fermement, fidèlement et sans erreur la vérité que Dieu a voulu voir consignée pour notre salut dans les Lettres sacrées " (DV 11). » (CEC 107)

Manifestement, la FM refuse cette vérité, cette Lumière. Comme elle prétend chercher la vérité et conduire les initiés à la lumière, on peut légitimement se demander de quelle vérité et de quelle lumière il s'agit ! Les prochains chapitres nous éclaireront à ce sujet.

5 – L'Église doit porter la Parole de Dieu à tous les hommes

" Le Christ est la lumière des peuples : réuni dans l'Esprit Saint, le saint Concile souhaite donc ardemment, en annonçant à toutes créatures la bonne nouvelle de l'Évangile, répandre sur tous les hommes la clarté du Christ qui resplendit sur le visage de l'Église "(LG 1). C'est sur ces paroles que s'ouvre la " Constitution dogmatique sur l'Église " du deuxième Concile du Vatican.

5.1 – L'Église a été voulue par Dieu

A – ÉGLISE CATHOLIQUE

« " Le Père éternel par la disposition absolument libre et mystérieuse de sa sagesse et de sa bonté a créé l'univers ; il a décidé d'élever les hommes à la communion de sa vie divine ", à laquelle il appelle tous les hommes dans son Fils : " Tous ceux qui croient au Christ, le Père a voulu les appeler à former la sainte Église ". Cette " famille de Dieu " se constitue et se réalise graduellement au long des étapes de l'histoire humaine, selon les dispositions du Père : en effet, l'Église a été " préfigurée dès l'origine du monde (cf. CEC 760) ; elle a été merveilleusement préparée dans l'histoire du peuple d'Israël et dans l'Ancienne Alliance (cf. CEC 761-762) ; elle a été instituée enfin par le Christ Jésus en ces temps qui sont les derniers (cf. CEC 763 à 766) ; elle est manifestée grâce à l'effusion de l'Esprit Saint (cf. CEC 767-768) et, au terme des siècles, elle sera consommée dans la gloire " (cf. CEC 769) (LG 2). » (CEC 759)

B – FRANC-MAÇONNERIE

De même qu'elle refuse toute révélation, de même la FM refuse d'adhérer à ces affirmations.

5.2 – L'Église a vocation de rassembler tous les hommes pour les unir à Dieu

A – ÉGLISE CATHOLIQUE

Le catéchisme développe le mystère de l'Église (cf. CEC 770 à 776). Pour le moment retenons qu'elle est le sacrement universel du salut.

« " L'Église est, dans le Christ, en quelque sorte le sacrement, c'est-à-dire à la fois le signe et l'instrument de l'union intime avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain " (LG 1) : Être le sacrement de l'*union intime des hommes avec Dieu* : c'est là le premier but de l'Église. Parce que la communion entre les hommes s'enracine dans l'union avec Dieu, l'Église est aussi le sacrement de l'*unité du genre humain*. En elle, cette unité est déjà commencée puisqu'elle rassemble des hommes " de toute nation, race, peuple et langue " (Ap 7, 9) ; en même temps, l'Église est " signe et instrument " de la pleine réalisation de cette unité qui doit encore venir. » (CEC 775)

« Comme sacrement, l'Église est instrument du Christ. " Entre ses mains elle est l'instrument de la Rédemption de tous les hommes " (LG 9), " le sacrement universel du salut " (LG 48), par lequel le Christ " manifeste et actualise l'amour de Dieu pour les hommes " (GS 45, § 1). Elle " est le projet visible de l'amour de Dieu pour l'humanité " (Paul VI, discours 22 juin 1973) qui veut " que le genre humain tout entier constitue un seul Peuple de Dieu, se rassemble dans le Corps unique du Christ, soit construit en un seul temple du Saint-Esprit " (AG 7 ; cf. LG 17). » (CEC 776)

B – FRANC-MAÇONNERIE

De même qu'elle refuse toute révélation, de même la FM refuse d'adhérer à ces affirmations.

5.3 – L'Église est catholique, c'est-à-dire universelle

A – ÉGLISE CATHOLIQUE

« Le mot " catholique " signifie " universel " dans le sens de " selon la totalité " ou " selon l'intégralité ". L'Église est catholique dans un double sens :

« Elle est catholique parce qu'en elle le Christ est présent. " Là où est le Christ Jésus, là est l'Église Catholique " (S. Ignace d'Antioche, Smyrn. 8, 2). En elle subsiste la plénitude du Corps du Christ uni à sa Tête (cf. Ep 1, 22-23), ce qui implique qu'elle reçoive de lui " la plénitude des moyens de salut " (AG 6) qu'Il a voulu : confession de foi droite et complète, vie sacramentelle intégrale et ministère ordonné dans la succession apostolique. L'Église était, en ce sens fondamental, catholique au jour de la Pentecôte (cf. AG 4) et elle le sera toujours jusqu'au jour de la Parousie. » (CEC 830)

« Elle est catholique parce qu'elle est envoyée en mission par le Christ à l'universalité du genre humain (cf. Mt 28, 19) :

« Tous les hommes sont appelés à faire partie du Peuple de Dieu. C'est pourquoi ce Peuple, demeurant un et unique, est destiné à se dilater aux dimensions de l'univers entier et à toute la suite des siècles pour que s'accomplisse ce que s'est proposé la volonté de Dieu créant à l'origine la nature humaine dans l'unité, et décidant de rassembler enfin dans l'unité ses fils dispersés (...). Ce caractère d'universalité qui brille sur le Peuple de Dieu est un don du Seigneur lui-même, grâce auquel l'Église catholique, efficacement et perpétuellement, tend à récapituler l'humanité entière avec tout ce qu'elle comporte de biens sous le Christ chef, dans l'unité de son Esprit (LG 13). » (CEC 831)

B – FRANC-MAÇONNERIE

La FM a la même prétention, les constitutions d'Anderson (1723) l'affirment dès le début : « Un maçon est obligé, en vertu de son titre, d'obéir à la Loi morale ; et s'il entend bien l'Art, il ne sera jamais un athée stupide, ni un libertin sans religion. Dans les temps anciens, les maçons étaient obligés dans chaque pays de professer la Religion de leur patrie ou nation quelle qu'elle fût. Mais aujourd'hui, laissant à eux-mêmes leurs opinions particulières, on trouve plus à propos de les obliger seulement à *suivre la Religion sur laquelle tous les hommes sont d'accord*. Elle consiste à être bons, sincères, modestes et gens d'honneur, par quelque dénomination ou croyance particulière qu'on puisse être distingué ; d'où il s'ensuit que la maçonnerie est *le centre de l'union*, et le moyen de concilier une sincère amitié parmi les personnes qui n'auraient jamais pu, sans cela, se rendre familières entre elles. » (Cité par Maurice CAILLET, *La franc-maçonnerie : un péché contre l'Esprit ?* Éditions « L' Icône de Marie », 22160 Callac de Bretagne, France, 2001, p.163-164)

Cette « Religion sur laquelle tous les hommes sont d'accord » est la **religion primordiale** qui aurait existé aux origines de l'humanité, et qui serait une religion universelle. Serge ABAD-GALLARDO explique : « Le concept de Tradition Primordiale se fonde sur la conviction que toutes les religions sont issues d'une même source initiatique et que cette dernière détient seule une vérité absolue rappelée régulièrement à l'homme par des initiés envoyés par une Puissance supérieure. Ainsi, Bouddha, et même Jésus, seraient à compter parmi ces initiés. Pour la franc-maçonnerie, largement inspirée par les conceptions théosophiques et par l'ésotérisme, il n'existerait qu'une « doctrine unique universelle et intemporelle, Source unique à laquelle sont venues puiser au cours de l'histoire toutes les disciplines qui tendent au vrai, aussi bien les sciences... que les Traditions religieuses » (Père

Joseph Marie Verlinde, *Quand le Voile se déchire... le défi de l'ésotérisme au Christianisme*, éd. Saint Paul, 2000, p.93). » (*Qu'est-ce qu'être franc-maçon, et qu'en penser ?* Article dans « Questions Aletea »)

Albert PIKE affirme que la FM est « la gardienne et la dépositaire (depuis Enoch) des vérités philosophiques et religieuses, ce qui est inconnu du monde en général, transmises d'âge en âge par un courant traditionnel jamais interrompu, incorporant des symboles, des emblèmes et des allégories » (Ibid. p. 210).

Et il ajoute : « La FM est la religion universelle, éternelle et immuable, telle que Dieu l'a installée au cœur de l'humanité. Aucune croyance n'a pu tenir dans le temps sans être construite sur ce fondement » (Ibid. p. 219)

Ce Grand Maître maçon ne manque pas d'audace : il refuse la Révélation faite par Dieu à travers le peuple juif, puis à travers l'Église et consignée dans la Bible, mais prétend que la FM est capable de retrouver la religion primordiale, « universelle, éternelle et immuable, telle que Dieu l'a installée au cœur de l'humanité. » Il fait preuve d'un orgueil prométhéen !

Cette religion primordiale, dans une optique chrétienne, serait celle d'Adam et Ève au paradis terrestre. Or le péché originel – nous y reviendrons – a coupé l'humanité de Dieu et l'a plongée dans le péché ; c'est pourquoi les religions primitives, dont la FM se prétend l'héritière, sont entachées de graves erreurs (polythéisme, conception erronée de l'origine du mal et de la manière d'en triompher, etc.). Le but de la Révélation faite par Dieu au fil des siècles a été précisément de corriger toutes ces erreurs, de rétablir la vérité, et de permettre à ceux qui croient de retrouver la vraie religion voulue par Dieu : le catholicisme. La prétention de la FM à retrouver la religion primordiale est vaine, et ne conduit qu'à une impasse.

5.4 – L'Église et les autres religions

A – ÉGLISE CATHOLIQUE

« " Quant à ceux qui n'ont pas encore reçu l'Évangile, sous des formes diverses, eux aussi sont ordonnés au Peuple de Dieu " (LG 16) :

Le catéchisme évoque d'abord le *rapport de l'Église avec le Peuple Juif*. (CEC 839-840). Puis il évoque *les relations de l'Église avec les musulmans*. (CEC 841), et poursuit :

« *Le lien de l'Église avec les religions non-chrétiennes* est d'abord celui de l'origine et de la fin communes du genre humain :

« En effet, tous les peuples forment une seule communauté ; ils ont une seule origine, puisque Dieu a fait habiter toute la race humaine sur la face de la terre ; ils ont aussi une seule fin dernière, Dieu, dont la providence, les témoignages de bonté et les desseins de salut s'étendent à tous, jusqu'à ce que les élus soient réunis dans la cité sainte (NA 1). » (CEC 842)

« L'Église reconnaît dans les autres religions la recherche, " encore dans les ombres et sous des images ", du Dieu inconnu mais proche puisque c'est Lui qui donne à tous vie, souffle et toutes choses, et puisqu'il veut que tous les hommes soient sauvés. Ainsi, l'Église considère tout ce qui peut se trouver de bon et de vrai dans les religions " comme une préparation évangélique et comme un don de Celui qui illumine tout homme pour que, finalement, il ait la vie " (LG 16 ; cf. NA 2 ; EN 53). » (CEC 843)

« Mais dans leur comportement religieux, les hommes montrent aussi des limites et des erreurs qui défigurent en eux l'image de Dieu :

« Bien souvent, trompés par le malin, ils se sont égarés dans leurs raisonnements, ils ont échangé la vérité de Dieu contre le mensonge, en servant la créature de préférence au Créateur ou bien vivant et mourant sans Dieu en ce monde, ils sont exposés à l'extrême désespoir (LG 16). » (CEC 844)

« C'est pour réunir de nouveau tous ses enfants que le péché a dispersés et égarés que le Père a voulu convoquer toute l'humanité dans l'Église de son Fils. L'Église est le lieu où l'humanité doit retrouver son unité et son salut. Elle est " le monde réconcilié " (S. Augustin, serm. 96, 7, 9 : PL 38, 588). Elle est ce navire qui " navigue bien en ce monde au souffle du Saint-Esprit sous la pleine voile de la Croix du Seigneur " (S. Ambroise, virg. 18, 118 : PL 16, 297B) ; selon une autre image chère aux Pères de l'Église, elle est figurée par l'Arche de Noé qui seule sauve du déluge (cf. déjà 1 P 3, 20-21). » (CEC 845)

B – FRANC-MAÇONNERIE

C'est au sein de la « religion primordiale » que la FM prétend rassembler tous les hommes. Dès lors, quel regard porte-t-elle sur **les autres religions** ? Serge ABAD-GALLARDO rappelait : « Le concept de Tradition Primordiale se fonde sur la conviction que toutes les religions sont issues d'une même source initiatique et que cette dernière détient seule une vérité absolue » Pour la FM, les différentes religions ne sont que des tentatives partielles pour retrouver la religion primordiale ; c'est pourquoi elle se dit tolérante, les met sur le même plan, et prétend accueillir en son sein des croyants de toutes religions :

« La Franc-maçonnerie n'est PAS le Christianisme, ni un substitut de celui-ci... Mais la religion de la Maçonnerie n'est pas sectaire. Elle admet et accueille en son sein des hommes de toute croyance, ne rejetant ou n'approuvant personne sur des critères de foi en particulier...» (Albert G. Mackey, Encyclopedia of Freemasonry, 1921, p. 618-619)

Seulement, les croyants d'une religion ne peuvent se trouver à l'aise dans la FM que s'ils relativisent leur foi, et font passer au second plan leur croyance, pour accorder la primauté à la foi maçonnique en la religion primordiale. Si quelqu'un, comme l'a fait Maurice CAILLET, proclame sa foi chrétienne en Loge (cf. 4.3 B), il contrevient au principe énoncé ci-dessus et se heurte à la réprobation des frères. La foi en Jésus devrait-elle donc s'effacer devant la croyance en une religion primordiale censée être à la source de toutes les religions ?

L'Église ne peut accepter ce **relativisme religieux**. Le Cardinal Joseph RATZINGER explique longuement pourquoi :

« Même si l'on affirme que le relativisme n'est pas assumé en tant que dogme, on propose cependant en réalité une conception symbolique relativiste et, ainsi, la valeur relativisante d'une telle communauté morale-rituelle, loin de pouvoir être éliminée, apparaît au contraire déterminante.

« Dans un tel contexte, les diverses communautés religieuses auxquelles appartiennent les membres des Loges ne peuvent être considérées que comme de simples institutionnalisations d'une vérité plus vaste et insaisissable. La valeur de ces institutionnalisations apparaît donc comme inévitablement relative en regard de cette vérité plus vaste qui se manifeste au contraire plutôt dans la communauté de la bonne volonté, c'est-à-dire dans la fraternité maçonnique.

« Toutefois, pour un chrétien catholique, il ne lui est pas possible de vivre sa relation avec Dieu de deux façons, c'est-à-dire en la scindant sous une forme humanitaire: supra-confessionnelle, et sous une forme interne: chrétienne. Il ne peut entretenir de relations de deux sortes avec Dieu, ni exprimer son rapport avec le Créateur par des formes symboliques de deux natures. Ceci représenterait quelque chose de totalement différent de cette collaboration, évidente pour lui, avec tous ceux qui sont engagés dans l'accomplissement du bien, même à partir de principes différents.

« D'autre part, un chrétien catholique ne peut pas, simultanément, participer à la pleine communion de la fraternité chrétienne et considérer son frère chrétien, par ailleurs, selon l'optique maçonnique, comme un «profane».

« Même, comme on l'a déjà dit, s'il n'y avait pas obligation explicite de professer le relativisme en tant que doctrine, la force relativisante d'une telle fraternité, en raison de sa logique intrinsèque elle-même, a cependant en soi la capacité de transformer la structure de l'acte de foi si radicalement qu'elle ne serait plus acceptable pour un chrétien «auquel sa foi est chère» (Léon XIII).

« Ce bouleversement de la structure fondamentale de foi s'opère en outre, en général, de manière atténuée et sans que l'on s'en aperçoive: la solide adhésion à la vérité de Dieu, révélée dans l'Église, devient simple appartenance à une institution considérée comme une forme expressive particulière à côté d'autres formes expressives – également plus ou moins possibles et valables – de l'orientation de l'homme vers l'éternel. » (CONGRÉGATION POUR LA DOCTRINE DE LA FOI, *Déclaration sur l'impossibilité de conciliation entre foi chrétienne et maçonnerie*, 1985)

Conclusion

La FM refuse de reconnaître Jésus comme le Fils de Dieu venu nous révéler le Père et son dessein d'amour pour les hommes ; elle ne retient dans la Bible que certains aspects qui l'intéressent et en déforme ou dénature le sens ; elle rejette l'Église, le Pape, les dogmes...

Inversement, elle propose une religion gnostique, qu'elle appelle religion primordiale, dont les contours nous paraissent encore flous, mais qui est bien éloignée du christianisme.

Nous pouvons déjà lui appliquer cette affirmation du catéchisme : « Dans leur comportement religieux, les hommes montrent aussi des limites et des erreurs qui défigurent en eux l'image de Dieu : Bien souvent, trompés par le malin, ils se sont égarés dans leurs raisonnements, ils ont échangé la vérité de Dieu contre le mensonge. » (CEC 844)

Le but de cette étude est de relever ces erreurs, et éventuellement de dénoncer ces mensonges, pour permettre à ceux qui se sont ou ont été trompés de trouver la Lumière, qui est le Christ, et de parvenir, grâce à l'Esprit Saint, à la vérité tout entière.

Ch. II – QUI EST DIEU ?

Après s'être interrogé sur la capacité de l'homme à connaître Dieu, et après avoir montré de quelle manière Dieu se révèle à l'homme, le CEC commence sa première grande partie : le commentaire du Credo. « Je crois en Dieu » : « cette première affirmation de la profession de foi est aussi la plus fondamentale. » (CEC 199). Mais qui est Dieu pour les chrétiens ? Et pour la FM ?

1 - Dieu Trinité est l'Unique Dieu

1-1 - Les religions primitives étaient polythéistes. La première grande révélation de Dieu à son peuple fut celle de son Unicité.

A - ÉGLISE CATHOLIQUE

1.1.1 " **Je crois en un seul Dieu** " C'est avec ces paroles que commence le Symbole de Nicée-Constantinople. La confession de l'Unicité de Dieu, qui a sa racine dans la Révélation Divine dans l'Ancienne Alliance, est inséparable de celle de l'existence de Dieu et tout aussi fondamentale. Dieu est Unique : il n'y a qu'un seul Dieu.» (CEC 200)

« À Israël, son élu, Dieu S'est révélé comme l'Unique : " *Écoute, Israël ! Le Seigneur notre Dieu est le Seigneur Un. Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de tout ton être, de toute ta force* " (Dt 6, 4-5). Par les prophètes, Dieu appelle Israël et toutes les nations à se tourner vers Lui, l'Unique : " *Tournez-vous vers Moi et vous serez sauvés, tous les confins de la terre, car Je suis Dieu, il n'y en a pas d'autre (...). Oui, devant Moi tout genou fléchira, par Moi jurera toute langue en disant : en Dieu seul sont la justice et la force* " (Is 45, 22-24 ; cf. Ph 2, 10-11). » (CEC 201)

1.1.2 - « Jésus Lui-même confirme que Dieu est " *l'unique Seigneur* " et qu'il faut L'aimer " *de tout son cœur, de toute son âme, de tout son esprit et de toutes ses forces* " (cf. Mc 12, 29-30). Il laisse en même temps entendre qu'Il est Lui-même " *le Seigneur* " (cf. Mc 12, 35-37). Confesser que " *Jésus est Seigneur* " est le propre de la foi chrétienne. Cela n'est pas contraire à la foi en Dieu l'Unique. Croire en l'Esprit Saint " qui est Seigneur et qui donne la Vie " n'introduit aucune division dans le Dieu unique :

« Nous croyons fermement et nous affirmons simplement, qu'il y a **un seul vrai Dieu**, immense et immuable, incompréhensible, Tout-Puissant et ineffable, Père et Fils et Saint Esprit : **trois Personnes**, mais une Essence, une Substance ou Nature absolument simple (Cc. Latran IV : DS 800). » (CEC 202)

Le CEC développe comment s'est faite la révélation de Dieu comme **Trinité** (cf. CEC 238 à 248) ; puis comment le dogme de la Sainte Trinité a pris une place fondamentale dans la doctrine de la foi (cf. CEC 249 à 256) ; Il affirme :

« Le mystère de la Très Sainte Trinité est le mystère central de la foi et de la vie chrétienne. Il est le mystère de Dieu en Lui-même. Il est donc la source de tous les autres mystères de la foi ; il est la lumière qui les illumine. Il est l'enseignement le plus fondamental et essentiel dans la " hiérarchie des vérités de foi " (DCG 43). " Toute l'histoire du salut n'est autre que l'histoire de la voie et des moyens par lesquels le Dieu vrai et unique, Père, Fils et Saint-Esprit, se révèle, se réconcilie et s'unit les hommes qui se détournent du péché " (DCG 47). » (CEC 234)

B – FRANC-MAÇONNERIE

La FM croit-elle en Dieu ? Et en un Dieu unique ?

Rappelons tout d'abord que la FM a été fondée en 1717 par deux pasteurs ; ceux-ci devaient croire en Dieu, à une époque où l'athéisme était rarissime. Mais était-ce encore le Dieu adoré par les chrétiens ?

Les Constitutions d'Anderson affirment : « Un maçon (...) s'il entend bien l'Art, ne sera jamais un athée stupide, ni un libertin sans religion. Dans les temps anciens, les maçons étaient obligés dans chaque pays de professer la Religion de leur patrie ou nation quelle qu'elle fût. Mais aujourd'hui, laissant à eux-mêmes leurs opinions particulières, on trouve plus à propos de les obliger seulement à *suivre la Religion sur laquelle tous les hommes sont d'accord.* » (Cité par Maurice CAILLET, *La franc-maçonnerie : un péché contre l'Esprit ?* Éditions « L' Icône de Marie », 22160 Callac de Bretagne, France, 2001, p.163-164)

Nous avons vu au ch. I 5.3 que cette *Religion sur laquelle tous les hommes sont d'accord* n'est pas le catholicisme ; c'est la religion primordiale dont seraient issues toutes les religions. Celle-ci renvoie à un être suprême au sujet duquel la FM n'est pas très bavarde, mais dont on pourrait penser, au départ, qu'il est unique.

En tout cas, la FM ne croit pas en la Sainte Trinité. Elle ne reconnaît pas Jésus comme le Fils de Dieu (cf. ch.I 2.3), et ignore totalement le Saint-Esprit.

Et le 13 septembre 1877: sur proposition de Desmons, le convent du Grand Orient de France a supprimé de ses constitutions l'obligation de la croyance en Dieu.

1.2 – Dieu a révélé son Nom à son peuple Israël.

A - ÉGLISE CATHOLIQUE

« Moïse dit à Dieu : " Voici, je vais trouver les Israélites et je leur dis : 'Le Dieu de vos pères m'a envoyé vers vous'. Mais s'ils me disent : 'quel est son nom ?', que leur dirai-je ? " Dieu dit à Moïse : " Je Suis Celui qui Suis ". Et il dit : " Voici ce que tu diras aux Israélites : 'Je suis' m'a envoyé vers vous. (...) C'est mon nom pour toujours, c'est ainsi que l'on m'invoquera de génération en génération " (Ex 3, 13-15).

« En révélant Son nom mystérieux de YHWH, " Je Suis Celui qui Est " ou " Je Suis Celui qui Suis " ou aussi " Je Suis qui Je Suis ", Dieu dit Qui Il est et de quel nom on doit L'appeler. Ce nom Divin est mystérieux comme Dieu est mystère. Il est tout à la fois un nom révélé et comme le refus d'un nom, et c'est par là même qu'il exprime le mieux Dieu comme ce qu'Il est, infiniment au-dessus de tout ce que nous pouvons comprendre ou dire : Il est le " Dieu caché " (Is 45, 15), son nom est ineffable (cf. Jg 13, 18), et Il est le Dieu qui Se fait proche des hommes. » (CEC 206)

« Par respect pour sa sainteté, le peuple d'Israël ne prononce pas le nom de Dieu. Dans la lecture de l'Écriture Sainte le nom révélé est remplacé par le titre divin " Seigneur " (*Adonai*, en grec *Kyrios*). C'est sous ce titre que sera acclamée la Divinité de Jésus : " Jésus est Seigneur ". » (CEC 209)

B – FRANC-MAÇONNERIE

La FM prétend connaître le vrai Nom de Dieu, et le révèle au cours des rituels.

« Le candidat est entraîné dans un rite initiatique ostentatoire pour atteindre le troisième degré. Puis on lui révèle le grand secret de la franc-maçonnerie : le nom secret et sacré de Dieu (dont l'accès n'est autorisé qu'après des heures de rituels et trois vœux à vous faire froid dans le dos), nom qui a été perdu pour toujours. À la place, on lui communique un mot substitut, «Mah Hah Bone ». Mais ce n'est pas tout. Pour celui qui décide de continuer dans les grades supérieurs le candidat franc-maçon réalise qu'il va acquérir des connaissances de nature mystique. Il va apprendre le véritable nom de Dieu ! C'est le supposé « mot du maître » qui avait été perdu pour toujours, mais qui a été miraculeusement retrouvé 4 degrés plus haut. Le nom révélé est JahBulOn. Ce nom étrange est censé être le véritable nom de la divinité de la franc-maçonnerie, enfin dévoilé. Il est tellement sacré qu'il ne doit être révélé à l'initié qu'en présence de trois maçons de l'arche royale, agenouillé sous une « arche royale » formée par leurs mains entrelacées. » (la franc-maçonnerie disséquée - Partie 1 : Puissance, Influence et Rituels (Anonyme) Repris de [prisedeconscience.org](http://pncds72.free.fr/1600_esoterisme/1600_4_franc_maconnerie_1.pdf). Article posté le 20 octobre 2012. http://pncds72.free.fr/1600_esoterisme/1600_4_franc_maconnerie_1.pdf)

Remarquons tout de suite que JahBulOn n'est pas le Nom de Dieu révélé à Moïse. Que signifie ce nom ? Un ancien franc-maçon nous l'explique : « Le rituel maçonnique est relié à la récupération des "Paroles perdues", présumées être le nom de Dieu soi-disant perdu par le meurtre de l'architecte Hiram Abiff pendant la construction du temple de Salomon. Au cours du rituel du degré de l'Arche royale, le nom sacré de la divinité maçonnique est révélé. Ce nom est JAOBULON, JAO est le nom grec pour JEHOVAH, BUL est un substitut du nom BAAL, ON est le terme utilisé dans les mystères babyloniens pour invoquer la déité OSIRIS.» (Lieutenant Colonel Gordon « Jack » MOHR, *Le pouvoir caché de la Franc-maçonnerie, Un ancien maçon haut gradé présente le symbolisme franc-maçonnique*, ch.V, trouvé sur internet.)

Dans ce nom maçonnique, le Dieu de la Bible, Jéhovah, est associé et assimilé au dieu Baal honni par l'Ancien Testament, et au dieu Osiris des cultes à mystère de l'antiquité. Ceci confirme bien que le dieu de la FM n'est pas le Dieu des chrétiens. Alors, la FM considère-t-elle son dieu comme unique ? Ou bien prend-il place à côté du Dieu qui s'est révélé dans la Bible ? Et comment définit-elle ce Dieu JahBulOn ?

Avant de répondre à ces questions, remarquons encore un détournement sacrilège du passage biblique où Dieu révèle son Nom à Moïse. « Pendant la cérémonie du rituel du degré de l'Arche royale, on demande au candidat : « Frère Inspecteur, qui êtes vous ? » *et il répond* : « JE SUIS QUI JE SUIS ». (Lieutenant Colonel Gordon « Jack » MOHR, *ibid.*)

Dans ce rite, le maçon s'approprie le Nom de Dieu, et donc se fait l'égal de Dieu ! C'est précisément en cela qu'a consisté le péché originel (cf. Gn 3,5), nous y reviendrons.

Retenons que le dieu de la FM prétend faire de l'homme un dieu, non pas dans la communion avec le Dieu révélé dans la Bible, mais sans lui, et en définitive contre lui ! Nous découvrirons au chapitre suivant qui est réellement ce dieu de la FM.

2 – Dieu est Vérité et Amour

« Dieu, " *Celui qui est* ", s'est révélé à Israël comme Celui qui est " *riche en grâce et en fidélité* " (Ex 34, 6). Ces deux termes expriment de façon condensée les richesses du nom divin. Dans toutes ses œuvres Dieu montre sa bienveillance, sa bonté, sa grâce, son **amour** ; mais aussi sa fiabilité, sa constance, sa fidélité, sa **vérité**. " *Je rends grâce à ton nom pour ton amour et ta vérité* " (Ps 138, 2 ; cf. Ps 85, 11). Il est la Vérité, car " *Dieu est Lumière, en Lui*

point de ténèbres " (1 Jn 1, 5) ; Il est " Amour ", comme l'apôtre Jean l'enseigne (1 Jn 4, 8). » (CEC 214)

2.1 - Dieu est Vérité

A - ÉGLISE CATHOLIQUE

« " *Vérité, le principe de ta parole ! Pour l'éternité, tes justes jugements* " (Ps 119, 160). " *Oui, Seigneur Dieu, c'est Toi qui es Dieu, tes paroles sont vérité* " (2 S 7, 28) ; c'est pourquoi les promesses de Dieu se réalisent toujours (cf. Dt 7, 9). **Dieu est la Vérité même**, ses paroles ne peuvent tromper. C'est pourquoi on peut se livrer en toute confiance à la vérité et à la fidélité de sa parole en toutes choses. Le commencement du péché et de la chute de l'homme fut un mensonge du tentateur qui induisit à douter de la parole de Dieu, de sa bienveillance et de sa fidélité. » (CEC 215)

« La vérité de Dieu est sa **sagesse** qui commande tout l'ordre de la création et du gouvernement du monde (cf. Sg 13, 1-9). Dieu qui, seul, a créé le ciel et la terre (cf. Ps 115, 15), peut seul donner la **connaissance** véritable de toute chose créée dans sa relation à Lui (cf. Sg 7, 17-21). » (CEC 216)

« Dieu est vrai aussi quand Il se révèle : l'enseignement qui vient de Dieu est " *une doctrine de vérité* " (Mt 2, 6). Quand Il enverra son Fils dans le monde ce sera " *pour rendre témoignage à la Vérité* " (Jn 18, 37) : " *Nous savons que le Fils de Dieu est venu et qu'Il nous a donné l'intelligence afin que nous connaissions le Véritable* " (1 Jn 5, 20 ; cf. Jn 17, 3). » (CEC 217)

B – FRANC-MAÇONNERIE

Pour la FM, la vérité est inconnaissable ; seule la FM permettrait d'y tendre à travers son initiation (cf. ch. I 1.2).

2.2 - Dieu est Amour

A - ÉGLISE CATHOLIQUE

« Au cours de son histoire, Israël a pu découvrir que Dieu n'avait qu'une raison de s'être révélé à lui et de l'avoir choisi parmi tous les peuples pour être à lui : son amour gratuit (cf. Dt 4, 37 ; 7, 8 ; 10, 15). Et Israël de comprendre, grâce à ses prophètes, que c'est encore par amour que Dieu n'a cessé de le sauver (cf. Is 43, 1-7) et de lui pardonner son infidélité et ses péchés (cf. Os 2). » (CEC 218)

« L'amour de Dieu pour Israël est comparé à l'amour d'un **père** pour son fils (Os 11, 1). Cet amour est plus fort que l'amour d'une **mère** pour ses enfants (cf. Is 49, 14-15). Dieu aime son Peuple plus qu'un **époux** sa bien-aimée (cf. Is 62, 4-5) ; cet amour sera vainqueur même des pires infidélités (cf. Ez 16 ; Os 11) ; il ira jusqu'au don le plus précieux : " *Dieu a tant aimé le monde qu'Il a donné son Fils unique* " (Jn 3, 16). » (CEC 219)

« L'amour de Dieu est " **éternel** " (Is 54, 8) : " *Car les montagnes peuvent s'en aller et les collines s'ébranler, mais mon amour pour toi ne s'en ira pas* " (Is 54, 10)." *D'un amour éternel, je t'ai aimé ; c'est pourquoi je t'ai conservé ma faveur* " (Jr 31, 3). » (CEC 220)

« Saint Jean va encore plus loin lorsqu'il atteste : " *Dieu est Amour* " (1 Jn 4, 8. 16) : **l'Être même de Dieu est Amour**. En envoyant dans la plénitude des temps son Fils unique et l'Esprit d'Amour, Dieu révèle son secret le plus intime (cf. 1 Co 2, 7-16 ; Ep 3, 9-12) : Il est Lui-même éternellement échange d'amour : Père, Fils et Esprit Saint, et Il nous a destinés à y avoir part. » (CEC 221)

B – FRANC-MAÇONNERIE

Le dieu de la FM est censé apporter la lumière, mais pas l'amour. Lorsqu'un maçon découvre cette Vérité fondamentale : « Dieu est Amour », cela l'amène à la conversion, et il découvre la joie. Maurice CAILLET en témoigne :

« Vraiment, pour moi, à cinquante ans, le baptême a été quelque chose d'extraordinaire, une joie très profonde de sentir l'Amour de Dieu. En fait, c'est cela la grosse différence avec la FM : on sent, tout à coup, qu'on a une relation personnelle avec Dieu, que Dieu nous a appelés, que Dieu nous aime, qu'Il nous attend, qu'Il nous a attendus pendant longtemps, et cette joie persiste. » (*La franc-maçonnerie : un péché contre l'Esprit ?* Éditions « L'Icône de Marie », 22160 Callac de Bretagne, France, 2001, p.31)

3 – Dieu est le Créateur

« " *Au commencement, Dieu créa le ciel et la terre* " (Gn 1, 1). C'est avec ces paroles solennelles que commence l'Écriture Sainte. Le Symbole de la foi reprend ces paroles en confessant Dieu le Père Tout-puissant comme " le Créateur du ciel et de la terre ", " de l'univers visible et invisible ". (CEC 279)

3.1 – La catéchèse sur la création

A - ÉGLISE CATHOLIQUE

« La catéchèse sur la Création revêt une importance capitale. Elle concerne les fondements mêmes de la vie humaine et chrétienne : car elle explicite la **réponse de la foi** chrétienne à la question élémentaire que les hommes de tous les temps se sont posée : " D'où venons-nous ? " " Où allons-nous ? " " Quelle est notre origine ? " " Quelle est notre fin ? " " D'où vient et où va tout ce qui existe ? " Les **deux questions, celle de l'origine et celle de la fin**, sont inséparables. Elles sont décisives pour le sens et l'orientation de notre vie et de notre agir. » (CEC 282)

« La question des origines du monde et de l'homme fait l'objet de nombreuses **recherches scientifiques** qui ont magnifiquement enrichi nos connaissances sur l'âge et les dimensions du cosmos, le devenir des formes vivantes, l'apparition de l'homme. Ces découvertes nous invitent à admirer d'autant plus la grandeur du Créateur, de lui rendre grâce pour toutes ses œuvres et pour l'intelligence et la sagesse qu'il donne aux savants et aux chercheurs. » (CEC 283)

« Depuis ses débuts, la foi chrétienne a été confrontée à des réponses différentes de la sienne sur la question des origines. Ainsi, on trouve dans les religions et les cultures anciennes de nombreux mythes concernant les origines. Certains philosophes ont dit que tout est Dieu, que le monde est Dieu, ou que le devenir du monde est le devenir de Dieu (**panthéisme**) ;

d'autres ont dit que le monde est une émanation nécessaire de Dieu, s'écoulant de cette source et retournant vers elle ; d'autres encore ont affirmé l'existence de deux principes éternels, le Bien et le Mal, la Lumière et les Ténèbres, en lutte permanente (**dualisme**, manichéisme) ; selon certaines de ces conceptions, le monde (au moins le monde matériel) serait mauvais, produit d'une déchéance, et donc à rejeter ou à dépasser (**gnose**) ; d'autres admettent que le monde a été fait par Dieu, mais à la manière d'un horloger qui l'aurait, une fois fait, abandonné à lui-même (**déisme**) ; d'autres enfin n'acceptent aucune origine transcendante du monde, mais y voient le pur jeu d'une matière qui aurait toujours existé (**matérialisme**). Toutes ces tentatives témoignent de la permanence et de l'universalité de la question des origines. Cette quête est propre à l'homme. » (CEC 285)

« L'intelligence humaine peut, certes, déjà trouver une réponse à la question des origines. En effet, l'existence de Dieu le Créateur peut être connue avec certitude par ses œuvres grâce à la lumière de la raison humaine (cf. DS 3026), même si cette connaissance est souvent obscurcie et défigurée par l'erreur. C'est pourquoi **la foi** vient confirmer et éclairer la **raison** dans la juste intelligence de cette vérité : " *Par la foi, nous comprenons que les mondes ont été formés par une parole de Dieu, de sorte que ce que l'on voit provient de ce qui n'est pas apparent* " (He 11, 3). » (CEC 286)

« La vérité de la création est si importante pour toute la vie humaine que Dieu, dans sa tendresse, a voulu révéler à son Peuple tout ce qui est salutaire à connaître à ce sujet. (...) Il se révèle comme celui à qui appartiennent tous les peuples de la terre, et la terre entière, comme celui qui, seul, " *a fait le ciel et la terre* " (Ps 115, 15 ; 124, 8 ; 134, 3). » (CEC 287)

« Ainsi, la révélation de la création est inséparable de la révélation et de la réalisation de l'alliance de Dieu, l'Unique, avec son Peuple. La création est révélée comme le **premier pas vers cette alliance**, comme le premier et universel témoignage de l'amour Tout-Puissant de Dieu (cf. Gn 15, 5 ; Jr 33, 19-26). (...) » (CEC 288)

Le CEC développe ensuite deux affirmations essentielles :
La création est l'œuvre de la Sainte Trinité (CEC 290 à 292).
« Le monde a été créé pour la gloire de Dieu » (CEC 293-294)

B – FRANC-MAÇONNERIE

En 1717 à peu près tout le monde admettait que le monde avait été créé par Dieu : le récit de la création qui ouvre la Bible était connu de tous.

Les pasteurs qui ont fondé la FM devaient le croire aussi, mais avec une nuance d'importance. Pour eux, « c'est un peu le dieu des philosophes, celui de Voltaire disant : « L'univers m'embarrasse, et je ne puis songer Que cette horloge existe et n'ait point d'horloger. »

« Puisque l'on ne peut expliquer la Création, il faut bien qu'il y ait « quelqu'un » pour en mettre en route tous les mécanismes ; mais c'est un dieu abstrait, pas un dieu personnel, un Dieu-Personne. » (Maurice CAILLET, *ibid.* p.68)

Le CEC qualifiait de **déisme** cette croyance : « D'autres admettent que le monde a été fait par Dieu, mais à la manière d'un horloger qui l'aurait, une fois fait, abandonné à lui-même (déisme). » (CEC 285)

Il semble bien que pour la FM, ce Dieu Créateur évoque le Dieu des chrétiens. C'est pourquoi elle adopte vis-à-vis de lui la même attitude que vis-à-vis de Jésus :

Soit l'exclusion : Il n'est même pas cité dans les Constitutions d'Anderson de 1723 ; et « il n'y a pas d'obligation, au Grand Orient de France, de professer cette croyance. Par contre à la Grande Loge de France il faut affirmer cette croyance. » (Maurice CAILLET, *ibid.* p.67).

Soit la dénaturation : Dieu est réduit à n'être que le Grand Architecte de l'Univers (G.A.D.L.U.). « Le Père des cieux est reconnu comme un mathématicien et un mécanicien génial, mais dénué d'amour et de prévenances pour l'homme. » (*Ibid.* p.160)

En outre, dans les Loges déistes, ce G.A.D.L.U. ne correspond pas au Dieu Créateur qui n'est que bonté. Selon Serge ABAD-GALLARDO, « c'est une sorte de « contraction », unitaire et duale, qui est à la fois le bien et le mal, mais également la synthèse, ou plutôt la réunion, du bien et du mal. Le Grand Architecte de l'Univers étant amour et haine, ainsi que leur synthèse, se manifeste même parfois en tant que force cosmique et énergétique sous le signe de l'un et parfois sous celui de l'autre. » (*Je servais Lucifer sans le savoir*, Éd. Pierre Téqui, 53150 Saint-Cénére, 2016, p.31)

Pour Mgr BRINCARD, « cette conception d'un Être suprême, trônant dans un éloignement déiste, veut, bien entendu, saper à la base la foi catholique en Dieu et rendre vaine toute réponse de l'homme à Celui qui se révèle comme un Père plein d'amour et de miséricorde. » (*Catholique et franc-maçon ?* 10 février 2004. Mgr Brincard répond aux questions de RCF-Le Puy sur la franc-maçonnerie.)

Ce que confirme Serge ABAD-GALLARDO : « En franc-maçonnerie, même pour les obédiences déistes, le rituel n'exprime aucune louange à Dieu. Tout au plus déclame-t-il, à l'ouverture et à la fermeture de ses travaux, que ceux-ci se tiennent « à la gloire du G.°.A.°.D.°.L.°.U.°. ». Mais il n'existe aucune prière, nulle louange, nulle oraison, nulle adoration. Ce qui est parfaitement logique : en franc-maçonnerie, on ne saurait se reconnaître faible devant Dieu. Pour les obédiences déistes, Dieu est un naturalisme, un concept, et non un Dieu personnel. Et pour les obédiences « laïques » (en réalité anticléricales ou, au mieux, matérialistes), c'est simplement l'humanité, ou son inconscient collectif. » (*Je servais Lucifer sans le savoir*, Éd. Pierre Téqui, 2016, p.52)

Reste notre question : si le Grand Architecte de l'Univers représente peu ou prou le Dieu créateur, pour la FM, JahBulOn est-il un autre dieu ? Ou les deux n'en font-ils qu'un ?

3.2 – Le mystère de la création

A - POINTS DE VUE CATHOLIQUE ET FRANC-MAÇON

3.2.1 - Dieu crée par *sagesse* et par *amour*

« Nous croyons que Dieu a créé le monde selon sa sagesse (cf. Sg 9, 9). Le monde n'est pas le produit d'une nécessité quelconque, d'un destin aveugle ou du hasard. Nous croyons qu'il procède de la volonté libre de Dieu qui a voulu faire participer les créatures à son être, sa sagesse et sa bonté. » (CEC 295)

Si pour l'Église la création est une œuvre de bonté de Dieu, une œuvre de son amour, pour la FM le Grand Architecte de l'Univers est un mathématicien froid et distant. On peut se demander alors pourquoi il a créé le monde !

« Dans les Ordres spiritualistes, (...) la chute (cf. Gn 3) est en quelque sorte vécue, ressentie, comme une froide distanciation entre l'humanité et la Divinité. » (Maurice CAILLET, *Du secret des loges à la Lumière du Christ, ou la conversion d'un franc-maçon*, Éditions « L' Icône de Marie », 22160 Callac de Bretagne, France, 1998, p.86)

3.2.2 - Dieu crée " **de rien** " (« ex nihilo »)

« Nous croyons que Dieu n'a besoin de rien de préexistant ni d'aucune aide pour créer (cf. Cc. Vatican I : DS 3022). (...) Dieu crée librement " de rien " (DS 800 ; 3025). » (CEC 296)

La FM ne contredit pas cette affirmation, et, à notre connaissance, ne dit rien à ce sujet.

3.2.3 - Dieu crée un monde **ordonné et bon**

« Puisque Dieu crée avec sagesse, la création est **ordonnée** : " *Tu as tout disposé avec mesure, nombre et poids* " (Sg 11, 20). Créée dans et par le Verbe éternel, " *image du Dieu invisible* " (Col 1, 15), elle est destinée, adressée à l'homme, image de Dieu (cf. Gn 1, 26), appelé à une relation personnelle avec Dieu. Notre intelligence, participant à la lumière de l'Intellect divin, peut entendre ce que Dieu nous dit par sa création (cf. Ps 19, 2-5), certes non sans grand effort, et dans un esprit d'humilité et de respect devant le Créateur et son œuvre (cf. Jb 42, 3). Issue de la **bonté** divine, la création participe à cette bonté (" *Et Dieu vit que cela était bon (...) très bon* " : Gn 1, 4. 10. 12. 18. 21. 31). Car la création est voulue par Dieu comme un don adressé à l'homme, comme un héritage qui lui est destiné et confié. L'Église a dû, à maintes reprises, défendre la bonté de la création, y compris du monde matériel (cf. DS 286 ; 455-463 ; 800 ; 1333 ; 3002). » (CEC 299)

Cela dit, nous nous interrogerons au ch. III sur l'origine du mal.

« Dans les Ordres spiritualistes de la FM, où l'on honore le Grand Architecte de l'Univers, certes on apprend à respecter le caractère sacré de l'harmonie universelle, dont les nombres sont, entre autres, les acteurs et les témoins. » (Maurice CAILLET, *ibid.* p.86)

Mais, en partant du constat que le monde n'est pas si bon que cela, que le mal existe et fait des ravages, la FM en rend Dieu responsable, nous le verrons. Elle pense que l'homme, grâce à la raison et grâce à la science arrivera à améliorer les choses, et ce sans l'aide de Dieu, et en l'écartant au contraire puisque, selon elle, il serait responsable du mal.

3.2.4 - Dieu transcende la création et lui est présent

« Dieu est infiniment plus grand que toutes ses œuvres (cf. Si 43, 28) (...). Mais parce qu'Il est le Créateur souverain et libre, cause première de tout ce qui existe, Il est présent au plus intime de ses créatures : " *En Lui nous avons la vie, le mouvement et l'être* " (Ac 17, 28). Selon les paroles de S. Augustin, Il est " plus haut que le plus haut de moi, plus intime que le plus intime " (Conf. 3, 6, 11). » (CEC 300)

La FM serait plutôt d'accord avec la première affirmation ; mais pas avec la seconde ! Elle prendrait volontiers à son compte cette phrase d'un humoriste : « Notre Père qui êtes aux cieux... Restez-y ! »

3.2.5 - Dieu **maintient** et **porte** la création

« Avec la création, Dieu n'abandonne pas sa créature à elle-même. Il ne lui donne pas seulement d'être et d'exister, il la maintient à chaque instant dans l'être, lui donne d'agir et la porte à son terme. (...). » (CEC 301)

Pour la FM, « Dieu a peut-être créé l'univers, mais il le laisse ensuite se débrouiller, passez-moi l'expression. » (Maurice CAILLET, *La franc-maçonnerie : un péché contre l'Esprit ?* Éditions « L'Icone de Marie », 2001, p.68) C'est pour cela que la FM renvoie la croyance à la sphère privée, et investit le champ politique, social et sociétal, pour le transformer à partir de ses convictions, et en s'appuyant essentiellement sur la science.

3.2.6 - Dieu réalise son dessein : **la divine providence**

« La création a sa bonté et sa perfection propres, mais elle n'est pas sortie tout achevée des mains du Créateur. Elle est créée dans un état de cheminement (" *in statu viæ* ") vers une perfection ultime encore à atteindre, à laquelle Dieu l'a destinée. Nous appelons divine providence les dispositions par lesquelles Dieu conduit sa création vers cette perfection. » (CEC 302)

Le CEC développe cette notion de providence jusqu'au n°314.

Compte tenu de ce qui précède (point 3.2.5), la FM récuse, évidemment, cette notion de Providence. « La franc-maçonnerie attend tout de l'homme et rien de Dieu ; même les loges spiritualistes, qui admettent l'existence d'un Grand Architecte, refusent la possibilité d'un Dieu intervenant dans la vie de l'homme. » (Maurice CAILLET, « *La franc-maçonnerie, une démarche inverse de celle de l'Église* », Article de Famille chrétienne du 11/12/2009)

Conclusion

Les Évêques allemands, dans leur document, résument bien le concept de Dieu chez les francs-maçons :

« Dans les rituels, le concept de « grand architecte de l'univers » occupe une place centrale. Il s'agit là, en dépit de toute la volonté d'ouverture à l'ensemble du religieux, d'une conception empreinte de **déisme**. Selon cette conception, il n'existe aucune connaissance de Dieu, au sens du concept d'idée personnelle de Dieu dans le théisme. Le « grand architecte de l'univers » est un « ça » neutre, indéfini, et ouvert à toute compréhension. Chacun peut y introduire sa représentation de Dieu, le chrétien comme le musulman, le confucianiste comme l'animiste ou le fidèle de n'importe quelle religion. Pour le franc-maçon, le « grand architecte de l'univers » n'est pas un être au sens d'un Dieu personnel ; c'est pourquoi il lui suffit d'une vive sensibilité religieuse pour reconnaître le « grand architecte de l'univers ».

« Cette conception d'un grand architecte de l'univers trônant dans un éloignement déiste sape à la base la représentation de Dieu du catholique, et la réponse qu'il donne à Dieu en s'adressant à lui comme Père et Seigneur. » (*L'Église et la franc-maçonnerie* (12 mai 1980), texte traduit et publié par la Documentation catholique du 3 mai 1981, n°1807, p.444-448)

Ch. III – LES ANGES – SATAN

« Le Symbole des apôtres professe que Dieu est " le Créateur du ciel et de la terre ", et le Symbole de Nicée-Constantinople explicite : " ... de l'univers visible et invisible ". » (CEC 325)

« La profession de foi du quatrième Concile du Latran affirme que Dieu " a tout ensemble, dès le commencement du temps, créé de rien l'une et l'autre créature, la spirituelle et la corporelle, c'est-à-dire les anges et le monde terrestre ; puis la créature humaine qui tient des deux, composée qu'elle est d'esprit et de corps " (DS 800 ; cf. DS 3002 et SPF 8). » (CEC 327)

Dans ce chapitre nous nous intéressons aux créatures spirituelles : aux anges.

1 – La création des anges

1.1 - L'existence des anges – une vérité de foi

« L'existence des êtres spirituels, non corporels, que l'Écriture Sainte nomme habituellement anges, est une vérité de foi. Le témoignage de l'Écriture est aussi net que l'unanimité de la Tradition. » (CEC 328)

1.2 - Qui sont-ils ?

« S. Augustin dit à leur sujet : " 'Ange' désigne la fonction, non pas la nature. Tu demandes comment s'appelle cette nature ? – Esprit. Tu demandes la fonction ? – Ange ; d'après ce qu'il est, c'est un esprit, d'après ce qu'il fait, c'est un ange " (Psal. 103, 1, 15). De tout leur être, les anges sont *serviteurs* et messagers de Dieu. Parce qu'ils contemplent " *constamment la face de mon Père qui est aux cieux* " (Mt 18, 10), ils sont " *les ouvriers de sa parole, attentifs au son de sa parole* " (Ps 103, 20). » (CEC 329)

Le mot « ange » vient du grec « ἄγγελος / *aggelos* » qui signifie « envoyé, messenger ». Il désigne donc bien la fonction de ces êtres spirituels.

Par nature, ce sont de **purs esprits**. Par conséquent toutes leurs représentations matérielles dans l'art sont fausses, surtout les ridicules angelots joufflus de l'art baroque !

Comme ce sont des esprits, ils sont invisibles ; c'est pourquoi nous ne les voyons pas, nous ne les sentons pas, alors qu'ils sont près de nous dans notre vie quotidienne (les anges gardiens), et notamment dans l'Eucharistie où ils adorent le Christ Rédempteur et Sauveur..

En outre ils sont innombrables ; à Noël, c'est « *l'armée céleste en masse qui chantait les louanges de Dieu* » (Lc 2,13).

« En tant que créatures purement *spirituelles*, ils ont intelligence et volonté : ils sont des créatures personnelles (cf. Pie XII : DS 3801) et immortelles (cf. Lc 20, 36). Ils dépassent en perfection toutes les créatures visibles. L'éclat de leur gloire en témoigne (cf. Dn 10, 9-12). » (CEC 330)

1.3 - Le Christ " avec tous ses anges "

« Le Christ est le centre du monde angélique. Ce sont ses anges à Lui : " *Quand le Fils de l'homme viendra dans sa gloire avec tous ses anges ...* " (Mt 25, 31). Ils sont à Lui parce que créés par et pour lui : " *Car c'est en lui qu'ont été créées toutes choses, dans les cieux et sur la terre, les visibles et les invisibles : trônes, seigneuries, principautés, puissances ; tout a été créé par lui et pour lui* " (Col 1, 16). Ils sont à Lui plus encore parce qu'Il les a faits messagers de son dessein de salut : " *Est-ce que tous ne sont pas des esprits chargés d'un ministère, envoyés en service pour ceux qui doivent hériter le salut ?* " (He 1, 14). » (CEC 331)

Le Christ, Fils de Dieu, est infiniment supérieur aux anges (cf. Hé 1,5-14), et ceux-ci sont les serviteurs qu'il envoie comme messagers vers les hommes.

De fait le CEC évoque leur mission auprès de personnages de l'Ancien Testament (CEC 332), et du Nouveau Testament, à commencer par Jésus lui-même (CEC 333). Et il affirme : « Toute la vie de l'Église bénéficie de l'aide mystérieuse et puissante des anges (cf. Ac 5, 18-20 ; 8, 26-29 ; 10, 3-8 ; 12, 6-11 ; 27, 23-25). » (CEC 334)

Chacun de nous bénéficie de leur présence protectrice : « Du début (de l'existence) (cf. Mt 18, 10) au trépas (cf. Lc 16, 22), la vie humaine est entourée de leur garde (cf. Ps 34, 8 ; 91, 10-13) et de leur intercession (cf. Jb 33, 23-24 ; Za 1, 12 ; Tb 12, 12). " Chaque fidèle a à ses côtés un ange comme protecteur et pasteur pour le conduire à la vie " (S. Basile, Eun. 3, 1 : PG 29, 656B). Dès ici-bas, la vie chrétienne participe, dans la foi, à la société bienheureuse des anges et des hommes, unis en Dieu. » (CEC 336) Cette présence est particulièrement importante dans le combat contre le mal.

2 – La révolte de certains anges.

2.1 – Satan

ÉGLISE CATHOLIQUE

Nous évoquerons plus loin le péché originel, cette catastrophe qui, dès le début, a plongé l'humanité dans le malheur et a entraîné la mort. Le CEC affirme : « Derrière le choix désobéissant de nos premiers parents il y a une voix séductrice, opposée à Dieu (cf. Gn 3, 4-5) qui, par envie, les fait tomber dans la mort (cf. Sg 2, 24). L'Écriture et la Tradition de l'Église voient en cet être un ange déchu, appelé **Satan** ou **diable** (cf. Jn 8, 44 ; Ap 12, 9). L'Église enseigne qu'il a été d'abord un ange bon, fait par Dieu. " Le diable et les autres démons ont certes été créés par Dieu naturellement bons, mais c'est eux qui se sont rendus mauvais " (Cc. Latran IV en 1215 : DS 800). » (CEC 391)

Satan est un ange, c'est-à-dire une créature (non un dieu).

C'est un pur esprit. C'est pourquoi les représentations qui en sont faites, notamment celles où on le représente comme un satyre de l'antiquité gréco-romaine mi homme mi bouc, sont ridicules. C'est sans doute en voyant de telles caricatures, que les esprits rationalistes considèrent la croyance au diable comme une superstition archaïque.

Au départ Satan était bon, et peut-être le plus beau des anges. Il s'appelait **Lucifer**, « celui qui porte la lumière ». Comme la lumière est associée à la connaissance, peut-être était-il le plus intelligent des anges.

Quand on l'appelle **Satan**, on désigne une de ses fonctions. Dans le livre de Job, il est celui qui accuse Job devant Dieu (Jb 1,6). Satan veut dire « l'accusateur » ; il condamne et

« enfonce » le pécheur, alors que Dieu, dans sa miséricorde, pardonne et relève l'homme.

Le mot **Diabole**, également, désigne une fonction, ou une manière d'agir. En grec, le diabolos est « celui qui divise ». Dieu au contraire rassemble dans l'unité et dans l'amour.

On parle aussi du **Démon**. En grec le mot « daimôn » désigne « un être surnaturel, bon ou mauvais, inspirateur de la destinée d'un homme, d'une collectivité. » (Petit Robert) Dans l'Église on parle plutôt des démons pour désigner les nombreux anges – certains disent : un tiers - qui ont suivi Satan dans sa révolte.

FRANC-MAÇONNERIE

Maurice CAILLET affirme : « En quinze années de maçonnerie, je n'ai jamais entendu parler de Lucifer (et c'est peut-être là la suprême astuce !), jamais ; et je n'en avais qu'une vague connaissance par la littérature. » (*La franc-maçonnerie : un péché contre l'Esprit ?* Éditions « L' Icône de Marie », 22160 Callac de Bretagne, France, 2001, p.93)

Par contre Serge ABAD-GALLARDO, un jour, fut troublé d'entendre le Vénérable Maître, récitant le rituel à la lettre, remercier « Lucifer, Astre du Matin », de porter « la lumière » à la FM. Il fit part de son étonnement au Vénérable Maître, qui lui dit :

« Je comprends ton émoi ; mais, en réalité, Lucifer n'est pas le démon que tu crois. Bien au contraire ! C'est l'Église qui a travesti la réalité (sic). Lucifer veut dire « le porteur de lumière. » Et quand on sait à quel point l'Église catholique peut être obscurantiste, il ne faut pas s'étonner qu'elle ait relégué cet ange bienfaiteur au rang de démon ! Lucifer est un ange bienfaisant que nous, francs-maçons, devons prendre comme modèle. Comme les francs-maçons, il apporte la connaissance au monde. Tu le comprendras plus tard si tu accèdes aux hauts grades. » (Serge ABAD-GALLARDO *Je servais Lucifer sans le savoir*, Éd. Pierre Téqui, 53150 Saint-Cénéry, 2016, p.107)

Il semble que seuls les initiés des plus hauts grades connaissent le secret ultime de la FM, comme Albert PIKE, le Grand Maître du 33^{ème} degré, dont nous avons eu déjà quelques textes. Il nous le dévoile, écoutez bien :

« Ce qui doit être dit à la masse des gens c'est : Nous adorons un dieu, mais c'est celui qu'on adore sans superstition.

« Pour vous, grands Inspecteurs généraux souverains, nous disons que vous pouvez le redire aux frères des 32^{ème}, 31^{ème} et 30^{ème} degrés. La religion maçonnique doit être maintenue dans la pureté de la **Doctrine Luciférienne**, par tous les initiés de ces hauts degrés.

« Car le Dieu Lucifer de la théurgie moderne n'est pas le démon Satan de la vieille goétie. Nous sommes Rethéurgistes Optimates, et non praticiens de la magie noire. La **magie** a été enfantée par Adonaï, calomniateur de Lucifer.

« Si Lucifer n'était pas DIEU, est-ce qu'Adonaï dont les actes prouvent sa cruauté, sa perfidie et sa haine de l'homme, sa barbarie et sa répulsion pour les sciences, est-ce qu'Adonaï et ses prêtres, le calomnieraient ?

« Oui, **Lucifer est Dieu**, et malheureusement, Adonaï l'est aussi. Pour la loi éternelle, il n'y a pas de lumière sans ombre, pas de beauté sans laideur, pas de blanc sans noir, et pour l'absolu ne peuvent exister uniquement que deux dieux : l'obscurité est nécessaire pour que la lumière soit révélée, comme la glaise est nécessaire à la statue et le frein à la locomotive.

« Ainsi, la véritable et pure philosophie de la religion est la croyance en Lucifer, l'égal d'Adonaï ; mais **Lucifer, dieu de la lumière** et dieu de dieu, se bat pour l'humanité contre Adonaï, le Dieu de l'obscurité et du Mal ». (Supreme Concils of the World, Albert Pike, July 14, 1889. Cité par A.C. De La Rive, *La Femme et l'Enfant dans la Franc-maçonnerie Universelle*, p. 588).

Réalisons ce qui est dit là. Tout d'abord, le dieu de la FM est « celui qu'on adore sans superstition ». Le Dieu qu'on adore avec « superstition », selon la FM, c'est le Dieu des chrétiens, accusé ici d'avoir enfanté la magie, alors qu'Il l'a en abomination (cf. Dt 18,9-14). Lui, les maçons ne sont pas obligés de croire en lui (cf. ch. II 1.1).

La FM adore un autre dieu. Qui donc ? Lucifer ! « Oui, Lucifer est Dieu », affirme Albert Pike ; et il lui applique une formule que le Credo réserve au Fils de Dieu : « dieu de dieu ». A. Pike ajoute : « et malheureusement, Adonaï l'est aussi ». Voici donc la réponse à la question que nous nous posions au chapitre précédent : pour la FM il y a bien deux dieux : l'un qu'elle rejette, le Dieu de la Bible, et l'autre qu'elle vénère : Lucifer !

Et ce n'est pas tout ! Alors que, pour l'Église, Dieu n'est que bonté, pour la FM il est chargé des pires défauts, lui « dont les actes prouvent sa cruauté, sa perfidie et sa haine de l'homme, sa barbarie et sa répulsion pour les sciences ». Il est « le Dieu de l'obscurité et du Mal » ! À l'inverse, Satan est « le dieu de la lumière », « de la beauté », celui qui veut le bien de l'humanité par le progrès des sciences. Cette affirmation est blasphématoire : pour nous chrétiens c'est Jésus, « Lumière née de la Lumière » (Credo) qui est « *la Lumière du monde* » (Jn 8,12), tandis que Satan est « le prince des ténèbres », « *le père du mensonge* » (Jn 8,44).

Serge ABAD-GALLARDO explique qu'on peut parler de dithéisme (croyance selon laquelle il y aurait deux dieux) maçonnique : « La franc-maçonnerie considère que le monde est sous l'emprise de deux forces d'égale valeur (ce qui est également un dogme). Elle place sur un plan d'égalité le bien et le mal. C'est-à-dire une puissance « divine » (ou supra humaine) du Bien et une autre puissance « divine » du Mal. La franc-maçonnerie est donc manichéenne, voire dithéiste (selon le caractère athée ou déiste de l'obédience considérée).

« Le « pavé mosaïque » est l'un des symboles maçonniques les plus déterminants. Il s'agit d'un assemblage de dalles blanches et noires, en forme de damier ou d'échiquier, sur le sol des loges. En tant que symbole de référence fondamental, il signifie que « tout se compense avec une rigoureuse exactitude » (O. Wirth, *La franc-maçonnerie rendue intelligible à ses adeptes*, Tome « Le compagnon », éd. Dervy 1984, p.197), c'est-à-dire le vrai et le faux, le bien et le mal, le beau et le laid, le repos ... la fatigue, le plaisir ... la douleur, la joie ... la peine, la lumière... les ténèbres, le bonheur... l'infortune. » (*ibid.* p.197) Ainsi la franc-maçonnerie ne conçoit le monde que comme soumis à des forces duales, et place sur un même plan, notamment, le bien et le mal. Ce qui, soit dit en passant, est également une affirmation purement dogmatique !

« Or telle n'est pas la conception de la doctrine chrétienne. Tandis que la franc-maçonnerie affirme un monde sous l'emprise d'un dualisme manichéen, l'Église considère à juste titre que Dieu et Satan ne se situent pas sur le même niveau ! Le premier est Créateur, et le second est une créature qui s'est révoltée. Le débat théologique a été tranché depuis longtemps : Dieu n'a pas créé, en lui-même, le mal. Le mal est l'œuvre de Satan, créature de Dieu. Dieu est Tout-Puissant et Satan n'est qu'un ange déchu. Enfin, par la Croix, Dieu a définitivement vaincu le Mal. » (*Qu'est-ce qu'être franc-maçon, et qu'en penser ?* Article dans « Questions Aleteia »)

Jean-Claude LOZARC'HMEUR remarque que ce dualisme est caractéristique des religions anciennes : « Beaucoup des mythes originels ancestraux témoignent, dans un étrange unisson, de l'existence d'« une religion primitive diamétralement opposée à la tradition biblique ». Contes et récits nous rapportent l'image récurrente d'un dieu civilisateur, allié à « la Connaissance », qui se trouve victime d'un meurtre – et qu'il faut venger. Face à ce « dieu ami des hommes », se trouve bien sûr un dieu mauvais, un tyran, qui n'est autre que le Dieu de la Bible... C'est Lui qu'il faut éradiquer. Ce dualisme fondamental se perpétue à

toutes les époques, dans toutes les civilisations, et prouve bien par là l'existence d'une Gnose transhistorique. » (Les origines occultistes de la franc maçonnerie - <http://reinformation.tv/origines-occultistes-de-franc-maconnerie-jean-claude-lozac-hmeur-livre-45256-2/>)

Serge ABAD-GALLARDO a vite découvert que la FM vénérât Lucifer : « Je m'en suis rendu compte très rapidement, dès le grade d'apprenti, c'est-à-dire quelque temps après l'initiation lors d'une cérémonie qui glorifiait explicitement Lucifer. Mais on m'a dit que ce n'était pas le Lucifer auquel je pensais, qu'il s'agissait en réalité du porteur de lumière. Ce qui n'est pas entièrement faux d'ailleurs ! Ce n'est que bien plus tard, lorsque j'ai commencé à retrouver le chemin de la foi que je me suis posé des bonnes questions. » (*La franc-maçonnerie est au service de Lucifer*, Article de Famille chrétienne, Numéro 2046 du 27/03/2017)

Par la suite il a appris que « tous les satanistes sont francs-maçons. Aleister Crowley, était sataniste et franc-maçon. Albert Pike l'était également. Pour lui, « la religion maçonnique est la religion luciférienne par excellence... ».

Ceci est confirmé par William Schnoebelen, ancien sorcier et franc-maçon du 33ème degré, qui affirme ceci : « Je souhaite vous partager ce que j'ai appris de mes années d'expérience dans l'occultisme et dans la franc-maçonnerie : la loge fait partie d'un vaste réseau mondial d'organisation de sorcellerie. » (« *La Franc-Maçonnerie. Au-delà de la lumière...* » Éditions Roi des rois 2010)

Le chrétien ne peut qu'être consterné devant la perversion de la religion maçonnique cachée : elle appelle mal ce qui est bien, et inversement !

C'est pourquoi la FM honore aussi et considère comme ancêtres des francs-maçons des personnages peu recommandables. Dans son témoignage, Serge ABAD-GALLARDO ajoute : « lors de la cérémonie d'élévation à la maîtrise, on a murmuré à mon oreille le terme « □ Tubal Caïn □ » qui renvoie à une influence satanique, et est utilisé dans la plupart des rites maçons. » (Ibid.)

Tubal-Caïn est un personnage biblique, mentionné dans la Genèse (4,22). Fils de Lamech et de Tsillah, descendant de Caïn, il passe pour avoir inventé l'art de travailler le fer et l'airain, art qui sera plus tard celui de Hiram (cf. ch.I, 2.2.4 B). C'est pourquoi la FM le considère comme un des tout premiers francs-maçons, et son nom est utilisé pour certains rituels. En outre, précise Serge ABAD-GALLARDO, « une autre analyse franc-maçonne en dit un peu plus et permet de résumer l'immense distance qui sépare la conception d'un Dieu Créateur pour le catholique, de celle, pour le franc-maçon, d'un homme initié voulant devenir créateur lui-même, au besoin par des moyens magiques ou occultes : « fondre le métal et le reformer correspond au « salve et coagula » de l'alchimie hermétique, travail créateur par excellence, car créer c'est recréer » (www.ledifice.net/7076-7.html). (*J'ai frappé à la porte du Temple... Parcours d'un franc-maçon en crise spirituelle*, Éd. Pierre Téqui, 53150 Saint-Cénére, 2014, p.104)

Dans son deuxième livre, Serge ABAD-GALLARDO ajoute, citant une « planche » maçonnique : « Tubal-Caïn (...) porte en lui le sens de la responsabilité et de la liberté. Il doit posséder la maîtrise du feu qui peut être soit céleste ou démiurge, soit souterrain et démoniaque. » Je comprends que le descendant de Caïn était ainsi un homme initié cherchant à devenir lui-même le Créateur, au besoin par des moyens magiques, alchimiques et occultes. » (*Je servais Lucifer sans le savoir*, Éd. Pierre Téqui, 53150 Saint-Cénére, 2016, p.134)

Tubal-Caïn apparaît ainsi comme un fils de Lucifer, et il a tout-à-fait le profil de l'homme pécheur d'après la chute, que la FM prend pour référence et pour modèle, nous allons le voir au chapitre IV.

D'après Mackey, un autre des fondateurs de la franc-maçonnerie se nomme **Nimrod** (cf. Gn 10,8-12). C'est lui qui aurait construit la tour de Babel. Le nom « Nimrod » est souvent mis en relation avec la racine hébraïque *marad* signifiant « se rebeller ». C'est ainsi qu'il a été compris dans la tradition juive qui fait de Nimrod le prototype de l'orgueil et de la rébellion contre Dieu, à l'exemple de Lucifer. On comprend pourquoi les satanistes l'aiment et pourquoi la FM l'honore.

C'est en s'appuyant sur de tels textes et faits que Serge ABAD-GALLARDO démasque la religion cachée de la FM. Au journaliste lui demandant : « Vous affirmez que la maçonnerie est, *in fine*, un culte à Lucifer. En êtes-vous sûr ? », il répond : « Absolument et je cite environ 200 documents maçonniques. Comme l'expliquait un auteur Espagnol, éminent spécialiste du sujet (Ricardo de la Cierva : *Masoneria, Satanismo y Exorcismo*) : « Satan n'a pas besoin qu'on lui rende un culte afin de parvenir à ses fins. Tout ce qu'il doit faire est d'éviter que l'Homme suive Jésus ». L'influence Luciférienne est subtile: Il ne s'agit pas d'un « culte » direct à Lucifer. La franc-maçonnerie n'est pas une « Église satanique ». Je cite cependant nombre de « planches » (travaux, ndlr) maçonniques louant explicitement Lucifer ! Enfin, il existe, dans certains Hauts Grades, des signes Lucifériens que je décris. De même, l'ésotérisme, l'hermétisme, l'occultisme, qui fondent les rituels maçonniques, sont des pratiques proprement sataniques. Nombre d'écrits que je cite glorifient explicitement le Serpent de la Genèse, en tant que libérateur de l'Humanité. On ne peut donc être plus clair : la franc-maçonnerie, toutes obédiences et rites confondus, est bien luciférienne. » (*Les révélations fracassantes d'un ancien grand maître franc-maçon*. Carmelo López-Arias, 05 mai 2015. Adapté de l'espagnol par Elisabeth de Lavigne avec Aleteia France)

Ceci est confirmé par William Schnoebelen : « Je suis un des rares à prendre le livre de Pike « *Morals and Dogma* » depuis des mois. Néanmoins, ce livre est la Bible du rite écossais. Ce fut dans ce livre, parmi tant d'autres, que je trouvai la confirmation de ce que mes enseignants en sorcellerie m'avaient dit des années auparavant. Je vis clairement que **la franc-maçonnerie était une forme de l'ancienne religion du culte du diable**. C'est une grande accusation, mais les livres sont là, à disposition de chaque franc-maçon, pour vérification. » (La franc-maçonnerie disséquée - Partie 2 : au cœur de l'horreur, I 1. http://pncds72.free.fr/1600_esoterisme/1600_6_franc_maconnerie_2.pdf Repris de prisedeconscience.org. Article posté le 20 octobre 2012)

2.2 – Satan et le Mal

ÉGLISE CATHOLIQUE

« L'Écriture parle d'un *péché* de ces anges (cf. 2 P 2, 4). Cette " chute " consiste dans le choix libre de ces esprits créés, qui ont radicalement et irrévocablement *refusé* Dieu et son Règne. Nous trouvons un reflet de cette rébellion dans les paroles du tentateur à nos premiers parents : " *Vous deviendrez comme Dieu* " (Gn 3, 5). Le diable est " *pécheur dès l'origine* " (1 Jn 3, 8), " *père du mensonge* " (Jn 8, 44). » (CEC 392)

Pour préciser ce qu'a pu être ce péché de Lucifer, l'Église s'appuie sur le texte d'Isaïe dénonçant son **orgueil** insensé : « 12 *Comment ! Tu es tombé du ciel, astre brillant, fils de l'aurore ! Tu es renversé à terre, (...) 13 toi qui te disais : "J'escaladerai les cieux ; plus haut que les étoiles de Dieu j'élèverai mon trône ; (...) 14 (...) je serai semblable au Très-Haut !"* 15 *Mais te voilà jeté aux enfers, au plus profond de l'abîme.* » (Is 14,12-15)

Le péché de Lucifer a été fondamentalement un péché d'orgueil : il a voulu égaler Dieu, et en outre a refusé de servir les hommes : « Non serviam ! » « Je ne servirai pas ! » Comme le montrera la tentation d'Adam et Ève : Satan n'aura de cesse qu'il n'ait entraîné les hommes à se révolter contre Dieu et à le suivre dans sa chute au fond des ténèbres !

« C'est le caractère *irrévocable* de leur choix, et non un défaut de l'infinie miséricorde divine, qui fait que le péché des anges ne peut être pardonné. " Il n'y a pas de repentir pour eux après la chute, comme il n'y a pas de repentir pour les hommes après la mort " (S. Jean Damascène, f. o. 2, 4 : PG 94, 877C). » (CEC 393)

Les anges étant de purs esprits, ils sont ou totalement bons, ou totalement mauvais, et cela pour toujours. De fait Satan et les démons incarnent le Mal, c'est pourquoi on appelle aussi Satan **le Malin**, « celui qui se plaît à faire le mal » (Petit Robert).

C'est pour cela que Jésus, dans le Notre Père, nous invite à prier : « Père, délivre-nous du mal. ». Le catéchisme précise bien : « Dans cette demande, le Mal n'est pas une abstraction, mais il désigne une personne, Satan, le Mauvais, l'ange qui s'oppose à Dieu. Le " diable " (*diabolos*) est celui qui " se jette en travers " du Dessein de Dieu et de son " œuvre de salut " accomplie dans le Christ. » (CEC 2851)

Et il ajoute un peu plus loin qu' « en demandant d'être délivrés du Mauvais, nous prions également pour être libérés de tous les maux, présents, passés et futurs, dont il est l'auteur ou l'instigateur. » (CEC 2854)

FRANC-MAÇONNERIE

La révolte de Lucifer est un crime contre la majesté de Dieu. C'est pourquoi Satan est honni par les chrétiens. La FM en est consciente. « Oswald Wirth, grand initié et initiateur, écrivait dans le "Livre du compagnon": "...le Serpent inspirateur de désobéissance, d'insubordination et de révolte, fut maudit par les anciens théocrates, alors qu'il était en honneur parmi les initiés". (Cité par Maurice Caillet, *Catholicisme et philosophie maçonnique: deux paradigmes inconciliables, deux conceptions du monde incompatibles*, 28 octobre 2011 : Petits mots <http://www.cailletm.com/>)

Pour la FM, Lucifer est « en honneur parmi les initiés ». Pour ceux-ci, la révolte de Satan est justifiée, puisque Dieu leur est présenté comme un ennemi dangereux, comme un être intrinsèquement mauvais qu'il faut combattre et rejeter. En face de lui Lucifer apparaît comme celui qui veut le bien des hommes en les libérant de la superstition. (On retrouve exactement les mêmes éléments dans le mythe de Prométhée.)

Ceci est totalement opposé à l'enseignement de l'Église qui affirme : « " *Homicide dès l'origine, menteur et père du mensonge* " (Jn 8, 44), " *le Satan, le séducteur du monde entier* " (Ap 12, 9), c'est par lui que le péché et la mort sont entrés dans le monde et c'est par sa défaite définitive que la création toute entière sera " libérée du péché et de la mort " (MR, prière eucharistique IV). » (CEC 2852)

2.3 – Le but de Satan est de perdre les hommes

ÉGLISE CATHOLIQUE

« L'Écriture atteste l'influence néfaste de celui que Jésus appelle " *l'homicide dès l'origine* " (Jn 8, 44), et qui a même tenté de détourner Jésus de la mission reçue du Père (cf.

Mt 4, 1-11). " *C'est pour détruire les œuvres du diable que le Fils de Dieu est apparu* " (1 Jn 3, 8). La plus grave en conséquences de ces œuvres a été la séduction mensongère qui a induit l'homme à désobéir à Dieu. » (CEC 394)

2.3.1 - Comment Satan s'y prend-il pour perdre les hommes ? En effet, ceux-ci sont libres, et il ne peut les contraindre à lui ouvrir leur cœur. C'est pourquoi il les tente – on l'appelle aussi le **Tentateur** – en utilisant principalement trois armes.

La première est la **séduction**. Le catéchisme affirme : « Derrière le choix désobéissant de nos premiers parents il y a une voix **séductrice**, opposée à Dieu (cf. Gn 3, 4-5) qui, par envie, les fait tomber dans la mort (cf. Sg 2, 24). » (CEC 391). Et l'Apocalypse, évoquant la chute de Satan vaincu par l'Archange Michel et ses anges, affirme : « *Oui, il fut rejeté, le grand Dragon, le Serpent des origines, celui qu'on nomme Diable et Satan, le séducteur du monde entier. Il fut jeté sur la terre, et ses anges furent jetés avec lui.* » (Ap 12,9)

Satan séduit. Il est évident que s'il annonçait clairement qu'il veut faire du mal aux hommes et les conduire à la mort éternelle, il aurait peu de succès. Il présente donc un visage séduisant, et donne une belle apparence à ses propositions. C'est comme cela qu'il séduira Ève : « *La femme s'aperçut que le fruit de l'arbre devait être savoureux, qu'il était agréable à regarder et qu'il était désirable, cet arbre, puisqu'il donnait l'intelligence. Elle prit de son fruit, et en mangea. Elle en donna aussi à son mari, et il en mangea.* » (Gn 3,6) Satan continue à faire de même aujourd'hui – nous le verrons au ch.V - ; malheureux ceux qui se laissent séduire !

FRANC-MAÇONNERIE

Pour détourner les hommes de Dieu, Satan leur fait miroiter des promesses diverses, notamment sur le **plan matériel**. Maurice CAILLET, qui s'adonnait au spiritisme, donne ce petit témoignage : « Nous avons reçu un soir un message qui répondait à nos inquiétudes professionnelles et financières : « *Donne-moi ton âme, et tu seras riche !* » Faust succomba ainsi. » (*Du secret des loges à la Lumière du Christ, ou la conversion d'un franc-maçon*, Éditions « L' Icône de Marie », 22160 Callac de Bretagne, France, 1998, p.121)

Beaucoup sont attirés par la FM parce qu'ils espèrent des avantages matériels grâce à la faveur de leurs frères maçons. Le P. Michel VIOT le constate : « Les affaires et scandales qui ont parsemé encore l'histoire récente de la franc-maçonnerie française peuvent renforcer l'idée qu'on y rentre beaucoup plus pour des échanges de carnets d'adresses ou des espérances de passe-droit ou facilitation de carrière, que pour une recherche spirituelle. » (*Pourquoi ne peut-on être à la fois catholique et franc-maçon ?* Questions du site Aleteia)

C'est pour cette raison que les Évêques de Côte d'Ivoire adressent une mise en garde aux « cadres et hommes de culture » : ils sont incités à ne pas considérer la maçonnerie comme un ascenseur social, au risque d'être amenés à commettre parfois des « actes ignobles » dont la nature n'est pas précisée dans le texte de la conférence épiscopale. (Message des Évêques de Côte d'Ivoire sur la Foi chrétienne et la franc-maçonnerie, 21 mai 2017, http://eglisecatholique.ci.org/index.php?page=det_article&id=1155#.WcOIFbJJbct)

D'autres, en quête de sens, sont attirés comme des insectes par **la lumière** que fait miroiter la FM. Celle-ci leur promet que, de grade en grade, ils découvriront un peu plus cette lumière, jusqu'à ce qu'ils deviennent des « illuminati » (« illuminés » ; nom que se donnait une loge importante de la FM en Bavière au XVIIIème s.).

Cette curiosité, au lieu de les conduire à la lumière, peut les inciter à pratiquer l'occultisme, ce qui les rapproche de plus en plus de Lucifer. Maurice CAILLET, qui s'est laissé prendre, les met en garde :

« Je poursuivais ma progression au sein de la Franc-maçonnerie, devenant Chevalier-Rose-Croix. C'est dans ce cadre qu'il m'a été donné de toucher à certaines formes d'occultisme. Tous les Francs-maçons sont loin de s'adonner à ces pratiques obscures, mais, un peu à la manière dont la consommation de drogue(s) douce(s) trace insensiblement le chemin de dépendances plus dures, je crois que l'appartenance franc-maçonne porte en elle ce risque d'entraînement vers des terrains très marécageux. » (*Du secret des loges maçonniques à la lumière du Christ*, Conférence « Semeurs d'Espérance » du 17 mars 2006.)

Quand on se laisse séduire, affirme Mgr Cattenoz, « le monde occulte devient fascinant, car il contient tout à la fois une part de sacré, un zeste de divin, et un monde de phénomènes paranormaux susceptibles de nous apporter ce qui manque et qui nous fera enfin déboucher sur le bonheur que nous cherchons vraiment. » (Mgr Jean-Pierre Cattenoz, Lettre pastorale « *Vivez en enfants de lumière !* » *Voyance, occultisme, attention : danger !* 30/12/08. Cette lettre est intégralement sur le site du P. Auzenet : charismata.free.fr, à l'onglet « occultisme »)

Maurice CAILLET ajoute que dans la FM il existe une structure secrète : « celle des "loges sauvages", qui ne sont déclarées nulle part. C'est en leur sein que, souvent, se pratique l'occultisme. » (Ibid.)

Ceci est confirmé par Albert PIKE : « Les sciences occultes de la magie antique se trouvent enveloppées dans les rites du plus haut degré de la franc-maçonnerie » (cité dans la franc-maçonnerie disséquée - Partie 2 : au cœur de l'horreur http://pncds72.free.fr/1600_esoterisme/1600_6_franc_maconnerie_2.pdf Repris de prisedeconscience.org. Article posté le 20 octobre 2012)

Ce que Lucifer fait miroiter devant ceux qui atteignent les plus hauts degrés de la FM, c'est leur **divinisation**, nous l'avons dit (fin du point 2.2). Un autre auteur le confirme. Selon lui, le Maître maçon « est un dieu en devenir, et comme dans les mythes égyptiens, sur le tour du potier il a été modelé. Quand Sa lumière brille pour maintenir et préserver toutes choses, il reçoit la triple couronne de l'état divin et rejoint cette multitude des Maîtres-maçons qui, dans leur robe bleue et dorée, sont chargés de dissiper la nuit des ténèbres avec la triple lumière de la Loge maçonnique.

« Les glorieux privilèges d'un Maître-maçon sont en accord avec sa plus grande connaissance et plus grande sagesse... Pour lui les cieux sont ouverts et la Grande lumière va le baigner de ses rayonnements.

« Le Fils prodigue, qui a si souvent erré dans l'obscurité, est retourné dans la maison de son Père. La voix parle des cieux, excitant le Maître-maçon par son pouvoir jusqu'à ce que son propre être se remplisse de cette divinité, en disant « C'est mon Fils bien-aimé, (le Maître-maçon) qui devient en vérité le représentant de la Haute-lumière. Il se situe entre le feu incandescent de la lumière et le monde. A travers lui passe HYDRA, le grand serpent, et de ses bouches coule la lumière de Dieu ». (Manly P. Hall, *The Lost Keys of Freemasonry*, p. 54-55)

Remarquons une fois encore la perversion des Paroles de l'Évangile : le fils prodigue qui revient vers son Père (cf. Luc 15), revient non vers le Dieu de miséricorde des chrétiens, mais vers le serpent qui symbolise Satan. Et la Parole « C'est mon Fils bien-aimé », que le Père du ciel dit de Jésus lors de son baptême (Mt 3,17) et de sa transfiguration (Mt 17,5), est dite par le même Satan à l'initié illuminé ! Cela en dit long sur la réalité cachée de la FM !

ÉGLISE CATHOLIQUE

2.3.2 - La deuxième arme de Satan est le **mensonge**. Un jour Jésus a parlé très durement aux pharisiens : « *Vous, vous êtes du diable, c'est lui votre père, et vous cherchez à réaliser les convoitises de votre père. Depuis le commencement, il a été un meurtrier. Il ne s'est pas tenu dans la vérité, parce qu'il n'y a pas en lui de vérité. Quand il dit le mensonge, il le tire de lui-même, parce qu'il est menteur et père du mensonge.* » (Jn 8,44)

Satan est hypocrite : sa séduction est un masque mensonger qui cache ses noirs desseins et trompe ceux qui lui font naïvement confiance. Le but de ce travail est de le démasquer pour éviter que beaucoup, abusés, se perdent.

FRANC-MAÇONNERIE

Depuis le début de cette étude, nous avons dénoncé les mensonges de la FM par rapport à la Vérité révélée par Dieu et transmise par l'Église

Il ne peut y avoir deux vérités. Au ch. II 2.1 nous écrivions :

« L'Église affirme que **Dieu est la Vérité même**, et que c'est lui qui donne la connaissance aux hommes grâce à la Parole de son Fils et grâce à l'envoi de l'Esprit de vérité.

« Pour la FM, la vérité est inconnaissable ; seule la FM permettrait d'y tendre à travers son initiation (cf. ch. I 1.2). »

Quand la FM affirme que la vérité est inconnaissable, c'est en fait pour écarter Dieu et la Vérité révélée qu'elle refuse. En réalité, elle prétend détenir une autre vérité, celle que nous avons démasquée dans le présent chapitre : elle conduit en fait les initiés à Satan. Mais cette vérité, elle la cache : si elle avançait à visage découvert, il est probable que la majorité des hommes, éclairés par leur conscience, la rejetteraient. C'est cela sa première forme de mensonge : la FM **dissimule sa vérité**, ce qui rend difficile de la connaître vraiment.

Serge ABAD-GALLARDO affirme : « Je pense qu'on peut parler de manipulation. Et malheureusement, beaucoup de francs-maçons n'en ont pas conscience. La franc-maçonnerie utilise un langage ésotérique. (...) Ce qui est important, c'est ce qu'on ne voit pas ou qu'on ne lit pas, mais qui se trouve entre les lignes. Des symboles maçonniques font implicitement référence à Lucifer. Lorsqu'on cherche un peu, on finit par découvrir ce lien. » (*La franc-maçonnerie est au service de Lucifer*, Famille chrétienne, Numéro 2046 du 27/03/2017)

Une deuxième forme de mensonge consiste à **déformer le sens** des paroles ou des symboles. C'est vrai pour les Paroles de l'Évangile, nous venons d'en voir un nouvel exemple, après ceux du ch. I 4.2. Mais c'est vrai aussi pour les symboles maçonniques. Serge ABAD-GALLARDO affirme encore :

« La franc-maçonnerie utilise un langage ésotérique. Les réponses qu'elle apporte sont d'autant mieux acceptées qu'elles sont données sous le sceau du secret. Et lorsque vous ne comprenez pas quelque chose, on vous dit □ : « *Tu comprendras mieux au grade suivant.* » (Ibid.)

Un exemple : le compas et l'équerre. Après avoir été les symboles de la FM opérative au Moyen-âge, ils ont reçu une interprétation symbolique dans la FM spéculative.

« Dans le premier degré, on explique la signification de l'équerre et du compas de cette manière : « L'équerre, pour cadrer nos actions ; le compas, pour nous circonscrire et nous maintenir dans les limites de l'humanité, mais plus particulièrement avec un frère franc-maçon. » (Serge ABAD-GALLARDO développe un peu ce symbolisme dans *J'ai frappé à la*

porte du Temple... Parcours d'un franc-maçon en crise spirituelle, Éd. Pierre Téqui, 53150 Saint-Cénére, 2014, p.66-67)

« Cependant, si le candidat prenait le temps nécessaire pour lire certains livres de la bibliothèque de sa loge, il trouverait des significations plus perturbantes. Dans l'extrait suivant, l'équerre et le compas sont liés au « point dans le cercle ». Le symbolisme profond est révélé par Albert Mackey, 33ème degré de la franc-maçonnerie, faisant autorité : « Le point dans le cercle est un symbole important dans la franc-maçonnerie, mais son interprétation a été amoindrie dans les cours modernes (donnés dans les loges), car plus vite l'étudiant franc-maçon l'oubliait, mieux c'était. Le symbole est une allusion merveilleuse bien qu'obscur au vieux culte du soleil, et qui pour la première fois nous présente sa véritable signification, connue par les anciens comme le culte du phallus. » Le même auteur écrit : « Le phallus était une représentation sculptée de l'organe reproducteur masculin, et son culte aurait pour origine l'Égypte. Dans les cultes à mystères nous trouvons l'origine lointaine du point dans le cercle, c'est un symbole ancien qui fut adopté premièrement par les adorateurs du soleil, et incorporé dans le symbolisme de la franc-maçonnerie. »

« À présent, nous constatons que les symboles principaux de la franc-maçonnerie représentent en réalité l'organe reproducteur de l'homme ! (...) Donc l'initié franc-maçon, ignorant de ces choses là, va dans sa loge et se prosterne devant un autel qui porte des symboles d'organes sexuels posés sur une Bible ouverte... C'est encore pire si la personne se dit chrétienne... » (La franc-maçonnerie disséquée - Partie 2 : au cœur de l'horreur

http://pncds72.free.fr/1600_esoterisme/1600_6_franc_maconnerie_2.pdf

Repris de prisedeconscience.org. Article posté le 20 octobre 2012)

Albert PIKE assume ce côté mensonger de la FM :

« La Maçonnerie, comme toutes les religions, tous les mystères, hermétisme et Alchimie, CACHE ses secrets à tous à l'exception de ses Adeptes et de ses Sages, ou de ses Elus, et utilise de fausses explications et des déformations de ses symboles pour induire en erreur ceux qui méritent d'être trompés ; leur cacher la Vérité, qu'elle appelle Lumière, et les en détourner. « La Vérité n'est pas pour ceux qui sont indignes ou incapables de la recevoir ou qui pourraient la pervertir » (p. 105-106).

« Les degrés de la Loge bleue sont pour les gens du dehors. Une partie des symboles sont montrés aux initiés, mais ils sont intentionnellement induits en erreur par de fausses interprétations. L'intention n'est pas qu'ils doivent les comprendre, mais qu'ils puissent imaginer qu'ils les comprennent » (p. 819). » (Cité par Lieutenant Colonel Gordon « Jack » MOHR, *Le pouvoir caché de la Franc-maçonnerie. Un ancien maçon haut gradé présente le symbolisme franc-maçonnique*, ch.V trouvé sur internet).

Quand on a posé la question à Serge ABAD-GALLARDO : « La majorité des « frères » sont-ils conscients de ce culte ? », il a répondu : « Non. Beaucoup pensent que la franc-maçonnerie n'est qu'une association philosophique anodine tendant à « libérer » l'Humanité. Ce n'est pas le cas. Et peu nombreux sont les francs-maçons qui discernent l'action magique des rituels. » (« *Je servais Lucifer sans le savoir* », le livre-choc d'un ancien franc-maçon, entretien avec Christian Redier, 27 février 2017, site aleteia) S'ils s'en rendent compte un jour, ils pourront dire eux aussi : « *Je servais Lucifer sans le savoir.* »

Cette « fourberie » de la FM avait été dénoncée par le Pape Pie VI dès 1775 dans l'encyclique *Inscrutable* : "La fourberie de ces hommes pervers est véritablement indigne. Dans leur œuvre corruptrice et néfaste... ils ne sont que des instruments de celui qui eut recours au serpent pour séduire et perdre nos premiers parents."

ÉGLISE CATHOLIQUE

2.3.3 - Une troisième arme de Satan est **la peur**. Si l'homme connaissait vraiment Satan, il en aurait peur et le fuirait. C'est pourquoi dans un premier temps le loup se déguise en agneau. Et, montrant patte blanche, il noircit l'image de Dieu pour que les hommes aient peur de celui-ci. Il en fait un Dieu jaloux de ses prérogatives, un Dieu lointain, un Dieu qui empêche l'homme d'être libre, un Dieu dur et sévère, etc. Combien de personnes ont été trompées, et ont depuis une fausse image de Dieu qui les pousse à s'éloigner de lui.

Mais une fois qu'il a séduit les hommes et les a liés, voire possédés, Satan ne les laisse plus en repos et les tient par la peur : s'ils s'éloignent de lui, sa vengeance sera terrible ! Et de fait ceux qui se convertissent doivent lutter contre lui et passer par des épreuves parfois rudes. Heureusement ils ne sont pas seuls dans ce combat (cf. 2.4 ci-dessous) !

FRANC-MAÇONNERIE

Nos grands témoins ont tous deux éprouvé des attaques démoniaques quand ils étaient dans la FM. Ils en témoignent.

« Me préparant au baptême et étudiant des textes théologiques avec l'avidité du néophyte, ce qui ne devait pas plaire à l'adversaire, j'ai été réveillé à deux reprises par des ricanements proches de mes oreilles et par la vision de formes noirâtres, glauques, fusiformes, changeantes comme peuvent l'être des flammes s'élevant d'un foyer, la lumière et la chaleur en moins. Cette vision provoqua en moi des frissons d'horreur, me glaçant tout le corps. Les phénomènes se sont arrêtés instantanément lorsque j'ai eu la présence d'esprit d'invoquer à mon secours la Vierge Marie. » (Maurice CAILLET, *Du secret des loges à la Lumière du Christ, ou la conversion d'un franc-maçon*, Éditions « L'Icône de Marie », 22160 Callac de Bretagne, France, 1998, p. 30-31)

Et Serge ABAD-GALLARDO : « En 2002, j'ai expérimenté ce que l'on peut appeler « le Mal absolu ». J'ai vu jusqu'où va la noirceur de l'âme humaine. Par la sorcellerie et la magie, j'ai constaté la présence du diable et son œuvre maléfique dans une vie. Cela peut paraître incroyable et je n'ai pas d'autre choix que de raconter les choses telles qu'elles se sont passées. Le monde s'est refermé sur moi. En quelques mois, j'ai perdu mon emploi, un bon salaire, la maison où nous habitions, mon voilier de 12 mètres, ma voiture de sport, mes amis... Je me sentais totalement perdu et ne trouvais plus de repères dans la franc-maçonnerie. Personne ne vous y explique pourquoi le mal existe dans le monde par exemple. Ni comment le combattre. L'idée m'est venue de faire une retraite quelques jours à l'abbaye de Lagrasse. Là bas, devant le Christ en croix, je me suis mis à pleurer et me suis rendu compte que ce Christ pleurait avec moi. Cet Amour fut comme une lumière. J'ai passé une semaine avec les moines, et mon cœur s'est ouvert totalement à l'Amour du Christ. » (*Les révélations fracassantes d'un ancien grand maître franc-maçon*, Carmelo López-Arias, 05 mai 2015. Adapté de l'[espagnol](#) par Elisabeth de Lavigne avec Aletea France)

Tous deux ont expérimenté la réalité de la présence et de l'action occulte de Satan dans la FM ; mais aussi la victoire que donnent le Christ et la Vierge Marie sur les forces du mal !

2.4 – Jésus a vaincu Satan

ÉGLISE CATHOLIQUE

Tout d'abord le Catéchisme nous rappelle que « la puissance de Satan n'est cependant pas infinie. Il n'est qu'une créature, puissante du fait qu'il est pur esprit, mais toujours une

créature : il ne peut empêcher l'édification du Règne de Dieu. » (CEC 395)

Satan est très intelligent et très fort. C'est pourquoi les hommes ne doivent pas tomber dans la présomption, et penser, comme l'ont fait Adam et Ève, qu'ils peuvent l'affronter sans l'aide de Dieu.

Dieu est tout-puissant ! Il est Dieu et c'est lui qui a créé Lucifer avant sa chute et sa déchéance.

Jésus, le Fils de Dieu, dès le début de sa mission a affronté le Tentateur et, contrairement à Adam et Ève, il en a triomphé (cf. Mt 4,1-11 ; CEC 538 à 540). Et c'est par sa croix qu'il a remporté la victoire totale et définitive sur Satan.

« La victoire sur le " *prince de ce monde* " (Jn 14, 30) est acquise, une fois pour toutes, à l'Heure où Jésus se livre librement à la mort pour nous donner sa Vie. *C'est le jugement de ce monde et le prince de ce monde est jeté bas* (cf. Jn 12, 31 ; Ap 12, 10). » (CEC 2853)

Le croyant, au baptême, est plongé dans la mort et la résurrection de Jésus ; il participe donc à la victoire du Christ sur Satan, ce que réalise l'exorcisme dans le rituel du baptême (cf. CEC 1237). Désormais Jésus le protège :

" *Nous savons que quiconque est né de Dieu ne pèche pas, mais l'Engendré de Dieu le garde et le Mauvais n'a pas prise sur lui. Nous savons que nous sommes de Dieu et que le monde entier gît au pouvoir du Mauvais* " (1 Jn 5, 18-19)

« Le Seigneur qui a enlevé votre péché et pardonné vos fautes est à même de vous protéger et de vous garder contre les ruses du Diable qui vous combat, afin que l'ennemi, qui a l'habitude d'engendrer la faute, ne vous surprenne pas. Qui se confie en Dieu ne redoute pas le Démon. " *Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous ?* " (Rm 8, 31) (S. Ambroise, sacr. 5, 30 : PL 16, 454AB). » (CEC 2852)

Si le baptisé, abusé par le Tentateur, en vient à pécher, il lui suffit de recevoir le sacrement de réconciliation pour retrouver la grâce de son baptême et la totale protection du Christ. Et s'il a été imprudent en ouvrant des « portes d'entrée » à l'adversaire (fréquentation des guérisseurs, des sorciers ou des voyants, entrée dans la franc-maçonnerie, pratique de l'occulte : voyance, nécromancie, spiritisme, magie blanche ou noire, etc.) au point de contracter un lien spirituel négatif avec Satan, il en sera délivré par une prière de délivrance – l'exorcisme étant réservé aux cas de possession démoniaque (cf. CEC 1673).

Enfin, au terme de l'histoire, après un dernier assaut des nations poussées par Satan contre l'Église, ce sera la fin des tourments provoqués par l'ennemi des hommes :

« *Et le diable qui les égarait fut jeté dans l'étang de feu et de soufre, où sont aussi la Bête et le faux prophète ; ils y seront torturés jour et nuit pour les siècles des siècles.* » (Ap 20,10)

FRANC-MAÇONNERIE

Satan est rempli de haine pour Dieu, et la victoire de Jésus par sa croix et sa résurrection l'a rendu furieux. Comme il ne peut rien contre Dieu, il se déchaîne contre les chrétiens pour les détourner de Dieu et les perdre, car il sait que Dieu veut qu'aucun de ses enfants ne se perde (Cf. Jn 10,28).

Dans la FM, cette haine de Dieu, et du Christ en particulier, se manifeste parfois ouvertement. Lorsque Maurice CAILLET a proposé une planche (un exposé) sur « Jésus : mythe ou réalité » et a professé sa foi en lui, il a été très mal reçu (cf. ch.I 4.3 B).

Serge ABAD-GALLARDO témoigne de même : « Il m'est souvent arrivé d'assister, sans que le Vénérable Maître n'intervienne le moins du monde, à des débordements, certes souvent courtois, mais à connotation ouvertement anticléricale. Je dois avouer en avoir été choqué. Et surtout m'apparaissait de manière claire la contradiction flagrante entre des énoncés généraux de tolérance et l'expression caractérisée d'un ostracisme blessant. » (*J'ai frappé à la porte du Temple... Parcours d'un franc-maçon en crise spirituelle*, Éd. Pierre Téqui, 53150 Saint-Cénére, 2014, p.130)

Il rapporte aussi cette anecdote : « Un ouvrage espagnol intitulé *Église et franc-maçonnerie, les deux cités*, que je suis en train de traduire, relate le témoignage d'un général espagnol qui a refusé au cours de cette même cérémonie de **piétiner un crucifix**. On lui a dit que c'était simplement pour éprouver sa valeur et son courage. » (*La franc-maçonnerie est au service de Lucifer*, Famille chrétienne, Numéro 2046 du 27/03/2017)

Si un chrétien entre dans la FM, les rituels vont le conduire sournoisement à renier sa foi. Toujours selon le même témoin : « Lorsqu'on entre en franc-maçonnerie, on vous demande de prêter serment. Au fil des cérémonies d'initiation, puis à chaque augmentation de grade, il y a une foule de serments qui vous lient. Ceux-ci portent sur plusieurs choses, mais en particulier sur l'obéissance à la Constitution maçonnique de chaque obédience. Un de ces serments demande de se libérer de tout dogme pour chercher la vérité. Si je suis peu ou pas croyant, cela peut me convenir, parce que je n'ai pas une conscience spirituelle vraiment développée. Mais lorsque je commence à réfléchir et à entrer véritablement dans la foi, ça ne va plus. » (Serge ABAD-GALLARDO, *La franc-maçonnerie, un chemin incompatible avec la foi chrétienne*, article de Famille chrétienne du 10/10/2014)

En outre, à cause du côté ésotérique et occulte de la FM, le chrétien qui s'y engage contracte **un lien spirituel négatif** avec Satan et ses démons. Pour Maurice CAILLET, « la FM est une « *porte d'entrée* » (pour le Malin). De même que dans beaucoup de formes d'ésotérismes et d'occultismes, il n'y a pas forcément de pacte satanique à l'entrée... » (*La franc-maçonnerie : un péché contre l'Esprit ?* Éditions « L'Icône de Marie », 22160 Callac de Bretagne, France, 2001, p.45)

Beaucoup de personnes ont entendu parler du pacte avec Satan, qui entraîne une possession diabolique, et nécessite un exorcisme si on veut briser ce pacte. Mais peu savent qu'il y a plusieurs degrés dans les infestations malignes : le lien, l'oppression, la vexation et l'obsession (cf. les livres des exorcistes ; par exemple : P. Gilles Jeanguenin, *Le diable existe*, Salvator 2004).

Serge ABAD-GALLARDO explique comment on contracte ces liens dans la FM : « Des liens occultes, mais bien réels et agissants, tissés lors des pratiques maçonniques, doivent être coupés. On pense notamment à ceux qui retiennent entre eux « les francs-maçons présents par le corps ou par l'esprit » lors de la cérémonie de la Chaîne d'union. Et, en plus de s'être lié à l'obédience maçonnique par divers serment, le franc-maçon s'est relié à ses *sœurs* et *frères*, ainsi qu'à certaines puissances maléfiques, en devenant un maillon, « solide » qui plus est, de la Chaîne d'union qui « *les unit par delà l'espace et le temps* ». C'est-à-dire de façon immatérielle et magique. Ces incantations ne sont pas neutres. Elles opèrent clairement une emprise dont seule la grâce de l'Esprit Saint peut délivrer. » (*Je servais Lucifer sans le savoir*, Éd. Pierre Téqui, 2016, p.149)

Cela se réalise grâce à une prière de délivrance. Voici le témoignage d'un prêtre qui exerçait un ministère de délivrance : « J'ai reçu un diacre qui, ayant suivi les trois premiers degrés de l'initiation maçonnique, avait des difficultés dans sa vie spirituelle. En outre un de

ses enfants ne pouvait trouver du travail ; et sa fille n'arrivait pas à avoir d'enfant. Pour briser les liens qu'il avait contractés durant les rituels maçonniques, j'ai dû refaire tout le parcours à l'envers, en lui faisant se remémorer les serments qu'il avait prêtés – ce qu'il a eu du mal à faire, car le Malin l'en empêchait -, et en brisant au fur et à mesure, au Nom de Jésus, tous ces serments. Cet homme a été libéré de ses liens, et ensuite son fils a trouvé du travail, et sa fille a pu avoir un enfant. » (Ce prêtre préfère garder l'anonymat)

La haine de Satan contre Jésus-Christ se reporte contre l'Église, son Corps mystique. À propos des loges soi-disant chrétiennes, Serge ABAD-GALLARDO affirme : « Ces loges se disent chrétiennes pour attirer les chrétiens, mais elles visent en réalité l'apostasie des fidèles de toute religion et en particulier de la religion catholique. Quand un chrétien devient franc-maçon, il abjure son baptême sans le savoir dès la cérémonie d'initiation. L'objectif de la franc-maçonnerie, toutes obédiences confondues, est de détruire la chrétienté pour y substituer la religion maçonnique et ses dogmes. » (Ibid.)

La FM cherche à pousser les chrétiens à l'apostasie individuellement, mais elle tente aussi d'œuvre à plus grande échelle pour détruire l'Église :

« Un historien allemand, le Dr Michael Hesemann, a exhumé des Archives secrètes du Vatican sur lesquelles il travaille depuis 2009 une lettre datée du 8 novembre 1918, portant la signature de l'archevêque de Cologne d'alors, le cardinal Felix von Hartmann, et destinée au nonce apostolique en Allemagne, Mgr Eugenio Pacelli – le futur pape Pie XII. Elle évoque un complot de la franc-maçonnerie en vue de détruire les monarchies et l'Église. (...)

« Le Dr Hesemann déclare à *Inside the Vatican* à propos du centième anniversaire des apparitions de Fatima : « Également en 1917, la franc-maçonnerie célébrait le 200^e anniversaire de la fondation de la première grande loge à Londres en 1717. L'idéologie maçonnique n'est pas uniquement fondée sur le déisme, mais également sur l'hérésie gnostique de l'auto-rédemption et des "Lumières" ; elle poursuit un objectif clairement anticatholique. Précisément en 1917, Maximilien Kolbe, l'un des plus grands saints du XX^e siècle, a été témoin d'une procession maçonnique à Rome, où se déployaient des bannières portant ce slogan : " Satan doit régner au Vatican. Le pape sera son esclave." »

« Un an plus tard, l'empereur allemand Guillaume II a été averti par des maçons allemands du fait que le Grand Orient avait l'intention d'obliger tous les monarques souverains en Europe à abdiquer – ce qui s'est en effet produit en 1918 – ainsi que de détruire l'Église catholique et d'amener l'Europe sous le contrôle du "Big Business" américain, selon un document que j'ai trouvé dans les archives secrètes du Vatican. Le bolchevisme serait l'instrument de la franc-maçonnerie en vue d'atteindre ce but. Et de fait, 1917 a été l'année de la Révolution russe qui s'est soldée par une persécution massive de l'Église. » (Salon beige)

De nos jours la lutte a pris une autre forme, mais l'objectif est toujours le même. Serge ABAD-GALLARDO le montre dans son premier livre :

« Des sites internet diffusent une vidéo montrant l'ancien ministre de l'Éducation nationale, Vincent PEILLON, déclarer que la FM est la religion de la République. Cette posture philosophique et politique est ainsi confirmée : « La laïcité elle-même peut alors apparaître comme cette religion de la République recherchée depuis la Révolution » (Vincent PEILLON, *La Révolution n'est pas terminée*, Seuil 2008, p.162).

« Par ailleurs, Vincent PEILLON démontre clairement, par certains de ses écrits et de ses interviews, la volonté de la III^{ème} République, d'une part, de renouer avec une ligne aussi abruptement antireligieuse et anticléricale que celle des révolutionnaires de 1789, voire de la renforcer, de manière certes moins violente, et, d'autre part, d'instaurer la laïcité comme « religion d'État », au détriment, notamment, de la religion catholique.

« Il faut décatholiciser la France, il faut la déchristianiser... Il s'agit de supprimer administrativement la religion catholique et d'y substituer l'autre : ce ne peut être le déisme à la Voltaire, qui a décidément fait son temps, c'est le déisme à la Rousseau » (R.P. Dom H. LECLERCQ, *Les Martyrs ?* Paris 1903. Introduction § LXIX)

« Cette entreprise de destruction de tout principe religieux autonome et personnel est confirmée : « Toute l'opération consiste bien, avec la foi laïque, à changer la nature même de la religion, de Dieu, du Christ, et à terrasser définitivement l'Église. Non pas seulement l'Église catholique, mais toute Église et toute orthodoxie » (Vincent PEILLON, *Une religion pour la République : la foi laïque de Ferdinand BUISSON*, Seuil, p.277). » (Serge ABAD-GALLARDO, *J'ai frappé à la porte du Temple... Parcours d'un franc-maçon en crise spirituelle*, Éd. Pierre Téqui, 53150 Saint-Cénére, 2014, p.188-189)

En 1884, Léon XIII avait bien compris la gravité du problème, et sa nature profonde. « Il publia la plus complète condamnation de la franc-maçonnerie sous la forme d'une Encyclique, *Humanum Genus*, dans laquelle la franc-maçonnerie est explicitement dénoncée comme une « œuvre du démon », au « service du royaume de Satan » par tous ceux qui « multiplient leurs efforts » pour « agir directement contre Dieu ». Citant ses 7 prédécesseurs qui ont tous « dénoncé le péril », il parle d'un « ennemi capital », de « conspiration occulte », d'une « association criminelle », d'une « secte », d'une « puissance pour le mal », avant de dénoncer longuement les différents maux et problèmes doctrinaux posés en matière de religion, de philosophie et de politique : « dans un plan si insensé et si criminel, il est bien permis de reconnaître la haine implacable dont Satan est animé à l'égard de Jésus Christ et sa passion de vengeance ». (P. Michel VIOT, *Pourquoi ne peut-on être à la fois catholique et franc-maçon ?* Questions du site Aleteia)

C'est aussi Léon XIII qui, la même année, a composé la célèbre prière : « Saint Michel Archange, défendez-nous dans le combat, soyez notre secours contre la malice et les embûches du démon. Que Dieu exerce sur lui son empire, nous vous le demandons en suppliant. Et vous, Prince de la Milice Céleste, repoussez en enfer par la force divine Satan et les autres esprits mauvais qui rôdent dans le monde en vue de perdre les âmes. Amen ».

Les chrétiens qui, abusés par le visage séduisant de la FM, sont tentés d'y entrer, feraient bien d'écouter les avertissements de ce grand Pape, et de tous ceux qui lui ont succédé. « Le discernement démasque le mensonge de la tentation : apparemment, son objet est " bon, séduisant à voir, désirable " (Gn 3, 6), alors que, en réalité, son fruit est la mort. » (CEC 2847)

« " Ne pas entrer dans la tentation " implique une décision du cœur : " Là où est ton trésor, là aussi sera ton cœur ... Nul ne peut servir deux maîtres " (Mt 6, 21. 24). » (CEC 2848) Surtout quand ces deux maîtres sont Dieu et Satan !

Que les chrétiens interrogatifs demandent donc à l'Esprit Saint de les éclairer grâce au don de discernement, et qu'ils récitent avec conviction la prière que Jésus nous a apprise : « Notre Père, ne nous laisse pas entrer en tentation, mais délivre-nous du Malin. Amen »

Ch. IV – LA CRÉATION DE L’HOMME. LA CHUTE

Après avoir créé le monde invisible : les anges, Dieu a créé le monde visible. Le symbole des apôtres professe qu’il est « le Créateur du ciel et de la terre ». (Cf. Ch. II 3)

Au sommet de la création, Dieu a créé l’homme à son image, c’est pourquoi l’homme y tient une place unique ; dans sa propre nature il unit le monde spirituel et le monde matériel.

« Parmi toutes les paroles de l’Écriture Sainte sur la création, les trois premiers chapitres de la Genèse tiennent une place unique. Du point de vue littéraire ces textes peuvent avoir diverses sources. Les auteurs inspirés les ont placés au commencement de l’Écriture de sorte qu’ils expriment, dans leur langage solennel, les vérités de la création, de son origine et de sa fin en Dieu, de son ordre et de sa bonté, de la vocation de l’homme, enfin du drame du péché et de l’espérance du salut. Lues à la lumière du Christ, dans l’unité de l’Écriture Sainte et dans la Tradition vivante de l’Église, ces paroles demeurent la source principale pour la catéchèse des mystères du "commencement": création, chute, promesse du salut. » (CEC 289)

Ces textes sont inspirés par l’Esprit Saint, comme tous les textes de l’Écriture Sainte (cf. Ch. I 4.1). Mais, contrairement à ce que pensent les créationnistes, ce ne sont pas des textes historiques : la création ne s’est pas passée en six jours, comme dans le ch. 1er du livre de la Genèse ! Ce sont en réalité des récits mythiques riches de toute une signification théologique et spirituelle, que nous allons explorer dans ce chapitre.

1 – La création de l’homme

ÉGLISE CATHOLIQUE

Suivons le CEC quand il évoque la création de l’homme (355 à 384), et l’homme image de Dieu (1701 à 1715). L’homme est une merveille aux yeux de Dieu.

1.1 – Dieu a d’abord créé les animaux. Avec ceux-ci nous avons des éléments communs, sur le plan biologique, sur le plan des besoins fondamentaux (nourriture, sommeil, sexualité), sur le plan des comportements, étudiés par les éthologues (sens du territoire, vécu de l’agressivité, etc.).

Mais il y a une différence de nature entre l’animal et l’homme, car celui-ci est créé *à l’image de Dieu* (Gn 1,26), comme une personne capable d’aimer Dieu et son prochain.

« De toutes les créatures visibles, seul l’homme est " capable de connaître et d’aimer son Créateur " (GS 12, § 3) ; il est " la seule créature sur terre que Dieu a voulue pour elle-même " (GS 24, § 3) ; lui seul est appelé à partager, par la connaissance et l’amour, la vie de Dieu. C’est à cette fin qu’il a été créé, et c’est là la raison fondamentale de sa dignité. » (CEC 356)

« Parce qu’il est à l’image de Dieu l’individu humain a la dignité de *personne* : il n’est pas seulement quelque chose, mais quelqu’un. Il est capable de se connaître, de se posséder et de librement se donner et entrer en communion avec d’autres personnes, et il est appelé, par grâce, à une alliance avec son Créateur, à Lui offrir une réponse de foi et d’amour que nul autre ne peut donner à sa place. » (CEC 357)

1.2 – L’homme est une créature (il n’est pas Dieu !) dotée d’une **âme spirituelle**. « L’âme signifie le principe spirituel en l’homme, et désigne ce par quoi il est plus particulièrement image de Dieu » (CEC 363).

Notre âme informe tout notre être : « L'unité de l'âme et du corps est si profonde que (...) leur union forme une unique nature. » (CEC 365)

« L'Église enseigne que chaque âme spirituelle est immédiatement créée par Dieu (cf. Pie XII, enc. " *Humani generis* ", 1950 : DS 3896 ; SPF 8) – elle n'est pas " produite " par les parents – ; elle nous apprend aussi qu'elle est immortelle (cf. Cc. Latran V en 1513 : DS 1440) : elle ne périt pas lors de sa séparation du corps dans la mort, et s'unira de nouveau au corps lors de la résurrection finale. » (CEC 366)

1.3 – Autre différence par rapport à l'animal, l'homme est doté de la **raison** qui lui permet de connaître Dieu, et de la **conscience** du bien et du mal :

« La personne humaine participe à la lumière et à la force de l'Esprit divin. Par la raison, elle est capable de comprendre l'ordre des choses établi par le Créateur. Par sa volonté, elle est capable de se porter d'elle-même vers son bien véritable. Elle trouve sa perfection dans " la recherche et l'amour du vrai et du bien " (GS 15, § 2). » (CEC 1704)

L'homme est doté aussi de **liberté** :

« En vertu de son âme et de ses puissances spirituelles d'intelligence et de volonté l'homme est doté de liberté " signe privilégié de l'image divine " (GS 17). » (CEC 1705)
Nous allons revenir en 2 sur ce point capital.

1.4 – Dieu a créé *l'homme à son image, **homme et femme** il les créa* (Gn 1,27). Il les a créés dans une égalité parfaite (CEC 369), et dans une complémentarité en tant que masculin et féminin (CEC 372) pour qu'ils vivent « une communion des personnes à la ressemblance de l'union des Personnes Divines entre elles » (CEC 1702).

1.5 – Dieu leur a dit : ***Soyez féconds et multipliez*** (Gn 1,28). « Dans le mariage, Dieu les unit de manière que, en formant " une seule chair " (Gn 2, 24), ils puissent transmettre la vie humaine : " *Soyez féconds, multipliez, emplissez la terre* " (Gn 1, 28). En transmettant à leurs descendants la vie humaine, l'homme et la femme comme époux et parents coopèrent d'une façon unique à l'œuvre du Créateur » (CEC 372). Ils participent ainsi à la paternité de Dieu, et doivent révéler à leurs enfants que Dieu est leur Père.

1.6 – Le texte du **paradis terrestre** (Gn 2) nous signifie que, avant le péché originel, l'homme vivait « dans l'amitié avec son Créateur, et une harmonie avec lui-même et avec la création autour de lui » (CEC 374), « dans un état **de sainteté et de justice originelle** » (CEC 375)

« Par le rayonnement de cette grâce toutes les dimensions de la vie de l'homme étaient confortées. Tant qu'il demeurait dans l'intimité divine, l'homme ne devait ni mourir (cf. Gn 2, 17 ; 3, 19), ni souffrir (cf. Gn 3, 16). L'harmonie intérieure de la personne humaine, l'harmonie entre l'homme et la femme (cf. Gn 2, 25), enfin l'harmonie entre le premier couple et toute la création constituait l'état appelé " justice originelle ". » (CEC 376)

« La " maîtrise " du monde que Dieu avait accordée à l'homme dès le début, se réalisait avant tout chez l'homme lui-même comme *maîtrise de soi*. (...) » (CEC 377)

« Le signe de la familiarité avec Dieu, c'est que Dieu le place dans le jardin (cf. Gn 2, 8). Il y vit " pour cultiver le sol et le garder " (Gn 2, 15) : le travail est non pas une peine (cf. Gn 3, 17-19), mais la collaboration de l'homme et de la femme avec Dieu dans le perfectionnement de la création visible. » (CEC 378)

« C'est toute cette **harmonie** de la justice originelle, prévue pour l'homme par le dessein de Dieu, qui sera perdue par le péché de nos premiers parents. » (CEC 379)

FRANC-MAÇONNERIE

Le Grand Orient de France « ne dit pas d'où vient l'homme. » (Maurice CAILLET, *Du secret des loges à la Lumière du Christ, ou la conversion d'un franc-maçon*, Éditions « L' Icône de Marie », 22160 Callac de Bretagne, France, 1998, p.85) Et Serge ABAD-GALLARDO ajoute : « Pour la FM, l'explication de la cause de l'existence de l'homme sur terre serait laissée à l'appréciation de ses membres, en vertu de leur croyance ou non croyance. » (*J'ai frappé à la porte du Temple... Parcours d'un franc-maçon en crise spirituelle*, Éd. Pierre Téqui, 53150 Saint-Cénére, 2014, p.117)

Ce silence est significatif. Si la FM déiste reconnaît à l'origine du monde le Grand Architecte de l'Univers (cf. ch.II 3.1 B), elle considère aussi Dieu comme responsable du mal et du malheur de l'humanité (cf. ch. III 2.1 B). Ce qui veut dire que, consciemment ou non - et souvent les maçons n'en sont pas conscients (cf. ch. III 2.3 : le mensonge) – elle adhère à la religion luciférienne manichéenne qui prétend que, dès l'origine, le bien et le mal coexistaient, et que l'homme était donc habité par ces deux tendances opposées.

La religion de la FM prétend aussi vouloir le bien des hommes. Or Satan, en tentant nos premiers parents, et en les induisant à faire un mauvais usage de leur liberté, a détruit la belle harmonie des origines entre Dieu et les hommes, ainsi qu'entre les hommes entre eux. La FM, en continuant à détourner insidieusement les hommes de Dieu, ne fait que poursuivre l'œuvre entreprise par le « père des mensonges » à l'aube de l'histoire humaine, et, bien loin d'apporter une solution à leurs problèmes, elle ne fait que les aggraver !

2 – Dieu a créé l'homme libre

ÉGLISE CATHOLIQUE

Dieu a créé l'homme et la femme par amour, et il attendait d'eux une réponse d'amour. On ne peut contraindre quelqu'un à aimer ; c'est pourquoi Dieu les a créés libres.

« Dieu a créé l'homme à son image en lui conférant, avec la liberté, le pouvoir de Le connaître et de L'aimer. L'âme n'entre que librement dans la communion de l'amour. » (CEC n° 2002) « " Dieu a *'laissé l'homme à son propre conseil'* (Si 15, 14) pour qu'il puisse de lui-même chercher son Créateur et, en adhérant librement à Lui, parvenir à la pleine et bienheureuse perfection " (GS 17) (CEC n° 1730)

Qu'est-ce que la liberté ? « La liberté est le pouvoir, enraciné dans la raison et la volonté, d'agir ou de ne pas agir, de faire ceci ou cela, de poser ainsi par soi-même des actions délibérées. Par le libre arbitre chacun dispose de soi. » (CEC 1731)

Tout le monde est d'accord avec ce qui précède. Ce qu'il importe de bien comprendre c'est que l'homme ne peut pas pour autant choisir n'importe quoi : « La liberté est en l'homme une force de croissance et de maturation dans la vérité et la bonté. La liberté atteint sa perfection quand elle est ordonnée à Dieu, notre béatitude. » (CEC 1731)

En créant l'homme libre, Dieu a pris le risque qu'il choisisse le mal. « Tant qu'elle ne s'est pas fixée définitivement dans son bien ultime qu'est Dieu, la liberté implique la possibilité de *choisir entre le bien et le mal*, donc celle de grandir en perfection ou de défailir et de pécher. » (CEC 1732)

Choisir le bien conduit au bonheur, choisir le mal conduit au malheur : « Plus on fait le bien, plus on devient libre. Il n'y a de liberté vraie qu'au service du bien et de la justice. Le choix de la désobéissance et du mal est un abus de la liberté et conduit à " l'esclavage du péché " (cf. Rm 6, 17). » (CEC 1733)

Voilà tout l'enjeu de la liberté de l'homme. Dieu lui a donné l'intelligence – la raison – pour qu'il puisse connaître le bien, et la volonté pour qu'il puisse choisir ce bien et le vivre.

Adam et Ève les premiers ont été confrontés à l'**épreuve de leur liberté**. Or ils ont fait le mauvais choix. « La liberté de l'homme est finie et faillible. De fait, l'homme a failli. Librement, il a péché. En refusant le projet d'amour de Dieu, il s'est trompé lui-même ; il est devenu esclave du péché. Cette aliénation première en a engendré une multitude d'autres. L'histoire de l'humanité, depuis ses origines, témoigne des malheurs et des oppressions nés du cœur de l'homme, par suite d'un mauvais usage de la liberté. » (CEC 1739)

En outre, le problème est que l'homme est alors incapable de se libérer lui-même. Comment y parviendra-t-il ?

FRANC-MAÇONNERIE

La FM est très attachée à la **liberté** des hommes. C'est une des valeurs républicaines qu'elle prône haut et fort. « Mais le Grand Orient, considérant que les problèmes métaphysiques sont laissés à l'appréciation personnelle de ses membres, admet implicitement que l'homme se détermine lui-même comme un être libre. » (Maurice CAILLET, *Du secret des loges à la Lumière du Christ, ou la conversion d'un franc-maçon*, Éditions « L'Icône de Marie », 22160 Callac de Bretagne, France, 1998, p. 85)

Et Serge ABAD-GALLARDO, évoquant le Droit Humain, mais également toutes les obédiences maçonniques, confirme : « Les maîtres francs-maçons estiment, par principe et sans cesse, devoir se « libérer » : « Il faut s'affranchir chaque jour pour devenir et rester libre. Sous une infinité de formes perfides, l'esclavage nous guette sans cesse ; il s'impose à notre esprit si la paresse intellectuelle nous empêche de chercher par nous-mêmes la vérité » (Oswald WIRTH, *La FM rendue intelligible à ses adeptes*, t.III, p.160) Cette sorte d'agitation psychologique et spirituelle n'est pas surprenante. Ce que je devais comprendre de mes années en franc-maçonnerie est que l'individu, finalement livré à lui-même par l'illusion de la maîtrise, tourne en rond, tout partant de lui et tout revenant à lui. En franc-maçonnerie, il n'était nulle parole divine me permettant de trouver un repère stable. » (*Je servais Lucifer sans le savoir*, Éd. Pierre Téqui, 53150 Saint-Cénéry, 2016, p.46)

Le problème ne se situe donc pas au niveau de l'affirmation de la liberté de l'homme. Il réside dans le fait que la FM refuse Dieu, et la loi qu'il a donnée aux hommes, loi naturelle que les hommes pouvaient découvrir grâce à la raison avant le judaïsme, loi révélée par Dieu à Moïse (les dix commandements), et parfaite par Jésus le Fils de Dieu incarné (cf. ch. V). Dès lors, qu'est-ce que le bien pour elle ? À quelle loi se réfère-t-elle ? Certes la loi républicaine comporte des valeurs, valeurs souvent héritées du christianisme d'ailleurs. Mais dans beaucoup de domaines, au nom de la liberté individuelle, la FM prône des lois contraires à la loi divine, en particulier pour tout ce qui touche à la vie et à la famille. Nous y reviendrons au ch. VI : ces lois sont en réalité au service du plan de Satan pour détruire l'œuvre voulue par Dieu lorsqu'il a créé l'homme et la femme aux origines de l'humanité.

Premier exemple : après l'attentat à Paris contre les journalistes de Charlie Hebdo, journal satirique anarchiste et anticlérical notoire, ont eu lieu de grandes manifestations pour défendre la liberté d'expression, et notamment la liberté de blasphémer. Des membres du Grand Orient défilaient en tenue de maçon. La liberté d'expression est un droit fondamental, mais est-ce un bien de blasphémer ? Les journalistes assassinés ont dû se rendre compte que non quand ils se sont retrouvés devant Dieu pour leur jugement particulier !

Deuxième exemple : Maurice CAILLET témoigne des questions qu'il a été amené à se poser au sujet de la liberté alors qu'il était franc-maçon : « La liberté, poussée à l'extrême, peut devenir très dangereuse. J'étais chirurgien gynécologue et urologue, et, à ce titre, j'ai été un des premiers en Bretagne à faire de la contraception instrumentale (stérilets, ligature des trompes) et ultérieurement des IVG. Au nom de la liberté, au nom de la liberté des femmes, des couples. J'avais vraiment une conviction très forte en disant qu'ils étaient libres d'avoir ou de ne pas avoir d'enfants. Mais après, même avant ma conversion, (...) j'ai constaté les dégâts que pouvaient faire les IVG ; à tel point que j'ai même arrêté d'en pratiquer : j'ai vu des femmes brisées par le fait qu'elles avaient pris conscience d'avoir tué leur enfant. Moi, j'avais participé, mais je l'avais fait à leur demande et avec leur autorisation écrite. (...) Je peux vous dire qu'il y a des femmes qui ne se sont jamais relevées de ce geste qui avait été fait au nom de la liberté. Ainsi, la liberté a des limites et, justement, la FM ne sait pas toujours dire où s'arrêtent ces limites. » (*La franc-maçonnerie : un péché contre l'Esprit ?* Éditions « L' Icône de Marie », 22160 Callac de Bretagne, France, 2001, p. 90-91)

Ces femmes qui ont avorté ont été trompées sur la portée du geste qu'elles ont fait, et, quelle qu'ait été leur détresse, elles ont enfreint gravement la loi de Dieu. Le Tentateur les a aveuglées, et quand le mal a été fait, il est devenu accusateur (« Satan »), culpabilisateur, homicide !

Voyons comment il s'y est pris pour tromper nos premiers parents.

3 – Le péché originel

ÉGLISE CATHOLIQUE

La question du péché originel est essentielle pour comprendre l'origine du mal, de la souffrance et de la mort dans le monde,

Le texte biblique qui évoque le péché originel – Genèse 3 – n'est pas un récit historique ; mais, inspiré par le Saint-Esprit, il comporte un enseignement fondamental. « Le récit de la chute (Gn 3) utilise un langage imagé, mais il affirme un événement primordial, un fait qui a eu lieu *au commencement de l'histoire de l'homme* (cf. GS 13, § 1). La Révélation nous donne la certitude de foi que toute l'histoire humaine est marquée par la faute originelle librement commise par nos premiers parents (cf. Cc. Trente : DS 1513 ; Pie XII : DS 3897 ; Paul VI, discours 11 juillet 1966). » (CEC 390)

Le chapitre 3 de la Genèse commence par ces mots : « *Le serpent était le plus rusé de tous les animaux des champs que le Seigneur Dieu avait faits.* » (Gn 3,1)

Remarquons tout d'abord que **le serpent**, dans ce texte, symbolise Satan, au sens où l'Église le définit (cf. ch.III).

Satan a utilisé **la ruse** parce que l'homme était heureux dans la communion avec Dieu (cf. point 1), et avait donc de celui-ci une image totalement positive. Mais l'homme était libre, et « la liberté implique la possibilité de *choisir entre le bien et le mal*, donc celle de grandir en perfection ou de défailir et de pécher. » (CEC 1732) (Cf. point 2) C'est dans cette faille que Satan s'est insinué. La tentation a été la première épreuve pour la liberté de l'homme.

« Dieu a créé l'homme à son image et l'a constitué dans son amitié. Créature spirituelle, l'homme ne peut vivre cette amitié que sur le mode de la libre soumission à Dieu. C'est ce qu'exprime la défense faite à l'homme de manger de l'arbre de la connaissance du bien et du mal, " *car du jour où tu en mangeras, tu mourras* " (Gn 2, 17). " *L'arbre de la connaissance du bien et du mal* " (Gn 2, 17) évoque symboliquement la limite infranchissable que l'homme, en tant que créature, doit librement reconnaître et respecter avec confiance. L'homme dépend du Créateur, il est soumis aux lois de la création et aux normes morales qui règlent l'usage de la liberté. » (CEC 396) C'est à cette réalité fondamentale de la dépendance de l'homme par rapport à Dieu que Satan va d'abord s'attaquer.

Nous allons étudier comment Satan commence par caricaturer Dieu pour que l'homme se détourne de son Créateur ; puis en quoi consiste le péché originel, archétype de tous les péchés ; et enfin comment Satan oriente l'homme, coupé de Dieu, vers un bonheur terrestre illusoire.

3.1 – Satan détourne l'homme de Dieu

3.1.1 – Dieu serait parcimonieux ?

C'est ce qu'insinue le serpent des origines : « *Le serpent dit à la femme : « Alors, Dieu a dit : Vous ne mangerez pas de tous les arbres du jardin ? »* (Gn 3,1. BJ) »

Dans la première intervention de l'ennemi, il est question de nourriture. Or c'est la mère, d'abord, qui nourrit son enfant. Satan s'attaque au côté maternel de Dieu en le présentant comme quelqu'un de parcimonieux qui restreindrait ses enfants : « *Vous ne mangerez pas de tous les arbres du jardin...* » Puisque le don de la nourriture est l'expression de l'amour, l'adversaire présente donc Dieu comme quelqu'un qui aime peu ses enfants.

Jésus nous invite à prier : « *Demandez et l'on vous donnera. (...) Car quiconque demande reçoit. (...) Quel est d'entre vous le père auquel son fils demandera un poisson, et qui, à la place du poisson, lui remettra un serpent ? (...) Si donc vous, qui êtes mauvais, vous savez donner de bonnes choses à vos enfants, combien plus le Père du ciel donnera-t-il l'Esprit Saint à ceux qui l'en prient !* » (Lc 11,9-13. BJ)

Jésus affirme que, si nous demandons « *de bonnes choses* », nous serons exaucés ; en effet, notre Père veut nous *comblar de bénédictions* (cf. Ep 1,3). Son amour est généreux : « *Lui qui n'a pas épargné son propre Fils, mais l'a livré pour nous tous, comment avec son Fils ne nous donnerait-il pas tout ?* » (Rm 8,32. TOB). **Voilà le vrai visage du Père : il n'est qu'amour et don, il est généreux !**

Cette extraordinaire largesse du Père se manifeste dès le commencement : à Adam et Ève il confie toute la création (cf. Gn 1,29). Au peuple hébreu libéré d'Égypte, Dieu donne la manne (cf. ex 16), puis la terre promise (cf. livre de Josué). Et Jésus ressuscité donne aux chrétiens le pain quotidien eucharistique, le vrai pain de Vie.

C'est pourquoi Jésus nous invite à prier notre Père avec confiance : « *Donne-nous aujourd'hui notre pain de ce jour* », le pain pour notre corps, et ce pour tous les hommes, mais aussi le Pain de la vie éternelle, l'Eucharistie.

3.1.2 – Dieu serait tyrannique ?

Dans sa première intervention : « *Dieu a dit : « Vous ne mangerez pas de tous les arbres du jardin ? » (Gn 3,1)* », Satan s'attaque aussi au côté paternel de Dieu. En effet, c'est le Père qui pose la loi. Or, ici, le commandement serait excessif, si bien que le Père est présenté comme un tyran qui brimerait la liberté de ses enfants.

L'adversaire suggère ainsi à Adam et Ève de s'affranchir de cet autoritarisme pour devenir indépendants et autonomes (au sens premier : déterminant eux-mêmes leur loi !). C'est la mentalité de la FM et de tant d'hommes aujourd'hui, et nous pressentons l'image fautive de Dieu qui est censée justifier cette attitude.

Les commandements de Dieu sont-ils une atteinte à notre liberté ? C'est lui qui nous a créés libres (CEC n°1730). Il a édicté les commandements non pas pour nous brimer, mais comme un code de la route vers lui, pour nous éduquer et nous protéger des accidents, du malheur. Ève le dit bien au serpent : « *Nous pouvons manger du fruit des arbres du jardin. Mais du fruit de l'arbre qui est au milieu du jardin Dieu a dit : « Vous n'en mangerez pas, vous n'y toucherez pas, sous peine de mort.* » (Gn 3,2-3) » Nous en arrivons à cette conclusion paradoxale : c'est en obéissant aux commandements de Dieu que nous préservons notre liberté et la faisons grandir (cf.CEC n°396). « Plus on fait le bien, et plus on devient libre. » (CEC n°1733).

Inversement, « le choix de la désobéissance et du mal est un abus de la liberté, et conduit à *l'esclavage du péché* (Rm 6,17). » (CEC n°1733) Les plus grands pécheurs sont véritablement enchaînés par Satan.

Alors, qui est réellement tyrannique ? Certainement pas Dieu ! Il respecte la liberté du pécheur, comme celle du fils prodigue de la parabole à qui il remet sa part d'héritage, et qu'il laisse partir loin de lui (cf. Lc 15, 12-13). Et lorsque son enfant, devenu esclave (il garde les cochons pour gagner quelques sous) décide de revenir vers lui, il lui envoie un libérateur : son propre Fils. **Le vrai visage du Père est celui d'un Dieu qui respecte la liberté de ses enfants, et qui les libère quand ils sont enchaînés !**

3.1.3 – Dieu serait jaloux de l'homme ?

Ève a rectifié le mensonge initial du serpent, mais celui-ci rebondit avec un autre mensonge, pire encore : « *Le serpent répliqua à la femme : « Pas du tout ! Vous ne mourrez pas ! Mais Dieu sait que, le jour où vous en mangerez, vos yeux s'ouvriront et vous serez comme des dieux, qui connaissent le bien et le mal.* » (Gn 3, 4-5) »

Satan insinue que Dieu n'est pas un Père aimant, désirant vraiment l'épanouissement de ses enfants jusqu'à ce qu'ils deviennent des dieux eux aussi ; il le présente comme un maître jaloux redoutant qu'ils l'égalent et deviennent *comme des dieux*.

Ce faisant, il s'attaque à la racine de la relation filiale avec le Père. Celle-ci repose sur une confiance – une foi - fondamentale. En semant, par un mensonge, le doute dans l'esprit de l'homme et de la femme, Satan sape la relation à la base en suscitant la défiance, et en faisant disparaître la confiance. (Cf. CEC n° 397)

Dès lors c'est l'amour qui s'évanouit.

A l'humilité de la créature devant le Créateur se substitue l'orgueil prométhéen de vouloir se faire dieu sans Dieu et contre lui. L'homme prétend atteindre la toute-puissance par ses propres forces et s'affirme contre Dieu.

Alors qu'auparavant Dieu était son soleil, il se fait à présent lui-même le centre de l'univers plongé dans les ténèbres, et veut tout voir et régir à partir de son point de vue égocentrique d'homme pourtant limité, blessé et pécheur. (Cf. CEC n° 398)

L'image fautive d'un dieu jaloux de l'homme semble profondément enracinée en nous : on la retrouve dans les mythes antiques comme celui de Prométhée, dans lequel Jupiter, jaloux de l'homme, joue le rôle que Satan prête à Dieu dans notre texte, et Prométhée celui de Satan.

Au contraire, le Père ne veut en rien nous empêcher de devenir comme lui, ou plutôt comme Jésus. Au contraire : Saint Paul nous l'a rappelé, **la vérité est que Dieu, de toute éternité, « nous a prédestinés à être pour lui des fils adoptifs par Jésus Christ » (Ep 1,5), c'est-à-dire à être divinisés.**

Après le péché originel, alors qu'un père tyrannique jaloux de son enfant aurait profité de la faute de celui-ci pour le mettre à mort ou au moins l'écarter, le Père a envoyé Jésus prendre sur lui tous nos péchés, souffrir et mourir à notre place, pour que nous soyons, grâce à lui, réconciliés avec Dieu et rétablis dans notre dignité de fils et filles adoptifs ! « *En lui, par son sang, nous avons la rédemption, le pardon de nos fautes.* » (Ép 1,7) C'est la grâce immense qui nous est accordée au baptême (cf. CEC n°1265).

Devenus vraiment fils dans ce sacrement, et déjà divinisés, nous pouvons vraiment appeler Dieu « *Père* », comme Jésus le faisait, et comme il nous a recommandé de le faire. (Cf. CEC n°2779 à 2785)

Le péché originel (Gn 3,6-7)

Hélas, trompés par l'ennemi, Adam et Ève ont péché. « *La femme vit que l'arbre était bon à manger, séduisant à voir, et qu'il était, cet arbre, désirable pour acquérir le discernement. Elle prit de son fruit et en mangea.* (Elle pose un acte libre, mais son attitude est captative, à l'opposé de celle qui consiste à tout recevoir de Dieu avec gratitude.) *Elle en donna aussi à son mari, qui était avec elle, et il mangea.* (Même si c'est Ève qui tente Adam, celui-ci oublie le commandement que Dieu lui a donné et consent : il est aussi coupable qu'elle.) *Alors leurs yeux à tous deux s'ouvrirent et ils connurent qu'ils étaient nus.* (Au lieu de se découvrir *comme des dieux*, ils réalisent leur nudité, c'est-à-dire leur nullité : leur triste condition d'humains limités, pécheurs, et mortels.) *Ils cousirent des feuilles de figuier et se firent des pagnes.* (L'harmonie entre eux est rompue et le péché les éloigne l'un de l'autre). »

Nous développerons plus longuement tout ceci au point suivant.

3.1.4 – Dieu serait lointain, distant ?

« Ils entendirent le pas du Seigneur Dieu qui se promenait dans le jardin à la brise du jour ; l'homme et sa femme se cachèrent devant le Seigneur Dieu parmi les arbres du jardin. Le Seigneur Dieu appela l'homme : « Où es-tu ? » dit-il. » (Gn 3,8-9)

Le pécheur, se sentant coupable, s'éloigne et tente de se cacher de Dieu, comme un enfant fautif qui craint d'être puni. Ce n'est pas le Père qui s'éloigne, c'est le pécheur qui, comme l'enfant prodigue, part *pour un lointain pays* (Lc 15,13).

En réalité, Dieu est présent au plus profond de l'homme, mais le péché a provoqué chez celui-ci la fermeture du cœur, son endurcissement. Désormais le pécheur, coupé du Père, vit au gré de ses passions désordonnées, et « se divertit » (c'est-à-dire « se détourne » de Dieu) dans le travail, dans la recherche du pouvoir politique ou économique, dans la quête de toujours plus d'avoir, dans les loisirs (télé, musique ; sport à outrance ; voyages ; hobbies divers...). Lorsqu'il se retrouve seul et en silence, il ne le supporte pas, et est angoissé.

S'il est encore un peu croyant, il imagine peut-être Dieu au loin, dans son ciel, indifférent à sa vie, à ses malheurs et à ceux de l'humanité.

Or, non seulement Dieu n'est pas lointain, mais c'est lui qui ne cesse de chercher l'homme : « *Où es-tu ?* » demande-t-il en Gn 3,9. **La vraie image du Père est celle d'un Dieu proche de nous et éternellement fidèle !**

Dès l'Ancien Testament, après le péché originel, il nous est présenté ainsi. Dans la prière eucharistique IV, l'Eglise le rappelle : « Comme l'homme avait perdu ton amitié en se détournant de toi, Père, tu ne l'as pas abandonné au pouvoir de la mort. Dans ta miséricorde, tu es venu en aide à tous les hommes pour qu'ils te cherchent et puissent te trouver. Tu as multiplié les alliances avec eux, et tu les as formés par les prophètes dans l'espérance du salut. Tu as tellement aimé le monde, Père très Saint, que tu nous as envoyé ton propre Fils, lorsque les temps furent accomplis, pour qu'il soit notre Sauveur. »

L'évangile du bon berger cherchant la brebis perdue (Lc 15,4-7 ; cf. Ez 34,10-16) confirme que c'est bien Dieu qui s'approche des pécheurs pour leur offrir la réconciliation et le salut. Aucun d'entre eux ne peut se dire abandonné du Père. En effet, sur la croix, Jésus a souffert une déréliction telle qu'il a crié : « *Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ?* » (Mt 27,46) ; il a rejoint ainsi les pécheurs les plus éloignés de Dieu et les plus désespérés, pour les ramener au Père qui les attend !

Aujourd'hui, par son Eglise, Jésus continue à chercher ses brebis égarées pour les ramener au Père qui les aime et veut les combler de ses bénédictions. Il n'est pas un Dieu lointain, absent : lors de sa dernière apparition aux apôtres il leur a affirmé : « *Voici que je suis avec vous pour toujours jusqu'à la fin du monde.* » (Mt 28,20)

Lorsque nous prions : « *Père, que ton règne vienne !* », nous confessons la présence déjà de Dieu au milieu de nous dans l'Eglise, et nous appelons de nos vœux la venue finale du Christ dans la gloire, afin que la présence de Dieu parmi nous et en nous soit parfaite : totale et définitive ! (Cf. CEC n°2816 à 2821)

3.1.5 – Dieu serait terrible ?

A l'appel de Dieu, Adam répond : « *J'ai entendu ton pas dans le jardin ; j'ai eu peur parce que je suis nu et je me suis caché.* » (Gn 3,10)

Après sa faute, Adam a peur du Père. On dirait qu'il ne voit pas clairement la cause de sa peur : il l'attribue à sa nudité, qui le rend vulnérable. A moins que ce ne soit une forme de déni... Mais Dieu le conduit vers la vérité en disant : « *Et qui t'a appris que tu étais nu ? Tu as donc mangé de l'arbre dont je t'avais défendu de manger !* » (Gn 3,11) La peur du pécheur découle de sa culpabilité !

L'homme coupable a peur d'être puni, et laisse s'installer en lui l'image d'un Dieu terrible qui ne tolère aucune faiblesse, aucune faute, et envoie de sévères châtiments sur les contrevenants. La justice du Père est alors déconnectée de son amour, et l'on oublie qu'il est *riche en miséricorde* (Ep 2,4).

Le vrai visage de Dieu est tout autre : il n'est qu'amour, et veut enlever de notre cœur toute crainte autre que celle de lui déplaire.

Le pécheur a-t-il peur de lui ? Le Père ne cesse de lui répéter : « *Ne crains pas !* » L'expression revient 365 fois dans la Bible, une fois pour chaque jour ! (Quelques exemples : Is 43,1 ; Mt 6,25 ; Rm 8,15 ; etc.)

Le pécheur a-t-il peur d'être rejeté, abandonné ? Regardons Jésus, qui scandalisait les pharisiens parce qu' « *il faisait bon accueil aux pécheurs et mangeait avec eux.* » (Lc 15,2)

Le pécheur va-t-il être puni ? La miséricorde du Père est tellement grande qu'il remet sa dette, aussi énorme qu'elle soit, au pécheur qui l'en supplie (cf. Mt 18,27), et il lui rend toute sa dignité de fils (cf. Lc 15,20-24). Comme Jésus devant la femme adultère : il ne condamne pas, mais appelle au changement de vie (cf. Jn 8,11).

Non, notre Père n'est pas un Dieu terrible : il est amour (1 Jn 4,16), et lorsque l'on entre dans la communion d'amour avec lui, on ne connaît plus la peur. Saint Jean le dit clairement : « *De crainte, il n'y en a pas dans l'amour ; mais le parfait amour jette dehors la crainte.* » (1 Jn 4,18)

Dès lors notre prière sera d'entrer par Jésus, avec lui et en lui, dans une telle attitude d'affection filiale vis-à-vis du Père que nous oserons appeler « *Abba, Papa !* » C'est l'Esprit Saint en nous qui nous le permet, nous dit saint Paul : « *Vous n'avez pas reçu un esprit qui vous rende esclaves et vous ramène à la peur, mais un Esprit qui fait de vous des fils adoptifs et par lequel nous crions : « Abba, Père (Papa) » !* (Rm 8,15) »

Vis-à-vis d'un tel Père, la seule crainte que nous puissions avoir est celle de lui déplaire, crainte qui est un don du Saint-Esprit, et qui nous permet de vivre la béatitude des pauvres de cœur.

3.1.6 – Dieu serait accusateur, juge intraitable ?

Remarquons comment Dieu révèle à Adam son péché : « *Qui t'a appris que tu étais nu ? Tu as donc mangé de l'arbre dont je t'avais défendu de manger !* » (Gn 3,11) Dieu sait

très bien ce qu'a fait Adam. Or il commence par lui poser une question : il fait ainsi appel à sa liberté et l'encourage à reconnaître sa faute pour lui en demander pardon.

Puis il lui montre que ce n'est pas la peine de chercher à le tromper : il sait ce qui s'est passé. Notons que sa parole est un constat, et non une condamnation. Si Dieu accuse Adam en dévoilant sa faute, c'est pour l'appeler à la conversion afin de pouvoir lui faire miséricorde.

Pour nous les termes « accuser » et « condamner » sont souvent synonymes. Or celui qui accuse pour condamner, c'est Satan, dont le nom en hébreu signifie « l'accusateur ». C'est sa fonction dans le livre de Job (Jb 1,6-12). Et l'Apocalypse annonce la victoire sur lui de Jésus, qui intercède pour nous auprès du Père: « *Voici le temps du salut, de la puissance et du règne de notre Dieu, et de l'autorité de son Christ ; car il a été précipité l'accusateur de nos frères, lui qui les accusait jour et nuit devant notre Dieu. Mais eux ils l'ont vaincu par le sang de l'Agneau.* » (Ap 12,10-11)

Satan accuse en faisant appel à une justice implacable, sans amour : il veut conduire l'homme à la culpabilité, au découragement, au désespoir, et finalement à la mort. C'est ainsi que Judas, ayant réalisé son péché, écrasé par le sentiment de culpabilité, s'est suicidé (Mt 27,3-5).

Pour échapper au sentiment de culpabilité, le pécheur adopte souvent cette stratégie : il rejette la responsabilité de sa faute sur autrui et l'accuse. C'est ce que font Adam et Ève après que Dieu a dévoilé leur péché : « *L'homme répondit : « C'est la femme que tu as mise auprès de moi qui m'a donné de l'arbre, et j'ai mangé ! » Le Seigneur Dieu dit à la femme : « Qu'as-tu fait là ? » Et la femme répondit : « C'est le serpent qui m'a séduite, et j'ai mangé ! »* (Gn 3,12-13) »

Adam accuse sa femme, non pas pour l'appeler à la conversion, mais pour se décharger sur elle de sa culpabilité, et pour lui faire porter la responsabilité du péché. C'est une accusation qui condamne, et qui fait ainsi le jeu de Satan.

Mais il accuse aussi Dieu : « *C'est la femme que tu as mise auprès de moi...* » Il reproche en quelque sorte à Dieu d'avoir mal fait sa création, et donc d'être responsable du malheur des hommes !

Adam cherche ainsi à se déculpabiliser, mais il ne fait qu'ajouter deux nouveaux péchés aux précédents : la médisance vis-à-vis d'Ève, et le blasphème vis-à-vis de Dieu !

Quant à la femme, elle aurait pu accuser Adam, parce que c'est à lui que Dieu avait donné le commandement de ne pas manger de l'arbre de la connaissance du bien et du mal (Gn 2,26-17), et qu'il aurait dû la mettre en garde au moment où elle cueillait le fruit défendu. Elle ne le fait pas : elle accuse le serpent, et tente d'atténuer sa propre responsabilité : « *Il m'a séduite !* »

Satan est certes, d'une manière ou d'une autre, derrière tout péché. Il ne cesse de nous tenter, et est terriblement habile : il nous séduit pour nous attirer sur des chemins de perdition. Mais prenons garde de ne pas le rendre directement responsable de nos péchés : nous sommes libres, et, même trompés par l'ennemi, plus ou moins responsables de nos fautes. (Cf. CEC n°1734 à 1737 ; 1854 à 1864) Reconnaissons-donc celles-ci, et demandons-en pardon à Dieu.

Jésus, conscient de notre faiblesse, intercède pour nous : « *Père, pardonne-leur, ils ne savent pas ce qu'ils font !* » (Lc 23,34)

La vraie image de Dieu que nous devons avoir est celle d'un Père riche en miséricorde (Ep 2,4) qui pardonne tous nos péchés.

Certes, il est Saint et ne peut tolérer le mal ou le péché. C'est pourquoi, dans l'Ancien Testament, il envoie les prophètes dénoncer les péchés de son peuple. Mais il le fait par amour, pour appeler les pécheurs à la conversion ; et quand ceux-ci lui demandent pardon, sa miséricorde s'exerce aussitôt. Ne s'est-il pas révélé à Moïse comme « *le Seigneur, Dieu miséricordieux et bienveillant, lent à la colère, plein de fidélité et de loyauté, qui reste fidèle à des milliers de générations, qui supporte la faute, la révolte et le péché, mais sans rien laisser passer...* » (Ex 34, 6-7) ?

Jésus, sur la croix, a montré jusqu'où va cette miséricorde du Père. Dans sa passion, il a pris sur lui tous les péchés du monde, et, par sa prière de grand Prêtre - « *Père, pardonne-leur...* » (Lc 23,34) – il en a obtenu le pardon du Père. Il a permis à celui-ci de manifester de façon éclatante la miséricorde infinie qu'il avait annoncée dans ses paraboles (Mt 18,24-27 ; Lc 15,20-24). Il n'y a pas de faute, aussi grave soit-elle, que le Père ne pardonne quand le pécheur se repent sincèrement, car « il n'y a pas de limite à la miséricorde de Dieu. » (CEC n°1864)

FRANC-MAÇONNERIE

Le chapitre 3 de la Genèse commence par ces mots : « *Le serpent était le plus rusé de tous les animaux des champs que le Seigneur Dieu avait faits.* » (Gn 3,1)

Remarquons tout d'abord que le **serpent**, dans ce texte, symbolise Satan, au sens où l'Église le définit (cf. ch.III). Mais le serpent n'a pas le même symbolisme dans d'autres religions de l'Antiquité. Dans l'épopée babylonienne de Guilgamesh, il déroba au héros la plante d'immortalité. Ici encore on voit clairement la filiation de la religion luciférienne par rapport au culte babylonien, en opposition à la foi qui inspire la Bible.

Maurice CAILLET constate : « Dans la Bible, le serpent représente le Malin, alors que dans les sociétés initiatiques, le serpent Ouroboros « suggère l'idée même de Dieu ! » » (*Catholicisme et philosophie maçonnique: deux paradigmes inconciliables, deux conceptions du monde incompatibles*, 28 octobre 2011 : [Petits mots http://www.cailletm.com/](http://www.cailletm.com/))

Dans le texte de Gn 3, Satan s'emploie à détruire la bonne image de Dieu qu'Adam et Ève en avaient. La FM prolonge son œuvre aujourd'hui.

La phrase la plus blasphématoire contre Dieu que nous ayons lue est celle du sataniste et franc-maçon Albert PIKE lorsqu'il l'oppose à Lucifer, « le dieu de la lumière » : « Si Lucifer n'était pas DIEU, est-ce qu'Adonaï dont les actes prouvent sa cruauté, sa perfidie et sa haine de l'homme, sa barbarie et sa répulsion pour les sciences, est-ce qu'Adonaï et ses prêtres le calomnieraient ? » Ses accusations ne correspondent pas mot pour mot aux fausses images de Dieu que nous avons relevées, mais elles vont dans le même sens, et justifient, pour la FM, son rejet de Dieu.

Ce rejet n'est pas toujours clairement affirmé par la FM, mais il se traduit par une haine farouche de l'Église catholique, qui est le Corps du Christ, et par une volonté de l'éliminer. Cet athéisme militant et cet anticatholicisme prennent le masque de la valeur républicaine de laïcité, vécue dans certains pays comme la France, de façon pure et dure : tous les moyens sont bons pour chasser la religion chrétienne de l'espace public, des médias et de la culture ! Nous verrons comment au chapitre suivant.

Ayant fait sienne la mauvaise image de Dieu que Satan a inspirée à nos premiers parents, la FM rejette donc Dieu et l'Église. Par contre elle se montre plus tolérante par rapport aux autres religions – sauf l'Islam -, comme nous l'avons vu au ch. I 5.4, tout en les relativisant par rapport à la « religion primordiale » à laquelle elle adhère, qui n'est autre que la religion luciférienne, comme nous l'avons vu au ch. III. Le désir de l'ennemi du genre humain est de détourner les hommes de Dieu, leur Créateur et Père. Lorsqu'il y est parvenu, s'ils se tournent vers d'autres religions, cela le réjouit parce qu'il sait très bien que ces religions sont souvent elles aussi dans une attitude critique vis-à-vis de l'Église catholique, ce qui empêche leurs adhérents de découvrir le vrai visage de Dieu qui est Amour.

3.2 – Le péché originel

ÉGLISE CATHOLIQUE

Nous avons cité un peu plus haut le passage du ch. 3 de la Genèse qui évoque le péché d'Adam et Ève. Le Catéchisme de l'Église catholique en souligne d'abord deux traits essentiels :

« L'homme, tenté par le diable, a laissé mourir dans son cœur la confiance envers son créateur (cf. Gn 3, 1-11) et, en abusant de sa liberté, a *désobéi* au commandement de Dieu. C'est en cela qu'a consisté le premier péché de l'homme (cf. Rm 5, 19). Tout péché, par la suite, sera une **désobéissance** à Dieu et un **manque de confiance** en sa bonté. » (CEC n° 397)

La confiance est le premier pilier de l'Alliance. Vis-à-vis de Dieu, elle se traduit par la foi et conduit à l'obéissance ; dans la famille, elle est à la base de la relation. Dès que ce pilier est atteint tout le reste s'effondre : la relation à Dieu se refroidit, se distend et meurt ; les couples se disloquent ; les relations entre parents et enfants se dégradent.

Le péché est d'abord un manque de foi en Dieu et un manque de confiance en l'autre ; ensuite une désobéissance par rapport à la Loi divine transmise par l'Église.

Le CEC poursuit :

« Dans ce péché, l'homme s'est *préféré* lui-même à Dieu, et par là même, il a méprisé Dieu : il a fait choix de soi-même contre Dieu, contre les exigences de son état de créature et dès lors contre son propre bien. Constitué dans un état de sainteté, l'homme était destiné à être pleinement " divinisé " par Dieu dans la gloire. Par la séduction du diable, il a voulu " *être comme Dieu* " (cf. Gn 3, 5), mais " sans Dieu, et avant Dieu, et non pas selon Dieu " (S. Maxime le Confesseur, ambig. : PG 91, 1156C).» (CEC n° 398)

La confiance disparue, l'amour – deuxième pilier de l'Alliance – est atteint : l'homme se préfère lui-même et méprise Dieu. Il cède ainsi à l'égoïsme, à l'**orgueil** et à l'esprit **d'indépendance**, qui font tellement de ravages dans nos relations avec Dieu et avec nos frères – dans le couple, dans la famille, dans la société -, parce qu'ils sont à l'opposé de l'attitude de don, d'humilité et de dépendance d'amour, qui caractérisent l'amour vrai.

L'Écriture montre les **conséquences dramatiques** de cette première désobéissance. Adam et Ève perdent immédiatement la grâce de la sainteté originelle (cf. Rm 3, 23), et c'est de là que viennent tout le mal et toute la souffrance dans le monde.

« L'harmonie dans laquelle ils étaient, établie grâce à la justice originelle, est détruite ; la maîtrise des facultés spirituelles de l'âme sur le corps est brisée (cf. Gn 3, 7) ; l'union de l'homme et de la femme est soumise à des tensions (cf. Gn 3, 11-13) ; leurs

rappports seront marqués par la convoitise et la domination (cf. Gn 3, 16). L'harmonie avec la création est rompue : la création visible est devenue pour l'homme étrangère et hostile (cf. Gn 3, 17. 19). » (CEC n° 400)

« **L'harmonie** dans laquelle ils étaient est détruite ». Le péché a coupé l'homme de Dieu, a brisé l'harmonie dans le couple, et a rendu difficile la relation avec la création. Non par la volonté de Dieu, mais à cause de l'attitude insensée de l'homme qui a voulu se passer de lui. Seul le retour de l'homme à Dieu pourra restaurer peu à peu cette harmonie.

« **La maîtrise** des facultés spirituelles de l'âme sur le corps est brisée. » Les facultés spirituelles sont l'intelligence, qui nous permet de connaître ce qui est bien, et la volonté, qui nous permet d'y adhérer, d'aimer. (Cf. CEC n°1704 à 1706) Après la chute, « l'homme conserve le désir du bien, mais sa nature porte la blessure du péché originel : il est devenu enclin au mal et sujet à l'erreur. » (CEC 1707)

L'amour s'incarne à travers nos « passions » (sentiments). Le péché – manque de confiance, égoïsme, orgueil, indépendance, etc. – vient perturber nos sentiments et, dès lors, nos « passions » peuvent être faussées ou détournées de leur objet, et nous conduire à d'autres péchés. Comme « la maîtrise des facultés spirituelles de l'âme sur le corps est brisée », nous parvenons encore à comprendre où est le bien, mais « la loi du péché » en nous nous pousse à faire le mal (cf. Rm 7).

Nous ne pouvons retrouver un bon usage de notre intelligence et de notre volonté, et la maîtrise sur nos passions, que si nous nous ouvrons à l'Esprit qui nous libère, nous purifie et nous fortifie dans la lutte contre le péché.

A titre d'exemple, relevons cette dernière affirmation: « **L'union de l'homme et de la femme** est soumise à des tensions ; leurs rapports seront marqués par la convoitise et la domination. » Après le péché originel, les relations dans le couple sont vécues non dans le don, mais de façon captative, non dans la soumission mutuelle (cf. Ep 5,21), mais dans la domination. La « concupiscence » est à l'œuvre pour dénaturer l'amour et pervertir les relations humaines.

« Enfin, la conséquence explicitement annoncée pour le cas de la désobéissance (cf. Gn 2, 17) se réalisera : l'homme " *retournera à la poussière de laquelle il est formé* " (Gn 3, 19). **La mort** fait son entrée dans l'histoire de l'humanité (cf. Rm 5, 12). » (CEC 400)

« Depuis ce premier péché, affirme le CEC, une véritable « invasion » du péché inonde le monde » (CEC n° 401) : tous les péchés découlent du péché originel ; « la corruption est universelle. » (CEC n° 401)

« Ce que la révélation divine nous découvre, notre propre expérience le confirme. Car l'homme, s'il regarde au-dedans de son cœur, se découvre également enclin au mal, submergé de multiples maux qui ne peuvent provenir de son Créateur, qui est bon. Refusant souvent de reconnaître Dieu comme son principe, l'homme a, par le fait même, brisé l'ordre qui l'orientait à sa fin dernière, et, en même temps, il a rompu toute harmonie, soit par rapport à lui-même, soit par rapport aux autres hommes et à toute la création (GS 13, § 1). » (CEC 401)

Notre réflexion nous permet de conclure que, vis-à-vis de Dieu, le péché est fondamentalement contraire aux trois vertus théologiques de foi, de charité et d'espérance (cf. CEC n° 1812 à 1829). Le Père attend de nous une confiance inébranlable en lui, un amour « *de tout notre cœur, de toute notre âme, de toute notre force, et de toute notre pensée* » (Lc 10,27), et une ferme espérance en la vie éternelle auprès de lui.

Lorsque nous naissons, **nous sommes tous affectés par le péché originel**, et l'Église explique ainsi le mal, la souffrance et la mort :

« A la suite de S. Paul l'Église a toujours enseigné que l'immense misère qui opprime les hommes et leur inclination au mal et à la mort ne sont pas compréhensibles sans leur lien avec le péché d'Adam et le fait qu'il nous a transmis un péché dont nous naissons tous affectés et qui est " mort de l'âme " (cf. Cc. Trente : DS 1512). » (CEC n° 403).

Comment le péché d'Adam est-il devenu le péché de tous ses descendants ? C'est un mystère, affirme le CEC. « Mais nous savons par la Révélation qu'Adam avait reçu la sainteté et la justice originelles non pas pour lui seul, mais pour toute la nature humaine : en cédant au tentateur, Adam et Eve commettent un *péché personnel*, mais ce péché affecte la *nature humaine* qu'ils vont transmettre *dans un état déchu* (cf. Cc. Trente : DS 1511-1512). C'est un péché qui sera transmis par propagation à toute l'humanité, c'est-à-dire par la transmission d'une nature humaine privée de la sainteté et de la justice originelles. » (CEC n° 404)

FRANC-MAÇONNERIE

Le récit de la tentation dans la Bible intéresse au plus haut point la FM. Serge ABAD-GALLARDO l'affirme : « S'agissant de l'arbre de la connaissance, je me souviens que les thèmes de la transgression et du Serpent m'ont été présentés comme l'un des fondements du secret de la FM, et ce par certains membres des hauts grades. » (*Je servais Lucifer sans le savoir*, Éd. Pierre Téqui, 2016, p.120)

3.2.1 – Le serpent « libérateur de l'homme »

Mais la FM en fait une lecture diamétralement opposée à celle de l'Église, dans la continuité de ce que nous avons vu au chapitre précédent, où Lucifer est présenté comme le dieu du Bien, et Adonaï comme le Dieu du mal. Dans le récit de « la chute » (du point de vue de l'Église), « la FM, poursuit notre auteur, considère le serpent comme une référence initiatique. (...) Mes lectures, ainsi que les enseignements maçonniques, m'ont ensuite démontré que la FM glorifie même le Serpent tentateur et qu'elle en fait un ami des initiés. « Le Serpent séducteur, qui incite à mordre au fruit de l'arbre de la Connaissance du bien et du mal, symbolise un instinct particulier (...). Cet aiguillon secret est le promoteur de tous les progrès (sic), de toutes les conquêtes qui étendent la sphère d'action des individus (...). » (Oscar WIRTH, *La FM rendue intelligible à ses adeptes*, t.II, *Le compagnon*, p.92)

« Loin d'en rester à cela, la FM confirme que Lucifer et le Serpent sont une seule et même entité, et sont considérés par la FM comme les « libérateurs » de l'humanité (...)

« Je relus quelques textes de référence et pris alors conscience que la doxa maçonnique considère qu'Ève fut « initiée » par le serpent : « La séduction d'Ève par le Serpent fait allusion aux principes fondamentaux de toute initiation. » (Oscar Wirth, *ibid.* t. III, p.13) » (Serge ABAD-GALLARDO, *ibid.* p.121)

Un passage du texte biblique intéresse particulièrement la FM:

« *La femme répondit au serpent : « Nous mangeons les fruits des arbres du jardin. Mais, pour le fruit de l'arbre qui est au milieu du jardin, Dieu a dit : "Vous n'en mangerez pas, vous n'y toucherez pas, sinon vous mourrez." » Le serpent dit à la femme : « Pas du tout ! Vous ne mourrez pas ! Mais Dieu sait que, le jour où vous en mangerez, vos yeux s'ouvriront, et vous serez comme des dieux, connaissant le bien et le mal. » (Gn 3,2-5)*

Apparaît ici le mot « *connaissant* ». Le serpent suggère à Ève que Dieu veut empêcher l'homme de parvenir à la Connaissance, ce qui est faux bien sûr. Mais la FM reprend cette accusation ; Albert PIKE, à la suite de son Maître, dénonce chez Adonaï « sa haine de l'homme, sa barbarie et sa répulsion pour les sciences » (cf. ch.III 2.1 FM) ; et la FM ne cesse de qualifier l'Église catholique d'obscurantiste.

Du coup, écrit Serge ABAD-GALLARDO, « la FM fait de Lucifer l'ami de l'homme, une divinité émancipatrice invitant ce dernier à l'orgueil et à la révolte : « En résumé (...), le travail du Serpent-Sagesse consiste à libérer l'homme de l'asservissement au joug de la foi qui le maintient dans les ténèbres de l'ignorance, et à lui donner accès à la connaissance ». (P. Joseph-Marie VERLINDE ? *Quand le voile se déchire*, p.190) » (Ibid. p. 121)

3.2.2 – « La connaissance du bien et du mal »

Le serpent promet à Ève, et la FM à l'initié, « La connaissance du bien et du mal ».

Pour Dieu, il n'est pas possible de connaître en même temps le bien (la communion d'amour avec lui fondée sur la confiance et l'obéissance) et le mal (la défiance et la désobéissance qui coupent de lui et tuent l'amour).

Le serpent prétend que c'est possible, et prétend initier l'homme à cette réalité mensongère. La FM, de même, accorde une grande importance à cette dualité, symbolisée par le pavé mosaïque, damier rectangulaire de dalles blanches et noires au centre du Temple.

Serge ABAD-GALLARDO en donne le sens : « J'appris que les carreaux blancs et noirs sont d'égale valeur et proposent une lecture duale de l'Univers et des forces qui la composent. (...) Pour la FM, ces forces binaires sont non seulement équipotentielles, mais elles s'affrontent éternellement entre elles. » (Ibid. p.27)

Mais, alors que le chrétien est appelé à choisir résolument le bien qui conduit au bonheur et à écarter le mal qui conduit à la mort (cf. Dt 30,19-20 ; Rm 8), la FM prétend, comme le serpent l'a fait à Ève, que l'on peut connaître les deux et se construire ainsi. « En effet, l'initié sait, à partir du grade de maître, utiliser cette dualité et se sert à la fois du bien et du mal, des ténèbres et de la lumière, pour trouver son chemin. (...) L'initié avance sur le chemin à la fois du bien et du mal. Ce thème se confirme lors de la cérémonie d'élévation au 30^{ème} degré, qui clôt la hiérarchie des hauts grades symboliques. » (Ibid. p.31)

« La FM considère donc que ses adeptes peuvent faire du bien tout en faisant un peu de mal, et du mal pour en tirer du bien » (Ibid. p.37), ce que l'Église ne saurait approuver (cf. CEC 1753 : « La fin ne justifie pas les moyens »).

Un peu plus loin l'auteur revient sur ce point : « Pour l'institution initiatique, le bien et le mal sont deux forces certes antinomiques, mais reliées à la fois par leur nature et par leur origine cosmique. Ce qui en fait le fondement de la réalité ultime. J'appris même avec horreur que la FM glorifie, sans ambiguïté et logiquement, le mal : « Le mal est l'ombre du bien, et il en est inséparable. (...) Donc le mal est nécessaire à l'humanité (sic) (...) comme le sel est indispensable à l'eau des mers. Là aussi, l'harmonie peut seulement dériver de l'équilibre des contraires. » (Albert PIKE, op. cit. vol. VI, p. 212-213) » (Ibid. p.41)

Tout ceci amène notre auteur à conclure : « Je témoigne qu'il n'existe aucune vérité maçonnique : simplement un occultisme dualiste. La foi chrétienne, en revanche, m'amène à choisir le bien et lui seul. Dieu ne nous demande jamais de nous placer alternativement dans la lumière et dans les ténèbres. Ni entre les deux, suivant un hypothétique fil rouge. » (Ibid. p.33)

En fait, comme dans la tentation originelle, la FM brouille tout. Pour elle en effet, à partir du moment où elle rejette Dieu et refuse d'obéir à sa Loi, elle n'a plus les mêmes critères que le croyant pour définir le bien et le mal. Nous verrons au chapitre VI quelles en sont les conséquences sur le plan de la loi morale et des lois civiles ! Certes, les francs-maçons honnêtes recherchent le bien de l'humanité, et défendent des valeurs universellement reconnues. Mais les « cerveaux » de la FM, comme Albert PIKE ou Oswald WIRTH par exemple, sont les instruments de Satan, l'Esprit du Mal : « *Depuis le commencement, il a été un meurtrier. Il ne s'est pas tenu dans la vérité, parce qu'il n'y a pas en lui de vérité. Quand il dit le mensonge, il le tire de lui-même, parce qu'il est menteur et père du mensonge.* » (Jn 8,44)

3.2.3 – « Vous serez comme des dieux » - L'orgueil

L'Église enseigne que, « constitué dans un état de sainteté, l'homme était destiné à être pleinement " divinisé " par Dieu dans la gloire. Par la séduction du diable, il a voulu " être comme Dieu " (cf. Gn 3, 5), mais " sans Dieu, et avant Dieu, et non pas selon Dieu " (S. Maxime le Confesseur, ambig. : PG 91, 1156C).» (CEC n° 398) Après sa faute, il a découvert sa condition de créature limitée et mortelle.

Une planche maçonnique prétend qu'au contraire Dieu aurait permis la désobéissance d'Adam pour lui permettre de se diviniser : « L'acte de rébellion consenti (sic) par Dieu permet à l'homme une amélioration sous forme de réintégration de sa propre divinité. » (Citée par Serge ABAD-GALLARDO *Je servais Lucifer sans le savoir*, Éd. Pierre Téqui, p.121)

La FM continue à prendre au pied de la lettre la promesse mensongère de Satan, et à la transmettre à ses initiés. Elle prétend les conduire, par l'initiation, à la Connaissance qui fera d'eux des dieux ! Serge ABAD-GALLARDO affirme : « Oui, la franc-maçonnerie est par nature luciférienne au sens de l'orgueil luciférien. On n'y célèbre pas de messes noires, en tout cas pas à ma connaissance, mais son objectif est de développer une autonomie exacerbée chez le franc-maçon, à partir de laquelle il va être enclin à se croire Dieu lui-même. » (*La franc-maçonnerie est au service de Lucifer*, Article de Famille chrétienne, Numéro 2046 du 27/03/2017)

Ailleurs il cite un texte franc-maçon qui affirme clairement cette prétention : « La suprême ambition du Grand Maître Architecte est (...) être un dieu (...). L'ambition d'être un dieu revêt deux aspects : le premier c'est la liberté totale dont doit jouir le Grand Maître Architecte pour la réalisation de ses travaux (...); le second aspect, c'est que ce degré est caractérisé par la parole, véhicule de la pensée, marque de la communication de la science et relation que jadis, nous a-t-on dit, Dieu a nouée avec les hommes. » (Claude Llorens, franc-maçon du 30^{ème} degré, dans une planche maçonnique) » (Serge ABAD-GALLARDO *Je servais Lucifer sans le savoir*, Éd. Pierre Téqui, 2016, p.118)

Cette explication paraît bien dérisoire à côté de la promesse de Dieu aux hommes ! Mais les maçons, séduits par cette promesse, tombent alors dans l'**orgueil** qui a poussé Satan à vouloir égaler Dieu, et Adam et Ève à l'imiter.

Quand on lui a demandé : « quel est le principal danger de la franc-maçonnerie ? », Maurice CAILLET a répondu : « Le grand danger, c'est en fin de compte l'égoïsme (je ne dis pas l'égoïsme), et l'orgueil : l'homme croit pouvoir gérer seul son destin, sans l'aide de Dieu. C'est bien là le péché originel : l'homme veut se faire par lui-même, c'est-à-dire être « comme Dieu ». Et c'est bien ce que dit le serpent au premier couple : « *Vous serez comme des dieux* ». Cette forme d'orgueil, qui menace toutes les organisations ésotériques, est la

nourriture du Malin, même si au départ fondateurs et adeptes n'ont pas passé de pacte conscient avec Satan. » (« *La franc-maçonnerie, une démarche inverse de celle de l'Église* », Article de Famille chrétienne du 11/12/2009)

C'est cet orgueil qui pousse le maçon à refuser de fléchir le genou devant quiconque, - donc devant Dieu même -, et au contraire à se glorifier lui-même. Serge ABAD-GALLARDO reconnaît aujourd'hui la vanité de cette attitude. (cf. *Je servais Lucifer sans le savoir*, Éd. Pierre Téqui, 2016, p. 49 sq.)

En outre, comment Satan, qui est une créature et non un dieu, pourrait-il diviniser les hommes ? Seul Dieu a ce pouvoir ! Et il le réalise grâce au baptême : lorsque nous sommes plongés dans la mort et la résurrection du Christ, nous y recevons les arrhes de la vie éternelle ; ensuite l'eucharistie nourrit quotidiennement en nous cette vie éternelle ; et, par-delà notre mort, si nous sommes en état de grâce, cette vie s'épanouira pour toujours dans la communion d'amour et le bonheur sans fin avec Dieu.

Satan, en coupant l'homme de Dieu, non seulement ne le divinise pas, mais il le condamne à la mort éternelle et à une souffrance sans fin avec lui en enfer.

3.2.4 – La FM incite l'homme à reproduire le péché d'Adam et Ève

Trompée par le discours séduisant mais mensonger du rusé serpent, Ève a vu que le fruit défendu était désirable, elle en a pris, et en a donné à Adam qui n'a pas refusé. Ils ont ainsi **désobéi** à Dieu.

Pour la FM, puisque Dieu est l'ennemi de l'homme et semble vouloir les priver de la connaissance, cette attitude d'Adam et Ève est tout-à-fait positive. Ils ont fait preuve de liberté (cf. point 2) pour s'affranchir de la tyrannie d'Adonaï et prendre en mains, seuls, leur destin humain. Cet exemple est proposé aux maçons, invités eux aussi à s'affranchir de toute autorité et de tout dogme (sauf, évidemment, de ceux de la FM !)

Cela conduit les maçons à une désobéissance posée comme principe. L'un d'entre eux en témoigne : « Jusqu'à présent, ce qui m'a fait récuser les vérités de la science, de la foi et de la philosophie, c'est le refus d'obéissance à un système et au langage qui le constitue, c'est mon ambition à n'accepter (...) aucune limite à la recherche de la vérité. » (Planche maçonnique) Et cette désobéissance institutionnalisée conduit inévitablement à la transgression. » (Serge ABAD-GALLARDO *Je servais Lucifer sans le savoir*, Éd. Pierre Téqui, 2016, p.52)

La désobéissance est contraire à la foi. L'amour, lui, a trois qualités principales : l'humilité, la dépendance et le don réciproque.

Le franc-maçon est non pas humble, mais **orgueilleux**, nous l'avons vu. Il se dresse devant Dieu et se sent supérieur au commun des mortels. Lui seul est initié et acquiert la Connaissance.

Le franc-maçon est **indépendant** par rapport à Dieu. Il prétend s'améliorer lui-même et se diviniser grâce à l'initiation ; il prétend aussi réaliser le bien de l'humanité grâce à sa religion laïque et, en réalité, luciférienne. Comme Satan est « le diable », c'est-à-dire « le diviseur », cette prétention est complètement irréalisable. On le voit dans les loges, divisées entre elles, et dans la société où une loi comme « le mariage pour tous », préparée par la FM, a profondément divisé les Français.

Cette indépendance se manifeste aussi par l'**autonomie** par rapport à la loi divine. Nous développerons ce point au chapitre VI, et en verrons toutes les conséquences.

Enfin le franc-maçon refuse les **dons** de Dieu. Que peut-il donner à l'humanité ? Comme le fils prodigue de la parabole (Lc 15), il aura vite épuisé ses ressources. Et ce qu'il gagne dans le monde économique, est-il prêt à le partager avec ceux qui manquent parfois du nécessaire ? Ce n'est pas ce que l'on voit quotidiennement, même si la FM a quelques œuvres de bienfaisance.

3.2.5 – La FM assume les conséquences du péché d'Adam

« **L'harmonie** dans laquelle ils étaient est détruite » (CEC 400).

Plus d'harmonie avec Dieu, évidemment, puisque la FM le rejette.

Plus d'harmonie entre les hommes. La FM, qui prétend rebâtir l'humanité comme un temple, veut son harmonie, dit-elle. Pourtant elle considère parmi ses fondateurs Tubal-Caïn (cf. ch.III 2.1), ce qui permet de douter de sa sincérité. C'est ce que pense Serge ABAD-GALLARDO :

« Tubal-Caïn était sans nul doute un forgeron, puisqu'il est exact que le nom de Caïn signifie « forgeron » en langue sémitique. Mais instituer Caïn en tant que référence spirituelle explicite au grade de Maître est troublant pour une institution qui se dit philanthropique : Abel est la figure du juste persécuté, dont le sang versé est éloquent aux yeux de Dieu (Hé 12,24), tandis que Caïn est l'assassin par haine, jalousie et convoitise ! Caïn est surtout « la figure de l'humanité courbée sous le poids du péché » (Bible de Jérusalem, note sous Gn 4,1) » (*Je servais Lucifer sans le savoir*, Éd. Pierre Téqui, 2016, p.134)

Nous aurons l'occasion de revenir sur le père de ce personnage au chapitre suivant. Mais notons encore la duplicité de la FM, qui professe son désir d'harmonie, et honore ceux qui la détruisent !

Autre conséquence du péché originel : « la maîtrise des **facultés spirituelles** de l'âme sur le corps est brisée (cf. Gn 3, 7) »

La première de ces facultés est l'**intelligence**. Celle-ci, éclairée par Dieu, permet de le connaître grâce à la raison (cf. ch.I,1.2 ; CEC 1704), et permet de connaître le bien véritable grâce à la conscience (cf. CEC 1706). Après le péché originel, l'intelligence de l'homme est devenue « sujette à l'erreur » (CEC 1707).

La FM confirme cette vérité jusqu'à la caricature : nous avons vu comment elle fait sienne les fausses images de Dieu suggérées par le serpent de la Genèse (cf. 3.1) ; comment elle prétend mener les initiés à la lumière, et les conduit en fait vers le Prince des ténèbres, n'hésitant pas à les tromper quand ils commencent leur chemin initiatique (cf. ch.III 2.3) ; comment elle prétend connaître l'interprétation véritable de la Bible, et n'en propose qu'une lecture erronée (cf. ch. I 4). Fille du « père du mensonge », la FM fait les œuvres de son père ! (Cf. ch III 2.3.2)

Serge ABAD-GALLARDO cite en exemple sa position vis-à-vis de la luxure :

« Puisque, selon la FM, le comportement humain doit permettre à chacun de vivre selon ses propres désirs, la luxure n'est en rien critiquable : elle devient une simple « particularité comportementale, librement choisie. Alors le bien et le mal deviennent des concepts relatifs, et plus rien ne s'oppose à ce qu'un mal puisse être considéré comme un bien. » (Ibid. p.41)

Il est intéressant de noter ici qu'un des mots grecs qui désignent le péché, le mot « **ἁμαρτία** » « hamartia », vient du verbe signifiant « se tromper ». Et le CEC définit ainsi le péché : « Le péché est une faute contre la raison, la vérité, la conscience droite ; il est un

manquement à l'amour véritable, envers Dieu et envers le prochain, à cause d'un attachement pervers à certains biens. » (CEC 1849)

La deuxième grande faculté de l'âme est la **volonté**. Elle permet à l'homme de mettre en œuvre le bien qu'il a découvert par son intelligence. Mais s'il s'est trompé dans la détermination de ce bien, il va donc faire non le bien, mais le mal. Pour la FM c'est un bien de rejeter Dieu et l'Église. Elle va donc mobiliser ses énergies pour lutter contre eux, soit de manière violente, comme pendant la Révolution française ou au début du XXème siècle ; soit de façon sournoise, comme actuellement, avec une conception de la laïcité qui est une ruse pour éliminer Dieu et l'Église : c'est le cas notamment du Grand Orient, du Droit Humain, de la Grande Loge Féminine de France ou de la Grande Loge de France; soit, par une ruse encore plus grande, celle de certaines obédiences se définissant comme Déistes ou même "Chrétiennes" (comme la Grande Loge Nationale Française dans le premier cas, ou le Grand Prieuré des Gaules dans le second); et cela dans le seul objectif d'attirer vers elles les chrétiens (et particulièrement les catholiques) : elles passent sous silence, quand elles ne la nient pas, l'incompatibilité d'être catholique et franc-maçon affirmée par l'Église, afin de les initier progressivement au relativisme, et, en fin de compte, de les amener à l'apostasie !

Tout cela la FM le fait au nom de **la liberté**. Mais la liberté que Dieu a donnée à l'homme doit le conduire à choisir le bien et non le mal, nous l'avons vu au point 2. Et l'Église va plus loin : elle affirme qu'après la faute commise librement, l'homme est devenu esclave du péché et ne peut pas s'en sortir tout seul :

« " Séduit par le Malin, dès le début de l'histoire, l'homme a abusé de sa liberté " (GS 13, § 1). Il a succombé à la tentation et commis le mal. Il conserve le désir du bien, mais sa nature porte la blessure du péché originel. Il est devenu enclin au mal et sujet à l'erreur : « C'est en lui-même que l'homme est divisé. Voici que toute la vie des hommes, individuelle et collective, se manifeste comme une lutte, combien dramatique, entre le bien et le mal, entre la lumière et les ténèbres » (GS 13, § 2). » (CEC 1707)

La FM appelle ses membres à « tailler leur pierre », c'est-à-dire à se perfectionner. Elle prétend, par l'initiation, les conduire des ténèbres à la lumière. Cette entreprise est vaine, et le témoignage des maçons qui se sont convertis montre qu'au contraire l'initiation non seulement ne donne pas la lumière, mais enfonce l'homme dans les ténèbres et lie de plus en plus l'initié à Lucifer.

Autre conséquence du péché originel : « **l'union de l'homme et de la femme** est soumise à des tensions (cf. Gn 3, 11-13) ; leurs rapports seront marqués par la convoitise et la domination (cf. Gn 3, 16). » (CEC 400)

La FM prétend lutter contre ces deux conséquences ; mais la manière dont elle le fait est peu compatible avec la Loi de Dieu ! En effet, pour lutter contre la convoitise, elle ne trouve rien de mieux que d'encourager la « liberté » sexuelle et de justifier implicitement la luxure, nous venons de le voir ; et pour lutter contre la domination des femmes par les hommes, elle soutient le féminisme dans ses revendications égalitaristes et libertaires, comme « les droits » à la contraception, à l'avortement, à la PMA pour les lesbiennes qui sont « mariées », etc.

Nous reviendrons sur ces questions au chapitre VI. Pour l'heure soulignons que ces mesures proposées par la FM sont caractéristiques de l'homme révolté contre Dieu, indépendant et autonome, dont le but réel est de saper le dessein de Dieu sur le couple et sur la famille !

Remarquons, en passant, que les loges sont loin d'être égalitaires ! « La plupart des obédiences maçonniques demeurent strictement masculines, certaines refusant purement et

simplement l'accès de leurs temples aux « sœurs » d'obédiences féminines ou mixtes, même en tant que « visiteuses », d'autres ne les tolérant qu'une ou deux fois l'an, à l'occasion de cérémonies bien spécifiques. » (Serge ABAD-GALLARDO, *J'ai frappé à la porte du Temple... Parcours d'un franc-maçon en crise spirituelle*, Éd. Pierre Téqui, 2014, p.18) Est-ce du machisme ? Ou une volonté de nier l'égalité entre l'homme et la femme voulue par Dieu (cf. point 1.4) ?

Après la faute, Adam et Ève éprouvent la peur et la honte devant Dieu. « *Le Seigneur Dieu appela l'homme et lui dit : « Où es-tu donc ? » Il répondit : « J'ai entendu ta voix dans le jardin, j'ai pris peur parce que je suis nu, et je me suis caché. »* (Gn 3,9-10)

Adam avait cru la promesse du serpent : « *Vous serez comme des dieux* », et il découvre qu'il est nu, comme un enfant sans défense et incapable de subvenir à ses besoins. Pire, il est devenu pécheur, « *malheureux, pitoyable, pauvre, aveugle et nu.* » (Ap 3,17) Tous les biens dont il jouissait gratuitement dans la maison de son Père, il les a perdus ! Comment pourra-t-il les retrouver ? Seul Jésus pourra le ramener dans la maison du Père.

Or la FM prétend lui venir en aide et lui redonner la lumière ! C'est ce qu'affirme une planche maçonnique : « Ce n'est qu'après avoir mangé du fruit de l'arbre de la Connaissance que l'homme se rendit compte qu'il était nu, c'est-à-dire habillé de lumière, comme l'apprenti qui, venant de triompher des épreuves de l'initiation, n'est plus vêtu que de lumière. Et si Adam a honte de cette connaissance, c'est qu'il en ignore la richesse (...) ; il n'a pas encore revêtu l'habit de lumière. C'est ce vêtement que recherche le Grand Maître Architecte. » (Cité par Serge ABAD-GALLARDO *Je servais Lucifer sans le savoir*, Éd. Pierre Téqui, 2016, p.118)

3.3 – La triple concupiscence

ÉGLISE CATHOLIQUE

Quand il évoque l'homme au Paradis, le catéchisme souligne ce point :

« La " maîtrise " du monde que Dieu avait accordée à l'homme dès le début, se réalisait avant tout chez l'homme lui-même comme *maîtrise de soi*. L'homme était intact et ordonné dans tout son être, parce que libre de la **triple concupiscence** (cf. 1 Jn 2, 16) qui le soumet aux plaisirs des sens, à la convoitise des biens terrestres et à l'affirmation de soi contre les impératifs de la raison. » (CEC 377).

Il précise plus loin ce qu'est la concupiscence : « Au sens étymologique, la " concupiscence " peut désigner toute forme véhémence de désir humain. La théologie chrétienne lui a donné le sens particulier du mouvement de l'appétit sensible qui contrarie l'œuvre de la raison humaine. L'Apôtre S. Paul l'identifie à la révolte que la " chair " mène contre l' " esprit " (cf. Ga 5, 16. 17. 24 ; Ep 2, 3). Elle vient de la désobéissance du premier péché (Gn 3, 11). Elle dérègle les facultés morales de l'homme et, sans être une faute en elle-même, incline ce dernier à commettre des péchés (cf. Cc. Trente : DS 1515). » (CEC 2515)

Le catéchisme affirme: « Elle vient de la désobéissance du premier péché. (Gn 3, 11) » De fait, après que le serpent eut tenté Ève, « *la femme s'aperçut que le fruit de l'arbre devait être savoureux, qu'il était agréable à regarder et qu'il était désirable, cet arbre, puisqu'il donnait l'intelligence.* » (Gn 3,6)

Ève était heureuse dans la communion avec Dieu et avec Adam. Elle recevait tout gratuitement de son Créateur, et n'avait besoin de rien. Satan a commencé par lui suggérer une image négative de Dieu. Puis il a piqué sa curiosité en faisant miroiter à ses yeux la perspective d'une expérience nouvelle intéressante. Il a ainsi fait naître en son âme un désir qu'elle ne connaissait pas auparavant.

« *La femme s'aperçut que le fruit de l'arbre devait être savoureux* ». Ce qui naît en elle ici, c'est « *la convoitise de la chair* » (1 Jn 2,16), c'est-à-dire les désirs dérégés de la nature humaine qui recherche les plaisirs de la chair.

« *La femme s'aperçut que le fruit de l'arbre (...) était agréable à regarder* ». Ce qui naît en elle ici, c'est « *la convoitise des yeux* » (1 Jn 2,16), c'est-à-dire le besoin d'avoir à soi tout ce que l'on voit, et le désir de paraître, de connaître la gloire aux yeux des hommes.

, « *La femme s'aperçut (...) qu'il était désirable, cet arbre, puisqu'il donnait l'intelligence.* » (Gn 3,6) Ce qui naît en Ève ici, c'est « *la confiance orgueilleuse dans les biens* » (1 Jn 2,16), c'est-à-dire l'assurance satisfaite de l'homme installé dans une existence fastueuse ou dans des situations de pouvoir qui le détournent de se confier en Dieu.

En trois mots, la triple concupiscence c'est le désir immodéré du plaisir, de la gloire et du pouvoir associé à la richesse.

Telle a été la stratégie du Malin. Il a vilipendé Dieu pour qu'Adam et Ève se détournent de leur Créateur ; il les a ainsi amenés à commettre le péché originel ; et maintenant, pour meubler leur vide intérieur et pour les empêcher de revenir à Dieu, il leur propose de satisfaire égoïstement leurs besoins de plaisir, de gloire, de pouvoir et de richesse.

Et comme Satan est le prince de ce monde, il a le pouvoir de les aider à satisfaire ces désirs. Maurice CAILLET en témoigne. Alors qu'il faisait du spiritisme, il reçut un jour ce message : « *Donne-moi ton âme et tu seras riche !* » (*Du secret des loges à la Lumière du Christ, ou la conversion d'un franc-maçon*, Éditions « L'Icône de Marie », p.121)

L'inverse est d'ailleurs vrai également. Quand des gens, à travers la magie noire, demandent à Satan de nuire à quelqu'un, ils sont exaucés. Serge ABAD-GALLARDO l'a expérimenté à ses dépens ! (Cf. ch.III, fin du point 2.3)

Depuis la faute originelle, Satan continue à tenter les hommes de cette façon. C'est ainsi qu'il a tenté les Hébreux au désert. Il a même tenté Jésus avec les mêmes armes au début de sa vie publique (cf. Mt 4,1-11) ; mais là où Adam avait cédé, Jésus, le Nouvel Adam, s'est montré intraitable et il n'a pas péché. Au contraire, par sa passion, sa mort et sa résurrection, il a vaincu définitivement Satan ; et il donne à tous ses disciples la capacité de triompher également de la tentation par l'obéissance à la Parole de Dieu, par la tempérance (qui maîtrise les plaisirs), par l'humilité (opposée à la recherche de la gloire et du pouvoir), et par la pauvreté (contraire à la soif de l'avoir). C'est ce qu'on appelle les conseils évangéliques, que doivent vivre tous les baptisés, et l'Esprit Saint nous a été donné pour que nous le puissions.

FRANC-MAÇONNERIE

Les anciens maçons convertis témoignent que les maçons (pas tous cependant) mettent en pratique ce qu'a inauguré « l'initiée » Ève.

« Le franc-maçon reste soumis aux trois tentations du savoir, du pouvoir et de l'avoir. Mais on ne le met pas en garde, dans la FM, contre ces trois dangers. Au contraire, on nous incite à une connaissance toujours plus poussée et même à la Connaissance avec un grand C, à l'ambition professionnelle, et on ne méprise pas du tout l'acquisition des biens matériels. » (Maurice CAILLET, *La franc-maçonnerie : un péché contre l'Esprit ?* Éditions « L'Icône de Marie », p.22)

Et notre auteur va plus loin, affirmant : « C'est bien là le péché originel : vouloir être « comme Dieu ». Cette forme d'orgueil (...) est la nourriture du Malin (...). La lumière devient alors celle de Lucifer, et les fruits en sont visibles : dissociation des couples, hédonisme allant jusqu'à la débauche, ambition sans frein et sans scrupule, recherche du pouvoir et de l'argent. » (Maurice CAILLET, *Du secret des loges à la Lumière du Christ, ou la conversion d'un franc-maçon*, Éditions « L'Icône de Marie », p.87)

Serge ABAD-GALLARDO lui fait écho : « J'avais sincèrement cru que la FM œuvrait pour « le bonheur de l'humanité » Qui ne souhaiterait en être acteur ? Les mots maçonniques furent alors des ruses masquant d'autres objectifs moins louables, d'affairisme, d'intrigues politiques et de pouvoir, de participation à des réseaux, et surtout d'accès à la puissance par l'initiation à la connaissance. Je compris en fin de compte que le « bonheur », au sens où la FM l'entend, (...) est confondu avec la mise en œuvre, immédiate et sans limites, de la jouissance personnelle. » (*Je servais Lucifer sans le savoir*, Éd. Pierre Téqui, p.21)

3.3.1 - La première concupiscence est la **recherche du plaisir**.

Maurice CAILLET affirme : « La philosophie maçonnique développe facilement l'hédonisme, c'est-à-dire le goût du plaisir, de la bonne chère, d'un certain libertinage, et ce n'est pas favorable à la solidité des couples (surtout si ces plaisirs ne sont pas partagés !) Dans la FM, les passions sont soi-disant maîtrisées ; mais, en réalité, il y a beaucoup de tolérance (voire de bienveillance) à l'égard des comportements hédonistes. » (*La franc-maçonnerie : un péché contre l'Esprit ?* Éditions « L'Icône de Marie », p.42)

Serge ABAD-GALLARDO souligne que cet hédonisme découle de la morale de la FM : « La franc-maçonnerie croit en sa propre « utopie ». Autrement dit, tout ce qui est possible à un être humain, peut et doit lui être permis. La morale découle du pacte social et pas de la loi naturelle voulue par Dieu. Sans enfer ni paradis, sans jugement dernier ni rédemption, il n'y a pas d'autre mode de vie possible que l'hédonisme : le plaisir et le bonheur en cette vie sont l'unique but à poursuivre. Le Salut éternel n'existe pas, il faut jouir de la vie présente. La franc-maçonnerie conspire, dès lors, contre toute façon de penser qui ne serait pas la sienne et ne suivrait pas cet objectif. » (*Les révélations fracassantes d'un ancien grand maître franc-maçon*. Carmelo López-Arias, 05 mai 2015. Adapté de l'espagnol par Élisabeth de Lavigne avec Aletheia France)

Cette recherche du plaisir, en particulier sexuel, est profondément enracinée dans la FM luciférienne. Ici encore il faut écouter les explications que les Grands Maîtres donnent de certains symboles :

« Dans le premier degré, on explique la **signification de l'équerre et du compas** de cette manière : « L'équerre, pour cadrer nos actions ; le compas, pour nous circonscrire et nous maintenir dans les limites de l'humanité, mais plus particulièrement avec un frère franc-maçon. » Cependant, si le candidat prenait le temps nécessaire pour lire certains livres de la bibliothèque de sa loge, il trouverait des significations plus perturbantes. Dans l'extrait suivant, l'équerre et le compas sont liés au « point dans le cercle ». Le symbolisme profond est révélé par Albert Mackey, 33ème degré de la franc-maçonnerie, faisant autorité : « le point dans le cercle est un symbole important dans la franc-maçonnerie, mais son interprétation a été amoindrie dans les cours modernes (donnés dans les loges), car plus vite l'étudiant franc-maçon l'oubliait, mieux c'était. Le symbole est une allusion merveilleuse bien qu'obscur au vieux culte du soleil, et qui pour la première fois nous présente sa véritable signification, connue par les anciens comme le culte du phallus. »

« Le même auteur écrit : « Le phallus était une représentation sculptée de l'organe reproducteur masculin, et son culte aurait pour origine l'Égypte. Dans les cultes à mystères nous trouvons l'origine lointaine du point dans le cercle, c'est un symbole ancien qui fut adopté premièrement par les adorateurs du soleil et incorporé dans le symbolisme de la franc-maçonnerie.

« À présent, nous constatons que les symboles principaux de la franc-maçonnerie représentent en réalité l'organe reproducteur de l'homme ! De telles choses dans la symbolique maçonnique influencent directement la sexualité et la moralité de ses membres en les poussant à des actes toujours plus débridés et dénaturés dans ce domaine. » ((la franc-maçonnerie disséquée - Partie 2 : au cœur de l'horreur

http://pncds72.free.fr/1600_esoterisme/1600_6_franc_maconnerie_2.pdf

Repris de prisedeconscience.org. Article posté le 20 octobre 2012)

Le Pape Léon XIII mettait clairement cette recherche exacerbée du plaisir en lien avec le péché originel : « la nature humaine ayant été violée par le péché originel, et à cause de cela, étant devenue beaucoup plus disposée au vice qu'à la vertu, l'honnêteté est absolument impossible si les mouvements désordonnés de l'âme ne sont pas réprimés et si les appétits n'obéissent pas à la raison. (...) Mais les naturalistes et les francs-maçons n'ajoutent aucune foi à la Révélation que nous tenons de Dieu, nient que le père du genre humain ait péché et, par conséquent, que les forces du libre arbitre soient d'une façon " débilitées ou inclinées vers le mal ". Tout au contraire, ils exagèrent la puissance et l'excellence de la nature et, mettant uniquement en elle le principe et la règle de la justice, ils ne peuvent même pas concevoir la nécessité de faire de constants efforts et de déployer un très grand courage pour comprimer les révoltes de la nature et pour imposer silence à ses appétits.

« Aussi voyons-nous multiplier et mettre à la portée de tous les hommes ce qui peut flatter leurs passions. Journaux et brochures d'où la réserve et la pudeur sont bannies; représentations théâtrales dont la licence passe les bornes; œuvres artistiques où s'étalent avec un cynisme révoltant les principes de ce qu'on appelle aujourd'hui le réalisme; inventions ingénieuses destinées à augmenter les délicatesses et les jouissances de la vie; en un mot, tout est mis en œuvre pour satisfaire l'amour du plaisir avec lequel finit par se mettre d'accord la vertu endormie. » (Encyclique *Humanum genus* du 20 avril 1884)

Nous verrons au chapitre VI que certains francs-maçons pratiquent le libertinage, l'adultère, et, dans les pires des cas, la pédophilie. Certes, il ne faut pas généraliser : « Il n'est pas question ici de dire que les francs-maçons sont tous des libertins ou des dépravés sexuels. Je peux témoigner, au contraire, en avoir connu qui se comportaient de manière parfaitement honnête sur ce point. » (Serge ABAD-GALLARDO, *Je servais Lucifer sans le savoir*, Éd. Pierre Téqui, p.39)

Mais ces comportements découlent de la morale relativiste de la FM, qui rejette la loi divine. Et comme la FM veut promouvoir la religion luciférienne de l'homme révolté contre Dieu, il n'est pas étonnant que certains francs-maçons prônent la perversion pour détruire l'Église et les prêtres. Dans une lettre datée du 8 août 1838, adressée par Vindice à Nubius, noms de guerre de deux chefs de la Haute Vente italienne, on peut lire :

«Le catholicisme n'a pas plus peur d'un stilet bien acéré que les monarchies ; mais ces deux bases de l'ordre de la société peuvent crouler sous la corruption ; ne nous lassons donc jamais de corrompre. Tertullien disait avec raison que le sang de martyrs enfantait des chrétiens. Il est décidé dans nos conseils que nous ne voulons plus de chrétiens ; ne faisons donc pas des martyrs mais popularisons le vice dans les multitudes. Qu'elles le respirent par les cinq sens, qu'elles le boivent, qu'elles s'en saturent ; et cette terre où l'Aretin a semé est

toujours disposée à recevoir de lubriques enseignements. Faites des cœurs vicieux et vous n'aurez plus de catholiques. Eloignez le prêtre du travail de l'autel et de la vertu ; cherchez adroitement à occuper autrement ses pensées et ses heures ; rendez-le oisif, gourmand et patriote, il deviendra ambitieux, intrigant et pervers. » (Cité par François Marie Algoud dans *Histoire de la volonté de perversion de l'intelligence et des mœurs*, Editions de Chiré, pages 100 et 101)

3.3.2 - La deuxième concupiscence est le **désir du pouvoir**.

Les maçons le vivent d'abord **au sein même de la FM**. En effet celle-ci est très hiérarchisée, et le Vénérable Maître a grande autorité sur la loge et sur les francs-maçons : « Le Vénérable Maître est la tête et le chef de la Loge, la Source de la Lumière, de la Connaissance et de l'instruction en Maçonnerie. Il personnifie l'Art sublime de la Maçonnerie et en est le représentant ». (Arthur Waite, *A New Encyclopedia of Freemasonry*, 1970 p. 24) Mais il n'affirme pas autoritairement son pouvoir ; son autorité est implicite : une main de fer dans un gant de velours.

Les maçons lui doivent obéissance. On lit dans les constitutions d'Anderson : « Les conducteurs et Gouverneurs suprêmes doivent, conformément aux anciennes Obligations et Règlements, être obéis par tous les Frères dans leurs postes respectifs, avec toute sorte d'humilité, de révérence, d'amour et de plaisir. » (Point 5, cité par Maurice CAILLET, *La franc-maçonnerie : un péché contre l'Esprit ?* Éditions « L'Icône de Marie », 2001, p.168)

Autrement dit : « Le premier devoir de chaque Maçon est l'obéissance envers le Mandat du Maître... L'ordre doit être immédiatement exécuté ; sa nature et ses conséquences peuvent faire l'objet d'une enquête ultérieure. La règle maçonnique de l'obéissance est comme l'ordre impératif marin "Obéir à l'ordre, quoi qu'il t'en coûte" ». (Mackey, *Encyclopedia of Freemasonry*, p. 525) »

Il est donc tentant, pour l'initié ambitieux, de vouloir monter dans les trente trois grades de la FM pour acquérir un pouvoir occulte de plus en plus grand. Serge ABAD-GALLARDO évoque « les petites intrigues maçonniques pour l'acquisition de postes d'officier ou de fonctions et grades distinctifs. En un mot, du pouvoir. » (*J'ai frappé à la porte du Temple... Parcours d'un franc-maçon en crise spirituelle*, Éd. Pierre Téqui, p.13)

Il en donne plus loin un exemple (pp. 94 à 98) et conclut : « Ce sont des réseaux d'influence qui permettent d'emporter les désignations, plus souvent que le jeu purement démocratique prévu pourtant dans les règlements généraux. » (Ibid. p.97)

Le désir du pouvoir pousse aussi les francs-maçons à rechercher le pouvoir **dans la société**. Certains peuvent le faire pour satisfaire leur ambition personnelle (beaucoup d'arrivistes entrent dans la FM pour être « pistonnés » par leurs « frères » dans leur quête de pouvoir) ; mais ils le font aussi pour promouvoir les idées de la FM dans la société, et y instaurer progressivement la « religion de la République laïque », c'est-à-dire la religion luciférienne.

Serge ABAD-GALLARDO le met en lumière en commentant le symbolisme du levier : « Les pierres symbolisaient les francs-maçons, et le levier la volonté maçonnique, tellement imprégnée tout à la fois par le rationalisme et l'ésotérisme, que rien ne pourrait lui résister. (...) « La volonté nous met en main le levier irrésistible qui nous permet de soulever le monde » (Oswald WIRTH). Rien ne permettrait aux profanes endormis de lutter contre les initiés éveillés par de secrètes lumières, devenant des leviers habilement utilisés, c'est-à-dire utilement et secrètement placés – comme je l'étais – dans les administrations, la finance, les entreprises, les syndicats et les milieux politiques. Cette description est d'ailleurs

confirmée dans la réalité par un Grand Maître : « (...) Il n'y a pas aujourd'hui d'association, de groupement, de syndicat dans lesquels les francs-maçons ne se trouvent, et aux postes de responsabilité les plus éminents. » (Bibliothèquedecombat, 22 janvier 2016, « Ennemis de Dieu, franc-maçonnerie ») » (*Je servais Lucifer sans le savoir*, Éd. Pierre Téqui, p.47)

Dans son premier livre, l'auteur rappelle le rôle de la FM durant la Révolution française et sous la 3^{ème} République (cf. *J'ai frappé à la porte du Temple... Parcours d'un franc-maçon en crise spirituelle*, Éd. Pierre Téqui, pp.163 à 168). Et dans le second, il consacre son 2^{ème} chapitre à « l'influence de la FM en politique » (*Je servais Lucifer sans le savoir*, Éd. Pierre Téqui, pp. 55 à 88) ; nous y reviendrons au chapitre VI.

En France ces dernières années, étaient francs-maçons plusieurs **présidents** (notamment Hollande), de nombreux **ministres** (Naquet, Caillavet, Joxe, Ayrault, Valls, sans doute Taubira, Le Drian, Collomb, etc.) et des dizaines de députés et sénateurs (une centaine en 2015, dont l'emblématique Mélenchon).

Aux Etats-Unis et dans de nombreux pays africains, les présidents étaient ou sont francs-maçons.

Les francs-maçons sont aussi présents dans les **administrations**, Maurice CAILLET en témoigne : « Je l'ai surtout constaté lorsque j'ai fait partie de la Fraternelle des hauts fonctionnaires : il y a un certain nombre de personnes qui ont des positions très importantes dans les Administrations, notamment, et qui, en dépit de leurs positions politiques opposées, ont des relations très intimes et des échanges de renseignements très fructueux. » (*La franc-maçonnerie : un péché contre l'Esprit ?* Éditions « L'Icone de Marie », p.40)

Cela entraîne des compromissions parfois, comme en témoigne cette réflexion de Maurice CAILLET : « Cela n'a pas été trop difficile pour moi de quitter la FM. (...) J'ai eu la chance de n'avoir été compromis ni dans des problèmes financiers, ni dans des problèmes politiques, et d'avoir gardé une certaine indépendance, ce qui n'est pas le cas de tous les francs-maçons. » (Ibid. p.24-25)

Et plus loin il ajoute : « Il y a comme partout un certain nombre de brebis galeuses. L'inconvénient de la FM c'est qu'elle affectionne la discrétion, sinon le secret, et que, bien souvent, le contrevenant à la loi se trouve protégé par ses Frères, et parfois à un haut niveau. Et c'est là qu'il y a un effet pervers de la FM dans la société, et que des hauts dignitaires politiques vont protéger les francs-maçons qui ont commis des actes délictueux. On en a eu la preuve récemment avec tous les problèmes de financement des partis politiques, dans lesquels étaient impliqués un certain nombre de francs-maçons. » (Ibid. p.39)

Certains francs-maçons ont pu être protégés par des « frères » présents dans le monde de la **justice**. Une affaire a défrayé la chronique, celle du juge Renard, comme l'explique l'ancien magistrat Éric de MONGOLFIER :

« Les liens maçonniques du juge d'instruction de Nice sont apparus dans différents dossiers dont les protagonistes appartenaient, comme lui, à la GLNF, ce qui a rendu suspectes ses décisions en leur faveur. C'est une explication pour quelques-unes, mais pas pour toutes, et ce n'était pas la seule. En revanche, le lien était évident quand il a été prouvé qu'usant de ses attributions judiciaires, il renseignait la GLNF à l'échelon de la « province Méditerranée-Alpes-Côte d'Azur » sur le contenu, accessible aux seuls magistrats, du bulletin n°1 du casier judiciaire. Il faut noter que ce juge usait de faux pour éviter de laisser des traces, ce qui démontre bien qu'il avait conscience de violer la loi au bénéfice de son obéissance lors de l'examen des candidatures maçonniques. » (Famille chrétienne n°1948 du 11/05/2015)

Pour l'Église, le fait de protéger quelqu'un qui a commis une faute est un péché :

« Le péché est un acte personnel. De plus, nous avons une responsabilité dans les péchés commis par d'autres, quand *nous y coopérons* :

- en y participant directement et volontairement ;
- en les commandant, les conseillant, les louant ou les approuvant ;
- en ne les révélant pas ou en ne les empêchant pas, quand on y est tenu ;
- en protégeant ceux qui font le mal. » (CEC 1868)

Une journaliste, Sophie COIGNARD, a enquêté sur toutes les questions abordées dans ce point, et livre ses découvertes dans un livre : *100 questions sur les francs-maçons*, Editions La Boétie, 162 p. Cf. aussi, plus brièvement, la Franc-Maçonnerie disséquée - Partie 1 : Puissance, Influence et Rituels (Anonyme), I Pouvoir et influence de la FM.
http://pncds72.free.fr/1600_esoterisme/1600_4_franc_maconnerie_1.pdf
Repris de prisedeconscience.org. Article posté le 20 octobre 2012

En résumé nous pouvons constater que certains francs-maçons s'investissent dans la société, particulièrement sur le plan politique, pour faire en sorte que leurs idées – la religion de la République laïque et luciférienne – se traduisent en lois et transforment la société ; mais d'autres semblent entrer dans la FM par intérêt personnel. Selon Maurice CAILLET, « on peut dire qu'il y a un bon tiers qui entrent en FM par arrivisme, sachant qu'ils pourront bénéficier d'aide, notamment dans les administrations. » (*La franc-maçonnerie : un péché contre l'Esprit ?* Éditions « L'icône de Marie », p.54). Ils sont poussés par la concupiscence de l'avoir et du pouvoir.

3.3.3 - La troisième concupiscence est le **désir de gloire**.

Ce n'est pas celle que la FM peut le plus favoriser. En effet la FM cultive le secret de manière poussée : les membres ne connaissent pas les grades de leurs frères, et, vis-à-vis de l'extérieur, ils cachent autant que possible leur appartenance à la FM. D'où parfois des malentendus : « Les maçons sont bel et bien présents au Sénat et à l'Assemblée nationale. Ils seraient une centaine de membres actifs, soit environ 10% des parlementaires. Le secret est toujours de mise. Et il engendre parfois des scènes cocasses. « Je suis président de la Fraternelle parlementaire, explique Christian Bataille (PS), mais je ne connais pas tous les maçons ! Il m'arrive de croiser des collègues qui m'interrogent : "Pourquoi tu ne me convoques pas à la Fraternelle ?" Il m'arrive aussi d'approcher des collègues qui ont le profil mais qui n'en sont pas ! » (Samuel PRUVOT, article de Famille chrétienne n°1948 du 11/05/2015)

Cependant, en interne, selon une ancienne « sœur », les membres ne sont pas à l'abri de la concupiscence de la gloriole, qui prend chez eux la forme de la « cordonnite » : « La cordonnite aiguë fauche les francs-maçons gourmands de gloire et d'honneur ; l'accès aux distinctions et aux titres ronflants devient alors une obsession excusant les copinages intéressés, justifiant les délations et, dans les cas graves, conduisant à ourdir des stratégies déshonorantes. » (Isabelle DUQUESNOY, *Franc-maçonne : Journal insolent d'une femme libre dans le secret des Loges*, Éd. du Moment, 2013, p.139)

En conclusion de ce point sur les concupiscences, nous constatons que la FM, après avoir rejeté Dieu, fait bien sienne la doctrine luciférienne exposée en négatif en Gn 3, et ses membres la mettent en pratique, avant d'essayer d'amener la société à faire de même. Vont-ils y parvenir, et l'Église est-elle condamnée à disparaître ?

4 – Dieu n’a pas abandonné l’homme au pouvoir de la mort !

ÉGLISE CATHOLIQUE

Les conséquences du péché d’Adam et Ève sont dramatiques pour l’humanité, et donc pour chacun de nous :

« Quoique propre à chacun (cf. Cc. Trente : DS 1513), le péché originel n’a, en aucun descendant d’Adam, un caractère de faute personnelle. C’est la privation de la sainteté et de la justice originelles, mais la nature humaine n’est pas totalement corrompue : elle est blessée dans ses propres forces naturelles, soumise à l’ignorance, à la souffrance et à l’empire de la mort, et inclinée au péché (cette inclination au mal est appelée "concupiscence"). Le Baptême, en donnant la vie de la grâce du Christ, efface le péché originel et retourne l’homme vers Dieu, mais les conséquences pour la nature, affaiblie et inclinée au mal, persistent dans l’homme et l’appellent au combat spirituel. » (CEC 405)

Cela nous contraint à un dur combat...

« La doctrine sur le péché originel – liée à celle de la Rédemption par le Christ – donne un regard de discernement lucide sur la situation de l’homme et de son agir dans le monde. Par le péché des premiers parents, le diable a acquis une certaine domination sur l’homme, bien que ce dernier demeure libre. Le péché originel entraîne "la servitude sous le pouvoir de celui qui possédait l’empire de la mort, c’est-à-dire du diable" (Cc. Trente : DS 1511 ; cf. He 2, 14). Ignorer que l’homme a une nature blessée, inclinée au mal, donne lieu à de graves erreurs dans le domaine de l’éducation, de la politique, de l’action sociale (cf. CA 25) et des mœurs. » (CEC 407)

« Les conséquences du péché originel et de tous les péchés personnels des hommes confèrent au monde dans son ensemble une condition pécheresse, qui peut être désignée par l’expression de Saint Jean : "*le péché du monde*" (Jn 1, 29). Par cette expression on signifie aussi l’influence négative qu’exercent sur les personnes les situations communautaires et les structures sociales qui sont le fruit des péchés des hommes (cf. RP 16). » (CEC 408)

« Cette situation dramatique du monde qui "*tout entier gît au pouvoir du mauvais*" (1 Jn 5, 19 ; cf. 1 P 5, 8) fait de la vie de l’homme un combat : « Un dur combat contre les puissances des ténèbres passe à travers toute l’histoire des hommes ; commencé dès les origines, il durera, le Seigneur nous l’a dit, jusqu’au dernier jour. Engagé dans cette bataille, l’homme doit sans cesse combattre pour s’attacher au bien ; et non sans grands efforts, avec la grâce de Dieu, il parvient à réaliser son unité intérieure (GS 37, § 2). » (CEC 409)

Mais Dieu est à l’œuvre pour réaliser son dessein d’amour **et sauver l’homme** : « Après sa chute, l’homme n’a pas été abandonné par Dieu. Au contraire, Dieu l’appelle (cf. Gn 3, 9) et lui annonce de façon mystérieuse la victoire sur le mal et le relèvement de sa chute (cf. Gn 3, 15). Ce passage de la Genèse a été appelé "*Protévangile*", étant la première annonce du Messie rédempteur, celle d’un combat entre le serpent et la Femme et de la victoire finale d’un descendant de celle-ci. » (CEC 410)

« La tradition chrétienne voit dans ce passage une annonce du " *nouvel Adam* " (cf. 1 Co 15, 21-22. 45) qui, par son " *obéissance jusqu'à la mort de la Croix* " (Ph 2, 8) répare en surabondance la désobéissance d'Adam (cf. Rm 5, 19-20). Par ailleurs, de nombreux Pères et docteurs de l'Église voient dans la femme annoncée dans le " protévangile " la mère du Christ, Marie, comme " *nouvelle Eve* ". Elle a été celle qui, la première et d'une manière unique, a bénéficié de la victoire sur le péché remportée par le Christ : elle a été préservée de toute souillure du péché originel (cf. Pie IX : DS 2803) et durant toute sa vie terrestre, par une grâce spéciale de Dieu, elle n'a commis aucune sorte de péché. » (CEC 411)

Comme nous le verrons de façon plus approfondie au chapitre VIII, c'est au baptême que Jésus nous donne part à sa victoire sur Satan, sur le péché et même sur la mort.

« Par sa passion, le Christ nous a délivrés de Satan et du péché. Il nous a mérité la vie nouvelle de l'Esprit Saint. Sa grâce restaure ce que le péché avait détérioré en nous. » (CEC 1708)

Jésus, lorsque nous sommes baptisés, restaure en nous la ressemblance avec Dieu. « C'est dans le Christ, Rédempteur et Sauveur, que l'image divine altérée dans l'homme par le premier péché, a été restaurée dans sa beauté originelle et ennoblie de la grâce de Dieu. » (CEC 1701)

Délivrés du péché par Jésus, nous renaissions à une vie nouvelle. Notre **âme** nous permet à nouveau d'entrer en communion avec Dieu (cf. CEC 367), et de tendre vers l'harmonie en nous, et avec les autres.

Alors, contrairement à ce qu'a fait Adam quand il a péché, nous mettons toute notre **confiance** en Dieu, et nous choisissons de donner à sa Parole l'**obéissance** de notre foi.

Alors, ayant reconnu humblement notre péché, nous choisissons de **dépendre** du Père dans l'amour, et d'obéir à **sa Loi** qui balise le chemin de l'amour.

Délivrée de l'erreur, notre **intelligence**, grâce à la foi et aux dons du Saint-Esprit, peut à nouveau connaître la vérité, et, rendus **libres** par l'Esprit (Rm 8,2) nous devenons « capables d'agir droitement et de pratiquer le bien » (CEC 1709).

En libérant **les époux** de leurs péchés, Jésus, dans le sacrement du mariage, « leur donne la force et la grâce pour vivre le mariage dans la dimension nouvelle du Règne de Dieu » (CEC 1615), et, en prenant leur croix à la suite du Christ, de tendre vers l'unité voulue par le Créateur à l'origine. Le Seigneur veut guérir et restaurer les époux pour qu'ils grandissent dans la communion entre eux, dans leur famille et dans l'Église.

Tout cela commence pour nous au baptême, et se vit graduellement au long de notre vie. Satan ne manque pas de nous tenter, et s'efforce de nous faire chuter. Mais Jésus l'a déjà vaincu (cf. ch. VII), et il nous donne de triompher dans la lutte contre l'ennemi, avec la force de l'Esprit Saint, et le secours de la Vierge Marie, des Anges et des Saints.

FRANC-MAÇONNERIE

Le combat spirituel que chaque chrétien est appelé à vivre, se vit aussi à l'échelle de l'Église, que ses ennemis, inspirés par Satan, cherchent à détruire. C'est ce qu'avait très bien compris Léon XIII, qui commençait ainsi son encyclique *Humanum genus* contre la FM, du 20 avril 1884 :

« Depuis que, par la jalousie du démon, le genre humain s'est misérablement séparé de Dieu auquel il était redevable de son appel à l'existence et des dons surnaturels, il s'est partagé en deux camps ennemis, lesquels ne cessent pas de combattre, l'un pour la vérité et la vertu, l'autre pour tout ce qui est contraire à la vertu et à la vérité. Le premier est le royaume de Dieu sur la terre, à savoir la véritable Eglise de Jésus Christ, dont les membres, s'ils veulent lui appartenir du fond du cœur et de manière à opérer le salut, doivent nécessairement servir Dieu et son Fils unique, de toute leur âme, de toute leur volonté. Le second est le royaume de Satan. Sous son empire et en sa puissance se trouvent tous ceux qui, suivant les funestes exemples de leur chef et de nos premiers parents, refusent d'obéir à la loi divine et multiplient leurs efforts, ici, pour se passer de Dieu, là pour agir directement contre Dieu.

« Ces deux royaumes, saint Augustin les a vus et décrits avec une grande perspicacité, sous la forme de deux cités opposées l'une à l'autre, soit par les lois qui les régissent, soit par l'idéal qu'elles poursuivent; et, avec un ingénieux laconisme, il a mis en relief dans les paroles suivantes le principe constitutif de chacune d'elles : " Deux amours ont donné naissance à deux cités : la cité terrestre procède de l'amour de soi porté jusqu'au mépris de Dieu; la cité céleste procède de l'amour de Dieu porté jusqu'au mépris de soi." Dans toute la suite des siècles qui nous ont précédés, ces deux cités n'ont pas cessé de lutter l'une contre l'autre, en employant toutes sortes de tactiques et les armes les plus diverses, quoique non toujours avec la même ardeur, ni avec la même impétuosité.

« A notre époque, les fauteurs du mal paraissent s'être coalisés dans un immense effort, sous l'impulsion et avec l'aide d'une Société répandue en un grand nombre de lieux et fortement organisée, la Société des francs-maçons. Ceux-ci, en effet, ne prennent plus la peine de dissimuler leurs intentions et ils rivalisent d'audace entre eux contre l'auguste majesté de Dieu. C'est publiquement, à ciel ouvert, qu'ils entreprennent de ruiner la sainte Eglise, afin d'arriver, si c'était possible, à dépouiller complètement les nations chrétiennes des bienfaits dont elles sont redevables au Sauveur Jésus Christ. »

Ce combat continue aujourd'hui, et force est de constater que, ces dernières années, l'Église a subi de sérieux revers. À l'opposé la FM, grâce à une action efficace, a réussi à imposer ses points de vue et ses lois sur bien des aspects importants de la vie sociale. Nous allons voir comment elle s'y est prise.

Ch. V – LE DON DE LA LOI

1 – La Loi divine

Pour l'Église, le péché originel a été un cataclysme spirituel, qui a plongé l'humanité dans les ténèbres et la mort. « Depuis ce premier péché, une véritable " invasion " du péché inonde le monde : le fratricide commis par Caïn sur Abel (cf. Gn 4, 3-15) ; la corruption universelle à la suite du péché (cf. Gn 6, 5. 12 ; Rm 1, 18-32) » (CEC 401)

Pour Dieu se posait donc maintenant la question : comment allait-il rejoindre l'humanité pour la réconcilier avec lui, et la rendre capable à nouveau du bien ? Son amour n'avait pas été atteint par le péché. « Il montra sa sollicitude pour le genre humain, afin de donner la vie éternelle à tous ceux qui par la constance dans le bien cherchent le salut » (Vatican II, *Constitution Dei Verbum* 3).

1.1 – La loi dans la conscience

Après le péché originel, l'homme a perdu la ressemblance avec Dieu, mais pas l'image de Dieu inscrite au plus profond de lui. Il est aveuglé par le péché, mais il a la possibilité de connaître le bien grâce à sa conscience :

« Au fond de sa conscience, l'homme découvre la présence **d'une loi** qu'il ne s'est pas donnée lui-même, mais à laquelle il est tenu d'obéir. Cette voix, qui ne cesse de le presser d'aimer et d'accomplir le bien et d'éviter le mal, au moment opportun résonne dans l'intimité de son cœur : « Fais ceci, évite cela ». Car c'est une loi inscrite par Dieu au cœur de l'homme; sa dignité est de lui obéir, et c'est elle qui le jugera (cf. Rm 2,14-16) » (GS 16)

Dès les temps les plus reculés, si certains refusaient d'écouter la voix de leur conscience et faisaient le mal, comme Caïn, Tubal-Caïn, Nimrod, vénérés par la franc-maçonnerie, d'autres l'écoutaient et devenaient justes, par exemple Abel, Noé, Melchisédech.

Puis, dans sa pédagogie divine, Dieu passa à une nouvelle étape en choisissant Abram. « Pour rassembler l'humanité dispersée, Dieu élit Abram en l'appelant " hors de son pays, de sa parenté et de sa maison " (Gn 12, 1), pour faire de lui **Abraham**, c'est-à-dire " le père d'une multitude de nations " (Gn 17, 5) : " En toi seront bénies toutes les nations de la terre " (Gn 12, 3 LXX ; cf. Ga 3, 8). » (CEC 59)

« Le peuple issu d'Abraham sera le dépositaire de la promesse faite aux patriarches, le peuple de l'élection (cf. Rm 11, 28), appelé à préparer le rassemblement, un jour, de tous les enfants de Dieu dans l'unité de l'Église (cf. Jn 11, 52 ; 10, 16) ; il sera la racine sur laquelle seront greffés les païens devenus croyants (cf. Rm 11, 17-18. 24). » (CEC 60)

1.2 – Le don de la Loi à Israël – La loi naturelle

À l'époque de Jacob, petit-fils d'Abraham, le jeune peuple de Dieu descendit en Égypte à cause de la famine. Là il prospéra, mais devint bientôt esclave du pharaon, dans lequel les Pères de l'Église virent une figure de Satan. Alors Dieu envoya Moïse, figure du Christ, pour le sauver en le faisant sortir d'Égypte. Au désert se produisit un événement d'une importance capitale :

«Après les patriarches, Dieu forma Israël comme son peuple en le sauvant de l'esclavage de l'Égypte. Il conclut avec lui l'Alliance du Sinaï et lui donna, par Moïse, sa Loi, pour

qu'il Le reconnaisse et Le serve comme le seul Dieu vivant et vrai, Père provident et juste juge, et qu'il attende le Sauveur promis (cf. DV 3). » (CEC 62)

Le Père a donc fait alliance avec le peuple hébreu au Sinaï, et lui a donné les dix commandements par l'intermédiaire de Moïse (Ex 20). « Ces « dix paroles » constituent des paroles de Dieu à un titre éminent » (CEC 2056) ; elles « résument et proclament **la Loi de Dieu.** » (CEC n° 2058)

Benoît XVI a souligné l'importance du décalogue : « Les commandements ne sont autres que les règles fondamentales du véritable amour : d'abord, et comme principe fondamental, l'adoration de Dieu, le primat de Dieu, qu'expriment les trois premiers commandements. Ils nous disent : sans Dieu, rien n'aboutit. Puis suivent la sainteté de la famille (quatrième commandement), la sainteté de la vie (cinquième commandement), l'ordre du mariage (sixième commandement), l'ordre social (septième commandement), et enfin la nature inviolable de la vérité (huitième commandement). » (Benoît XVI, Homélie du dimanche des Rameaux 2010)

Donc le décalogue concerne tous les hommes : il est l'expression de **la loi naturelle** : « Les dix commandements appartiennent à la révélation de Dieu. Ils nous enseignent en même temps la véritable humanité de l'homme. Ils mettent en lumière les devoirs essentiels, et donc indirectement, les droits fondamentaux, inhérents à la nature de la personne humaine. Le Décalogue contient une expression privilégiée de la " loi naturelle " : « Dès le commencement, Dieu avait enraciné dans le cœur des hommes les préceptes de la loi naturelle. Il se contenta d'abord de les leur rappeler. Ce fut le Décalogue » (S. Irénée, hær. 4, 15, 1). » (CEC 2070)

« Bien qu'accessibles à la seule raison, les préceptes du Décalogue ont été révélés. Pour atteindre une connaissance complète et certaine des exigences de la loi naturelle, l'humanité pécheresse avait besoin de cette révélation : « Une explication plénière des commandements du Décalogue fut rendue nécessaire dans l'état de péché à cause de l'obscurcissement de la lumière de la raison et de la déviation de la volonté » (S. Bonaventure, sent. 4, 37, 1, 3). » (CEC 2071)

Ces commandements constituent des exigences éthiques valables pour tous les hommes (cf. CEC 1956) et pour tous les temps (cf. CEC 1958), parce que celles-ci sont fondamentales pour le bien commun de la société. Le cardinal RATZINGER précisait : « En soi, il ne s'agit pas de «valeurs confessionnelles», car de telles exigences éthiques sont enracinées dans l'être humain et appartiennent à la loi morale naturelle. Elles n'exigent pas de ceux qui les défendent la profession de la foi chrétienne, même si la doctrine de l'Église les confirme et les protège toujours et partout comme un service désintéressé de la vérité sur l'homme et sur le bien commun de la société civile. D'autre part, on ne peut nier que la politique doit aussi se référer à des principes qui possèdent une valeur absolue précisément parce qu'ils sont au service de la dignité de la personne et du vrai progrès humain. » (Congrégation pour la Doctrine de la Foi, *Note doctrinale concernant certaines questions sur l'engagement et le comportement des catholiques dans la vie politique*, 24 novembre 2002, n°5)

Le décalogue est présentée par Moïse comme un chemin de vie et de bonheur ; il dit au peuple – mais c'est valable pour tous les hommes - : « *Vois, je mets devant toi la vie et le bonheur, la mort et le malheur ; moi je te commande aujourd'hui d'aimer le Seigneur ton Dieu, de suivre ses chemins, de garder ses commandements, ses lois et ses coutumes. Alors tu*

vivras, tu deviendras nombreux, et le Seigneur ton Dieu te bénira dans le pays où tu entres pour en prendre possession. Mais si ton cœur se détourne, si tu n'écoutes pas, si tu te laisses entraîner à te prosterner devant d'autres dieux et à les servir, je vous le déclare aujourd'hui : vous disparaîtrez totalement, vous ne prolongerez pas vos jours sur la terre où tu vas entrer pour en prendre possession en passant le Jourdain. J'en prends à témoin aujourd'hui contre vous le ciel et la terre : c'est la vie et la mort que j'ai mises devant vous, c'est la bénédiction et la malédiction. Tu choisiras la vie pour que tu vives, toi et ta descendance, en aimant le Seigneur ton Dieu, en écoutant sa voix et en t'attachant à lui. C'est ainsi que tu vivras et que tu prolongeras tes jours, en habitant sur la terre que le Seigneur a juré de donner à tes pères Abraham, Isaac et Jacob. » (Dt. 30, 15-20)

Dieu a sauvé son peuple de l'esclavage en Egypte ; il veut aussi l'arracher à l'esclavage du mal et des péchés. La loi met ceux-ci en lumière, et indique où est le bien. En cela elle est donc « sainte, (cf. Rm 7, 12), spirituelle (cf. Rm 7, 14), et bonne (cf. Rm 7, 16), mais encore imparfaite. Comme un pédagogue (cf. Ga 3, 24), elle montre ce qu'il faut faire, mais ne donne pas de soi la force, la grâce de l'Esprit pour l'accomplir. A cause du péché qu'elle ne peut enlever, elle reste une loi de servitude. (...) Cependant la loi demeure la première étape sur le chemin du Royaume. » (CEC n°1963)

« La loi ancienne est une préparation à l'Évangile. (...) Elle prophétise et présage l'œuvre de libération du péché qui s'accomplira avec le Christ. » (CEC n°1964)

1.3 - Jésus nous communique la Loi nouvelle, la Loi parfaite.

Benoît XVI a commencé son livre sur Jésus de Nazareth en rappelant la promesse qui conclut le livre du Deutéronome : celle de la venue d'un « *prophète pareil à Moïse, lui que le Seigneur connaissait face à face* (Dt 34, 10). » Il affirme : « C'est en Jésus que s'accomplit la promesse du nouveau prophète. En lui se réalise pleinement ce qui était resté inachevé chez Moïse : il vit devant la face de Dieu, non seulement en qualité d'ami, mais en qualité de Fils ; il vit dans l'union la plus intime avec le Père. » (Benoît XVI, *Jésus de Nazareth*, t. I, p.26) C'est pour cela qu'il est en mesure, et lui seul l'est en vérité, de nous révéler la Loi nouvelle telle que le Père la veut pour ses enfants.

Cette Loi, Jésus a commencé par la vivre. « L'accomplissement parfait de la Loi ne pouvait être l'œuvre que du divin Législateur né sujet de la Loi en la personne du Fils (cf. Ga 4,4). En Jésus la Loi n'apparaît plus gravée sur des tables de pierre, mais *au fond du cœur* (Jr 31,33) du Serviteur. » (CEC n°580) C'est pourquoi il est notre modèle de sainteté. (Cf. CEC n°459)

La loi ancienne était bonne, quoique encore imparfaite : Jésus ne vient donc pas l'abolir. « La Loi évangélique *accomplit* (cf. Mt 5,17-19), affine, dépasse et mène à sa perfection la loi ancienne. » (CEC n°1967)

Celle-ci était « imparfaite, car elle ne pouvait enlever le péché. » (Cf. CEC n°1963 cité plus haut) La Loi nouvelle est parfaite parce qu'au baptême l'Esprit Saint nous purifie de nos péchés, inscrit alors la Loi dans notre cœur renouvelé (cf. Jr 31,33), et nous rend capables de la vivre par grâce : « La Loi nouvelle est la grâce du Saint-Esprit donnée aux fidèles par la foi au Christ. Elle opère par la charité, elle use du sermon du Seigneur pour nous enseigner ce qu'il faut faire, et des sacrements pour nous communiquer la grâce de le faire. » (CEC n°1966)

Cette Loi est fondamentalement une **Loi d'amour**, parce que le plus grand commandement, selon Jésus, est le double commandement de l'amour de Dieu et de l'amour du

prochain (cf. Mt 22,36-39). *A ces deux commandements, ajoute-t-il, se rattache toute la Loi* (Mt 22,40). (Cf. CEC n° 2055) En outre, cette Loi nouvelle « fait agir par l'amour qu'infuse l'Esprit Saint plutôt que par la crainte. » (CEC n°1972)

Elle est aussi une **Loi de liberté** (Ibid.), contrairement à ce qu'ont pu affirmer Marx, Nietzsche et Freud, et à ce que croient ceux qui suivent *la loi de la chair*, c'est-à-dire du péché (cf. Rm 7,5). « Loin d'être oppressante, affirme le Cardinal Danneels, la Loi de Dieu libère et éduque : elle fait aller de l'avant et conduit à la liberté. Certes, elle comporte des interdits et établit des limites. Mais chaque fois qu'il est écrit « entrée interdite », il s'agit d'une mise en garde à propos d'un cul-de-sac. Chaque chemin barré renvoie à une issue ouverte, elle, et praticable. » (Cardinal Danneels, *Le Père*, Paroles de vie, Noël 1998, p.38. Cf. CEC 1742)

Loi d'amour, Loi de vie, Loi de liberté, La Loi nouvelle indique le seul chemin du vrai bonheur. C'est pour le signifier que le sermon de Jésus sur la montagne commence par l'énoncé des béatitudes (cf. Mt 5,3-12). « Dans les béatitudes, la Loi évangélique accomplit les promesses divines en les élevant et en les ordonnant au Royaume des cieux. Elle s'adresse à ceux qui sont disposés à accueillir avec foi cette espérance nouvelle : les pauvres, les humbles, les affligés, les cœurs purs, les persécutés à cause du Christ. » (CEC n° 1967 ; Benoît XVI, dans *Jésus de Nazareth, tome I*, commente les béatitudes pp. 91 à 121.)

1.4 - La Loi nouvelle nous est transmise par l'Église

L'Église est le Corps du Christ ; comme son Seigneur, elle a donc à cœur de vivre la Loi nouvelle de l'amour, et de la transmettre. Comme lui elle prend appui sur les dix commandements. « En fidélité à l'Écriture, et conformément à l'exemple de Jésus, la Tradition de l'Église a reconnu au **décatalogue** une importance et une signification primordiales. » (CEC n° 2064)

Elle relit celui-ci à la lumière du **sermon sur la montagne** (Mt 7 à 9), et de tout l'enseignement de Jésus. « La Loi évangélique accomplit les commandements de la Loi. Le sermon du Seigneur, loin d'abolir ou de dévaluer les prescriptions morales de la loi ancienne, en dégage les virtualités cachées et en fait surgir de nouvelles exigences : il en révèle toute la vérité divine et humaine. » (CEC n°1968)

« Au sermon du Seigneur il convient de joindre **la catéchèse morale des enseignements apostoliques**, comme Rm 12-15 ; 1 Co 12-13 ; Col 3-4 ; Ep 4-5 ; etc. Cette doctrine transmet l'enseignement du Seigneur avec l'autorité des apôtres, notamment par l'exposé des vertus qui découlent de la foi au Christ et qu'anime la charité, le principal don de l'Esprit Saint (cf. Rm 12,9-13). » (CEC n°1971)

Aujourd'hui encore l'Église nous invite à revenir au décatalogue pour le mettre en pratique. « Puisqu'ils expriment les devoirs fondamentaux de l'homme envers Dieu et envers son prochain, les dix commandements révèlent, en leur contenu primordial, des obligations **graves**. Ils sont foncièrement immuables et leur obligation vaut toujours et partout. Nul ne pourrait en dispenser. Les dix commandements sont gravés par Dieu dans le cœur de l'être humain. » (CEC n° 2072)

Dans toute une section du CEC, l'Église commente le décatalogue (CEC n° 2052 à 2557) et nous aide à en comprendre toute la portée pour nous aujourd'hui. Relu à la lumière de l'Évangile et des écrits apostoliques, il constitue la Loi nouvelle des enfants de Dieu. « Lorsque nous croyons en Jésus-Christ, communions à ses mystères et gardons ses commandements, le Sauveur vient lui-même aimer en nous son Père et ses frères, notre Père

et nos frères. Sa personne devient, grâce à l'Esprit, la règle vivante et intérieure de notre agir. *Voici quel est mon commandement : vous aimer les uns les autres, comme je vous ai aimés (Jn 15,12).* » (CEC n° 2074)

1.5 - La réponse du chrétien : l'obéissance

Souvenons-nous que le péché originel a commencé par la désobéissance d'Adam et Eve à la loi de Dieu leur interdisant de manger du fruit de l'arbre de la connaissance du bien et du mal (cf. Gn 3 ; CEC n° 397). Nous savons tout le mal et tous les malheurs qui ont résulté de cette désobéissance !

Au moment de l'alliance au Sinaï, le peuple s'est engagé à obéir aux commandements du Seigneur (Ex 19,8). Mais tout l'Ancien Testament nous rapporte les infidélités du peuple élu, et les malheurs dans lesquels sa désobéissance l'a plongé !

Les hommes, faibles et pécheurs, tentés par Satan, le rebelle, sont constamment enclins à la désobéissance vis-à-vis de la Loi divine inscrite dans leur conscience et explicitée par la Loi évangélique.

C'est pour contrer cette universalité de la désobéissance que Jésus, le Fils de Dieu, s'est fait un modèle d'obéissance au Père. « C'est dans le Christ, et par sa volonté humaine, que la volonté du Père a été parfaitement et une fois pour toutes accomplie. Jésus a dit en entrant dans ce monde : *Voici, je viens faire, ô Dieu, ta volonté* (He 10,7 ; Ps 40,7). Jésus seul peut dire : *Je fais toujours ce qui lui plaît* (Jn 8,29). Dans la prière de son agonie, il consent totalement à cette volonté : *Que ce soit non pas ma volonté qui se fasse, mais la tienne !* (Lc 22,42 ; cf. Jn 4,34 ; 5,30 ; 6,38). Voilà pourquoi Jésus s'est livré pour nos péchés selon la volonté de Dieu (Ga 1,4). *C'est en vertu de cette volonté que nous sommes sanctifiés par l'oblation du Corps de Jésus-Christ* (He 10,10). » (CEC n° 2824)

Par son obéissance au Père, Jésus a racheté la désobéissance d'Adam et Eve. Il nous a sauvés et rendus capables d'**entendre** les appels de notre Père, et d'**obéir** à ses commandements, pour notre bonheur (en latin, « entendre » et « obéir » ont le même radical). C'est ce qu'ont fait la Vierge Marie (cf. Lc 1,38 ; 2,22), et tous les saints, « qui ont été agréables au Seigneur pour n'avoir voulu que sa volonté. » (CEC n° 2827)

Ils ont vécu en vérité cette demande du Notre Père : *Père, que ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel* (Mt 5,10). Quelle est donc cette volonté du Père que nous devons épouser ? Saint Paul en parle dans son épître aux Éphésiens. Il a commencé par évoquer toutes ces bénédictions dont le Père voulait nous combler avant la fondation du monde, en Jésus, par l'Esprit : notre élection, notre prédestination à être pour lui des fils adoptifs, notre rédemption par le Christ (cf. Ep 1,3-8). Alors son hymne de louange culmine ainsi : *Il nous a fait connaître le mystère de sa volonté, le dessein bienveillant qu'il a d'avance arrêté en lui-même pour mener les temps à leur accomplissement : réunir l'univers entier sous un seul chef, le Christ, ce qui est dans les cieux et ce qui est sur la terre.* (Ep 1,9-10)

La volonté du Père est que tous les hommes, Juifs et païens, soient sauvés, deviennent membres du Corps du Christ, de sorte que son règne vienne sur la terre, grandisse au long de l'histoire, et s'épanouisse pleinement dans la gloire du ciel.

En priant : *Père, que ton règne vienne*, « nous demandons à notre Père d'unir notre volonté à celle de son Fils pour accomplir sa volonté, son dessein de salut pour la vie du monde. Nous en sommes radicalement impuissants, mais unis à Jésus, et avec la puissance de son Esprit Saint, nous pouvons lui remettre notre volonté et décider de choisir ce que son Fils a toujours choisi : faire ce qui plaît au Père (cf. Jn 8,29). » (CEC n° 2825)

Ainsi, en vivant, grâce au Saint-Esprit, les commandements du Père, révélés d'abord à Moïse, puis à la perfection par Jésus, nous ferons advenir la civilisation de l'amour, et ferons, à notre modeste place, « que le règne de Dieu vienne sur la terre comme au ciel ».

Jésus lui-même nous y exhorte à la fin du sermon sur la montagne : *Il ne suffit pas de me dire : Seigneur, Seigneur ! pour entrer dans le Royaume des cieux ; il faut faire la volonté de mon Père qui est aux cieux. (...) Ainsi, tout homme qui entend les paroles que je viens de dire et les met en pratique, peut être comparé à un homme avisé qui a bâti sa maison sur le roc.* (Mt 7,21-24)

Et Saint Jacques lui fait écho : *Mettez la Parole en pratique. Ne soyez pas seulement des auditeurs qui s'abusent eux-mêmes. (...) Celui au contraire qui se penche sur la Loi parfaite de liberté et s'y tient attaché, non pas en auditeur oublieux, mais pour la mettre activement en pratique, celui-là trouve son bonheur en la pratiquant.* (Jc 1,22-25)

Chaque chrétien, pour sa part, est tenu de respecter et de vivre la Loi d'amour de Dieu ; mais il doit aussi s'efforcer de le faire dans la société où il vit. Certes il n'appartient pas à l'Église de formuler des solutions concrètes – et encore moins des solutions uniques – pour traduire dans les lois humaines les commandements de Dieu. C'est aux législateurs de le faire : Dieu a laissé cette tâche au jugement libre et responsable de chacun. Mais l'Église a le droit et le devoir de prononcer des jugements moraux sur des jugements temporels, lorsque la foi et la loi morale le requièrent, et les chrétiens doivent veiller à ce que les lois de leur pays ne soient pas en contradiction avec la Loi divine.

2 – La loi pour la franc-maçonnerie

Pour comprendre la vision que la FM a de la loi, il est intéressant de considérer la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789. En effet, ce texte doit beaucoup aux philosophes du « siècle des lumières », et les francs-maçons ont très largement contribué à son élaboration. Leur influence y est sensible. D'ailleurs, sur le site officiel du Grand Orient de France, in Présentation, Histoire de la Franc-Maçonnerie, www.godf.org/, on peut lire : "Celles-ci (*nb: les francs-maçons de la noblesse libérale et de la bourgeoisie*) joueront naturellement un rôle de premier plan dans les événements de 1789".

C'est pourquoi « après l'Empire, Grégoire XVI et Pie IX vont voir dans la Révolution une œuvre de la franc-maçonnerie, ce que la franc-maçonnerie dénierait à l'époque, alors qu'elle le revendique haut et fort aujourd'hui. » (P. Michel VIOT, *Pourquoi ne peut-on être à la fois catholique et franc-maçon ?* (Petite histoire de la FM). Questions du site Aletea)

2.1 – Conception de Dieu

Le préambule est le suivant : « Le peuple français, convaincu que l'oubli et le mépris des droits naturels de l'homme, sont les seules causes des malheurs du monde, a résolu d'exposer dans une déclaration solennelle, ces droits sacrés et inaliénables, afin que tous les citoyens pouvant comparer sans cesse les actes du gouvernement avec le but de toute institution sociale, ne se laissent jamais opprimer, avilir par la tyrannie ; afin que le peuple ait toujours devant les yeux les bases de sa liberté et de son bonheur ; le magistrat la règle de ses devoirs ; le législateur l'objet de sa mission. - En conséquence, il proclame, en présence de l'Être suprême, la déclaration suivante des droits de l'homme et du citoyen. »

Remarquons tout d'abord l'expression : « en présence de **l'Être suprême** ». Alors que l'Ancien Régime se référait à Dieu, la Révolution, influencée par les philosophes déistes, parle de « l'Être suprême », qui n'est autre que le Grand Architecte de l'Univers de Voltaire et de la FM (cf. ch. II 3). « l'Être suprême » est présenté comme simple spectateur et non comme source de la Déclaration. C'est l'homme, coupé de Dieu, qui définit ses droits en toute « liberté » et indépendance par rapport à Dieu. Bien plus, l'humanité se prend pour Dieu en remplaçant la loi divine par la loi humaine, qui devient une nouvelle loi divine (cf. 2.3).

Or Dieu n'est pas indifférent à l'œuvre qu'il a faite. Et si l'Église n'a pas à imposer sa Loi aux législateurs humains, respectant, au nom de la vraie laïcité, leur responsabilité dans la gestion des affaires humaines, elle leur rappelle qu'ils ne peuvent oublier la Loi divine comme l'ont fait Adam et Ève. En effet « tous les secteurs de la vie laïque rentrent dans le dessein de Dieu, qui les veut comme le 'lieu historique' de la révélation et de la réalisation de la charité de Jésus Christ à la gloire du Père et au service des frères. Toute activité, toute situation, tout engagement concret – comme, par exemple, la compétence et la solidarité dans le travail, l'amour et le dévouement dans la famille et dans l'éducation des enfants, le service social et politique, la présentation de la vérité dans le monde de la culture – tout cela est occasion providentielle pour un exercice continu de la foi, de l'espérance et de la charité » (Saint Jean-Paul II, Exhort. apost. post-synodale *Christifideles laici* (30 décembre 1988), n. 59)

2.2 – Conception de l'origine du mal

Le préambule affirme encore : « Le peuple français (est) convaincu que l'oubli et le mépris des droits naturels de l'homme sont les **seules causes des malheurs du monde**. » On reconnaît dans cette phrase l'influence de Rousseau ; celui-ci prétendait que l'homme naît bon, et que c'est la société qui le pervertit. Le texte affirme que « la cause des malheurs du monde » est « l'oubli et le mépris des droits naturels de l'homme ».

Cette affirmation est en partie juste, mais elle ne va pas assez profond. En effet, il faut se demander pourquoi des hommes « oublient et méprisent les droits naturels de l'homme ». Cela nous fait remonter au péché originel et à la triple concupiscence dont les conséquences sont désastreuses pour l'humanité. (Cf. ch. IV 3) Or, « Ignorer que l'homme a une nature blessée, inclinée au mal, donne lieu à de graves erreurs dans le domaine de l'éducation, de la politique, de l'action sociale (cf. CA 25) et des mœurs. » (CEC 407)

En outre ceux qui « oublient et méprisent les droits naturels de l'homme » sont, pour les révolutionnaires, le Roi, les nobles et l'Église avec ses dogmes ; et ils rédigent leur déclaration des droits de l'homme et du citoyen « afin que tous les citoyens (...) ne se laissent jamais opprimer, avilir par la tyrannie ». Cette phrase comporte donc un rejet implicite de l'Église, qu'il faut écarter de l'espace public, parce qu'elle serait pour le peuple ennemie « de sa liberté et de son bonheur ».

Mais comment l'homme sans Dieu peut-il se sauver ? La FM quant à elle, à la suite des philosophes des lumières, pense que la science permettra à l'homme de solutionner les malheurs du monde. Durant la cérémonie du passage au grade de compagnon, lors du troisième voyage, on dit à celui-ci : « Les sciences ont en particulier pour objet l'homme sous ses multiples aspects, biologique, sociologique, philosophique et métaphysique. Fondées sur l'observation et utilisant des techniques de plus en plus perfectionnées, elles font appel à

l'induction, à la déduction et à toutes les ressources de la pensée. Mais ces mécanismes resteraient stériles et inefficaces sans l'étincelle spirituelle que représente l'hypothèse scientifique, source de toute découverte et de tout progrès. Depuis le jour de votre initiation, la Lumière ne vient pas vers vous. Ce sont vos propres pas qui vous conduisent vers elle. » (Cité par Serge ABAD-GALLARDO, *J'ai frappé à la porte du Temple... Parcours d'un franc-maçon en crise spirituelle*, Éd. Pierre Téqui, 2014, p.83)

Les trois premiers articles ne posent pas problème à un chrétien :

Article 1. - Le but de la société est le bonheur commun. - Le gouvernement est institué pour garantir à l'homme la jouissance de ses droits naturels et imprescriptibles.

Article 2. - Ces droits sont l'égalité, la liberté, la sûreté, la propriété.

Remarquons seulement que, par rapport à la devise de la République française, le troisième terme – la fraternité - manque. Les droits énumérés à l'article 2 ont été définis par les philosophes du XVIIIème siècle, et se comprennent du fait que l'Ancien Régime ne les respectait pas. Et c'est aussi en opposition aux inégalités sociales entre noblesse et tiers état que l'article 3 affirme : « Tous les hommes sont égaux par la nature et devant la loi. »

2.3 – C'est le peuple autonome qui décide et vote les lois

L'article 4 pose par contre un sérieux problème :

Article 4. - La loi est l'expression libre et solennelle de la volonté générale ; elle est la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse ; elle ne peut ordonner que ce qui est juste et utile à la société ; elle ne peut défendre que ce qui lui est nuisible.

Dans l'Ancien Régime, c'est le Roi qui était chargé de faire régner la justice. « Rendre la justice, selon Jean Domat (jurisconsulte français du XVIIème siècle), consiste à permettre à chacun de recevoir ou de jouir paisiblement de ce qui lui revient, conformément aux lois, c'est-à-dire aux usages et aux coutumes établis. Et puisque c'est Dieu, en raison de son amour parfait, qui a la plus haute et la plus parfaite idée de ce qui est juste pour le plus petit des hommes, rédiger les lois revient à rechercher la volonté divine, et rendre la justice à contribuer à faire régner sa volonté sur Terre. » (Wikipedia, justice du Royaume de France)

Les Révolutionnaires rejettent le Roi et l'autorité de l'Église, voire Dieu lui-même. Ils affirment donc que « la loi est l'expression libre et solennelle de la volonté générale », transférant ainsi au peuple la responsabilité de voter les lois. Ce principe démocratique paraît bon en lui-même. Mais sur quoi le peuple va-t-il s'appuyer pour déterminer « ce qui est juste et utile à la société », s'il rejette la loi divine ? Est-ce l'homme, dorénavant, qui va décider de ce qui est juste et qui ne l'est pas ? La FM pense que oui.

Une déclaration récente du Grand Maître du GODF le confirme : « Les francs-maçons du Grand Orient de France sont des humanistes. Il y a parmi eux des croyants et des non-croyants. Mais tous se retrouvent autour d'une même idée force : c'est aux hommes qu'il revient de déterminer leur destin individuel et collectif. Le croyant, dans sa démarche individuelle, peut bien s'en remettre à une vérité « révélée », il lui faut consentir à ce que celle-ci ne saurait s'imposer à l'ensemble du corps social. La séparation du spirituel et du temporel est la pierre de touche de notre humanisme. Cette liberté précieuse, on le sait, a été chèrement conquise. Elle est aujourd'hui à nouveau vulnérable, et contestée. (...) "Le choix de l'a-dogmatisme que nous avons retenu nous permet parallèlement de ne mettre aucune borne à cette réflexion individuelle et collective. Il n'y a au Grand Orient ni tabou, ni interdit

car les francs-maçons sont d'abord des esprits libres. » (Le Grand Orient de France, sentinelle de la République, Message de Philippe FOUSSIER, Grand Maître du GODF le 5/10/2017)

Mgr Brincard cite une expression de Pierre Simon, ancien Grand Maître de la Grande loge, encore plus explicite : « L'homme est le point de départ de toute chose et de toute connaissance, il est sa propre référence. Seul aujourd'hui, il peut dire ce qui est bon pour l'homme. » (*Catholique et franc-maçon ?* 10 février 2004, Mgr Brincard répond aux questions de RCF-Le Puy sur la franc-maçonnerie.)

Nous retrouvons ici l'orgueil de l'homme pécheur qui prétend se passer de Dieu, qui est « autonome » et qui crée lui-même ses propres lois. Grâce à la raison, certaines de ces lois sont bonnes, heureusement. Mais d'autres ne le sont pas, en particulier toutes celles qui s'opposent à la loi naturelle et divine concernant la vie et la famille, lois généralement préparées et mûries dans les loges.

Serge ABAD-GALLARDO en témoigne :

« Pour les *frères* et *sœurs* francs-maçons, les lois d'origine maçonnique sont forcément bonnes, et par nature indiscutables. (...) C'est une évidence, puisqu'elles participent, par leur principe même, au « bonheur de l'humanité » (cf. article 1 ci-dessus)

« Il suffit d'écouter cette *sœur* (...) qui conclut de la sorte son exposé : « Je forme le vœu que la franc-maçonnerie continue à influencer l'élaboration des lois de notre pays. Des lois de liberté, d'égalité et de fraternité, comme celles qui ont permis, grâce à notre F.°. Schoelcher, l'abolition de l'esclavage ; puis grâce à d'autres F.F.° et S.S.° députés ou membres de gouvernement, le divorce, puis le droit de vote pour les femmes, ensuite la pilule et l'avortement, l'abolition de la peine de mort, et récemment le mariage pour tous. Bientôt la possibilité pour chacun de mourir dans la dignité par la légalisation de l'euthanasie. » (Je cite de mémoire) » (*Je servais Lucifer sans le savoir*, Éd. Pierre Téqui, 2016, p.55-56)

Il est facile de discerner quelles sont, pour un chrétien, les lois qui sont bonnes : abolition de l'esclavage, droit de vote pour les femmes, abolition de la peine de mort ; et celles qui ne le sont pas : toutes les autres.

Ces dernières, en effet, traduisent le **relativisme moral** de la FM. « Celle-ci veut résoudre les problèmes humains en supprimant toute contrainte, toute dépendance, que ce soit à l'égard d'une morale ou d'une religion. Aucune règle morale n'étant pour elle d'essence divine et donc intangible, sa morale évolue au gré du consensus des sociétés. » (Maurice Caillet, *Catholicisme et philosophie maçonnique: deux paradigmes inconciliables, deux conceptions du monde incompatibles*, 28/10/2011: Petits mots <http://www.cailletm.com/>)

L'Église ne peut accepter le relativisme moral qu'elles traduisent ! Le Cardinal RATZINGER l'affirmait : « Il n'est pas possible de passer sous silence les graves dangers vers lesquels certaines tendances culturelles voudraient orienter les législations, et par voie de conséquence les comportements des futures générations.

« On constate aujourd'hui un certain relativisme culturel qui se manifeste de manière évidente en érigeant en théorie et en défendant le pluralisme éthique, qui est la preuve de la décadence et de la dissolution de la raison et des principes de la loi morale naturelle. Dans la ligne de cette tendance, il n'est malheureusement pas rare de rencontrer, dans des déclarations publiques, des assertions qui soutiennent qu'un tel pluralisme éthique est la condition de la démocratie. Il en résulte que, d'une part, les citoyens revendiquent la plus complète autonomie pour leurs choix moraux, tandis que, de l'autre, les législateurs pensent qu'il faut respecter cette liberté de choix, en formulant des lois qui font fi des principes de l'éthique

naturelle pour se montrer indulgent uniquement envers certaines orientations culturelles ou morales transitoires, comme si toutes les conceptions possibles de la vie avaient une égale valeur. » (Congrégation pour la Doctrine de la Foi, *Note doctrinale concernant certaines questions sur l'engagement et le comportement des catholiques dans la vie politique*, 24 novembre 2002, n°2)

Face à ce relativisme moral, Monseigneur REY rappelle quelle doit être l'attitude du chrétien : « Il appartient au chrétien de former sa conscience dans l'accueil d'une vérité qui transcende les cultures et les modes. Il se réfère à une morale naturelle et universelle. » (Il renvoie ici au ch.53 de l'encyclique *Veritatis splendor* de saint Jean-Paul II). (Mgr Dominique REY, *Peut-on être catholique et franc-maçon ?*, Éditions Salvator, Paris, 2007, p.24)

La déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 affirme donc que « la loi est l'expression libre et solennelle de la volonté générale ». Mais en réalité le peuple décide de la loi par ses représentants, **députés et sénateurs**. Ceux-ci, selon leur orientation politique, traduisent donc leur conception du « bonheur de l'humanité ». Tandis que la droite était jadis plus respectueuse des valeurs traditionnelles héritées de la culture judéo-chrétienne, la gauche socialiste profite de sa présence au pouvoir pour faire passer les lois ourdies au sein de la FM. On l'a vu nettement sous la présidence de François Hollande ! (Cf. ch. VI)

Comment agit la franc-maçonnerie ? Maurice CAILLET répond : « À la façon d'un laboratoire d'idées. Les grands problèmes de société sont étudiés avec méthode en loge, et sont ensuite diffusés dans le grand public. Notamment par le biais de députés et de sénateurs francs-maçons, qui présentent des projets de loi directement issus des travaux menés dans l'ombre par les loges. Ainsi la contraception, l'avortement et la banalisation du divorce sont-ils des fruits de la pensée maçonnique. » (« *La franc-maçonnerie, une démarche inverse de celle de l'Église* », Article de Famille chrétienne du 11/12/2009)

Mais il faut que l'opinion soit prête. Or elle est conditionnée par toute la propagande initiée par la FM et relayée par les médias où la FM est aussi très présente. Pour faire avancer ses idées, il faut reconnaître qu'elle est très habile. Serge ABAD-GALLARDO démonte les mécanismes de cette manipulation :

« La méthode qui permet d'imposer l'idéologie maçonnique au niveau politique est toujours la même. Le débat, porté ou appuyé par un ou plusieurs courants maçonniques, émerge d'une analyse de situations critiques. On constate que, à ces situations critiques, la franc-maçonnerie propose toujours des réponses qui vont dans le sens d'une « libération ». C'est-à-dire d'une autonomie sans cesse exacerbée de l'individu, et qui confond la libération avec la liberté. Puis au cours des années, des décennies, voire des siècles – car la franc-maçonnerie travaille à une autre échelle que celle de la durée de vie de ses membres -, les textes sont de plus en plus « ouverts » et finissent par réglementer des contextes relativement anodins. D'une particularité, la franc-maçonnerie aura ainsi fait un principe universel. Il est important d'avoir conscience de ce processus. C'est ce qui a permis à de nombreuses lois d'être votées, lois qui sont loin de porter de bons fruits pour l'homme. » (*Je servais Lucifer sans le savoir*, Éd. Pierre Téqui, 2016, p.56 ; dans la suite du chapitre, pp. 57 à 84, il montre comment la FM a œuvré pour faire voter les lois sur le divorce, l'avortement et le mariage entre homosexuels ; et comment elle œuvre pour une future loi légalisant l'euthanasie.)

2.4 – La fraternité

Dans la déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, la dimension de **fraternité** est présente à l'article 6 : « La liberté est le pouvoir qui appartient à l'homme de faire tout ce qui ne nuit pas aux droits d'autrui : elle a pour principe la nature ; pour règle la justice ; pour sauvegarde la loi ; sa limite morale est dans cette maxime : *Ne fais pas à un autre ce que tu ne veux pas qu'il te soit fait.* »

Cette dimension du respect d'autrui est présente dans l'Évangile, où cette règle d'or est également formulée : « *Tout ce que vous voudriez que les autres fassent pour vous, faites-le pour eux, vous aussi : voilà ce que disent la Loi et les Prophètes.* » (Mt 7,12)

La différence essentielle réside dans le fondement de cette maxime. Pour les révolutionnaires, ce fondement c'est « la nature ». À la suite de Rousseau, qui croit en la bonté foncière de l'homme, et des philosophes du XVIIIème siècle qui ont foi en la raison, ils pensent que par nature l'homme est capable du bien et du respect d'autrui. C'est une grave erreur, et ce n'est pas l'exemple qu'ils ont donné pendant la terreur et la guerre de Vendée ! L'Église, elle, à la suite de Jésus, sait que l'homme est marqué par le péché, et qu'il a besoin de la grâce pour vaincre son égoïsme et sa violence, et pour aimer son prochain en vérité !

« Aucune législation ne saurait par elle-même faire disparaître les craintes, les préjugés, les attitudes d'orgueil et d'égoïsme qui font obstacle à l'établissement de sociétés vraiment fraternelles. Ces comportements ne cessent qu'avec la charité qui trouve en chaque homme un " prochain ", un frère. » (CEC 1931)

Cette charité, Jésus la donne aux baptisés par l'Esprit Saint, et saint Paul a montré comment elle doit être pratiquée (cf. 1 Co 13,4-7)

2.5 – Laïcité ou laïcisme

Arrêtons-nous à un dernier article :

Article 7. - Le droit de manifester sa pensée et ses opinions, soit par la voie de la presse, soit de toute autre manière, le droit de s'assembler paisiblement, **le libre exercice des cultes**, ne peuvent être interdits. - La nécessité d'énoncer ces droits suppose ou la présence ou le souvenir récent du despotisme.

Cet article porte en germe le **laïcisme** de la FM. En effet, alors que sous l'Ancien Régime (le « despotisme ») la liberté de penser et d'exprimer ses opinions divergentes par rapport à celles de l'ordre établi, pouvait difficilement s'exercer, elle devient un droit. (Et nous avons vu récemment, avec Charlie Hebdo, qu'elle va jusqu'au droit au blasphème.)

Concession aux catholiques révolutionnaires, « le libre exercice des cultes » est reconnu. Mais d'une part les révolutionnaires, avec la constitution civile du clergé, ont essayé de le contrôler, massacrant les prêtres qui refusaient de la signer ; et d'autre part, refusant « les dogmes » de l'Église, ils ne voulaient pas que celle-ci les empêche de voter les lois qui leur convenaient.

Au contraire même, ils essayaient de faire taire l'Église par tous les moyens. « Le 2 février 1797 le Directoire adresse au chef de l'armée d'Italie Bonaparte une lettre qui lui recommande avec insistance de détruire le "centre d'unité de l'Eglise romaine". Cette lettre, signée par trois des cinq Directeurs, ceux que l'on appelle les "triumvirs", recommande avec

insistance au chef de l'armée d'Italie : "de détruire, s'il est possible, le centre d'unité de l'Eglise romaine et d'éteindre le flambeau du fanatisme. La religion romaine catholique sera toujours l'ennemie irréconciliable de la République". » (Salon Beige, 2 février 2018)

Par la suite, en 1905, le gouvernement composé pour moitié de francs-maçons, votera la séparation de l'Église et de l'état, et bannira de France les congrégations religieuses. En effet leurs écoles transmettaient un message chrétien opposé à l'idéologie de la FM.

Aujourd'hui encore la religion laïque de la FM veut cantonner l'Église dans son culte, et ne tolère pas qu'elle s'immisce dans les débats sur les questions éthiques qu'elle promeut.

Cela, pour le cardinal RATZINGER/Benoît XVI est inacceptable. Il écrivait en 2002 :
« Dans les sociétés démocratiques, toutes les propositions sont soumises à discussion et évaluées librement. Les personnes qui, au nom du respect de la conscience individuelle, voudraient voir dans le devoir moral qu'ont les chrétiens d'être en harmonie avec leur conscience un élément pour les disqualifier politiquement, leur refusant le droit d'agir en politique conformément à leurs convictions sur le bien commun, tomberaient dans une forme de *laïcisme* intolérant. Dans une telle perspective en effet, on entend refuser à la foi chrétienne non seulement toute importance politique et culturelle, mais jusqu'à la possibilité même d'une éthique naturelle. S'il en était ainsi, la voie serait ouverte à une anarchie morale qui ne pourrait jamais être identifiée à une forme quelconque de pluralisme légitime. La domination du plus fort sur le faible serait la conséquence évidente d'une telle position. D'autre part, la marginalisation du christianisme ne pourrait servir à l'avenir envisagé d'une société, ni à la concorde entre les peuples. De plus, elle minerait les fondements culturels et spirituels de la civilisation. » (Congrégation pour la Doctrine de la Foi, *Note doctrinale concernant certaines questions sur l'engagement et le comportement des catholiques dans la vie politique*, 24 novembre 2002, fin du n°6)

Et le même document définit ce qu'est, pour l'Église, la **vraie laïcité** :

« La reconnaissance des droits civils et politiques, ainsi que la mise à disposition des services publics, ne peuvent être conditionnés par des convictions ou des prestations de nature religieuse de la part des citoyens. Il en va tout autrement du droit et du devoir des citoyens catholiques, comme de tous les autres citoyens, de rechercher sincèrement la vérité, de promouvoir et de défendre par des moyens licites les vérités morales concernant la vie sociale, la justice, la liberté, le respect de la vie et des autres droits de la personne. Le fait que certaines de ces vérités soient aussi enseignées par l'Église ne réduit en rien la légitimité civile ni la «laïcité» de l'engagement de ceux qui se reconnaissent en elles, indépendamment du rôle que la recherche rationnelle et la certitude procédant de la foi ont joué dans leur reconnaissance par chaque citoyen. En effet, la «laïcité» désigne en premier lieu l'attitude de qui respecte les vérités procédant de la connaissance naturelle sur l'homme qui vit en société, même si ces vérités sont enseignées aussi par une religion particulière, car la vérité est une. Ce serait une erreur de confondre la juste *autonomie* que les catholiques doivent avoir en politique, avec la revendication d'un principe qui fait fi de l'enseignement moral et social de l'Église. » (Ibid.)

Sur ce thème de la laïcité, remarquons qu'aujourd'hui la FM se mobilise contre un nouvel ennemi : l'Islam. « Les maçons restent très à cheval sur la laïcité. «□ *Quand on veut une Journée de la laïcité*, explique Daniel Keller, grand maître du Grand Orient de France, *ce n'est pas pour faire un jour férié ! Nous voulons un jour symbole.* » Il ajoute, pour bien se faire comprendre □ : «□ *Au-delà des religions de chacun, les hommes de ce pays sont d'abord des citoyens. Il y a un espace où les religions n'ont pas leur place* □ ». Exit les croyants. Le

GODF vise en particulier les citoyens musulmans dont les revendications religieuses ne cessent d'augmenter. «*□Nous sommes nombreux à nous inquiéter du délitement du pacte républicain, prévient Daniel Keller. La laïcité en est la clé de voûte. Cette érosion de la laïcité a commencé dans les années 1980, avec la question du foulard.*»

« Les maçons se veulent les gardiens de la laïcité. Force est de constater que le combat du «*□petit père Combes□*», ardent promoteur de la loi de 1905, retrouve une nouvelle jeunesse. «*□À Cherbourg, raconte Philippe Gosselin, des militants de gauche ont inauguré une place de la Laïcité le 9 décembre□! Cette laïcité de combat trouve un écho dans l'opinion publique, qui se méfie de l'islamisme.□*» (Samuel PRUVOT, *Les pièges de la franc-maçonnerie*, Famille chrétienne n°1948 du 11/02/2015)

Conclusion

La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 énonce des principes généraux qui sont universels, et que l'Église pourrait approuver s'ils étaient vécus dans le respect de la loi naturelle voulue par Dieu quand il a créé l'humanité.

Mais cette Déclaration a été en partie forgée par la FM, si bien qu'on y retrouve les éléments essentiels de celle-ci : rejet de Dieu et de l'Église caractérisé par un laïcisme intolérant, négation du péché originel et de ses conséquences, affirmation orgueilleuse de l'autonomie de l'homme qui détermine seul ce qui est juste et bien, relativisme moral qui se traduit par le vote de lois contraires à la Loi de Dieu.

C'est pourquoi Maurice CAILLET met en garde les chrétiens contre l'idéal révolutionnaire résumé dans la devise de la République française et repris par la FM :

« Le catholique ne doit pas se laisser séduire par les idéaux maçonniques, qui sont ceux de notre République: liberté, égalité, fraternité, qui n'ont pas le même sens dans l'esprit d'un chrétien et d'un franc-maçon.

La liberté, pour un chrétien, est un moyen, un instrument accordé par Dieu à l'Homme pour aller vers le Bien et l'amour. Pour un franc-maçon c'est un but sans fin, qui doit abattre tous les tabous et tous les interdits de la morale naturelle.

L'égalité, pour les chrétiens résulte du fait qu'ils sont tous fils d'un même Père et frères et sœurs de Jésus. Pour un franc-maçon, c'est une illusion puisqu'il distingue profanes et initiés et, par ailleurs les francs-maçons eux-mêmes en 33 grades bien étanches.

La fraternité chrétienne est universelle et celle des francs-maçons se limite ou se concentre sur le cercle restreint des initiés, tout en aspirant à l'avènement d'un gouvernement mondial... dirigé par les initiés, bien entendu! » (Maurice Caillet, *Catholicisme et philosophie maçonnique: deux paradigmes inconciliables, deux conceptions du monde incompatibles*, 28 octobre 2011 : Petits mots <http://www.cailletm.com/>)

Le combat entre la Lumière du Christ et les ténèbres de la religion luciférienne, se joue dans les enjeux sociétaux. « L'Église enseigne qu'il n'existe pas d'authentique liberté sans vérité. « La vérité et la liberté, en effet, vont de pair, ou bien elles périssent misérablement ensemble», a écrit Jean-Paul II. » (Cardinal Joseph RATZINGER, *ibid.* n°7) Contre la fausse lumière des loges, c'est aux chrétiens d'être « *la lumière du monde* » (Mt 5,14) pour que « *la volonté du Père se fasse sur la terre comme au ciel* » (Mt 6,10).

Nous allons voir en détail, maintenant, comment la FM bafoue la loi naturelle exprimée dans les dix commandements.

Ch. VI – LES DIX COMMANDEMENTS

Les dix commandements se trouvent dans le livre de l'Exode au chapitre 20, 2-17. Puisque nous allons parler d'abord de la Loi divine, puis de la loi humaine, rappelons que les dix commandements expriment la loi naturelle (cf. CEC 2070 et 2071 cités au ch. V en 1.2). Les législateurs humains ne peuvent donc les ignorer :

« Puisqu'ils expriment les devoirs fondamentaux de l'homme envers Dieu et envers son prochain, les dix commandements révèlent, en leur contenu primordial, des obligations *graves*. Ils sont foncièrement immuables et leur obligation vaut toujours et partout. Nul ne pourrait en dispenser. Les dix commandements sont gravés par Dieu dans le cœur de l'être humain. » (CEC 2072)

Les trois premiers commandements concernent **notre relation à Dieu**.

« Jésus a résumé les devoirs de l'homme envers Dieu par cette parole : " *Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de tout ton esprit* " (Mt 22, 37 ; cf. Lc 10, 27 : " ... *toutes tes forces* "). Celle-ci fait immédiatement écho à l'appel solennel : " *Écoute, Israël : le Seigneur notre Dieu est l'unique* " (Dt 6, 4-5).

« Dieu a aimé le premier. L'amour du Dieu Unique est rappelé dans la première des " dix paroles ". Les commandements explicitent ensuite la réponse d'amour que l'homme est appelé à donner à son Dieu. » (CEC 2083)

1 – Premier commandement : Dieu seul tu adoreras...

« La première parole contient le premier commandement de la loi : " *Tu adoreras le Seigneur, ton Dieu, et tu le serviras ... Vous n'irez pas à la suite d'autres dieux* " (Dt 6, 13-14). Le premier appel et la juste exigence de Dieu est que l'homme l'accueille et l'adore. » (CEC 2084)

ÉGLISE CATHOLIQUE

1.1 – La réponse du croyant : foi, espérance et charité.

« Notre vie morale trouve sa source dans **la foi** en Dieu qui nous révèle son amour. S. Paul parle de l' "*obéissance de la foi* " (Rm 1, 5 ; 16, 2) comme de la première obligation. Il fait voir dans la "*méconnaissance de Dieu* " le principe et l'explication de toutes les déviations morales (cf. Rm 1, 18-32). Notre devoir à l'égard de Dieu est de croire en Lui et de Lui rendre témoignage. » (CEC 2087)

« Lorsque Dieu se révèle et appelle l'homme, celui-ci ne peut répondre pleinement à l'amour divin par ses propres forces. Il doit espérer que Dieu lui donnera la capacité de l'aimer en retour et d'agir conformément aux commandements de la charité. **L'espérance** est l'attente confiante de la bénédiction divine et de la vision bienheureuse de Dieu ; elle est aussi la crainte d'offenser l'amour de Dieu et de provoquer le châtement. » (CEC 2090)

« La foi dans l'amour de Dieu enveloppe l'appel et l'obligation de répondre à la **charité** divine par un amour sincère. Le premier commandement nous ordonne d'aimer Dieu par-dessus tout et toutes les créatures pour Lui et à cause de Lui (cf. Dt 6, 4-5). » (CEC 2093)

FRANC-MAÇONNERIE

En remarque préliminaire, notons que pour la FM les dix commandements sont donnés par Dieu, et sont donc des dogmes. Comme elle refuse tout dogme elle ne saurait les accepter. Maurice CAILLET l'affirme : « pour la FM il est certain que la révélation des dix commandements à Moïse est un dogme puisqu'il n'y a pas d'autre preuve historique que le texte lui-même : il n'a donc aucune valeur absolue. » (*La franc-maçonnerie : un péché contre l'Esprit ?* Éditions « L'Icône de Marie », p.46)

Des chrétiens, dont la foi s'est attiédie et qui ont abandonné la pratique religieuse, séduits par un discours attirant mais trompeur, se sont égarés dans la FM. Il est très important qu'ils réalisent que plus ils avancent dans leur initiation, et plus ils s'éloignent du Dieu unique et vrai qui les aime et qui les attend.

Leur foi s'étirole et laisse place au **doute**.

« Le *doute volontaire* portant sur la foi néglige ou refuse de tenir pour vrai ce que Dieu a révélé et que l'Église propose à croire. Le *doute involontaire* désigne l'hésitation à croire, la difficulté de surmonter les objections liées à la foi ou encore l'anxiété suscitée par l'obscurité de celle-ci. S'il est délibérément cultivé, le doute peut conduire à l'aveuglement de l'esprit. » (CEC 2088)

Une nouvelle étape est franchie avec l'**incrédulité** qui conduit à l'apostasie.

« L'*incrédulité* est la négligence de la vérité révélée ou le refus volontaire d'y donner son assentiment. " L'*hérésie* est la négation obstinée, après la réception du baptême, d'une vérité qui doit être crue de foi divine et catholique, ou le doute obstiné sur cette vérité. L'*apostasie* est le rejet total de la foi chrétienne.

On trouve aussi dans la FM des gens qui n'étaient pas croyants en y arrivant. Mais eux aussi sont appelés par Dieu à le connaître et à lui apporter leur foi. S'ils ne le font pas, ils pèchent contre la foi par agnosticisme, ou, pire, par athéisme.

« L'**agnosticisme** revêt plusieurs formes. Dans certains cas, l'agnostique se refuse à nier Dieu ; il postule au contraire l'existence d'un être transcendant qui ne pourrait se révéler et dont personne ne saurait rien dire. Dans d'autres cas, l'agnostique ne se prononce pas sur l'existence de Dieu, déclarant qu'il est impossible de la prouver et même de l'affirmer ou de la nier. » (CEC 2127) Certains maçons sont des agnostiques au sens défini dans ce texte, et le relativisme religieux professé en façade par la FM leur convient.

Avec l'**athéisme** nous franchissons un degré supplémentaire, car il implique un refus de l'Église, de la religion et de Dieu. " Beaucoup de nos contemporains ne perçoivent pas du tout ou même rejettent explicitement le rapport intime et vital qui unit l'homme à Dieu : à tel point que l'athéisme compte parmi les faits les plus graves de ce temps " (GS 19, § 1). » (CEC n° 2123) « Le nom d'athéisme recouvre des phénomènes très divers. (...) L'humanisme athée considère faussement que l'homme " est pour lui-même sa propre fin, le seul artisan et le demiurge de son histoire " (GS 20, § 1). » (CEC n° 2124) Cette citation de GS 20 s'applique très bien à la FM, puisque celle-ci promet à ses membres une forme de divinisation.

« En tant qu'il rejette ou refuse l'existence de Dieu, l'athéisme est un péché contre la vertu de religion (cf. Rm 1, 18). » (CEC n° 2125) C'est le cas pour les maçons qui adhèrent à la religion luciférienne qui se dissimule derrière l'humanisme affiché, et/ou qui professent un athéisme militant, à la suite des philosophes français du XVIIIème siècle, et qui confondent la laïcité et l'anticléricalisme.

S'il ne croit pas – ou plus – en Dieu, le franc-maçon ne peut donc pas vivre la vertu d'espérance. En prétendant se sauver lui-même et faire le bonheur de l'humanité sans Dieu, il fait preuve de **présomption** : « l'homme présume de ses capacités (espérant pouvoir se sauver sans l'aide d'en Haut) » (CEC 2092)

Enfin, refusant d'entendre « l'appel et l'obligation de répondre à la charité divine par un amour sincère » (CEC 2093), la FM conduit ses membres à diverses attitudes qui vont de l'indifférence à la haine de Dieu.

« On peut pécher de diverses manières contre l'amour de Dieu : L'**indifférence** néglige ou refuse la considération de la charité divine ; elle en méconnaît la prévenance et en dénie la force. L'**ingratitude** omet ou récuse de reconnaître la charité divine et de lui rendre en retour amour pour amour. (...) La **haine de Dieu** vient de l'orgueil. Elle s'oppose à l'amour de Dieu dont elle nie la bonté et qu'elle prétend maudire comme celui qui prohibe les péchés et qui inflige les peines. » (CEC 2094)

Cette haine de Dieu est profondément enracinée dans la FM, nous l'avons vu, et le point suivant va le confirmer.

1.2 – Le culte à Dieu

ÉGLISE CATHOLIQUE

« Les vertus théologiques de foi, d'espérance et de charité informent et vivifient les vertus morales. Ainsi, la charité nous porte à rendre à Dieu ce qu'en toute justice nous lui devons en tant que créatures. La *vertu de religion* nous dispose à cette attitude.» (CEC 2095)

« De la vertu de religion, l'**adoration** est l'acte premier. (...) (CEC 2096)

« Adorer Dieu, c'est, dans le respect et la soumission absolue reconnaître le " néant de la créature " qui n'est que par Dieu. Adorer Dieu, c'est comme Marie, dans le Magnificat, le louer, l'exalter et s'humilier soi-même, en confessant avec gratitude qu'Il a fait de grandes choses et que saint est son nom (cf. Lc 1, 46-49). L'adoration du Dieu unique libère l'homme du repliement sur soi-même, de l'esclavage du péché et de l'idolâtrie du monde.» (CEC 2097)

« Les actes de foi, d'espérance et de charité que commande le premier commandement s'accomplissent dans **la prière**. L'élévation de l'esprit vers Dieu est une expression de notre adoration de Dieu : prière de louange et d'action de grâce, d'intercession et de demande. La prière est une condition indispensable pour pouvoir obéir aux commandements de Dieu. " *Il faut toujours prier sans jamais se lasser* " (Lc 18, 1). » (CEC 2098)

En outre, le chrétien est invité à « offrir à Dieu des **sacrifices** en signe d'adoration et de reconnaissance, de supplication et de communion » (CEC 2099-2100), à tenir les **promesses** de son baptême ou de son mariage (CEC 2101), et à offrir des **vœux** (CEC 2102).

« L'Église reconnaît une valeur exemplaire aux vœux de pratiquer les *conseils évangéliques* (cf. ⇒ CIC, can. 654) » (CEC 2103) Ceux-ci s'opposent en effet à la triple concupiscence, conséquence du péché originel.

Pour vivre tout cela, le chrétien a le droit à la **liberté religieuse** (CEC 2104 à 2109). « Ce droit naturel doit être reconnu dans l'ordre juridique de la société de telle manière qu'il constitue un droit civil (cf. DH 2) » (CEC 2108), même dans les pays où une autre religion jouit d'une reconnaissance civile spéciale (cf. CEC 2107).

FRANC-MAÇONNERIE

Il n'est pas question d'adorer Dieu dans la franc-maçonnerie !

Elle se sent obligée, dans les courants déistes, de reconnaître qu'il est le Créateur. Mais en le considérant seulement comme le Grand Architecte de l'Univers, elle sépare sa toute-puissance de son amour, et en plus elle considère que, s'il a créé l'univers, désormais celui-ci ne le concerne plus (cf. ch. II 3.1 B). C'est pourquoi il n'y a pas de louange au G.°A.°D.°L.°U.° dans les loges.

En outre, faisant siennes les insinuations du serpent de la genèse, la FM a et transmet de Dieu une image caricaturale et fautive (cf. ch. IV 3.1)

Par contre, elle incite l'homme à se glorifier lui-même. Cela commence dès l'initiation de l'apprenti. « Le Vénérable Maître déclare au récipiendaire (...) : « Debout, mon F.°, tu ne te mettras plus jamais à genoux devant personne. Un franc-maçon vit debout et meurt debout. » (Serge ABAD-GALLARDO *Je servais Lucifer sans le savoir*, Éd. Pierre Téqui, 2016, p.49) « Devant personne », et donc pas devant Dieu !

De même, « au quatrième degré du haut grade de Maître secret, lors de l'instruction rituelle de ce grade, à la question : « Êtes-vous M.°Sec.° ? », le franc-maçon doit répondre : « Je m'en glorifie ». J'avais eu des difficultés à accepter cette autoglorification. » (Ibid. p.50) En effet Serge ABAD-GALLARDO avait retrouvé la foi et ne voulait plus glorifier que Dieu.

Or la FM, fidèle en cela à la religion luciférienne (cf. ch. III 2.3.1), pousse l'homme, dans son orgueil, à se faire l'égal de Dieu et à s'adorer lui-même (cf. ch. IV 3.2.3)

1.3 – Interdiction d'honorer d'autres dieux

ÉGLISE CATHOLIQUE

Satan cherche à détourner l'homme vers d'autres dieux.

Dans l'Antiquité, c'étaient les faux dieux, sans cesse condamnés par les prophètes. Mais « l'**idolâtrie** ne concerne pas seulement les faux cultes du paganisme. Elle reste une tentation constante de la foi. Elle consiste à diviniser ce qui n'est pas Dieu. Il y a idolâtrie dès lors que l'homme honore et révère une créature à la place de Dieu, qu'il s'agisse des dieux ou des démons (par exemple dans le satanisme), de pouvoir, de plaisir, de la race, des ancêtres, de l'Etat, de l'argent, etc. (...) L'idolâtrie récuse l'unique Seigneurie de Dieu ; elle est donc incompatible avec la communion divine (cf. Ga 5, 20 ; Ep 5, 5). » (CEC 2113)

L'Église condamne aussi la divination et la magie.

« Toutes les formes de **divination** sont à rejeter : recours à Satan ou aux démons, évocation des morts ou autres pratiques supposées à tort " dévoiler " l'avenir (cf. Dt 18, 10 ; Jr 29, 8). La consultation des horoscopes, l'astrologie, la chiromancie, l'interprétation des présages et des sorts, les phénomènes de voyance, le recours aux médiums recèlent une volonté de puissance sur le temps, sur l'histoire et finalement sur les hommes en même temps qu'un désir de se concilier les puissances cachées. Elles sont en contradiction avec l'honneur et le respect, mêlé de crainte aimante, que nous devons à Dieu seul. » (CEC 2116)

« Toutes les pratiques de **magie** ou de **sorcellerie** par lesquelles on prétend domestiquer les puissances occultes pour les mettre à son service et obtenir un pouvoir surnaturel sur le prochain, – fût-ce pour lui procurer la santé –, sont gravement contraires à la vertu de religion. Ces pratiques sont plus condamnables encore quand elles s’accompagnent d’une intention de nuire à autrui ou qu’elles recourent ou non à l’intervention des démons. Le port des amulettes est lui aussi répréhensible. Le **spiritisme** implique souvent des pratiques divinatoires ou magiques. Aussi l’Église avertit-elle les fidèles de s’en garder. (...) » (CEC 2117)

FRANC-MAÇONNERIE

Si la FM n’adore pas les dieux de l’antiquité, nous avons vu que, pour remonter à la soi-disant « religion primordiale », elle va puiser dans les traditions ésotériques des Babyloniens, des Égyptiens, des Grecs, etc. (cf. ch. I 2.2.2).

Et surtout, du moins dans les cercles très secrets des hauts grades, elle adore Lucifer à l’égal de Dieu (cf. ch. III 2.1 B) Certains francs-maçons, qui sont en même temps **satanistes** ou sorciers, rendent sûrement un culte à Satan, comme on le fait dans les sectes sataniques. Sans doute sont-ils très peu nombreux, et, comme le dit Maurice Caillet, « de ce que j’ai vécu, je peux dire qu’il n’y a pas de pacte satanique, notamment au moment de l’initiation. » (*La franc-maçonnerie : un péché contre l’Esprit ?* Éditions « L’Icône de Marie », 2001, p.43) Mais ils ont une influence très déterminante sur la religion de la FM, et Serge ABAD-GALLARDO montre bien que celle-ci est luciférienne, dans son deuxième livre : *Je servais Lucifer sans le savoir*, Éd. Pierre Téqui, 2016.

Les francs-maçons satanistes peuvent avoir recours à la **magie** pour nuire à leurs ennemis, et notamment à ceux des frères convertis qui quittent la FM et deviennent ainsi à leurs yeux des traîtres. D’ailleurs cela est annoncé aux postulants dès le rite initial. Durant celui-ci, témoigne Serge ABAD-GALLARDO, « je sentis une pointe sur ma poitrine dénudée. La personne à mes côtés me dit alors : « Monsieur, la pointe de ce glaive, placée en ce moment en direction de votre cœur, est un symbole destiné à vous faire comprendre qu’il n’est pas facile d’entrer dans ce Temple et que les traîtres y sont sévèrement punis. » (*J’ai frappé à la porte du Temple... Parcours d’un franc-maçon en crise spirituelle*, Éd. Pierre Téqui, 2014, p.34)

Lorsque Maurice CAILLET a quitté la FM, son épouse a été atteinte de troubles digestifs qui pendant des mois ont résisté à la médecine scientifique. Il témoigne : « Des indiscretions ultérieures nous ont appris qu’un petit groupe de soi-disant initiés se réunissait, à cette époque, avec un rituel destiné à obtenir notre destruction sur tous les plans. Du reste, un de mes collaborateurs avait imprudemment annoncé à certaines employées « *qu’on aurait la peau de Madame Caillet avant la fin de l’année* » » (*Du secret des loges à la Lumière du Christ, ou la conversion d’un franc-maçon*, Éditions « L’Icône de Marie », 1998, p.30)

Les exorcistes attestent que ces choses existent, malheureusement. C’est pourquoi l’Église les condamne catégoriquement : « Ces pratiques sont plus condamnables encore quand elles s’accompagnent d’une intention de nuire à autrui ou qu’elles recourent ou non à l’intervention des démons. » (CEC 2117)

À l’interdit de l’idolâtrie, on peut rattacher aussi l’attitude globale de la FM qui, dans ses rites très structurés, parodie les sacrements ou rites de l’Église. Dans l’initiation des

francs-maçons on retrouve des éléments du baptême chrétien (nous y reviendrons au ch. VIII). Des Paroles de la Bible sont reprises, mais détournées de leur sens vrai (cf. ch. I 4.2). Le symbole de la lumière, si important par exemple dans l'Évangile de Jean, est détourné vers Lucifer pourtant devenu le prince des ténèbres, etc.

Tout cela est **sacrilège** : « Le *sacrilège* consiste à profaner ou à traiter indignement les sacrements et les autres actions liturgiques, ainsi que les personnes, les choses et les lieux consacrés à Dieu. » (CEC 2120)

2 – Deuxième commandement : respecter le Nom de Dieu

« Le deuxième commandement *prescrit de respecter le nom du Seigneur*. Il relève, comme le premier commandement, de la vertu de religion et règle plus particulièrement notre usage de la parole dans les choses saintes. » (CEC 2142)

2.1 – Le Nom du Seigneur est saint

ÉGLISE CATHOLIQUE

« Parmi toutes les paroles de la Révélation il en est une, singulière, qui est la révélation de son Nom. Dieu confie son nom à ceux qui croient en Lui ; Il se révèle à eux dans son mystère personnel. Le don du Nom appartient à l'ordre de la confiance et de l'intimité. " Le nom du Seigneur est saint ". C'est pourquoi l'homme ne peut en abuser. Il doit le garder en mémoire dans un silence d'adoration aimante (cf. Za 2, 17). Il ne le fera intervenir dans ses propres paroles que pour le bénir, le louer et le glorifier (cf. Ps 29, 2 ; 96, 2 ; 113, 1-2). » (CEC 2143)

« Le deuxième commandement *interdit l'abus du nom de Dieu*, c'est-à-dire tout usage inconvenant du nom de Dieu, de Jésus Christ, de la Vierge Marie et de tous les saints. » (CEC 2146)

FRANC-MAÇONNERIE

La FM, refusant Dieu, évite de le nommer dans les loges : nommer quelqu'un, c'est en quelque sorte le rendre présent. Ce sont plutôt les écrits des Grands Maîtres qui en parlent. Nous avons vu en quels termes Albert PIKE le fait, lorsqu'il oppose la malice de Dieu à la bonté du « dieu » Lucifer (cf. ch. III 2.1) !

Pour l'Église, ces propos sont blasphématoires.

« Le *blasphème* s'oppose directement au deuxième commandement. Il consiste à proférer contre Dieu – intérieurement ou extérieurement – des paroles de haine, de reproche, de défi, à dire du mal de Dieu, à manquer de respect envers Lui dans ses propos, à abuser du nom de Dieu. (...). L'interdiction du blasphème s'étend aux paroles contre l'Église du Christ, les saints, les choses sacrées. » (CEC 2148)

Dans la société française on peut constater la complaisance de la FM vis-à-vis de ceux qui blasphèment.

« *« L'affaire Charlie Hebdo a permis de nous réapproprier la laïcité, raconte le franc-maçon Christian Bataille. Le débat était confisqué par le FN sur des bases antimusulmanes. Heureusement, le camp républicain – celui des libres-penseurs – a repris la main. »* De fait, entre l'équipe de *Charlie Hebdo* et la maçonnerie les liens sont étroits. « *□ Ils pensaient librement, indépendamment des religions.* » Le journaliste Michel Renaud, par exemple, était membre de la loge Lux Perpetua (GODF). » (Samuel PRUVOT, *Les pièges de la franc-maçonnerie*, Famille chrétienne n°1948 du 11/02/2015)

Plus récemment la FM a honoré les femén, ces femmes qui s'introduisent à moitié nues dans les églises avec inscrites sur leur poitrine des insultes contre le Pape ou l'Église.

« L'attribution le 14 novembre 2017 du « Grand Prix International » du Comité Laïcité République à la passionaria Anna Schevchenko du groupuscule extrémiste de haine laïcarde anti-chrétienne des Femén a confirmé somme toute très utilement et significativement l'évidence de la manipulation maçonnique de ces pitoyables pauvres filles fanatisées. Le prix a été en effet remis à cette championne de la violence dans le dépoitraillage exhibitionniste par l'ancien Grand Maître du Grand Orient de France, Patrick Kessel. Le Grand Prix a été remis dans le Grand Salon de l'Hôtel de Ville à Paris avec l'accueil de madame le maire Anne Hidalgo et en présence des anciens ministres (mais toujours francs-maçons) Manuel Valls et Jean-Pierre Chevènement. » (Bernard ANTONY, Site de l'AGRIF, 18/12/2017)

« L'interdiction du blasphème s'étend aux paroles contre l'Église du Christ », affirme le CEC 2148. Dans la vie de tous les jours, on entend bien souvent des paroles méprisantes dans la bouche des francs-maçons : l'Église est accusée d'être obscurantiste, rétrograde, conservatrice, réactionnaire, homophobe, sans compassion, etc., dès lors qu'elle s'oppose aux projets de loi proposés par la FM qui ne sont pas en accord avec la loi naturelle voulue par Dieu.

Obscurantiste ? Au contraire, l'Église conduit les hommes à la Lumière qui est le Christ, alors que la FM les conduit vers le prince des ténèbres, auteur du mal.

Rétrograde ? Oui, lorsque l'on rejette les valeurs prônées par le Christ et que l'on vote des lois contraires à la Loi divine qui s'exprime dans la loi naturelle, il faut revenir en arrière et respecter l'ordre voulu par Dieu pour l'humanité.

Conservatrice ? Oui, il faut conserver toutes les lois qui respectent les valeurs chrétiennes et revoir ou supprimer les autres.

Réactionnaire ? Oui il est normal de réagir quand les députés adoptent des lois qui prétendent bouleverser les fondements mêmes de la société fondée sur les valeurs chrétiennes.

Homophobe ? L'Église respecte toutes les personnes, y compris homosexuelles, et les regarde avec miséricorde, mais elle dénonce les comportements qui sont incompatibles avec le dessein de Dieu sur le couple et la famille (nous y reviendrons au point 6.1).

Sans compassion ? La FM joue sur le facteur compassionnel en mettant en avant des cas limites pour faire passer des lois qui ne sont pas justes d'un point de vue chrétien. Comme le montre le Pape François, l'Église a compassion de tous ceux qui sont dans la difficulté, et cherche à les accompagner pour que, dans leur détresse, elles se tournent vers le Seigneur, et adoptent graduellement un comportement de plus en plus accordé à la Loi divine.

2.2 – Le Nom du Seigneur prononcé à faux

ÉGLISE CATHOLIQUE

« Le deuxième commandement *proscrit le faux serment*. Faire serment ou jurer, c'est prendre Dieu à témoin de ce que l'on affirme. C'est invoquer la véracité divine en gage de sa propre véracité. Le serment engage le nom du Seigneur. " *C'est ton Dieu que tu craindras, lui que tu serviras ; c'est par son nom que tu jureras* " (Dt 6, 13). » (CEC 2150)

« La réprobation du faux serment est un devoir envers Dieu. Comme Créateur et Seigneur, Dieu est la règle de toute vérité. La parole humaine est en accord ou en opposition avec Dieu qui est la Vérité même. Lorsqu'il est véridique et légitime, le serment met en lumière le rapport de la parole humaine à la vérité de Dieu. Le faux serment appelle Dieu à témoigner d'un mensonge. » (CEC 2151)

FRANC-MAÇONNERIE

La FM ne fait pas de **serments** au nom de Dieu, mais elle invite ceux qu'elle initie à jurer sur la Bible de respecter les engagements qui leur sont demandés. Serge ABAD-GALLARDO le rappelle : « Lorsqu'on entre en franc-maçonnerie, on vous demande de prêter serment. Au fil des cérémonies d'initiation, puis à chaque augmentation de grade, il y a une foule de serments qui vous lient. Ceux-ci portent sur plusieurs choses, mais en particulier sur l'obéissance à la Constitution maçonnique de chaque obédience. Un de ces serments demande de se libérer de tout dogme pour chercher la vérité. » (Serge ABAD-GALLARDO, La franc-maçonnerie, un chemin incompatible avec la foi chrétienne, article de Famille chrétienne du 10/10/2014)

Se libérer de tout dogme revient à renier sa foi chrétienne, puisque celle-ci repose sur tous les dogmes rassemblés dans le credo !

D'autres serments contraignent le franc-maçon à obéir en tout à son Maître, et à protéger ses frères quoi qu'ils aient fait, y compris de répréhensible aux yeux de la loi. (cf. ch. IV 3.3.2 : l'affaire du juge Renard)

L'Église ne peut approuver ces serments qui sont faits au sein de la FM.

« A la suite de S. Paul (cf. 2 Co 1, 23 ; Ga 1, 20), la tradition de l'Église a compris la parole de Jésus comme ne s'opposant pas au serment lorsqu'il est fait pour une cause grave et juste (par exemple devant le tribunal). » (CEC 2154)

Mais « la sainteté du nom divin exige (...) de ne pas prêter serment dans des circonstances susceptibles de le faire interpréter comme une approbation du pouvoir qui l'exigerait injustement. Lorsque le serment est exigé par des autorités civiles illégitimes, il peut être refusé. Il doit l'être quand il est demandé à des fins contraires à la dignité des personnes ou à la communion de l'Église. » (CEC 2155)

3 – Troisième commandement : respecter le jour du Seigneur

ÉGLISE CATHOLIQUE

3.1 – Le Sabbat

« Le troisième commandement du Décalogue rappelle la sainteté du Sabbat : " *Le septième jour est un sabbat ; un repos complet consacré au Seigneur* " (Ex 31, 15). » (CEC 2168)

« Dieu a confié à Israël le Sabbat pour qu'il le garde *en signe de l'alliance* infrangible (cf. Ex 31, 16). Le Sabbat est pour le Seigneur, saintement réservé à la louange de Dieu, de son œuvre de création et de ses actions salvifiques en faveur d'Israël. » (CEC 2171)

« L'Évangile rapporte de nombreux incidents où Jésus est accusé de violer la loi du sabbat. Mais jamais Jésus ne manque à la sainteté de ce jour (cf. Mc 1, 21 ; Jn 9, 16). Il en donne avec autorité l'interprétation authentique : " *Le sabbat a été fait pour l'homme, et non l'homme pour le sabbat* " (Mc 2, 27). Avec compassion, le Christ s'autorise " *le jour du sabbat, de faire du bien plutôt que le mal, de sauver une vie plutôt que de la tuer* " (Mc 3, 3). Le sabbat est le jour du Seigneur des miséricordes et de l'honneur de Dieu (cf. Mt 12, 5 ; Jn 7, 23). " *Le Fils de l'Homme est maître du sabbat* " (Mc 2, 28). » (CEC 2173)

3.2 – Le dimanche

Jésus est ressuscité d'entre les morts, " *le premier jour de la semaine* " (Mt 28, 1 ; Mc 16, 2 ; Lc 24, 1 ; Jn 20, 1). En tant que " *premier jour* ", le jour de la Résurrection du Christ rappelle la première création. En tant que " *huitième jour* " qui suit le sabbat (cf. Mc 16, 1 ; Mt 28, 1) il signifie la nouvelle création inaugurée avec la Résurrection du Christ. Il est devenu pour les chrétiens le premier de tous les jours, la première de toutes les fêtes, le jour du Seigneur (*Hè kuriakè hèmèra, dies dominica*), le " *dimanche* ". » (CEC 2174)

« Le Dimanche se distingue expressément du Sabbat auquel il succède chronologiquement, chaque semaine, et dont il remplace pour les chrétiens la prescription cérémonielle. Il accomplit, dans la Pâque du Christ, la vérité spirituelle du sabbat juif et annonce le repos éternel de l'homme en Dieu. » (CEC 2175)

« La célébration du dimanche observe la prescription morale naturellement inscrite au cœur de l'homme de " rendre à Dieu un culte extérieur, visible, public et régulier sous le signe de son bienfait universel envers les hommes " (S. Thomas d'A., s. th. 2-2, 122, 4). » (CEC 2176)

« La célébration dominicale du Jour et de l'Eucharistie du Seigneur est au cœur de la vie de l'Église. " Le dimanche, où, de par la tradition apostolique, est célébré le mystère pascal, doit être observé dans l'Église tout entière comme le principal jour de fête de précepte " (⇒ CIC, can. 1246, § 1). » (CEC 2177)

« **L'Eucharistie** du dimanche fonde et sanctionne toute la pratique chrétienne. C'est pourquoi les fidèles sont obligés de participer à l'Eucharistie les jours de précepte, à moins d'en être excusés pour une raison sérieuse (par exemple la maladie, le soin des nourrissons) ou dispensés par leur pasteur propre (cf. ⇒ CIC, can. 1245). Ceux qui délibérément manquent à cette obligation commettent un péché grave. » (CEC 2181)

« Pendant le dimanche et les autres jours de fête de précepte, les fidèles s'abstiendront de se livrer à des **travaux** ou à des activités qui empêchent le culte dû à Dieu, la joie propre au Jour du Seigneur, la pratique des œuvres de miséricorde et la détente convenable de l'esprit et du corps (cf. ⇒ CIC, can. 1247). Les nécessités familiales ou une grande utilité sociale constituent des excuses légitimes vis-à-vis du précepte du repos dominical. Les fidèles veilleront à ce que de légitimes excuses n'introduisent pas des habitudes préjudiciables à la religion, à la vie de famille et à la santé. » (CEC 2185)

« Sanctifier les dimanches et jours de fête exige un effort commun. Chaque chrétien doit éviter d'imposer sans nécessité à autrui ce qui l'empêcherait de garder le jour du Seigneur. » (CEC 2187)

FRANC-MAÇONNERIE

Puisqu'elle rejette Dieu et l'Église, la FM, évidemment, ne sanctifie pas le jour du Seigneur. Pas question pour elle de rendre hommage au Créateur sans lequel elle prétend se débrouiller pour réaliser le bonheur de l'humanité. Et encore moins de célébrer la résurrection du Christ à laquelle elle ne croit pas, ou qu'elle hait parce que la résurrection de Jésus signifie la défaite de Satan.

Quant aux chrétiens égarés dans la FM, ils sont tenus de participer à la messe du dimanche, sinon ils « commettent un péché grave » (CEC 2181)

Là où la FM peut tenter de saboter ces préceptes de Dieu et de l'Église, c'est en intervenant dans le débat à propos de l'ouverture des magasins le dimanche : en favorisant celle-ci, elle encourage les gens à désertier les églises pour se rendre dans les temples de la consommation ! Nous l'avons vu : Satan cherche à détourner les hommes de Dieu et leur propose à la place de satisfaire leur concupiscence de l'avoir ! (Cf. ch. IV 3.3)

D'une manière générale, notre société postchrétienne profite du dimanche pour se reposer, pour se détendre, et pour célébrer le culte du corps en faisant du sport ou en se rendant dans les temples sportifs où elle acclame ses « idoles » en culotte courte.

Transition

Les trois premiers commandements prescrivent les devoirs envers Dieu. Les sept suivants les devoirs envers le prochain.

« Jésus dit à ses disciples : " *Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés* " (Jn 13, 34).

« En réponse à la question posée sur le premier des commandements, Jésus dit : " Le premier, c'est : '*Ecoute Israël ! Le Seigneur notre Dieu est l'Unique Seigneur ; et tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de tout ton esprit et de toute ta force !*' Voici le second : '*Tu aimeras ton prochain comme toi-même*'. Il n'y a pas de commandement plus grand que ceux-là " (Mc 12, 29-31).

« L'apôtre S. Paul le rappelle : " *Celui qui aime autrui a de ce fait accompli la loi. En effet, le précepte : tu ne commettras pas d'adultère ; tu ne tueras pas ; tu ne voleras pas ; tu ne convoiteras pas, et tous les autres se résument en ces mots : tu aimeras ton prochain comme toi-même. La charité ne fait point de tort au prochain. La charité est donc la loi dans sa plénitude* " (Rm 13, 8-10). » (CEC 2196)

4 – Quatrième commandement : respecter ses parents, la famille

« *Honore ton père et ta mère afin d'avoir longue vie sur la terre que le Seigneur ton Dieu te donne* (Ex 20, 12). »
(Le CEC cite aussi Lc 2,51 et Ép 6,1-3)

« Le quatrième commandement ouvre la seconde table. Il indique l'ordre de la charité. Dieu a voulu qu'après Lui, nous honorions nos parents à qui nous devons la vie et qui nous ont transmis la connaissance de Dieu. Nous sommes tenus d'honorer et de respecter tous ceux que Dieu, pour notre bien, a revêtus de son autorité. » (CEC 2197)

« Le quatrième commandement s'adresse expressément aux enfants dans leurs relations avec leurs père et mère, parce que cette relation est la plus universelle. Il concerne également les rapports de parenté avec les membres du groupe familial. Il demande de rendre honneur, affection et reconnaissance aux aïeux et aux ancêtres. Il s'étend enfin aux devoirs des élèves à l'égard du maître, des employés à l'égard des employeurs, des subordonnés à l'égard de leurs chefs, des citoyens à l'égard de leur patrie, de ceux qui l'administrent ou la gouvernent. » (CEC 2199)

4.1 – La famille dans le plan de Dieu

ÉGLISE CATHOLIQUE

En ces temps où notre société a perdu le sens de la famille telle que Dieu l'a conçue, il n'est pas inutile de rappeler l'enseignement de l'Église sur la nature de la famille et de la famille chrétienne :

« La communauté conjugale est établie sur le consentement des époux. Le mariage et la famille sont ordonnés au bien des époux et à la procréation et à l'éducation des enfants. L'amour des époux et la génération des enfants instituent entre les membres d'une même famille des relations personnelles et des responsabilités primordiales. » (CEC 2201)

« Un homme et une femme unis en mariage forment avec leurs enfants une famille. Cette disposition précède toute reconnaissance par l'autorité publique ; elle s'impose à elle. On la considérera comme la référence normale, en fonction de laquelle doivent être appréciées les diverses formes de parenté. » (CEC 2202)

« En créant l'homme et la femme, Dieu a institué **la famille humaine** et l'a dotée de sa constitution fondamentale. Ses membres sont des personnes égales en dignité. Pour le bien commun de ses membres et de la société, la famille implique une diversité de responsabilités, de droits et de devoirs. » (CEC 2203)

« " **La famille chrétienne** constitue une révélation et une réalisation spécifiques de la communion ecclésiale ; pour cette raison, ... elle doit être désignée comme une *église domestique* " (FC 21 ; cf. LG 11). Elle est une communauté de foi, d'espérance et de charité ; elle revêt dans l'Église une importance singulière comme il apparaît dans le Nouveau Testament (cf. Ep 5, 21-6. 4 ; Col 3, 18-21 ; 1 P 3, 1-7). » (CEC 2204)

« La famille chrétienne est une communion de personnes, trace et image de la communion du Père et du Fils dans l'Esprit Saint. Son activité procréatrice et éducative est le reflet de l'œuvre créatrice du Père. Elle est appelée à partager la prière et le sacrifice du Christ. La prière quotidienne et la lecture de la Parole de Dieu fortifient en elle la charité. La famille chrétienne est évangélisatrice et missionnaire. » (CEC 2205)

FRANC-MAÇONNERIE

La Constitution de 1793 s'achève par cet avant-dernier article : « Article 123. - La République française honore la loyauté, le courage, la vieillesse, la piété filiale, le malheur. Elle remet le dépôt de sa Constitution sous la garde de toutes les vertus. »

Si le mot famille n'apparaît pas, les termes « vieillesse et piété filiale » vont nettement dans le sens du quatrième commandement.

Cependant, les révolutionnaires, et notamment les francs-maçons, sont loin d'adhérer à la conception chrétienne de la famille. Pour l'Église, « la référence normale, en fonction de laquelle doivent être appréciées les diverses formes de parenté » c'est « un homme et une femme unis en mariage » qui « forment avec leurs enfants une famille » (CEC 2202).

Les révolutionnaires refusaient déjà le mariage, lui préférant **l'union libre**. Puis, au fil du temps, la notion de famille selon Dieu n'a plus été considérée comme l'unique référence ; aujourd'hui, on parle des familles : famille traditionnelle ; famille monoparentale ; famille dite « recomposée » ; et, depuis quelques années, « famille » constituée par le mariage entre personnes homosexuelles, avec la question cruciale des enfants dans de telles familles.

Pour la FM, qui refuse d'adhérer à l'affirmation selon laquelle « en créant l'homme et la femme, Dieu a institué la famille humaine et l'a dotée de sa constitution fondamentale », toutes ces familles se valent et la loi élargit de plus en plus leurs « droits », pour casser au maximum le modèle de la famille voulue par Dieu.

D'ailleurs, aujourd'hui, on ne légifère plus tellement sur la famille ; on considère les droits des individus : « droit » à l'avortement, « droit » à l'enfant dans toutes les formes de famille. Tout cela au nom de la liberté et de l'égalité. On oublie seulement de considérer le droit de l'enfant à naître et à être élevé par un père et une mère, selon le dessein de Dieu.

Le dernier avatar de cette entreprise de destruction de la vision chrétienne de la famille « est la « **théorie du genre** ». Benoît XVI expliquait en quoi elle vise à saper l'anthropologie chrétienne à la racine :

« Simone de Beauvoir a dit : « On ne naît pas femme, on le devient ». Dans ces paroles se trouve le fondement de ce qui aujourd'hui, sous le mot « *gender* », est présenté comme une nouvelle philosophie de la sexualité. Le sexe, selon cette philosophie, n'est plus un donné d'origine de la nature, un donné que l'être humain doit accepter et remplir personnellement de sens, mais c'est un rôle social dont on décide de manière autonome, alors que jusqu'ici c'était à la société d'en décider.

« La profonde fausseté de cette théorie et de la révolution anthropologique qui y est sous-jacente, est évidente. L'être humain conteste l'idée qu'il a une nature, compte tenu de son identité corporelle, qui caractérise son être de personne. Il nie sa nature et décide qu'elle ne lui est pas donnée comme un fait préparé à l'avance, mais que c'est lui-même qui se la crée.

« Selon le récit biblique de la création, il appartient à l'essence de la créature humaine d'avoir été créée par Dieu comme homme et comme femme. Cette dualité est essentielle pour le fait d'être une personne humaine, telle que Dieu l'a donnée.

« Justement, cette dualité comme donné de départ est contestée. Ce qui se lit dans le récit de la création n'est plus valable : « *Homme et femme il les créa* » (Gn 1, 27). Non, maintenant ce qui vaut c'est que ce n'est pas lui qui les a créés homme et femme, mais c'est la société qui l'a déterminé jusqu'ici, et maintenant c'est nous-mêmes qui décidons de cela. Homme et femme n'existent plus comme réalité de la création, comme nature de l'être humain. Celui-ci conteste sa propre nature. Il est désormais seulement esprit et volonté. La manipulation de la nature, qu'aujourd'hui nous déplorons pour ce qui concerne l'environnement, devient ici le choix fondamental de l'homme à l'égard de lui-même. L'être humain désormais existe seulement dans l'abstrait, être qui ensuite, de façon autonome, choisit pour soi quelque chose comme sa nature. L'homme et la femme sont contestés dans leur exigence qui provient de la création, étant des formes complémentaires de la personne humaine.

« Cependant, si la dualité d'homme et de femme n'existe pas comme donné de la création, alors la famille n'existe pas non plus comme réalité établie à l'avance par la création. Mais en ce cas aussi l'enfant a perdu la place qui lui revenait jusqu'à maintenant et la dignité particulière qui lui est propre. Bernheim montre comment de sujet juridique indépendant en soi, l'enfant devient maintenant nécessairement un objet, auquel on a droit et que, comme objet d'un droit, on peut se procurer.

« Là où la liberté du faire devient la liberté de se faire soi-même, on parvient nécessairement à nier le Créateur lui-même ; et enfin par là l'homme même – comme créature de Dieu, comme image de Dieu – est dégradé dans l'essence de son être. Dans la lutte pour la famille, l'être humain lui-même est en jeu. Et il devient évident que là où Dieu est nié, la dignité de l'être humain se dissout aussi. Celui qui défend Dieu, défend l'être humain ! » (Benoît XVI, discours à la Curie le 21/12/2012)

Dès qu'on aborde le sens chrétien de la famille, on comprend mieux pourquoi la FM veut détruire ce modèle. En effet, « La famille chrétienne est une communion de personnes, trace et image de la communion du Père et du Fils dans l'Esprit Saint. Son activité procréatrice et éducative est le reflet de l'œuvre créatrice du Père » (CEC 2205) Le couple qui se marie dans le Seigneur participe à l'amour de Dieu qui est Trinité, et en mettant au monde des enfants, il participe à la Paternité de Dieu. Comme Satan ne peut rien contre Dieu, il s'acharne à détruire ce qui le reflète dans l'humanité : l'amour du couple et la paternité. Il peut compter pour cela sur la FM, dont la religion est luciférienne, et qui traduit dans la société son œuvre destructrice des valeurs qui sous-tendent les 4^{ème}, 6^{ème} et 9^{ème} commandements.

4.2 – La famille et la société

ÉGLISE CATHOLIQUE

« La famille est la *cellule originelle de la vie sociale*. Elle est la société naturelle où l'homme et la femme sont appelés au don de soi dans l'amour et dans le don de la vie. L'autorité, la stabilité et la vie de relations au sein de la famille constituent les fondements de la liberté, de la sécurité, de la fraternité au sein de la société. La famille est la communauté dans laquelle, dès l'enfance, on peut apprendre les valeurs morales, commencer à honorer Dieu et bien user de la liberté. La vie de famille est initiation à la vie en société.» (CEC 2207)

« La famille doit vivre de façon que ses membres apprennent le souci et la prise en charge des jeunes et des anciens, des personnes malades ou handicapées et des pauvres. (...) » (CEC 2208)

« La famille doit être aidée et défendue par les mesures sociales appropriées. Là où les familles ne sont pas en mesure de remplir leurs fonctions, les autres corps sociaux ont le devoir de les aider et de soutenir l'institution familiale. Suivant le principe de subsidiarité, les communautés plus vastes se garderont d'usurper ses pouvoirs ou de s'immiscer dans sa vie. » (CEC 2209)

« L'importance de la famille pour la vie et le bien-être de la société (cf. GS 47, § 1) entraîne une responsabilité particulière de celle-ci dans le soutien et l'affermissement du mariage et de la famille. Que le pouvoir civil considère comme un devoir grave de " reconnaître et de protéger la vraie nature du mariage et de la famille, de défendre la moralité publique et de favoriser la prospérité des foyers " (GS 52, § 2). » (CEC 2210)

Le n° 2211 énumère quelques uns des devoirs des états envers les familles.

Mais le quatrième commandement ne concerne pas la famille nucléaire seulement. « Il *éclaire les autres relations dans la société*. Dans nos frères et sœurs, nous voyons les enfants de nos parents ; dans nos cousins, les descendants de nos aïeux ; dans nos concitoyens, les fils de notre patrie ; dans les baptisés, les enfants de notre mère, l'Église ; dans toute personne humaine, un fils ou une fille de Celui qui veut être appelé " notre Père ". Par là, nos relations avec notre prochain sont reconnues d'ordre personnel. Le prochain n'est pas un " individu " de la collectivité humaine ; il est " quelqu'un " qui, par ses origines connues mérite une attention et un respect singuliers. » (CEC 2212)

FRANC-MAÇONNERIE

Sans doute la FM souscrirait-elle à la première affirmation : « La famille est la *cellule originelle de la vie sociale* » (CEC 2207). Mais elle fait tout pour casser le modèle traditionnel (et chrétien) de la famille, pour que dans la famille déjà on commence à vivre le type de société conçu par la FM : hédoniste, individualiste, consumériste, relativiste, athée.

Certains francs-maçons, notamment ceux qui se disent chrétiens, ne réalisent pas qu'en sapant ainsi à la base les fondements de la société, ils préparent une véritable catastrophe sociale dont nous commençons à voir les malheureux effets.

L'Église affirme que « la famille doit être aidée et défendue par les mesures sociales appropriées » (CEC 2209), en particulier les familles en difficulté. Une étude attentive de la politique des gouvernements socialistes montre que la République laïciste, qui considère que la défense de la famille c'est du pétainisme, fait de moins en moins pour soutenir les familles dans notre pays, soutenant plutôt toutes les formes de « familles » nouvelles.

En outre leur tentation est grande de ne pas respecter ceci : « Suivant le principe de subsidiarité, les communautés plus vastes se garderont d'usurper ses pouvoirs ou de s'immiscer dans la vie » de la famille (CEC 2209). Au moins à l'échelle internationale, on voit les instances acquises aux idées de la FM subordonner leurs aides à l'acceptation par les pays de mesures comme la contraception, voire la stérilisation des femmes, le mariage entre personnes homosexuelles, etc.

Enfin la notion de famille éclaire nos autres relations humaines. La FM affirme qu'elle veut le bonheur de l'humanité, et fonde les mesures quelle propose sur notre appartenance commune à cette humanité. Ce n'est certes pas négligeable. Mais dans une humanité sans Dieu, marquée par le péché originel, et trompée par Satan qui veut détruire les relations les

plus respectables, sur quoi va se fonder réellement le lien entre les hommes ?

Pour nous, chrétiens, existe une dimension plus profonde, plus fondamentale : nous voyons « dans toute personne humaine, un fils ou une fille de Celui qui veut être appelé " notre Père ". » (CEC 2212) L'Église est précisément le lieu où tous les hommes, libérés du péché, se rassemblent autour de leur Père pour construire la famille humaine, la civilisation de l'Amour !

4.3 – Devoirs des membres de la famille

4.3.1 – Devoirs des enfants

ÉGLISE CATHOLIQUE

« La paternité divine est la source de la paternité humaine (cf. Ep 3, 14) ; c'est elle qui fonde l'honneur des parents. Le **respect** des enfants, mineurs ou adultes, pour leurs père et mère (cf. Pr 1, 8 ; Tb 4, 3-4) se nourrit de l'affection naturelle née du lien qui les unit. Il est demandé par le précepte divin (cf. Ex 20, 12). » (CEC 2214)

« Le respect pour les parents (*piété filiale*) est fait de *reconnaissance* à l'égard de ceux qui, par le don de la vie, leur amour et leur travail, ont mis leurs enfants au monde et leur ont permis de grandir en taille, en sagesse et en grâce. (Citation de Si 7, 27-28). » (CEC 2215)

« Le respect filial se révèle par la docilité et l'**obéissance** véritables. (Citations de Pr 6, 20-22 ; Pr 13, 1). » (CEC 2216)

« Aussi longtemps que l'enfant vit au domicile de ses parents, l'enfant doit obéir à toute demande des parents motivée par son bien ou par celui de la famille. (...) » (CEC 2217)

« L'obéissance envers les parents cesse avec l'émancipation des enfants, mais non point le respect qui reste dû à jamais. Celui-ci trouve, en effet, sa racine dans la crainte de Dieu, un des dons du Saint-Esprit.

« Le quatrième commandement rappelle aux enfants devenus grands, leurs **responsabilités envers les parents**. Autant qu'ils le peuvent, ils doivent leur donner l'aide matérielle et morale, dans les années de vieillesse, et durant le temps de maladie, de solitude ou de détresse. Jésus rappelle ce devoir de reconnaissance (cf. Mc 7, 10-12). (Citations de Si 3, 2-6 et Si 3, 12. 16). » (CEC 2218)

« Le respect filial favorise l'harmonie de toute la vie familiale, il concerne aussi les *relations entre frères et sœurs*. Le respect envers les parents irradie tout le milieu familial. (cf. Ép 4,2) » (CEC 2219)

FRANC-MAÇONNERIE

Les francs-maçons adhèrent sûrement à tout ce qui précède, sauf aux affirmations du n° 2214 : « La paternité divine est la source de la paternité humaine (cf. Ep 3, 14) ; c'est elle qui fonde l'honneur des parents. Le respect des enfants, mineurs ou adultes, pour leurs père et mère (cf. Pr 1, 8 ; Tb 4, 3-4) (...) est demandé par le précepte divin (cf. Ex 20, 12). »

4.3.2 – Devoirs des parents

ÉGLISE CATHOLIQUE

« La fécondité de l'amour conjugal ne se réduit pas à la seule procréation des enfants, mais doit s'étendre à leur éducation morale et à leur formation spirituelle. " *Le rôle des parents dans l'éducation* est d'une telle importance qu'il est presque impossible de les remplacer " (GE 3). Le droit et le devoir d'éducation sont pour les parents primordiaux et inaliénables (cf. FC 36). » (CEC 2221)

« Les parents sont les premiers responsables de l'éducation de leurs enfants. Ils témoignent de cette responsabilité d'abord par la *création d'un foyer*, où la tendresse, le pardon, le respect, la fidélité et le service désintéressé sont de règle. Le foyer est un lieu approprié à l'*éducation des vertus*. Celle-ci requiert l'apprentissage de l'abnégation, d'un sain jugement, de la maîtrise de soi, conditions de toute liberté véritable. Les parents enseigneront aux enfants à subordonner " les dimensions physiques et instinctives aux dimensions intérieures et spirituelles " (CA 36). C'est une grave responsabilité pour les parents de donner de bons exemples à leurs enfants. (...) » (CEC 2223)

« Le foyer constitue un milieu naturel pour l'initiation de l'être humain à la solidarité et aux responsabilités communautaires. Les parents enseigneront aux enfants à se garder des compromissions et des dégradations qui menacent les sociétés humaines. » (CEC 2224)

« Par la grâce du sacrement de mariage, les parents ont reçu la responsabilité et le privilège d'*évangéliser leurs enfants*. (...) » (CEC 2225)

« Les enfants à leur tour contribuent à la *croissance* de leurs parents *dans la sainteté* (cf. GS 48, § 4). Tous et chacun s'accorderont généreusement et sans se lasser les pardons mutuels exigés par les offenses, les querelles, les injustices et les abandons. L'affection mutuelle le suggère. La charité du Christ le demande (cf. Mt 18, 21-22 ; Lc 17, 4). » (CEC 2227)

« Premiers responsables de l'éducation de leurs enfants, les parents ont le droit de *choisir pour eux une école* qui correspond à leurs propres convictions. Ce droit est fondamental. Les parents ont, autant que possible, le devoir de choisir les écoles qui les assisteront au mieux dans leur tâche d'éducateurs chrétiens (cf. GE 6). Les pouvoirs publics ont le devoir de garantir ce droit des parents et d'assurer les conditions réelles de son exercice. » (CEC 2229)

FRANC-MAÇONNERIE

La FM ne peut adhérer, bien sûr, aux articles qui font explicitement référence à la foi.

" *Le rôle des parents dans l'éducation* est d'une telle importance qu'il est presque impossible de les remplacer " (CEC 2221)

La FM adhérerait à cette affirmation à condition que les parents soient francs-maçons. En effet, pour elle, eux seuls peuvent transmettre à leurs enfants les valeurs républicaines et les écarter des vieilles valeurs judéo-chrétiennes qui ont façonné notre société !

Les révolutionnaires de 1789 auraient bien aimé remodeler les esprits de leurs concitoyens, c'est pourquoi ils ont commencé à contrôler l'Église et l'éducation. Mais la tâche était

immense. Il faudra attendre la révolution russe en 1917 pour qu'un état tente de se substituer aux familles pour imprégner les enfants des idées socialistes : on sait ce que ça a donné !

« Le foyer est un lieu approprié à l'éducation des vertus. »

Celle-ci n'est pas spécifique à l'Église. Elle a commencé bien avant, et les philosophes grecs, en particulier Aristote, ont écrit des pages magnifiques à leur sujet.

La FM veut aider ses membres à pratiquer la vertu. L'article 1 de la Constitution d'Anderson précise : « Un maçon est obligé, en vertu de son titre, d'obéir à la Loi morale. (...) Aujourd'hui, laissant à eux-mêmes leurs opinions particulières, on trouve plus à propos de les obliger seulement à suivre la Religion sur laquelle tous les hommes sont d'accord. Elle consiste à être bons, sincères, modestes et gens d'honneur (...) » (Texte cité par Maurice CAILLET, *La franc-maçonnerie : un péché contre l'Esprit ?* Éditions « L'Icone de Marie », France, 2001, p.164). Et Serge ABAD-GALLARDO précise qu'au moment de l'initiation au grade d'apprenti dans la loge du Droit humain, on s'engage à rechercher « la réalisation sur terre et pour tous les humains du maximum de développement moral et intellectuel. » (*J'ai frappé à la porte du Temple... Parcours d'un franc-maçon en crise spirituelle*, Éd. Pierre Téqui, 2014, p.44)

La question est d'abord de savoir comment sont évaluées et définies ces vertus au sein de la FM, compte-tenu qu'elle prône une religion luciférienne ; et ensuite de savoir si tous les francs-maçons pratiquent effectivement les vertus définies.

Par exemple le n° 2223 affirme : « Les parents enseigneront aux enfants à subordonner " les dimensions physiques et instinctives aux dimensions intérieures et spirituelles" (CA 36)» Pour un chrétien, cela signifie qu'il faut apprendre à l'enfant à lutter, avec la grâce de Dieu, contre la triple concupiscence qui conduit au péché, en vivant les vertus évangéliques de chasteté, de pauvreté et d'obéissance. Nous avons vu au chapitre IV 3 que la FM, au contraire, inspirée par Satan, pousse l'homme à libérer la triple concupiscence, et à rechercher le plaisir, la gloire, la richesse et le pouvoir ; et nous allons voir bientôt comment cela se traduit dans la société. Nous devons donc nous interroger : quand la FM parle de vertu, de quoi parle-t-elle ?

Le n° 2223 affirme aussi que « c'est une grave responsabilité pour les parents de donner de bons exemples à leurs enfants. » Or nous savons que beaucoup d'enfants sont traumatisés par l'inceste qui survient dans beaucoup de familles. Ce n'est évidemment pas spécifique à la FM, et cela arrive même dans des familles catholiques, hélas. (Mais nous allons voir ci-après que la FM n'est pas très claire par rapport à la pédophilie.) L'inceste est un comportement criminel qui marque à vie les pauvres enfants qui en sont victimes. C'est pourquoi l'Église le dénonce avec la plus grande fermeté : « L'inceste corrompt les relations familiales et marque une régression vers l'animalité. » (CEC 2388)

Tandis que les parents chrétiens « enseigneront aux enfants à se garder des compromissions et des dégradations qui menacent les sociétés humaines » (CEC 2224) - notamment de toutes les idées et mesures contraires à la défense de la vie et de la famille selon le dessein de Dieu -, il est certain que les parents francs-maçons défendront les idées opposées devant leurs enfants !

Enfin, pour le choix de l'école, un chrétien et un franc-maçon ne feront évidemment pas les mêmes choix. Par ses lois de 1905, la république laïciste (la moitié des membres du gouvernement étaient francs-maçons) a porté un sérieux coup à l'enseignement catholique, notamment en confisquant les biens des congrégations vouées à l'enseignement ; mais elle n'a

pu faire disparaître l'enseignement privé. Cependant, en le mettant plus tard sous contrat, elle a réussi à lui faire perdre une bonne partie de son identité.

Certains ministres de l'Éducation Nationale francs-maçons, comme l'était Vincent PEILLON, rêvent de voir disparaître l'enseignement catholique pour que l'école laïque et républicaine puisse répandre dans l'esprit des élèves la bonne parole anticléricale, athée et relativiste de la FM. (Cf. http://www.youtube.com/watch?v=p_BbC2yPVMo)

Comme ils ne peuvent y arriver, ils essayent du moins d'entraver au maximum l'ouverture d'écoles privées hors contrat, car certaines de celles-ci continuent à y donner une formation humaine et chrétienne opposée à la religion laïciste soutenue par la FM. C'est ce qu'avait essayé de faire la ministre franc-maçonne de François Hollande, N. VALLAUD-BELKACEM. Son projet de réforme avait été rejeté par le Conseil constitutionnel, parce qu'il portait « une atteinte disproportionnée à la liberté constitutionnelle d'enseignement, indissociable de la liberté d'association » (décision n° 2016-745 DC du 26 janvier 2017.)

Dans ce point, nous pouvons évoquer aussi un fléau qui touche toute la société, mais dans lequel ont été impliqué des francs-maçons : celui de la **pédophilie**.

« Beaucoup de scandales liés à la pédophilie criminelle sataniste de réseau impliquent des membres de la franc-maçonnerie. Ces scandales sont réels, véritables et ignobles mais inconnus du grand public en raison du clivage effectué par les médias. Des scandales monstrueux ont impliqué la franc-maçonnerie mais ont été étouffés (...). Le comble de l'horreur existe et des personnes liées à la franc-maçonnerie sont réellement impliquées dans le satanisme de haut niveau, allant même jusqu'à faire des viols et des sacrifices d'enfants filmés en direct pour en faire un commerce vidéo à prix d'or. Écoutez le témoignage des enfants Roche liés à l'affaire Patrice Allègre, ou encore ce que dénonce Marie Laforêt concernant l'affaire de l'OTS, mais aussi Jack Lang, ancien ministre et franc-maçon, et son implication dans le réseau Coral.

« Le réseau Coral fut un vaste réseau pédophile remontant jusque dans les plus hauts sommets de l'État. Ce réseau Coral impliquait plus de 340 personnalités dans le monde politique, artistique, judiciaire et journalistique, qui auraient abusé d'enfants handicapés et autistes. » (la Franc-Maçonnerie disséquée - Partie 2 : au cœur de l'horreur. Repris de prisedeconscience.org. http://pncds72.free.fr/1600_esoterisme/1600_6_franc_maconnerie_2.)

Certes, le fléau de la pédophilie n'est pas limité à la FM, et ne concerne qu'une minorité de francs-maçons ; mais il est sûr que la religion luciférienne y prédispose davantage parce qu'elle encourage à satisfaire la concupiscence du plaisir et a une morale très relativiste!

4.4 – La famille et le Royaume

ÉGLISE CATHOLIQUE

« Les liens familiaux, s'ils sont importants, ne sont pas absolus. De même que l'enfant grandit vers sa maturité et son autonomie humaines et spirituelles, de même sa vocation singulière qui vient de Dieu s'affirme avec plus de clarté et de force. Les parents respecteront cet appel et favoriseront la réponse de leurs enfants à le suivre. Il faut se convaincre que la vocation première du chrétien est de *suivre Jésus* (cf. Mt 16, 25) : "*Qui aime père et mère plus que moi, n'est pas digne de moi, et qui aime fils ou fille plus que moi n'est pas digne de moi*" (Mt 10, 37). » (CEC 2232)

« Devenir disciple de Jésus, c'est accepter l'invitation d'appartenir à la *famille de Dieu*, de vivre en conformité avec sa manière de vivre : " *Quiconque fait la volonté de mon Père qui est dans les cieux, celui-là est mon frère et ma sœur, et ma mère* " (Mt 12, 49).

« Les parents accueilleront et respecteront avec joie et action de grâce l'appel du Seigneur à un de leurs enfants de le suivre dans la virginité pour le Royaume, dans la vie consacrée ou dans le ministère sacerdotal. » (CEC 2233)

FRANC-MAÇONNERIE

La FM ne saurait accepter ces affirmations. Comme elle rejette Dieu, non seulement elle ne veut pas que les enfants lui soient subordonnés, mais elle fait tout pour les détourner de lui !

4.5 – Les autorités dans la société civile

« Le quatrième commandement de Dieu nous ordonne aussi d'honorer tous ceux qui, pour notre bien, ont reçu de Dieu une autorité dans la société. Il éclaire les devoirs de ceux qui exercent l'autorité comme de ceux à qui elle bénéficie. » (CEC 2234)

À propos des devoirs des autorités, il est précisé que « ceux qui exercent une autorité doivent l'exercer comme un service », et que « nul ne peut commander ou instituer ce qui est contraire à la dignité des personnes et à la loi naturelle. » (CEC 2235)

À propos des devoirs des citoyens, il est souligné qu'ils sont soumis à l'autorité, mais que « leur collaboration loyale comporte le droit, parfois le devoir d'exercer une juste remontrance sur ce qui leur paraîtrait nuisible à la dignité des personnes et au bien de la communauté. » (CEC 2238)

Bien plus, « le citoyen est obligé en conscience de ne pas suivre les prescriptions des autorités civiles quand ces préceptes sont contraires aux exigences de l'ordre moral, aux droits fondamentaux des personnes ou aux enseignements de l'Évangile. » (CEC 2242)

Dans beaucoup de pays, la question de l'objection de conscience se pose, par exemple pour les personnels médicaux lorsque sont votées des lois comme celles sur l'avortement et sur l'euthanasie, nous y arrivons !

5 – Cinquième commandement : « Tu ne tueras pas ! »

Tu ne commettras pas de meurtre (Ex 20, 13).

Vous avez appris qu'il a été dit aux anciens : " Tu ne tueras pas. Celui qui tuera sera passible du jugement. " Et moi, je vous dis que quiconque se met en colère contre son frère sera passible du jugement (Mt 5, 21-22).

« " *La vie humaine est sacrée* parce que, dès son origine, elle comporte l'action créatrice de Dieu et demeure pour toujours dans une relation spéciale avec le Créateur, son unique fin. Dieu seul est le maître de la vie de son commencement à son terme : personne en aucune circonstance ne peut revendiquer pour soi le droit de détruire directement un être humain innocent " (CDF, instr. " *Donum vitæ* "intr. 5). » (CEC 2258)

5.1 -Le témoignage de l'Histoire Sainte

ÉGLISE CATHOLIQUE

L'agressivité n'est pas mauvaise en soi. Au contraire, quand elle protège la vie et est au service de l'amour, elle est bonne. Elle prend alors la forme de la vertu de courage, qui a été nécessaire à l'homme depuis toujours pour lutter contre la dureté du climat, contre les bêtes sauvages hostiles, ou contre les autres hommes qui faisaient la guerre à sa famille, à sa tribu ou à son peuple. On parle alors de légitime défense. (Cf. CEC n°2263 à 2267).

L'agressivité devient mauvaise à partir du moment où elle est coupée de l'amour, et se retourne contre ceux qu'elle devrait honorer ou protéger. Il en a été ainsi dès l'origine après le péché originel : Caïn et Abel, les fils d'Adam et Ève, ont présenté une offrande au Seigneur. « *Or le Seigneur agréa Abel et son offrande. Mais il n'agréa pas Caïn et son offrande, et Caïn en fut très irrité. (...) Caïn se jeta sur son frère Abel et le tua.* » (Gn 4,4-8)

« L'Écriture, dans le récit du meurtre d'Abel par son frère Caïn (cf. Gn 4, 8-12), révèle, dès les débuts de l'histoire humaine, la présence dans l'homme de la **colère** et de la convoitise, conséquences du péché originel. L'homme est devenu l'ennemi de son semblable. Dieu dit la scélératesse de ce fratricide : "*Qu'as-tu fait ? La voix du sang de ton frère crie vers moi. Maintenant donc maudit sois-tu de par le sol qui a ouvert sa bouche pour prendre de ta main le sang de ton frère*" (Gn 4, 10-11). » (CEC 2259)

Un peu plus loin le CEC « proscrit comme gravement peccamineux l'*homicide direct et volontaire*. Le meurtrier et ceux qui coopèrent volontairement au meurtre commettent un péché qui crie vengeance au ciel (cf. Gn 4, 10). » (CEC 2268)

Après le péché originel, les hommes révoltés contre Dieu et poussés par Satan, défoulent leur agressivité sans réserve ; c'est « l'âge de fer », et la loi du plus fort. C'est pour lutter contre ce déferlement de violence et pour le limiter que Moïse a édicté, au nom de Dieu, la loi du talion : « *Œil pour œil, dent pour dent* » (ex 21,24).

« L'Écriture précise l'interdit du cinquième commandement : "*Tu ne tueras pas l'innocent ni le juste*" (Ex 23, 7). Le meurtre volontaire d'un innocent est gravement contraire à la dignité de l'être humain, à la règle d'or et à la sainteté du Créateur. La loi qui le proscrit est universellement valable : elle oblige tous et chacun, toujours et partout. » (CEC 2261)

Mais Jésus va plus loin encore : « Dans le Sermon sur la Montagne, le Seigneur rappelle le précepte : "*Tu ne tueras pas*" (Mt 5, 21), il y ajoute la proscription de la colère, de la haine et de la vengeance. Davantage encore, le Christ demande à son disciple de tendre l'autre joue (cf. Mt 5, 22-39), d'aimer ses ennemis (cf. Mt 5, 44). Lui-même ne s'est pas défendu et a dit à Pierre de laisser l'épée au fourreau (cf. Mt 26, 57). » (CEC 2262)

FRANC-MAÇONNERIE

Nous avons vu (cf. ch. III 2.1) que la FM honore **Tubal-Caïn** ; celui-ci est certes un forgeron, mais surtout un fils de Lucifer.

Son ancêtre, Caïn, a tué son frère Abel par jalousie. La colère, qui l'a poussé au meurtre de son frère, était « un désir de vengeance. Si la colère va jusqu'au désir délibéré de tuer le prochain ou de le blesser grièvement, elle va gravement contre la charité ; elle est

péché mortel. Le Seigneur dit : " *Quiconque se met en colère contre son frère sera passible du jugement* " (Mt 5, 22). » (CEC n°2302). La colère est un péché capital.

La violence de Caïn s'est transmise à sa descendance, dans laquelle figure **Lamek**, père de Tubal-Caïn. La Bible rapporte les propos de cet homme : « *Lamek dit à ses femmes : « Ada et Silla, écoutez ma parole : Pour une blessure, j'ai tué un homme ; pour une meurtrissure, un enfant. Caïn sera vengé sept fois, et Lamek, soixante-dix-sept fois !* » (Gn 4,24) Lamek pousse la violence à son paroxysme, aux antipodes du désir de Dieu et de la loi évangélique énoncée par le Christ. C'est un homme haineux et violent.

Or, affirme l'Église, « *La haine volontaire est contraire à la charité. La haine du prochain est un péché quand l'homme lui veut délibérément du mal. La haine du prochain est un péché grave quand on lui souhaite délibérément un tort grave. " Eh bien ! moi je vous dis : Aimez vos ennemis, priez pour vos persécuteurs ; ainsi vous serez fils de votre Père qui est aux cieux... "* (Mt 5, 44-45). » (CEC 2303)

Le fils de Lamek, Tubal-Caïn est aussi un violent, et la FM en est consciente. Une planche maçonnique l'atteste : « Tubal fut, d'après la légende, le premier qui conquiert l'art de forger le bronze, donnant à ses alliés un avantage militaire indéniable sur ceux qui ne connaissaient alors que le cuivre pour la fabrication de leurs armes. (...) C'est la raison pour laquelle Caïn et ses descendants gagnèrent une réputation de tyrans, de voleurs brutaux et d'assassins, et acquièrent des biens matériels de toutes sortes. » (Citée par Serge ABAD-GALLARDO, *Je servais Lucifer sans le savoir*, Éd. Pierre Téqui, 2016, p.133)

La référence luciférienne de ce personnage ressort encore mieux quand on sait que, pour la FM, « Tubal-Caïn signifie « maître du monde ». (...) C'est le message que nous transmet le mot sacré « Tubal-Caïn-possession du monde », c'est-à-dire parvenir à créer un homme nouveau qui se crée lui-même. » (Ibid. p.134)

Serge ABAD-GALLARDO conclut : « Les rituels maçonniques ont été étudiés avant d'être formalisés. Cette référence satanique ne doit par conséquent rien au « hasard », mais a une filiation philosophique réelle et assumée. » (Ibid. p.135)

Non seulement la FM refuse la loi d'amour évangélique, mais, sans trop l'affirmer clairement, elle assume la volonté satanique de soumettre le monde, au besoin par la violence (cf. la révolution française, la révolution russe, etc.), pour éliminer la religion catholique et son message d'amour universel.

Peut-être objectera-t-on qu'en France, par exemple, la FM ne tue personne.

En fait certains francs-maçons qui s'adonnent à l'occultisme sont capables de lancer des maléfices meurtriers contre leurs « frères » qui trahissent la FM en se convertissant à la foi catholique et en dénonçant la nature profonde de la FM. Maurice CAILLET et Serge ABAD-GALLARDO en témoignent :

Quand Maurice CAILLET a quitté la FM, il a reçu des menaces de mort, et son épouse a eu de graves ennuis de santé. Il témoigne : « Des indiscretions ultérieures nous ont appris qu'un petit groupe de soi-disant initiés se réunissait, à cette époque, avec un rituel destiné à obtenir notre destruction sur tous les plans. Du reste un de mes collaborateurs avait imprudemment annoncé à certaines employées « *qu'on aurait la peau de Madame Caillet avant la fin de l'année* » » (*Du secret des loges à la Lumière du Christ, ou la conversion d'un franc-maçon*, Éditions « L' Icône de Marie », France, 1998, p.30)

Et Serge ABAD-GALLARDO : « En 2012, j'ai expérimenté ce que l'on peut appeler « le Mal absolu ». J'ai vu jusqu'où va la noirceur de l'âme humaine. Par la sorcellerie et la magie, j'ai constaté la présence du diable et son œuvre maléfique dans une vie. Cela peut

paraître incroyable et je n'ai pas d'autre choix que de raconter les choses telles qu'elles se sont passées. Le monde s'est refermé sur moi. En quelques mois, j'ai perdu mon emploi, un bon salaire, la maison où nous habitions, mon voilier de 12 mètres, ma voiture de sport, mes amis... Je me sentais totalement perdu et ne trouvais plus de repères dans la franc-maçonnerie. » (*Les révélations fracassantes d'un ancien grand maître franc-maçon*, Carmelo López-Arias, 05 mai 2015. Adapté de l'espagnol par Elisabeth de Lavigne avec Aleteia France)

La FM peut donc chercher à éliminer ceux qu'elle considère comme des traîtres, conformément à la menace qu'elle fait planer sur eux au moment de leur initiation. Mais son refus du cinquième commandement s'est manifesté surtout dans son combat pour que fût adoptée la loi sur l'avortement, et dans sa militance en faveur d'une loi sur l'euthanasie.

5.2 - L'avortement

ÉGLISE CATHOLIQUE

« La vie humaine doit être respectée et protégée de manière absolue depuis le moment de la conception. Dès le premier moment de son existence, l'être humain doit se voir reconnaître les droits de la personne, parmi lesquels le droit inviolable de tout être innocent à la vie (cf. CDF, instr. " Donum vitæ " 1, 1). » (CEC 2270)

« Depuis le premier siècle, l'Église a affirmé la malice morale de tout avortement provoqué. Cet enseignement n'a pas changé. Il demeure invariable. L'avortement direct, c'est-à-dire voulu comme une fin ou comme un moyen, est gravement contraire à la loi morale : « l'avortement et l'infanticide sont des **crimes abominables** » (GS 51, § 3). » (CEC 2271)

« La coopération formelle à un avortement constitue une faute grave. L'Église sanctionne d'une peine canonique d'excommunication ce délit contre la vie humaine. " Qui procure un avortement, si l'effet s'en suit, encourt l'excommunication latae sententiae " (⇒ CIC, can. 1398) " par le fait même de la commission du délit " (⇒ CIC, can. 1314) et aux conditions prévues par le Droit (cf. ⇒ CIC, can. 1323-1324). L'Église n'entend pas ainsi restreindre le champ de la miséricorde. Elle manifeste la gravité du crime commis, le dommage irréparable causé à l'innocent mis à mort, à ses parents et à toute la société. » (CEC 2272)

« Le droit inaliénable à la vie de tout individu humain innocent constitue un *élément constitutif de la société civile et de sa législation* : " Les droits inaliénables de la personne devront être reconnus et respectés par la société civile et l'autorité politique. Les droits de l'homme ne dépendent ni des individus, ni des parents, et ne représentent pas même une concession de la société et de l'état ; ils appartiennent à la nature humaine et sont inhérents à la personne en raison de l'acte créateur dont elle tire son origine. Parmi ces droits fondamentaux, il faut nommer le droit à la vie et à l'intégrité physique de tout être humain depuis la conception jusqu'à la mort " (CDF, instr. " Donum vitæ " 3). » (CEC 2273)

« Puisqu'il doit être traité comme une personne, dès la conception, l'embryon devra être défendu dans son intégrité, soigné et guéri, dans la mesure du possible comme tout autre être humain. »

Le *diagnostic prénatal* est moralement licite, " s'il respecte la vie et l'intégrité de

l'embryon et du fœtus humain, et s'il est orienté à sa sauvegarde ou à sa guérison individuelle (...). » (CEC 2274)

FRANC-MAÇONNERIE

La FM a joué un rôle important dans l'adoption de la loi sur l'**avortement** en France. « Henri CAILLAVET, homme politique et franc-maçon du Grand Orient de France, fut un des premiers parlementaires à avoir déposé un projet de loi sur l'avortement en 1951. » (Serge ABAD-GALLARDO *Je servais Lucifer sans le savoir*, Éd. Pierre Téqui, 2016, p. 79)

Nous avons vu comment Maurice CAILLET, avant sa conversion, a été un des pionniers de l'avortement en France, au nom de la liberté, avant même le vote de la loi en 1975 (cf. ch.IV 2).

Cette loi a été préparée dans les loges ; une campagne a été menée selon la technique bien décrite par Serge ABAD-GALLARDO (cf. ch.V 2.3) : mise en avant du facteur émotionnel devant des situations critiques ; chiffres exagérés ; revendication par les femmes de la liberté de disposer de leur corps.

« Le 19 janvier 1975, le ministre de la Santé de Valéry Giscard d'Estaing, Mme Veil, fait voter son texte autorisant l'avortement en France avec l'appoint des voix de gauche, après un débat houleux. La loi est votée à titre provisoire pour une période de 5 ans. Elle sera reconduite le 31 décembre 1979. « La Franc-maçonnerie, toujours à l'origine de bouleversements sociaux s'empresse d'en tirer parti et le docteur Pierre Simon, grand maître de la Grande Loge de France, a lui-même raconté comment : « en 1953, dans la traditionnelle quiétude genevoise un groupe de médecins, libres-penseurs, francophones, le groupe Littré, lança le premier pavé dans la mare dormante de la morale conventionnelle. Au terme de réflexions conduites dans ce groupe, nous décidons d'introduire dans nos pays respectifs l'engagement en faveur de la liberté de conception... Nous fûmes bien la locomotive anonyme... Pour ancrer l'action sociale dans le philosophique, il faut non seulement un bon plan, mais un bon outil... Toutes ces conditions réunies par la loge maçonnique. La loge, c'est le laboratoire de la société, « la nation n'y est pas seulement réduite et concentrée, à la manière d'un échantillon de sondage : on travaille à la modifier. » » (Cité par François Marie Algoud dans *Histoire de la volonté de perversion de l'intelligence et des mœurs*, Editions de Chiré page 242) « Il faut sans cesse rappeler les mots de Simone Veil : « *Si l'épiscopat français s'y était opposé, cette loi n'aurait jamais été votée* ». (Le salon beige 19/1/2018)

La loi votée présentait l'avortement comme une mesure exceptionnelle, et prévoyait des mesures pour amener les femmes à bien réfléchir à ce qu'elles envisageaient.

Mais très vite l'avortement, caché par l'euphémisme de l'IVG, s'est banalisé, faisant quatre à huit millions de morts en 40 ans rien qu'en France. Et aujourd'hui il est revendiqué comme un droit par les courants féministes, laïcistes, francs-maçons, etc. Mais heureusement sur ce point le bon sens semble encore l'emporter. (Cf. Serge ABAD-GALLARDO *Je servais Lucifer sans le savoir*, Éd. Pierre Téqui, 2016, pp. 59 à 63)

L'Église juge sévèrement ces législations qui ne respectent pas la Loi naturelle : « " Dans le moment où une loi positive prive une catégorie d'êtres humains de la protection que la législation civile doit leur accorder, l'Etat en vient à nier l'égalité de tous devant la loi. Quand l'Etat ne met pas sa force au service des droits de tous les citoyens, et en particulier des plus faibles, les fondements même d'un état de droit se trouvent menacés... Comme conséquence du respect et de la protection qui doivent être assurés à l'enfant dès le moment de sa conception, la loi devra prévoir des sanctions pénales appropriées pour toute violation délibérée de ses droits " (CDF, instr. " Donum vitæ " 3) » (CEC 2273)

Un des aspects dramatiques de l'avortement est qu'il intervient souvent après un **diagnostic prénatal** pour détecter une anomalie chez le fœtus, notamment la trisomie 21. Pour l'Église, « Le *diagnostic prénatal* est gravement en opposition avec la loi morale quand il prévoit, en fonction des résultats, l'éventualité de provoquer un avortement. Un diagnostic ne doit pas être l'équivalent d'une sentence de mort " (CDF, instr. " *Donum vitæ* " 1, 2). » (CEC 2274)

Face à de telles dérives, le cardinal RATZINGER invitait les chrétiens à ne pas rester muets : « On assiste à des tentatives de législation qui visent à briser le caractère intangible de la vie humaine. Dans une telle situation, les catholiques ont le droit et le devoir d'intervenir pour rappeler le sens le plus profond de la vie et des responsabilités qui incombent à tous en cette matière. Dans la droite ligne de l'enseignement constant de l'Église, Jean-Paul II a maintes fois répété que ceux qui sont engagés directement dans les instances législatives ont « une obligation précise de s'opposer » à toute loi qui s'avère un attentat contre la vie humaine. Pour eux, comme pour tout catholique, il est impossible de participer à des campagnes d'opinion en faveur de telles lois, et il n'est permis à personne de les soutenir par son vote (Cf. Jean-Paul II, Encycl. *Evangelium vitæ*, 25 mars 1995, n. 73). Comme l'a enseigné Jean-Paul II dans l'encyclique *Evangelium vitae* à propos du cas où il ne serait pas possible d'éviter ou d'abroger totalement une loi permettant l'avortement déjà en vigueur ou mise au vote, cela n'empêche pas qu'« un parlementaire, dont l'opposition personnelle absolue à l'avortement serait manifeste et connue de tous, pourrait licitement apporter son soutien à des propositions destinées à *limiter les préjudices* d'une telle loi et à en diminuer ainsi les effets négatifs sur le plan de la culture et de la moralité publique »(Ibid.)

« Quand l'action politique est confrontée à des principes moraux qui n'admettent ni dérogation, ni exception, ni aucun compromis, l'engagement des catholiques devient plus évident et se fait lourd de responsabilités. Face à ces *exigences éthiques fondamentales auxquelles on ne peut renoncer*, les chrétiens doivent en effet savoir qu'est en jeu l'essence de l'ordre moral, qui concerne le bien intégral de la personne. » (Congrégation pour la Doctrine de la Foi, *Note doctrinale concernant certaines questions sur l'engagement et le comportement des catholiques dans la vie politique*, 24 novembre 2002, n°4)

5.3 - L'euthanasie

ÉGLISE CATHOLIQUE

Pour l'Église, une autre *exigence éthique fondamentale* est le respect de la vie humaine jusqu'à son dernier souffle.

« Ceux dont la vie est diminuée où affaiblie réclament un respect spécial. Les personnes malades ou handicapées doivent être soutenues pour mener une vie aussi normale que possible. » (CEC 2276)

« La cessation de procédures médicales onéreuses, périlleuses, extraordinaires ou disproportionnées avec les résultats attendus peut être légitime. C'est le refus de " **l'acharnement thérapeutique** ". On ne veut pas ainsi donner la mort ; on accepte de ne pas pouvoir l'empêcher. Les décisions doivent être prises par le patient s'il en a la compétence et la capacité, ou sinon par les ayants droit légaux, en respectant toujours la volonté raisonnable et les intérêts légitimes du patient. » (CEC 2278)

« Même si la mort est considérée comme imminente, les soins ordinairement dus à une personne malade ne peuvent être légitimement interrompus. L'usage des analgésiques pour alléger les souffrances du moribond, même au risque d'abrégé ses jours, peut être moralement conforme à la dignité humaine si la mort n'est voulue, ni comme fin ni comme moyen, mais est seulement prévue et tolérée comme inévitable. Les **soins palliatifs** constituent une forme privilégiée de la charité désintéressée. A ce titre ils doivent être encouragés. » (CEC 2279)

FRANC-MAÇONNERIE

Dans son deuxième livre, Serge ABAD-GALLARDO aborde longuement ce point (pp. 71 à 84). Il a été témoin de l'engagement de la FM dans le combat pour la légalisation de l'euthanasie.

« Je peux témoigner que, bien avant que le rapport sur la modification de la loi Leonetti ne soit élaboré, j'ai vu les loges travailler dans l'ombre sur un projet idéologique de légalisation de l'euthanasie. La loi sur « la fin de vie » adoptée le 27 janvier 2016 était déjà formalisée dans une loge du Grand Orient en 2004... douze ans plus tôt. » (*Je servais Lucifer sans le savoir*, Éd. Pierre Téqui, 2016, p. 73)

Les choses ont bien avancé (du point de vue de la FM) avec l'élection du franc-maçon François Hollande, que ses compères francs-maçons, Laurent Fabius et Manuel Valls, avaient convaincu d'inscrire au nombre de ses 60 engagements pour la France, la proposition d'une loi sur l'euthanasie. (Cf. *ibid.* p.75-76) Ce projet était « soutenu par l'Association pour le droit à mourir dans la dignité dont nombre des membres sont francs-maçons, à commencer par ceux de son comité de parrainage. Ainsi Patrick KESSEL, ancien Grand Maître du Grand Orient (...). Ou bien Pierre BIARNÈS, membre du Grand Orient et sénateur, qui a déposé au Sénat deux propositions de loi en faveur de l'euthanasie en 1997 et 1999. » (*Ibid.* p.77)

François Hollande n'a pu mener à terme son projet, mais il a proposé une révision de la loi Leonetti sur la fin de vie, et la FM a été consultée : « □Le Grand Orient s'est doté d'une commission santé et bioéthique depuis une dizaine d'années, souligne Daniel Keller. Nous travaillons sur la fin de vie. J'ai été auditionné au grand jour par la commission Claey-Leonetti au même titre que les grandes religions.□ » (Samuel PRUVOT, *Les pièges de la franc-maçonnerie*, Famille chrétienne n°1948 du 11/02/2015)

Sur quels arguments s'appuie la FM ? Alors que les chrétiens reconnaissent que leur vie est entre les mains de Dieu, et que c'est lui qui décide quand elle doit finir (cf. CEC 2280), les francs maçons, qui rejettent Dieu et veulent tout décider en ce qui les concerne, revendiquent le droit de choisir leur genre de mort. Serge ABAD-GALLARDO cite la réaction d'une femme lors d'un débat en loge sur l'euthanasie :

« Pour ce qui me concerne je veux choisir l'heure et la manière dont je vais mourir. Rien ne me serait plus insupportable que de me retrouver « branchée » à des machines, totalement dépendante et perdant ainsi toute ma dignité. Un franc-maçon est un être libre qui décide de son existence et de sa mort. J'ai dit. » (*Ibid.* p.71)

Pour l'auteur, il s'agit là d'un choix « luciférien » : « il ressort bien de ces propos cette volonté de toute-puissance et de maîtrise de sa vie jusque dans sa mort. » (*Ibid.* p.74)

Cette femme, plutôt que de connaître la déchéance, préférerait se suicider. Or pour l'Église, « **le suicide** contredit l'inclination naturelle de l'être humain à conserver et à

perpétuer sa vie. Il est gravement contraire au juste amour de soi. Il offense également l'amour du prochain, parce qu'il brise injustement les liens de solidarité avec les sociétés familiale, nationale et humaine à l'égard desquelles nous demeurons obligés. Le suicide est contraire à l'amour du Dieu vivant. » (CEC 2281)

Certes il existe des situations dramatiques, dans lesquelles le malade souffre beaucoup. C'est l'autre argument principal de la FM pour justifier l'euthanasie, au nom du progrès et ... de la charité (sic). Serge ABAD-GALLARDO cite cette déclaration d'un franc-maçon en loge : « Il est certain que notre société doit avancer toujours vers plus de progrès et d'humanité. Et l'euthanasie est une solution indiscutable à des situations douloureuses. C'est un acte d'humanité, un acte de charité. J'ai dit. » (Ibid. p.72)

Drôle de conception de la charité ! Pour l'Église, dans ces situations douloureuses, ce sont les soins palliatifs qui « constituent une forme privilégiée de la charité désintéressée. » (cf. ci-dessus CEC 2279). Elle refuse l'euthanasie :

« Quels qu'en soient les motifs et les moyens, l'**euthanasie** directe consiste à mettre fin à la vie de personnes handicapées, malades ou mourantes. Elle est moralement irrecevable. Ainsi une action ou une omission qui, de soi ou dans l'intention, donne la mort afin de supprimer la douleur, constitue un meurtre gravement contraire à la dignité de la personne humaine et au respect du Dieu vivant, son Créateur. L'erreur de jugement dans laquelle on peut être tombé de bonne foi, ne change pas la nature de cet acte meurtrier, toujours à proscrire et à exclure. » (CEC 2277)

« Du côté du GODF, on ne cache pas le conflit ouvert avec les catholiques sur l'euthanasie. «□*Nous avons un dissensus important avec les Églises*, reconnaît Daniel Keller. *Les positions adoptées par le Président vont dans le sens du Grand Orient. Ce sont des propositions qui donnent plus de poids à la volonté de l'individu.*□» Gage donné par le candidat Hollande en 2012□? Jean Leonetti lui-même reconnaît la complexité du débat. Une complexité qui n'aide pas vraiment à la clarté□: «□*Soulager, est-ce faire mourir ? Faut-il hâter la mort ou la retarder ? C'est un débat byzantin mais nécessaire en bioéthique. La bioéthique consiste à trouver des équilibres fragiles.*□» Mais, faute de fondations et de repères solides, le risque est grand de voir s'effondrer l'édifice législatif, secoué par les évolutions sociétales. N'est-ce pas la stratégie des maçons□? «□*Les pays qui ont mis en place des procédures de suicide assisté nous interpellent*, ajoute Daniel Keller. *Le rêve du maçon, c'est une éthique universelle.* » (Samuel PRUVOT, *Les pièges de la franc-maçonnerie*, Famille chrétienne n°1948 du 11/02/2015)

La FM considère que la loi sur l'euthanasie sera nécessairement votée en France, parce que, selon elle, c'est une « valeur de civilisation ». D'ailleurs, dans la loi Claeys-Leonetti, la « sédation profonde » est rendue possible dans certains cas. Cette expression, selon Serge ABAD-GALLARDO, est née dans les loges (cf. ibid. p.74), et, pour la FM, elle est synonyme d'euthanasie. Christian Bataille le disait : «□*Le rapport Claeys-Leonetti ne va pas assez loin. Le président de la République ne parle pas ouvertement d'euthanasie. C'est une prudence de vocabulaire : quand on met fin à une vie, c'est de l'euthanasie !* (Samuel PRUVOT, ibid.)

Dans la pratique, certains médecins usent et abusent de cette possibilité ; Odile Guinnepain, infirmière en soins palliatifs et responsable de l'antenne « *Nos mains ne tueront pas* », l'atteste : « Pour ce qui est de la fin de vie, on assiste à des dérives sérieuses et bien plus fréquentes qu'on ne le croit, au sujet de la sédation à laquelle les soignants ne peuvent rien dire. En effet, la « sédation profonde, continue jusqu'au décès » telle qu'énoncée dans l'article 3 de la loi Claeys/Leonetti, n'est pas « officiellement » un acte euthanasique, donc

portant atteinte à une vie humaine ; donc pas de clause de conscience possible dans ces cas-là. Ce souci touche en particulier les infirmières. En effet, les médecins étant prescripteurs et décideurs, ils ne sont pas « obligés » de prescrire une sédation qui, dans l'acte, serait désordonnée. Par contre, lorsqu'elle est prescrite par un médecin à qui cela ne pose aucun problème de conscience, l'infirmière a obligation d'appliquer la prescription. Beaucoup d'infirmières vivent très mal ces situations et peinent réellement à se faire entendre sur les questions éthiques que posent ces actes et leur multiplicité. [...] » (Le Salon beige 13/1/18)

Serge ABAD-GALLARDO affirme que « le Grand Orient de France tient pour acquise la loi sur l'euthanasie, et réfléchit déjà, depuis peu, à l'*euthanasie des enfants et des personnes démentes*. C'est ainsi qu'au principal temple parisien de l'obédience, le 3 octobre 2015, (...) était convié comme conférencier Philippe MAHOUX, chirurgien, franc-maçon et sénateur à Namur. (...) Il est l'inspirateur de la loi de 2002 sur l'euthanasie, auteur de l'extension législative de 2014 permettant l'euthanasie des enfants en Belgique. (...) Selon lui, il faut offrir la possibilité d'euthanasie à des personnes atteintes de démence. (...) Daniel KELLER, Grand Maître médiatique du Grand Orient, s'est « félicité (sic) que l'euthanasie des enfants ait été discutée en ses murs », car « nous avons vocation à prévoir le monde de demain », ajoutant qu'il faisait le souhait d'« un monde sans dogmes (sic), dans lequel l'individu est souverain. » » (Ibid. p.83-84)

Or, constate Serge ABAD-GALLARDO, « la FM, si l'on s'en tient au rituel de l'accession au grade de compagnon, déclare (...) : « Les bienfaiteurs de l'humanité sont ceux qui, admirés ou anonymes, humbles ou glorieux, ont su utiliser leurs qualités pour aider au progrès de l'humanité. Par leurs paroles, leurs œuvres, leur exemple, *ils ont répandu les grandes idées de respect de la vie sous toutes ses formes*, de solidarité entre les hommes, de justice, de liberté, de fraternité et d'amour ». « (Ibid. p.81) Quel beau respect de la vie traduisent l'avortement ou l'euthanasie !

Quant à la position de l'Église elle est claire : c'est non à l'euthanasie. Mgr Dominique REY le rappelait en janvier 2018, au moment où reprend le débat avant la révision de la loi de bioéthique de 2011, déjà retouchée en 2013 :

« Non à l'euthanasie »

« Il est d'usage de dire pudiquement que l'on abordera les « questions relatives à la fin de vie », autrement dit de l'euthanasie, rebaptisée « mort dans la dignité », ou du suicide assisté. L'Église redit avec force que la valeur d'une vie ne se mesure pas à son utilité et que la dignité, constitutive de la personne humaine, ne se perd jamais. Sans encourager l'acharnement thérapeutique, il est possible d'accompagner jusqu'au bout la vie, par des soins dits « palliatifs », surtout lorsqu'elle est rendue fragile par la maladie ou la vieillesse. On sait les progrès immenses accomplis dans le soulagement de la douleur, même s'il est difficile de supprimer totalement la souffrance. Qui est capable d'en juger, surtout lorsque celle-ci n'est pas seulement physique ? Il est difficilement supportable de traverser certaines souffrances, encore plus de voir souffrir, mais sans un Non ferme à toute atteinte directe à la vie, personne n'est en mesure de dire quand une personne doit être supprimée. » (Mgr Dominique REY, déclaration en janvier 2018, Salon Beige 23/01/2018)

Conclusion

Le texte majeur sur les questions du respect de la vie reste l'encyclique *Evangelium vitae*, l'Évangile de la vie, du saint Pape Jean-Paul II, parue le 25 mars 1995. On la trouve sur le site du Vatican avec ce lien : http://w2.vatican.va/content/john-paul-ii/fr/encyclicals/documents/hf_jp-ii_enc_25031995_evangelium-vitae.html

Après avoir rappelé la valeur incomparable de la personne humaine, il évoque les nombreuses menaces actuelles contre la vie humaine, notamment l'avortement (n°13) et l'euthanasie (n°15). Il en trouve la racine dans une conception pervertie de la liberté (n°18 à 20), et l'éclipse du sens de Dieu et du sens de l'homme (n° 21 à 24).

Il rappelle alors le message chrétien sur la vie (ch. II), puis la loi sainte de Dieu : « *Tu ne tueras pas* » (ch. III). C'est là qu'il revient sur « le crime abominable de l'avortement » (n° 58 à 63), et sur « le drame de l'euthanasie (n°64 à 67). Il rappelle alors que la loi civile doit être subordonnée à la loi divine (n° 68 à 74), et invite les chrétiens et les hommes de bonne volonté à défendre la vie (n°75 à 77).

Il plaide alors pour une nouvelle culture de la vie humaine (ch. IV) : l'Église est le peuple de la vie et pour la vie, appelé à célébrer et à servir l'Évangile de la vie. Il lui lance cet appel : « *Conduisez-vous en enfants de lumière... Discernez ce qui plaît au Seigneur, et ne prenez aucune part aux œuvres stériles des ténèbres* » (Ep 5, 8.10-11). Dans la situation sociale actuelle, marquée par un affrontement dramatique entre la « culture de la vie » et la « culture de la mort », il faut *développer un sens critique aigu*, permettant de discerner les vraies valeurs et les besoins authentiques. *Nous devons construire tous ensemble une nouvelle culture de la vie !* » (n°95)

6 – Sixième commandement : Tu ne commettras pas d'adultère

Tu ne commettras pas d'adultère (Ex 20, 14 ; Dt 5, 17).

Après le quatrième commandement concernant la famille, le sixième concerne le mariage et la sexualité.

6.1 – « Homme et femme Dieu les créa. » (Gn 1,27)

ÉGLISE CATHOLIQUE

" Dieu est **amour**. Il vit en lui-même un mystère de communion et d'amour. En créant l'humanité de l'homme et de la femme à son image ... Dieu inscrit en elle la *vocation*, et donc la capacité et la responsabilité correspondantes, à *l'amour* et à la communion " (FC 11).

" *Dieu créa l'homme à son image ... homme et femme, il les créa* " (Gn 1, 27) ;
" *Croissez et multipliez-vous* " (Gn 1, 28). (CEC 2331)

« La *sexualité* affecte tous les aspects de la personne humaine, dans l'unité de son corps et de son âme. Elle concerne particulièrement l'affectivité, la capacité d'aimer et de procréer, et, d'une manière plus générale, l'aptitude à nouer des liens de communion avec autrui. » (CEC 2332)

« Il revient à chacun, homme et femme, de reconnaître et d'accepter son **identité sexuelle**. La *différence* et la *complémentarité* physiques, morales et spirituelles sont orientées vers les biens du mariage et l'épanouissement de la vie familiale. L'harmonie du couple et de la société dépend en partie de la manière dont sont vécus entre les sexes la complémentarité, le besoin et l'appui mutuels. » (CEC 2333)

« " En créant l'être humain homme et femme, Dieu donne la dignité personnelle d'une manière **égale** à l'homme et à la femme " (FC 22 ; cf. GS 49, § 2). " L'homme est une personne et cela dans la même mesure pour l'homme et pour la femme, car tous les deux sont créés à l'image et à la ressemblance d'un Dieu personnel " (MD 6). » (CEC 2334)

« Chacun des deux sexes est, avec une égale dignité, quoique de façon différente, image de la puissance et de la tendresse de Dieu. L'*union de l'homme et la femme* dans le **mariage** est une manière d'imiter dans la chair la générosité et la **fécondité** du Créateur : " *L'homme quitte son père et sa mère afin de s'attacher à sa femme ; tous deux ne forment qu'une seule chair* " (Gn 2, 24). De cette union procèdent toutes les générations humaines (cf. Gn 4, 1-2 ; 25-26 ; 5, 1). » (CEC 2335)

« Jésus est venu restaurer la création dans la **pureté de ses origines**. Dans le Sermon sur la montagne, il interprète de manière rigoureuse le dessein de Dieu : " *Vous avez entendu qu'il a été dit : 'Tu ne commettras pas d'adultère'. Eh bien ! moi je vous dis : 'Quiconque regarde une femme pour la désirer a déjà commis, dans son cœur, l'adultère avec elle ;'* " (Mt 5, 27-28). L'homme ne doit pas séparer ce que Dieu a uni (cf. Mt 19, 6).

« La Tradition de l'Église a entendu le sixième commandement comme englobant **l'ensemble de la sexualité humaine**. » (CEC 2336)

Ce point commence par une citation de *Familiaris consortio*, l'exhortation apostolique de saint Jean-Paul II sur la famille, parue le 22 novembre 1981. En effet, ce grand Pape a mérité d'être appelé « le Pape de la famille », tellement il a écrit sur ce sujet, pour montrer la grandeur et la beauté de la famille, du mariage, de la sexualité et de la procréation.

En effet, sur cette terre, c'est le couple qui s'aime qui reflète le plus le mystère de Dieu Amour. Le catéchisme affirmait déjà, à propos de la famille : « En créant l'homme et la femme, Dieu a institué la famille humaine et l'a dotée de sa constitution fondamentale. » (CEC 2203) Et encore : « La famille chrétienne est une communion de personnes, trace et image de la communion du Père et du Fils dans l'Esprit Saint. Son activité procréatrice et éducative est le reflet de l'œuvre créatrice du Père. » (CEC 2205) (cf. 4.1)

C'est pour cela que les attaques de Satan sont si acharnées contre la famille : il cherche à pervertir la sexualité, à détruire les couples, et à saboter la paternité, afin de détruire au maximum en l'homme la ressemblance avec Dieu.

FRANC-MAÇONNERIE

Pour la FM, le mariage n'a rien à voir avec Dieu ; il résulte d'un simple choix humain, et est réglé par des lois votées par les hommes, lois qui peuvent évoluer avec le temps en fonction des « progrès » de la civilisation. « La FM n'accorde aucun caractère sacré à l'union de l'homme et de la femme. Pour elle la formation d'un couple est l'expression contractuelle de deux personnes. Le relativisme impliquant que ce qui est vérité serait contingent, alors l'amour peut être déclaré de manière provisoire. Et forcément « réversible ». Les exemples sont multiples qui démontrent le lien entre le symbolisme ésotérique et la conception sociale de la FM. » (Serge ABAD-GALLARDO *Je servais Lucifer sans le savoir*, Éd. Pierre Téqui, 2016, p.86)

Cependant le mariage n'est pas sans valeur pour la FM, puisqu'elle organise en loge « une cérémonie de Reconnaissance Conjugale. » (Maurice CAILLET, *Du secret des loges à la Lumière du Christ, ou la conversion d'un franc-maçon*, Éditions « L'icône de Marie », France, 1998, p.50)

Mais cette valeur est elle aussi relative. Certains francs-maçons, refusant le mariage dont la connotation est pour eux bourgeoise et trop catholique, lui préfèrent **l'union libre**,

comme les révolutionnaires de 1789. L'Église, elle, ne peut accepter cette manière de vivre :
« Il y a *union libre* lorsque l'homme et la femme refusent de donner une forme juridique et publique à une liaison impliquant l'intimité sexuelle.

« L'expression est fallacieuse : que peut signifier une union dans laquelle les personnes ne s'engagent pas l'une envers l'autre et témoignent ainsi d'un manque de confiance, en l'autre, en soi-même, ou en l'avenir ?

« L'expression recouvre des situations différentes : concubinage, refus du mariage en tant que tel, incapacité à se lier par des engagements à long terme (cf. FC 81). Toutes ces situations offensent la dignité du mariage ; elles détruisent l'idée même de la famille ; elles affaiblissent le sens de la fidélité. Elles sont contraires à la loi morale : l'acte sexuel doit prendre place exclusivement dans le mariage ; en dehors de celui-ci, il constitue toujours un péché grave et exclut de la communion sacramentelle. » (CEC 2390)

D'autre part, refusant la constitution fondamentale dont Dieu a doté la famille en la créant, la FM a lutté avec obstination pour ouvrir le **mariage aux personnes homosexuelles**. Serge ABAD-GALLARDO montre comment dans son deuxième livre (pp.63 à 71).

Il commence par affirmer que les francs-maçons n'étaient pas tous d'accord avec le projet. « Pourtant, malgré ces dissensions internes, la FM a joué un rôle non négligeable dans la conception, la promotion et l'adoption de la loi Taubira. C'est que ces désaccords n'exprimaient que l'opinion de la « piétaille », et non celle des hauts dignitaires maçonniques, dont certains membres du gouvernement ! C'est donc grâce à l'intervention directe, et à notre avis excessive, de la FM dans un débat strictement politique et sociétal, notamment de ses dignitaires, auprès des dirigeants politiques, que la loi a pu être votée. » (*Je servais Lucifer sans le savoir*, Éd. Pierre Téqui, 2016, p.66)

L'Église y étant opposée, les francs-maçons s'en sont pris à elle avec violence. La Grande loge féminine de France dénonçait « les paroles haineuses, d'une bêtise et d'une violence insupportables, à la portée insidieuse, tenues par certains élus et par certains responsables religieux opposés à ce projet de loi (...), qui réveillent une homophobie qui doit être réprimée sévèrement ». Et le Grand Orient de France affirme que « l'évocation par le cardinal André VINGT-TROIS de « mutations profondes de notre législation qui pourraient transformer radicalement les modalités des relations fondatrices de notre société » témoigne de positions arriérées, voire obscurantistes. » (Ibid. p.68-69)

L'auteur ironise alors sur la soi-disant tolérance de la FM : « Cette agressivité à l'égard de l'expression publique de l'Église manifeste une totale absence de tolérance pour l'opinion d'autrui, lorsque celle-ci n'est pas « maçonniquement correcte ». (...) En réalité la FM est « aut centrée » et ne tolère que sa propre conception du monde. » (Ibid. p.70) Ajoutons que la conception de la FM est celle de l'homme pécheur révolté contre Dieu, et, plus fondamentalement, la conception de Lucifer !

6.2 – La vocation à la chasteté

ÉGLISE CATHOLIQUE

Adam et Ève au Paradis étaient chastes. Mais la chasteté est mal comprise ; elle n'est pas la continence, et le péché originel n'a pas consisté pour le couple originel à s'unir

sexuellement ! Par contre le péché originel a eu pour effet de « briser la maîtrise des facultés spirituelles de l'âme sur le corps » (CEC 400). Et comme Satan a fait naître la concupiscence du plaisir chez l'homme et la femme, le couple a perdu la maîtrise de sa sexualité. Seule la grâce peut lui permettre de retrouver et de vivre la chasteté (cf. CEC 2345)

« La chasteté signifie l'intégration réussie de **la sexualité** dans la personne et par là l'unité intérieure de l'homme dans son être corporel et spirituel. La sexualité, en laquelle s'exprime l'appartenance de l'homme au monde corporel et biologique, devient personnelle et vraiment humaine lorsqu'elle est intégrée dans la relation de personne à personne, dans le don mutuel entier et temporellement illimité, de l'homme et de la femme. » (CEC 2337) Pour l'Église, la sexualité doit être vécue dans l'amour, et l'amour dans le mariage.

La vertu de chasteté comporte donc l'intégrité de la personne et l'intégralité du don.

L'intégrité de la personne

« La personne chaste maintient l'intégrité des forces de vie et d'amour déposées en elle. Cette intégrité assure l'unité de la personne, elle s'oppose à tout comportement qui la blesserait. Elle ne tolère ni la double vie, ni le double langage (cf. Mt 5, 37). » (CEC 2338)

« La chasteté comporte un *apprentissage de la maîtrise de soi*, qui est une pédagogie de la liberté humaine. L'alternative est claire : ou l'homme commande à ses passions et obtient la paix, ou il se laisse asservir par elles et devient malheureux (cf. Si 1, 22). (...) » (CEC 2339)

« Celui qui veut demeurer fidèle aux promesses de son Baptême et résister aux tentations veillera à en prendre les *moyens*. (...) » (CEC 2340)

« La vertu de chasteté est placée sous la mouvance de la vertu cardinale de *tempérance*, qui vise à imprégner de raison les passions et les appétits de la sensibilité humaine. » (CEC 2341)

L'intégralité du don de soi

« La charité est la forme de toutes les vertus. Sous son influence, la chasteté apparaît comme une école de don de la personne. La maîtrise de soi est ordonnée au don de soi. La chasteté conduit celui qui la pratique à devenir auprès du prochain un témoin de la fidélité et de la tendresse de Dieu. » (CEC 2346)

Les divers régimes de la chasteté

« Tout baptisé est appelé à la chasteté. Le chrétien a "*revêtu le Christ*" (Ga 3, 27), modèle de toute chasteté. Tous les fidèles du Christ sont appelés à mener une vie chaste selon leur état de vie particulier. Au moment de son Baptême, le chrétien s'est engagé à conduire dans la chasteté son affectivité. » (CEC 2348)

« " La chasteté doit qualifier les personnes suivant leurs différents états de vie : les unes dans la virginité ou le célibat consacré, manière éminente de se livrer plus facilement à Dieu d'un cœur sans partage ; les autres, de la façon que détermine pour tous la loi morale et selon qu'elles sont mariées ou célibataires " (CDF, décl. " Persona humana " 11). Les

personnes mariées sont appelées à vivre la chasteté conjugale ; les autres pratiquent la chasteté dans la continence. (CEC 2349)

Le CEC évoque ensuite les offenses à la chasteté : la luxure (CEC 2351), la masturbation (CEC 2352) ; la fornication (CEC 2353) ; la pornographie (CEC 2354) ; la prostitution (CEC 2355) et le viol (CEC 2356).

Puis il aborde une question qui suscite de nombreux débats passionnés :

Chasteté et homosexualité

« L'homosexualité désigne les relations entre des hommes ou des femmes qui éprouvent une attirance sexuelle, exclusive ou prédominante, envers des personnes du même sexe. (...) Sa genèse psychique reste largement inexplicite. S'appuyant sur la Sainte Écriture, qui les présente comme des dépravations graves (cf. Gn 19, 1-29 ; Rm 1, 24-27 ; 1 Co 6, 10 ; 1 Tm 1, 10), la Tradition a toujours déclaré que " les actes d'homosexualité sont intrinsèquement désordonnés " (CDF, décl. " Persona humana " 8). Ils sont contraires à la loi naturelle. Ils ferment l'acte sexuel au don de la vie. Ils ne procèdent pas d'une complémentarité affective et sexuelle véritable. Ils ne sauraient recevoir d'approbation en aucun cas. » (CEC 2357)

« Un nombre non négligeable d'hommes et de femmes présente des tendances homosexuelles foncières. Cette propension, objectivement désordonnée, constitue pour la plupart d'entre eux une épreuve. Ils doivent être accueillis avec respect, compassion et délicatesse. On évitera à leur égard toute marque de discrimination injuste. (...) » (CEC 2358)

« Les personnes homosexuelles sont appelées à la chasteté. Par les vertus de maîtrise, éducatrices de la liberté intérieure, quelquefois par le soutien d'une amitié désintéressée, par la prière et la grâce sacramentelle, elles peuvent et doivent se rapprocher, graduellement et résolument, de la perfection chrétienne. » (CEC 2359)

FRANC-MAÇONNERIE

La FM parle de vertu et de maîtrise de soi. Selon les constitutions d'Anderson, « un maçon est obligé d'obéir à la loi morale. » Mais par delà ces belles paroles, la FM revendique la révolte du pécheur contre Dieu, et fait siennes, comme son bien propre, les différentes facettes du péché originel. C'est pourquoi elle ne considère pas comme un vice de céder à la concupiscence de la chair, nous l'avons vu (cf. ch. IV 3.3.1) Refusant la morale chrétienne jugée dogmatique, elle laisse le maçon décider de ce qui est bon pour lui dans sa vie affective et sexuelle.

« Puisque selon la FM le comportement humain doit permettre à chacun de vivre selon ses propres désirs, la luxure n'est en rien critiquable : elle devient une simple « particularité » comportementale, librement choisie. Alors le bien et le mal deviennent des concepts relatifs, et plus rien ne s'oppose à ce qu'un mal puisse être considéré comme un bien. » (Serge ABAD-GALLARDO ? *Je servais Lucifer sans le savoir*, Éd. Pierre Téqui, 2016, p. 41)

Au nom d'une liberté pervertie, « pour le FM, la relation au corps et au plaisir doit être d'une liberté totale entre adultes consentants. » (Maurice CAILLET, *Catholicisme et philosophie maçonnique: deux paradigmes inconciliables, deux conceptions du monde incompatibles*, 28 octobre 2011 : Petits mots <http://www.cailletm.com/>)

Dans sa revendication **d'une liberté absolue sur le plan sexuel**, la FM a joué un rôle important dans la « révolution » de mai 68, dont les effets pervers n'ont cessé de se propager depuis. Gabrielle CLUZEL le rappelle : « la libération sexuelle portée par la génération Mai 68 a dérégulé les relations hommes-femmes, écrasant les étapes intermédiaires, promouvant dans le cinéma, la littérature, la presse, la pub et jusque dans l'éducation sexuelle dispensée à l'école un « amour libre » très entreprenant, assorti d'un vocabulaire plus que direct, tellement obnubilée par son interdit d'interdire que, même face à la pornographie, elle n'a rien trouvé à redire. » (Boulevard Voltaire 16/1/2018)

Comme exemple extrême, Serge ABAD-GALLARDO évoque l'anecdote du Carlton de Lille. « Elle nous indique à quel point l'idéologie de la FM influence certains de ses membres, au point que toute barrière morale est écartée au profit d'un hédonisme effréné, mêlant la FM, le sexe, la politique et l'affairisme. L'ancien directeur général du FMI, Dominique STRAUSS-KAHN, fils de francs-maçons et peut-être franc-maçon lui-même, n'a pas été condamné pour proxénétisme en 2015, mais il a reconnu avoir eu de nombreuses relations sexuelles avec plusieurs jeunes femmes dans le cadre de ce que certains ont qualifié d'« activités sexuelles collectives ». Or, près de la moitié des prévenus dans cette affaire étaient francs-maçons. (...) » (Ibid. p.39)

Dans ce domaine, la tolérance maçonnique est grande ! Nous allons voir au point suivant comment cela se manifeste dans la vie des couples.

En ce qui concerne les personnes homosexuelles, autrefois refusées dans les loges du Grand Orient de France parce qu'elles n'avaient pas de « bonnes mœurs » (cf. Serge ABAD-GALLARDO *Je servais Lucifer sans le savoir*, Éd. Pierre Téqui, 2016, p.64), la FM leur a obtenu le pouvoir de se marier. Elle ne partage donc pas du tout la position de l'Église catholique, qu'elle juge « haineuse, bête, homophobe, arriérée, voire obscurantiste » (cf. plus haut !).

Mais certains homosexuels francs-maçons ont un comportement indigne d'êtres humains. Dans un livre récent, *Saint-Laurent et moi, une histoire intime*, Fabrice THOMAS raconte comment le franc-maçon Pierre BERGÉ, ardent défenseur du mariage pour tous, l'a incité à vivre cette relation homosexuelle avec son ancien amant ; et il affirme ceci : "Pierre Bergé n'avait aucune limite, c'était un sadique entouré d'esclaves sexuels". Pierre BERGÉ était un ardent défenseur du mariage entre personnes homosexuelles, et n'avait pas de mots assez durs pour insulter les responsables de « la manif pour tous » !

6.3 – L'amour des époux

Pour comprendre mieux encore la position de l'Église sur le mariage, on peut se reporter au chapitre sur le sacrement du mariage (N° 1601 à 1666). Celui-ci en reprend l'essentiel autour de trois thèmes : l'amour des époux, la fidélité conjugale et la fécondité.

6.3.1 – L'amour des époux

ÉGLISE CATHOLIQUE

« La sexualité est ordonnée à l'amour conjugal de l'homme et de la femme. Dans le mariage l'intimité corporelle des époux devient un signe et un gage de communion spirituelle. Entre les baptisés, les liens du mariage sont sanctifiés par le sacrement. » (CEC 2360)

« " La sexualité, par laquelle l'homme et la femme se donnent l'un à l'autre par les actes propres et exclusifs des époux (...) ne se réalise de façon véritablement humaine que si elle est partie intégrante de l'amour dans lequel l'homme et la femme s'engagent entièrement l'un vis-à-vis de l'autre jusqu'à la mort " (FC 11). » (CEC 2361)

« " Les actes qui réalisent l'union intime et chaste des époux sont des actes honnêtes et dignes. Vécus d'une manière vraiment humaine, ils signifient et favorisent le don réciproque par lequel les époux s'enrichissent tous les deux dans la joie et la reconnaissance " (GS 49, § 2). La sexualité est source de joie et de plaisir :

« Le Créateur lui-même (...) a établi que dans cette fonction [de génération] les époux éprouvent un plaisir et une satisfaction du corps et de l'esprit. Donc, les époux ne font rien de mal en recherchant ce plaisir et en en jouissant. Ils acceptent ce que le Créateur leur a destiné. Néanmoins, les époux doivent savoir se maintenir dans les limites d'une juste modération » (Pie XII, discours 29 octobre 1951). » (CEC 2362)

« Par l'union des époux se réalise la double fin du mariage : le bien des époux eux-mêmes et la transmission de la vie. On ne peut séparer ces deux significations ou valeurs du mariage sans altérer la vie spirituelle du couple ni compromettre les biens du mariage et l'avenir de la famille. »

« L'amour conjugal de l'homme et de la femme est ainsi placé sous la double exigence de la fidélité et de la fécondité. » (CEC 2363)

FRANC-MAÇONNERIE

Au point 1 de ce chapitre, nous avons vu quelle est la conception que la FM a du mariage ; et au point 2 quelle est sa conception de la sexualité. Celle-ci, inspirée par la religion luciférienne qui prône le culte du pénis (cf. ch. IV 3.3.1) est très libre, ou plutôt libertaire, et s'oppose donc radicalement à la conception chrétienne. Comme l'affirmait Maurice CAILLET, elle est « très tolérante à l'égard des comportements hédonistes », et Serge ABAD-GALLARDO ajoutait que pour elle « la luxure n'est en rien critiquable » (textes déjà cités). La FM ne partage pas du tout la conception chrétienne de la chasteté, et cela se confirme quand on aborde les points suivants.

6.3.2 - La fidélité conjugale

ÉGLISE CATHOLIQUE

« Le couple conjugal forme " une intime communauté de vie et d'amour fondée et dotée de ses lois propres par le Créateur. Elle est établie sur l'alliance des conjoints, c'est-à-dire sur leur consentement personnel et irrévocable " (GS 48, § 1). Tous deux se donnent définitivement et totalement l'un à l'autre. Ils ne sont plus deux, mais forment désormais une seule chair. L'alliance contractée librement par les époux leur impose l'obligation de la maintenir **une et indissoluble** (cf. ⇒ CIC, can. 1056). " *Ce que Dieu a uni, l'homme ne doit point le séparer* " (Mc 10, 9 ; cf. Mt 19, 1-12 ; 1 Co 7, 10-11). » (CEC 2364)

« La **fidélité** exprime la constance dans le maintien de la parole donnée. Dieu est fidèle. Le sacrement du mariage fait entrer l'homme et la femme dans la fidélité du Christ pour son Église. Par la chasteté conjugale, ils rendent témoignage à ce mystère à la face du monde. » (CEC 2365)

FRANC-MAÇONNERIE

Pour la FM le mariage n'a pas de caractère sacré ; c'est un simple contrat qui n'empêche pas le maçon « d'aller voir ailleurs ». « **L'adultère** est chose courante chez eux. (...) Je pourrais citer des cas, très nombreux ; je pourrais citer des noms de Très Illustres Frères (du 33^{ème} degré). Les conversations libertines sont fréquentes dans les parvis ; et en quittant la grande loge, le soir, on ne rentre pas toujours directement chez soi, n'est-ce pas frère et frère Untel ? » (Alain VIGNEAU, *La loge maçonnique*, Éd. du Trident, 2011, p.39)

Pour reprendre un exemple cité plus haut, lorsque Dominique STRAUSS-KAHN a eu ses relations libertines au Carlton de Lille, il était marié avec Anne SAINCLAIR.

Parmi les offenses à la dignité du mariage, l'Église cite en premier lieu l'adultère. « Ce mot désigne l'infidélité conjugale. Lorsque deux partenaires, dont l'un au moins est marié, nouent entre eux une relation sexuelle, même éphémère, ils commettent un adultère. Le Christ condamne l'adultère même de simple désir (cf. Mt 5, 27-28). Le sixième commandement et le Nouveau Testament proscrivent absolument l'adultère (cf. Mt 5, 32 ; 19, 6 ; Mc 10, 12 ; 1 Co 6, 9-10). » (CEC 2380)

L'union entre les époux est une ; elle est aussi indissoluble. C'est pourquoi elle a été attaquée par la FM. Serge ABAD-GALLARDO affirme : « **Le divorce** et les différentes lois qui l'ont instauré en France depuis la révolution française sont d'inspiration maçonnique. » (Ibid. p.56) Il évoque la loi Naquet de 1884 : « Si les discours que l'on peut lire sur les différents comptes-rendus de l'époque évoquent des situations de détresse ou de difficulté de règlement de patrimoine, il semble bien que l'objectif poursuivi par le député de gauche, auteur de la loi sur le divorce, fut plutôt la disparition de la famille. En effet, Alfred NAQUET fut l'auteur d'un ouvrage à forte connotation anarchiste publié en 1868 intitulé *Religion, propriété, famille*.

« Dans ce livre, le député faisait l'apologie de l'union libre, et considérait, conformément à la doxa maçonnique qui prône la liberté individuelle la plus absolue, que « le mariage indissoluble est attentatoire à la liberté ». C'est ainsi que fut votée la loi du 27 juillet 1884, dite loi Naquet, qui autorisait le divorce pour faute, à la demande du mari ou de la femme.

« De nos jours, le divorce a tant été banalisé, et le mariage tellement désacralisé, que le divorce est devenu une simple formalité. Le 4 mai 2016, les députés ont autorisé le divorce par consentement mutuel sans juge, (...) simplement enregistré par un notaire. » (Ibid. p.57) En France, 44 % des mariages se terminent par un divorce, selon des chiffres de 2014.

L'Église dénonce cette **grave offense à la dignité du mariage** :

« Le Seigneur Jésus a insisté sur l'intention originelle du Créateur qui voulait un mariage indissoluble (cf. Mt 5, 31-32 ; 19, 3-9 ; Mc 10, 9 ; Lc 16, 18 ; 1 Co 7, 10-11). Il abroge les tolérances qui s'étaient glissées dans la loi ancienne (cf. Mt 19, 7-9). Entre baptisés, " le mariage conclu et consommé ne peut être dissous par aucune puissance humaine ni pour aucune cause, sauf par la mort " (⇒ CIC, can. 1141). » (CEC 2382)

« La *séparation* des époux avec maintien du lien matrimonial peut être légitime en certains cas prévus par le Droit canonique (cf. ⇒ CIC, cann. 1151-1155). » (CEC 2383) (Ces cas sont l'adultère et la violence)

« Le *divorce* est une offense grave à la loi naturelle. Il prétend briser le contrat librement consenti par les époux de vivre l'un avec l'autre jusqu'à la mort. Le divorce fait injure à l'Alliance de salut dont le mariage sacramentel est le signe. Le fait de contracter une nouvelle

union, fût-elle reconnue par la loi civile, ajoute à la gravité de la rupture : le conjoint remarié se trouve alors en situation d'adultère public et permanent. » (CEC 2384)

« Le divorce tient aussi son caractère immoral du désordre qu'il introduit dans la cellule familiale et dans la société. Ce désordre entraîne des préjudices graves : pour le conjoint, qui se trouve abandonné ; pour les enfants, traumatisés par la séparation des parents, et souvent tirillés entre eux ; pour son effet de contagion, qui en fait une véritable plaie sociale. » (CEC 2385)

6.3.3 - La fécondité du mariage

ÉGLISE CATHOLIQUE

« La fécondité est un don, une *fin du mariage*, car l'amour conjugal tend naturellement à être fécond. L'enfant ne vient pas de l'extérieur s'ajouter à l'amour mutuel des époux ; il surgit au cœur même de ce don mutuel, dont il est un fruit et un accomplissement. Aussi l'Église, qui " prend parti pour la vie " (FC 30), enseigne-t-elle que " tout acte matrimonial doit rester par soi ouvert à la transmission de la vie " (HV 11). " Cette doctrine, plusieurs fois exposée par le magistère, est fondée sur le lien indissoluble que Dieu a voulu et que l'homme ne peut rompre de son initiative entre les deux significations de l'acte conjugal : union et procréation " (HV 12 ; cf. Pie XI, enc. " Casti connubii "). » (CEC 2366)

« Appelés à donner la vie, les époux participent à la puissance créatrice et à la paternité de Dieu (cf. Ep 3, 14-15 ; Mt 23, 9). " Dans le devoir qui leur incombe de transmettre la vie et d'être des éducateurs (ce qu'il faut considérer comme leur mission propre), les époux savent qu'ils sont les *coopérateurs du Dieu créateur* et comme ses interprètes. Ils s'acquitteront donc de leur charge en toute responsabilité humaine et chrétienne " (GS 50, § 2). » (CEC 2367)

« Un aspect particulier de cette responsabilité concerne la *régulation de la procréation*. Pour de justes raisons (cf. GS 50), les époux peuvent vouloir espacer les naissances de leurs enfants. Il leur revient de vérifier que leur désir ne relève pas de l'égoïsme mais est conforme à la juste générosité d'une paternité responsable. En outre ils régleront leur comportement suivant les critères objectifs de la moralité (cf. GS 51, § 3). » (CEC 2368)

« La continence périodique, les méthodes de régulation des naissances fondées sur l'auto-observation et le recours aux périodes infécondes (cf. HV 16) sont conformes aux critères objectifs de la moralité. Ces méthodes respectent le corps des époux, encouragent la tendresse entre eux et favorisent l'éducation d'une liberté authentique. » (CEC 2370)

FRANC-MAÇONNERIE

La FM rejette la conception chrétienne du mariage et de la fécondité. Au nom de la liberté absolue, elle considère que l'homme et la femme, même mariés, peuvent satisfaire leur désir sexuel avec toute personne consentante. Le risque étant que la femme se retrouve enceinte d'un enfant non désiré.

C'est pourquoi, dès que la science a permis de contrôler chimiquement la fécondité de la femme, la FM a milité pour que **la contraception** soit légalisée. Maurice CAILLET en témoigne :

« Il y a un développement de l'hédonisme qui se ressent dans toutes les politiques qui ont été inspirées par la FM, notamment en ce qui concerne le concubinage, qui est tout à fait toléré dans la FM, et la contraception : beaucoup de francs-maçons ont été à l'origine des lois concernant celle-ci. Moi-même, qui étais chirurgien gynécologue, j'ai été le premier à Rennes à faire de la contraception et, ultérieurement, des IVG. Il y a eu un soutien certain de la FM vis-à-vis de ces pratiques, au nom de la liberté du couple et de la liberté de la femme à faire ce qu'ils veulent dans ce domaine. Mais cette liberté conduit facilement à la licence et au mépris de la loi morale et de la loi divine. » (*La franc-maçonnerie : un péché contre l'Esprit ?* Éditions « L' Icône de Marie », 2001, p. 42-43)

La loi autorisant la pilule contraceptive a été votée le 19 décembre 1967 ; elle était proposée par le franc-maçon Lucien NEUWIRTH. Le 13 décembre 2017, dans le Grand Temple de son siège national à Paris, la Grande Loge de France a célébré à la fois les 50 ans de la Loi Neuwirth libéralisant la vente de la pilule contraceptive et la mémoire de son ancien Grand Maître Pierre Simon, décédé en 2008, qui fut l'un des principaux artisans de cette loi. Ce gynécologue militant de la cause des femmes œuvra aussi à la rédaction de la Loi Veil de 1975. Le blogueur franc-maçon de l'Express rappelle que les lois de 1967 et de 1975 sur la contraception et l'avortement sont les dernières réformes qualifiées de maçonniques. Les francs-maçons ont pris une part prépondérante dans cette évolution majeure de notre société.

Le 25 juillet 1968 le saint Pape Paul VI a publié l'encyclique *Humanae vitae (HV)* sur la régulation des naissances, dont le CEC reprend l'essentiel, et qu'il cite dans ce n° :

Pour l'Église, « est intrinsèquement mauvaise " toute action qui, soit en prévision de l'acte conjugal, soit dans son déroulement, soit dans le développement de ses conséquences naturelles, se proposerait comme but ou comme moyen de rendre impossible la procréation " (HV 14). » (CEC 2370)

Cette position a été réaffirmée par saint Jean-Paul II dans *Familiaris consortio* au n° 32, où il cite également Paul VI ; elle reste inchangée depuis. C'est pourquoi on a vu se développer ces dernières années les formations qui prônent les méthodes naturelles de régulation des naissances.

6.3.4 - Le don de l'enfant

ÉGLISE CATHOLIQUE

« La Sainte Écriture et la pratique traditionnelle de l'Église voient dans les *familles nombreuses* un signe de la bénédiction divine et de la générosité des parents (cf. GS 50, § 2). » (CEC 2373)

« Grande est la souffrance des couples qui se découvrent **stériles**. (...) » (CEC 2374)

« Les recherches qui visent à réduire la stérilité humaine sont à encourager, à la condition qu'elles soient placées " au service de la personne humaine, de ses droits inaliénables, de son bien véritable et intégral, conformément au projet et à la volonté de Dieu " (CDF, instr. " Donum vitæ " intr. 2). » (CEC 2375)

Les techniques qui provoquent une dissociation des parentés, par l'intervention d'une personne étrangère au couple (don de sperme ou d'ovocyte, prêt d'utérus) sont gravement déshonnêtes. Ces techniques (**insémination et fécondation artificielles hétérologues**) lèsent le droit de l'enfant à naître d'un père et d'une mère connus de lui et liés entre eux par le mariage. Elles trahissent " le droit exclusif à ne devenir père et mère que l'un par l'autre " (CDF, instr. " Donum vitæ " 2, 1). » (CEC 2376)

« Pratiquées au sein du couple, ces techniques (**insémination et fécondation artificielles homologues**) sont peut-être moins préjudiciables, mais elles restent moralement irrecevables. Elles dissocient l'acte sexuel de l'acte procréateur. L'acte fondateur de l'existence de l'enfant n'est plus un acte par lequel deux personnes se donnent l'une à l'autre, il " remet la vie et l'identité de l'embryon au pouvoir des médecins et des biologistes, et instaure une domination de la technique sur l'origine et la destinée de la personne humaine. Une telle relation de domination est de soi contraire à la dignité et à l'égalité qui doivent être communes aux parents et aux enfants (cf. CDF, instr. " Donum vitæ " 2, 5). » (CEC 2377)

« L'enfant est non **pas un dû, mais un don**. Le " don le plus excellent du mariage " est une personne humaine. L'enfant ne peut être considéré comme un objet de propriété, ce à quoi conduirait la reconnaissance d'un prétendu " droit à l'enfant ". En ce domaine, seul l'enfant possède de véritables droits : celui " d'être le fruit de l'acte spécifique de l'amour conjugal de ses parents, et aussi le droit d'être respecté comme personne dès le moment de sa conception " (CDF, instr. " Donum vitæ " 2, 8). » (CEC 2378)

FRANC-MAÇONNERIE

Le problème de la stérilité des couples est très douloureux ; et l'Église a, par rapport à cela, des positions que le commun des mortels a du mal à comprendre, et encore plus à accepter.

La FM, elle, ne se pose pas de questions, et, confiante en la science, encourage la recherche et les progrès dans le domaine de la bioéthique. Elle adopte sans réserve les techniques d'insémination et fécondation artificielles homologues ou hétérologues, pour satisfaire le désir d'enfant des parents, qui considèrent celui-ci comme un dû.

Maintenant que le mariage entre personnes homosexuelles a été rendu possible, la FM milite pour que la PMA soit autorisée pour les couples de femmes. C'est un des sujets qui seront débattus avant la révision de la loi de bioéthique en 2019.

Sur cette question la position de l'Église est claire ; elle a été rappelée par Mgr Dominique REY en janvier 2018 : « **La PMA pour personne.**

« S'il s'agit de parler de l'extension de la procréation médicalement assistée aux femmes homosexuelles ou célibataires, c'est non. Entendons-nous bien, non pas en raison d'une « orientation sexuelle », mais parce que la PMA porte déjà atteinte en soi aux grands principes d'humanité. Parmi les motifs qui justifient le jugement négatifs, on peut citer : la séparation de l'union et de la procréation, la création d'une « humanité congelée », l'altération des relations de paternité et de filiation avec toutes les questions liées à l'identité personnelle. On peut d'ailleurs s'interroger sur le don des gamètes, qui rend possible toutes ces techniques de transmission de la vie... et malheureusement toutes leurs dérivées : ne devraient-elles pas être des cellules « indisponibles » ? Il serait enfin naïf d'oublier le rôle des lobbies dans ce domaine et les enjeux économiques liés à la PMA. » (Mgr Dominique REY, déclaration en janvier 2018 ; Salon Beige 23/01/2018)

Les techniques de fécondation in vitro entraînent la formation d'embryons surnuméraires qui sont congelés en vue d'une implantation ultérieure. En 2010 il y en avait 171417. Or 29779 avaient été l'objet d'un abandon de projet parental, et les parents avaient donné leur accord pour que 15000 d'entre eux puissent servir à la recherche, selon l'INSERM cité par la ministre Mme Fioraso pendant les débats en 2013.

Au début la loi de bioéthique du 7/7/2011 n'autorisait la recherche sur les embryons surnuméraires qu'à titre exceptionnel. Mais une modification de la loi, le 16/7/2013, a rendu possible la recherche sur l'embryon humain à certaines conditions.

La Fondation Jérôme LEJEUNE dénonçait cette évolution laxiste soutenue par la FM : « L'embryon humain est présumé disponible pour être détruit dans la recherche. Le passage d'un principe d'interdiction (assorti de dérogations) à celui d'autorisation (encadrée) fait de façon inédite de l'embryon humain, d'un être humain, un matériau disponible pour des expérimentations sous pavillon de complaisance de la médecine. Nous devenons une société « embryocide » c'est-à-dire une société dont un des principes repose sur l'homicide de l'embryon humain. » (Communiqué de presse du 16/7/2013)

Il est désormais « normal », puisque « légal », de détruire un être humain pour une utilisation à visée scientifique. On retrouve ici l'orgueil de l'homme qui, ayant écarté Dieu, décide du bien et du mal, de la vie et de la mort !

L'Église, en tout cas, est clairement en désaccord avec les manipulations qui ne respectent pas la vie de l'embryon dès sa conception. Mgr Dominique REY le rappelle :

« **Non à un nouvel eugénisme.** »

« L'embryon n'est pas un objet de recherche, fût-ce pour les meilleurs motifs. Il n'est pas susceptible de tri ou d'élimination en fonction de ses handicaps possibles. La question est : sommes-nous capables de changer de regard sur le handicap ou sur le plus cabossé ? Et non : supprimons le malade ! »

« S'il doit exister des interdits, c'est toujours en vue de protéger le plus faible. Notre vigilance éthique n'est en rien un nouvel ordre moral : elle est nécessaire pour que la société fasse droit au plus fragile. Nous croyons à une prise de conscience possible, car « l'homme passe l'homme » ; il est capable de la plus grande bienveillance, de changer son regard sur la personne vulnérable. Nous serions en mesure d'accueillir le migrant en détresse et incapables d'accueillir la vie diminuée d'un enfant malade ? »

« Les autres questions en jeu dans les débats qui vont être organisés touchent notre conception de l'humanité : qu'est ce qui nous définit comme homme, comme personne humaine ? On pense par exemple à l'Intelligence Artificielle, aux mégas bases de données médicales informatisées, à « l'homme augmenté » ou au transhumanisme... Ces techniques ont besoin d'une réflexion éthique, qui comportera à n'en pas douter des interdits. » (Mgr Dominique REY, déclaration en janvier 2018 ; Salon Beige 23/01/2018)

À propos de la **GPA**, on retrouve l'hypocrisie de la FM. Alors que le gouvernement Hollande s'y déclarait opposé, la ministre de la justice, Christiane TAUBIRA, sans doute franc-maçonne, demandait à ses services de régulariser la situation des enfants nés par GPA à l'étranger. Lorsque la FM sent que l'opinion n'est pas prête pour une mesure ou une loi nouvelles qui heurtent les consciences, elle prétend le contraire de ce qu'elle pense, mais continue à travailler l'opinion jusqu'à ce qu'elle puisse faire passer sa mesure ou sa loi.

« Dans une tribune publiée dans Le Monde, une centaine de personnes militent pour profiter de la révision des lois de bioéthique pour légaliser la GPA, c'est-à-dire le recours aux mères porteuses, ou à tout le moins en reconnaître les effets lorsqu'elle est pratiquée à l'étranger. La stratégie des militants pro-GPA est claire et s'appuie sur les enfants nés par GPA à l'étranger. La première étape consiste à obtenir la reconnaissance. C'est ce que demandent les signataires de la tribune publiée ce matin dans Le Monde : « nous demandons la transcription intégrale à l'état civil français de la filiation de l'enfant établie légalement à l'étranger à l'égard de ses parents. » Cette transcription automatique est un piège destiné à demander dans un deuxième temps la légalisation de la GPA en France en arguant du fait que les GPA réalisées à l'étranger seraient 100% légales et que l'interdiction serait donc hypocrite. » (Salon beige 17/1/2018)

Sur ce point aussi l'Église est claire, comme le rappelait Mgr Dominique REY dans sa déclaration de janvier 2018 : « **Non à la GPA.** »

« Le recours à des mères porteuses ne sera jamais « éthique » ! On ne peut se résoudre à accepter que le ventre des femmes, souvent les plus pauvres, puisse être loué. Cette pratique, très lucrative, entérine la marchandisation du corps des femmes et le fait que la grossesse puisse faire l'objet d'un contrat, dont le but serait de « livrer » un enfant. Quel débat possible dans ce domaine, sinon la reconnaissance de l'indisponibilité du corps de la femme et de l'interdiction universelle de cette pratique ?

« Il est impossible de légitimer toutes sortes de comportements pour assouvir les désirs de certains. La vie d'un enfant est un don, jamais un dû. Il a le droit d'avoir un père et une mère, son père et sa mère. Lorsqu'on envisage la GPA, on ne manie pas les concepts, on s'apprête à créer des situations familiales douloureuses et des problèmes insolubles. » (Mgr Dominique REY, déclaration en janvier 2018 ; Salon Beige 23/01/2018)

Conclusion

Nous avons évoqué la duplicité de la FM à propos de la GPA. Il en a été ainsi pour le divorce, prévu à l'origine pour faute, et qui est devenu aujourd'hui une simple formalité. Il en a été ainsi pour le PACS, qui a préparé le « mariage » entre personnes homosexuelles. Il en a été ainsi pour la recherche sur les embryons surnuméraires, qui a commencé par être interdite, sauf dans des cas très limités, et qui est ensuite devenue possible à des conditions déterminées. Aujourd'hui on veut élargir la PMA aux couples de lesbiennes, et on milite déjà pour la GPA en faveur des couples d'homosexuels.

Cela ne surprend pas. Mgr REY expliquait pourquoi :

« Nous ne pouvons nous résoudre à cette présentation irénique des enjeux entourant les Etats généraux de la bioéthique, car elle semble faire droit à une **éthique relativiste**, où il n'y aurait pas de principes intangibles, en particulier lorsqu'il s'agit de la défense du plus vulnérable. La loi ne ferait qu'entériner ce que pense la majorité et non ce qui est juste, en vue du bien commun. » (Mgr Dominique REY, déclaration en janvier 2018 ; Salon Beige 23/01/2018)

Enfin on commence à modifier les embryons en agissant sur le génome dans le cadre du transhumanisme. Les questions autour de l'intelligence artificielle peuvent être liées à la tentation originelle : modifier la nature humaine pour devenir comme Dieu, a mis en garde le cardinal Gianfranco Ravasi, président du Conseil pontifical pour la culture, le 15 novembre

2017.

L'un des « grands problèmes de départ », a-t-il estimé, est la volonté de « redessiner la nature humaine », notamment par « l'ingénierie génétique qui est très précieuse pour éliminer certaines pathologies... mais nous savons que si son utilisation s'étend, elle peut aussi... changer radicalement le génotype humain ».

Le cardinal Ravasi a évoqué la fascination pour des termes encore « confus » comme « transhumanisme » et « post-humanisme ». Leur développement induirait « une inégalité entre les individus augmentés par la modification génétique et les êtres humains normaux », a-t-il prévenu. « Il semble, a diagnostiqué le président du dicastère, que l'on soit en face d'un homme qui veut devenir comme Dieu, dans l'acte de ce que les grecs appelaient hybris, défi à la divinité. Le vrai péché originel... est la tentation, le tentateur qui dit : "Vous serez comme Dieu". » Au final, il y a le « désir subtil » d'intervenir « jusqu'au point de modifier la nature humaine ». (Zenit 16 novembre 2017)

Peu à peu, la FM impose son anthropologie, écarte celle qui est issue de la Bible, et prépare le règne de Lucifer !

Tout cela est pensé et calculé. Certains maçons le confirment. Ainsi Pierre Simon « La franc-maçonnerie doit changer la société par les lois. Telle était la conviction de Pierre Simon, maçon et gynécologue, auteur en 1979 d'un livre programmatique □ : *De la vie avant toute chose*. L'homme fut de toutes les batailles aux côtés notamment de Simone Veil et Lucien Neuwirth □ : la fondation du Mouvement français pour le Planning familial (1956), la contraception (1967), l'avortement (1974) et enfin le droit de mourir dans la dignité... Ancien grand maître de la Grande Loge de France, Pierre Simon voulait que les femmes changent de logiciel. « *C'est tout le concept de famille qui est en train de basculer* », résumait-t-il, avec un certain sens de l'anticipation. Et la volonté d'accélérer le mouvement...

« Un journaliste du *Monde* explique que ce maçon concevait son action comme « □ *une sorte de fusée à étages, lancée vers la transformation progressive et la rationalisation des concepts définissant le vivant — jusque-là monopoles des religions - qu'il entendait remettre entre les mains des hommes, et en particulier des femmes* □ ». Projet prométhéen. Pierre Simon a été le chantre d'une révolution anthropologique dont nous devons assumer aujourd'hui les conséquences. Auteur d'un grand rapport sur le comportement sexuel des Français en 1972, il se rêvait comme l'égal du Dr Alfred Kinsey qui avait révolutionné la société puritaine de l'Amérique des années 1930. Son rêve est devenu réalité. Cauchemardesque. » (Samuel PRUVOT, *Les pièges de la franc-maçonnerie*, Famille chrétienne n°1948 du 11/02/2015)

« Le cardinal Carlo Caffarra avait écrit une préface pour le livre de l'allemande Gabriele Kuby *La révolution sexuelle globale : la destruction de la liberté au nom de la liberté*, paru en 2015. En voici des extraits :

« A chaque page que je lisais j'ai entendu en moi les paroles du Trompeur du monde entier : « Vous serez comme Dieu, sachant le bien et le mal ».

« La personne humaine s'est élevée elle-même à une position d'autorité morale souveraine dans laquelle « moi » seul détermine ce qui est bon et ce qui est mauvais. C'est une liberté qui est littéralement folle : c'est une liberté sans logos (c'est-à-dire sans raison ou principe d'ordre).

« L'auteur soutient, je pense à juste titre, que la dernière barrière que cette folle liberté doit mettre à bas est la nature sexuelle de la personne humaine dans sa dualité d'homme et de femme et dans son institution rationnelle établie par le mariage monogame et la famille. Eh bien aujourd'hui cette raison insensée est en train de détruire la sexualité humaine naturelle, donc aussi le mariage et la famille. Ces pages, dédiées à l'examen de cette destruction, sont d'une rare profondeur de vision.

Mais il y a un autre thème qui traverse les pages de ce livre : l'œuvre de cette liberté insensée a une stratégie précise, car elle est dirigée, guidée et gouvernée à l'échelle mondiale. Quelle est sa stratégie ? Celle du Grand Inquisiteur de Dostoïevski, qui dit au Christ : « Tu leur donnes la liberté ; je leur donne du pain. Ils vont me suivre. » La stratégie est claire : dominer l'homme en formant une alliance avec l'un de ses bas instincts. Le nouveau Grand Inquisiteur n'a pas changé de stratégie. Il dit au Christ: « Vous promettez la joie dans l'exercice sage, juste et chaste de la sexualité ; je promets le plaisir sans aucune règle. Vous verrez qu'ils me suivront. » Le nouvel inquisiteur asservit par le mirage d'un plaisir sexuel complètement privé de toute règle. » (Salon Beige 20/9/2017)

C'est pourquoi il est urgent pour l'Église de réagir contre cette « colonisation idéologique », comme dit le Pape François. Le 21 novembre 2017 il affirmait : « Chaque fois qu'une colonisation culturelle et idéologique arrive, elle pêche contre le Dieu Créateur parce qu'elle veut changer la création telle que Lui l'a faite ». (Homélie à Sainte Marthe. Zenit 21/11/17)

Et il est réconfortant de voir des mouvements comme La Manif pour tous, Alliance Vita, la Fondation Jérôme Lejeune, la marche pour la vie, etc., et tous les mouvements de la Pastorale familiale. Des hommes et des femmes, des chrétiens et des hommes de bonne volonté, se lèvent pour défendre la vision chrétienne de la famille et pour construire la civilisation de l'amour.

7 – Septième commandement : Tu ne voleras pas (Mt 19, 18).

Le sixième commandement s'opposait à la concupiscence de la chair (la recherche excessive du plaisir) ; le septième s'oppose à la concupiscence de l'avoir.

ÉGLISE CATHOLIQUE

Ce point aborde la question de l'économie et du travail, et rappelle la doctrine sociale de l'Église à ce sujet. « Le septième commandement défend de prendre ou de retenir le bien du prochain injustement et de faire du tort au prochain en ses biens de quelque manière que ce soit. Il prescrit la justice et la charité dans la gestion des biens terrestres et des fruits du travail des hommes. Il demande en vue du bien commun le respect de la destination universelle des biens et du droit de propriété privée. La vie chrétienne s'efforce d'ordonner à Dieu et à la charité fraternelle les biens de ce monde. » (CEC 2401)

7.1 - La Destination universelle et la propriété privée des biens

« Les biens de la création sont destinés au genre humain tout entier. Le droit à la propriété privée (cf. CEC 2403 à 2405) n'abolit pas la destination universelle des biens (cf. CEC 2402). » (CEC 2452)

7.2 - Le respect des personnes et de leurs biens

« En matière économique, le respect de la dignité humaine exige la pratique de la vertu de *tempérance*, pour modérer l'attachement aux biens de ce monde ; de la vertu de *justice*, pour préserver les droits du prochain et lui accorder ce qui lui est dû ; et de la *solidarité*, suivant la règle d'or et selon la libéralité du Seigneur qui " *de riche qu'il était s'est fait pauvre pour nous enrichir de sa pauvreté* " (2 Co 8, 9). » (CEC 2407)

Le respect des biens d'autrui :

« Le septième commandement interdit le **vol**, c'est-à-dire l'usurpation du bien d'autrui contre la volonté raisonnable du propriétaire. Il n'y a pas de vol si le consentement peut être présumé ou si le refus est contraire à la raison et à la destination universelle des biens. C'est le cas de la nécessité urgente et évidente où le seul moyen de subvenir à des besoins immédiats et essentiels (nourriture, abri, vêtement ...) est de disposer et d'user des biens d'autrui (cf. GS 69, § 1). » (CEC 2408)

« Toute manière de prendre et de détenir injustement le bien d'autrui, même si elle ne contredit pas les dispositions de la loi civile, est contraire au septième commandement. Ainsi, retenir délibérément des biens prêtés ou des objets perdus ; frauder dans le commerce (cf. Dt 25, 13-16) ; payer d'injustes salaires (cf. Dt 24, 14-15 ; Jc 5, 4) ; hausser les prix en spéculant sur l'ignorance ou la détresse d'autrui (cf. Am 8, 4-6). »

« Sont encore moralement illicites : la spéculation par laquelle on agit pour faire varier artificiellement l'estimation des biens, en vue d'en tirer un avantage au détriment d'autrui ; la corruption par laquelle on détourne le jugement de ceux qui doivent prendre des décisions selon le droit ; l'appropriation et l'usage privés des biens sociaux d'une entreprise ; les travaux mal faits, la fraude fiscale, la contrefaçon des chèques et des factures, les dépenses excessives, le gaspillage. Infliger volontairement un dommage aux propriétés privées ou publiques est contraire à la loi morale et demande réparation. » (CEC 2409)

« En vertu de la justice commutative, la *réparation de l'injustice* commise exige la restitution du bien dérobé à son propriétaire. » (CEC 2412)

Le respect de l'intégrité de la création

« Le septième commandement demande le respect de l'intégrité de la création. » (CEC 2415) ; en particulier des animaux (cf. 2416 à 2418).

7.3 - La doctrine sociale de l'Église

« (...) L'Église reçoit de l'Évangile la pleine révélation de la vérité de l'homme. Quand elle accomplit sa mission d'annoncer l'Évangile, elle atteste à l'homme, au nom du Christ, sa dignité propre et sa vocation à la communion des personnes ; elle lui enseigne les exigences de la justice et de la paix, conformes à la sagesse divine. » (CEC 2419)

« L'Église porte un jugement moral, en matière économique et sociale, " quand les droits fondamentaux de la personne ou le salut des âmes l'exigent " (GS 76, § 5). Dans l'ordre de la moralité elle relève d'une mission distincte de celle des autorités politiques : l'Église se soucie des aspects temporels du bien commun en raison de leur ordination au souverain Bien, notre fin ultime. Elle s'efforce d'inspirer les attitudes justes dans le rapport aux biens terrestres et dans les relations socio-économiques. » (CEC 2420)

« Une théorie qui fait du **profit** la règle exclusive et la fin ultime de l'activité économique est moralement inacceptable. L'appétit désordonné de l'argent ne manque pas de produire ses effets pervers. Il est une des causes des nombreux conflits qui perturbent l'ordre social (cf. GS 63, § 3 ; LE 7 ; CA 35). »

« Un système qui " sacrifie les droits fondamentaux des personnes et des groupes à l'organisation collective de la production " est contraire à la dignité de l'homme (GS 65). Toute pratique qui réduit les personnes à n'être que de purs moyens en vue du profit, asservit l'homme, conduit à l'idolâtrie de l'argent et contribue à répandre l'athéisme. " *Vous ne pouvez servir à la fois Dieu et Mammon* " (Mt 6, 24 ; Lc 16, 13). » (CEC 2424)

« L'Église a rejeté les idéologies totalitaires et athées associées, dans les temps modernes, au " **communisme** " ou au " **socialisme** ". Par ailleurs, elle a récusé dans la pratique du " **capitalisme** " l'individualisme et le primat absolu de la loi du marché sur le travail humain (cf. CA 10 ; 13 ; 44). (...) » (CEC 2425)

Mais l'Église n'intervient pas directement dans la vie sociale : « Il n'appartient pas aux pasteurs de l'Église d'intervenir directement dans la construction politique et dans l'organisation de la vie sociale. Cette tâche fait partie de la vocation des *fidèles laïcs*, agissant de leur propre initiative avec leurs concitoyens. L'action sociale peut impliquer une pluralité de voies concrètes. Elle sera toujours en vue du bien commun et conforme au message évangélique et à l'enseignement de l'Église. Il revient aux fidèles laïcs " d'animer les réalités temporelles avec un zèle chrétien et de s'y conduire en artisans de paix et de justice " (SRS 47 ; cf. 42). » (CEC 2442)

7.4 - L'activité économique et la justice sociale

« Le développement des activités économiques et la croissance de la production sont destinés à subvenir aux besoins des êtres humains. La vie économique ne vise pas seulement à multiplier les biens produits et à augmenter le profit ou la puissance ; elle est d'abord ordonnée au service des personnes, de l'homme tout entier et de toute la communauté humaine. Conduite selon ses méthodes propres, l'activité économique doit s'exercer dans les limites de l'ordre moral, suivant la justice sociale, afin de répondre au dessein de Dieu sur l'homme (cf. GS 64). » (CEC 2426)

Le travail humain est un devoir (cf. CEC 2427), et un droit pour tous (cf. CEC 2433). Il mérite un juste salaire (cf. CEC 2434)

7.5 - Justice et solidarité entre les nations

« Au plan international, l'inégalité des ressources et des moyens économiques est telle qu'elle provoque entre les nations un véritable " fossé " (SRS 14). (...) » (CEC 2437)

« Diverses causes, de nature religieuse, politique, économique et financière confèrent aujourd'hui " à la question sociale une dimension mondiale " (SRS 9). La solidarité est nécessaire entre les nations dont les politiques sont déjà interdépendantes. (...) » (CEC 2438)

« Les *nations riches* ont une responsabilité morale grave à l'égard de celles qui ne peuvent par elles-mêmes assurer les moyens de leur développement ou en ont été empêchées par de tragiques événements historiques. C'est un devoir de solidarité et de charité ; c'est aussi une obligation de justice si le bien-être des nations riches provient de ressources qui n'ont pas été équitablement payées. » (CEC 2439)

7.6 - L'amour des pauvres

« Dieu bénit ceux qui viennent en aide aux pauvres et réprouve ceux qui s'en détournent. (Citations de Mt 5,42 ; 10,8 ; 25,31-36) » (CEC 2443)

" L'amour de l'Église pour les pauvres ... fait partie de sa tradition constante " (CA 57). (...) (CEC 2444)

« L'amour des pauvres est incompatible avec l'amour immodéré des richesses ou leur usage égoïste. (Citation de Jc 5, 1-6). » (CEC 2445)

« Les *œuvres de miséricorde* sont les actions charitables par lesquelles nous venons en aide à notre prochain dans ses nécessités corporelles et spirituelles (cf. Is 58, 6-7 ; He 13, 3). (...)

« Les œuvres de miséricorde corporelle consistent notamment à nourrir les affamés, loger les sans logis, vêtir les déguenillés, visiter les malades et les prisonniers, ensevelir les morts (cf. Mt 25, 31-46). Parmi ces gestes, l'aumône faite aux pauvres (cf. Tb 4, 5-11 ; Si 17, 22) est un des principaux témoignages de la charité fraternelle : elle est aussi une pratique de justice qui plaît à Dieu (cf. Mt 6, 2-4) (Citations de Lc 3,11 ; 11,41 ; Jc 2,15-16) » (CEC 2447)

« " Sous ses multiples formes : dénuement matériel, oppression injuste, infirmités physiques et psychiques, et enfin la mort, *la misère humaine* est le signe manifeste de la condition native de faiblesse où l'homme se trouve depuis le premier péché et du besoin de salut. C'est pourquoi elle a attiré la compassion du Christ Sauveur qui a voulu la prendre sur lui et s'identifier aux '*plus petits d'entre ses frères*'. C'est pourquoi ceux qu'elle accable sont l'objet d'*un amour de préférence* de la part de l'Église qui, depuis les origines, en dépit des défaillances de beaucoup de ses membres, n'a cessé de travailler à les soulager, les défendre et les libérer. Elle l'a fait par d'innombrables œuvres de bienfaisance qui restent toujours et partout indispensables " (CDF, instr. " Libertatis conscientia " 68). » (CEC 2448)

FRANC-MAÇONNERIE

La déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 affirmait :

« Article 1. - Le but de la société est le bonheur commun. - Le gouvernement est institué pour garantir à l'homme la jouissance de ses droits naturels et imprescriptibles.

Article 2. - Ces droits sont l'égalité, la liberté, la sûreté, la propriété. »

Cela semble aller dans le sens de l'enseignement de l'Église. En ce qui concerne la propriété, alors que celle-ci, dans l'Ancien Régime, était confisquée par la noblesse et l'Église, tout citoyen, désormais, y a droit.

Mais l'histoire du XIX^{ème} siècle a montré qu'en réalité c'est la bourgeoisie, au sein de laquelle la FM recrutait ses membres, qui en a profité, tandis que la paysannerie et le monde ouvrier continuaient à vivre dans la pauvreté, voire dans la misère.

C'est ainsi qu'est né le socialisme, pour défendre les droits du prolétariat contre les capitalistes qui s'enrichissaient de plus en plus avec l'essor de l'industrialisation.

En 1917, le communisme a été instauré en Russie : la propriété privée a été supprimée, et c'est l'État qui est devenu propriétaire de toutes les richesses du pays, soi-disant au nom du peuple. Ce fut une catastrophe qui s'est terminée par l'implosion du régime soviétique et par le retour à un système où la propriété privée est de nouveau permise, pour la satisfaction, d'ailleurs, de ceux qui en profitent pour s'enrichir outrancièrement !

Il est difficile de savoir quel rôle a joué la FM dans tout cela, car ce point est moins abordé par les anciens francs-maçons convertis.

Néanmoins notre réflexion sur la concupiscence de l'avoir et du pouvoir nous a donné l'orientation profonde de la FM (cf. ch.IV 3.3.2)

Comme au XIX^{ème} siècle, la FM recrute ses membres dans les classes aisées :

« La sélection, si l'on peut dire, se fait dans des professions ou des secteurs de la société bien particuliers : intellectuels, enseignants, professions libérales, fonctionnaires, commerçants aisés ou industriels ; rarement artisans ; exceptionnellement ouvriers ou agriculteurs. » (Maurice CAILLET, *La franc-maçonnerie : un péché contre l'Esprit ?* Éditions « L'Icône de Marie », 2001, p.21)

Il ajoute plus loin : « Il y a un bon tiers qui entre en FM par arrivisme, sachant qu'ils pourront bénéficier d'aide, notamment dans les administrations. » (Ibid. p.54)

« Les "Fraternelles", regroupent les maçons par profession ou par activité. Des gens de différentes obédiences s'y retrouvent, échangeant, entre leurs chamailleries, beaucoup de renseignements et de services. Les Fraternelles du bâtiment ou des Ponts et Chaussées, par exemple, sont très connues pour ces échanges de services à haut prix. Les Fraternelles n'ont même pas de statut officiel dans les Obédiences ! » (Maurice CAILLET, *Du secret des loges maçonniques à la lumière du Christ*, Conférence « Semeurs d'Espérance » du 17 mars 2006.)

Ces compromis entraînent parfois des problèmes juridiques qui transparaissent au grand jour : « La FM va parfois soutenir des personnes qui ont des situations sociales très élevées et qui sont dans des difficultés ou imbroglios politico-financiers. » (Maurice CAILLET, *La franc-maçonnerie : un péché contre l'Esprit ?* Éditions « L'Icône de Marie », 2001, p.52)

L'actualité récente nous a donné des exemples sous la présidence de F. Hollande.

En mars 2013, alors qu'il se dressait comme le porte-drapeau de la lutte contre la fraude fiscale, le ministre du Budget *Jérôme Cahuzac* a démissionné, accusé d'évasion fiscale, puis il a été exclu du Parti socialiste. Il était poursuivi notamment pour déclaration incomplète ou mensongère de patrimoine et avait caché des comptes à l'étranger. En décembre 2016, il a été condamné à trois ans de prison ferme et à cinq ans d'inéligibilité pour "fraude fiscale" et "blanchiment de fraude fiscale".

En mai 2017, Thomas Thévenoud, secrétaire d'Etat, a été contraint de démissionner. Il avait déclaré avec retard ses revenus entre 2009 et 2013, omettant même ceux de 2012. Il a été déclaré coupable, avec son épouse, de fraude fiscale et condamné à trois mois de prison avec sursis et à un an d'inéligibilité.

Janvier 2018 - La Cour de justice de la République (CJR) va ouvrir une enquête pour violation du secret professionnel, un mois après les révélations du *Canard enchaîné* visant l'ex-Garde des Sceaux Jean-Jacques Urvoas. Le socialiste aurait transmis des informations au député ex-LR Thierry Solère sur l'enquête pour fraude fiscale le concernant.

Ce dernier exemple montre que, pour la FM, le camp politique importe peu !

Évidemment, « il y a comme partout un certain nombre de brebis galeuses », dit Maurice CAILLET (ibid. p.39) mais tous les francs-maçons ne sont pas malhonnêtes. D'ailleurs, au moment de leur recrutement, on leur demande d'avoir un casier judiciaire vierge. (Ibid. p.39)

En outre la FM, qui cherche le bonheur de l'humanité, a aussi des œuvres de bienfaisance. « Il peut y avoir de bons principes dans la FM, notamment (...) la fraternité qui est souvent un peu limitée aux francs-maçons eux-mêmes ; et puis il y a la solidarité, que l'on veut distinguer de la charité. Le mot de charité donne des boutons aux francs-maçons : la charité serait descendante, voire condescendante, et la solidarité serait horizontale, elle ne rabaisserait pas l'autre. » (Ibid. p.90)

Heureusement, les francs-maçons font du bien à leur prochain ; mais cela ne change pas la nature profonde de la FM, dont les principes de base sont en contradiction avec ceux de l'Église dans le domaine social.

8 – Huitième commandement : Tu ne mentiras pas

Tu ne témoigneras pas faussement contre ton prochain. (Ex 20, 16).

Il a été dit aux anciens : Tu ne parjureras pas, mais tu t'acquitteras envers le Seigneur de tes serments (Mt 5, 33).

« Le huitième commandement interdit de travestir **la vérité** dans les relations avec autrui. Cette prescription morale découle de la vocation du peuple saint à être témoin de son Dieu qui est et qui veut la vérité. Les offenses à la vérité expriment, par des paroles ou des actes, un refus de s'engager dans la rectitude morale : elles sont des infidélités foncières à Dieu et, en ce sens, sapent les bases de l'Alliance. » (CEC 2464)

8.1 - Vivre dans la vérité

ÉGLISE CATHOLIQUE

« L'Ancien Testament l'atteste : **Dieu est source de toute vérité**. Sa Parole est vérité (cf. Pr 8, 6 ; 2 R 7, 28). Sa loi est vérité (cf. Ps 118, 142). (...) Puisque Dieu est le " Véridique " (Rm 3, 4) les membres de son Peuple sont appelés à vivre dans la vérité (cf. Ps 118, 30). » (CEC 2465)

Nous avons déjà rencontré cette affirmation au chapitre II 1.2 : Dieu est vérité ; et au chapitre I 4.1 : L'Écriture nous permet de connaître la vérité sur Dieu (cf. CEC 107).

« **En Jésus-Christ, la vérité de Dieu s'est manifestée tout entière.** " *Plein de grâce et de vérité* " (Jn 1, 14), il est la " *lumière du monde* " (Jn 8, 12), il est la *Vérité* (cf. Jn 14, 6). (...) Le disciple de Jésus, " *demeure dans sa parole* " afin de connaître " *la vérité qui rend libre* " (Jn 8, 32) et qui sanctifie (cf. Jn 17, 17). (...) » (CEC 2466 ; cf. ch. VII 2)

« L'homme se porte naturellement vers la vérité. Il est tenu de l'honorer et de l'attester : " En vertu de leur dignité, tous les hommes, parce qu'ils sont des personnes ... sont pressés par leur nature même et tenus, par obligation morale, à chercher la vérité, celle tout d'abord qui concerne la religion. Ils sont tenus aussi à adhérer à la vérité dès qu'ils la connaissent et à régler toute leur vie selon les exigences de la vérité " (DH 2). » (CEC 2467)

« La vérité comme rectitude de l'agir et de la parole humaine a pour nom *véracité*, sincérité ou franchise. La vérité ou *véracité* est la vertu qui consiste à se montrer vrai en ses actes et à dire vrai en ses paroles, en se gardant de la duplicité, de la simulation et de l'hypocrisie. » (CEC 2468)

FRANC-MAÇONNERIE

Comme elle refuse d'accueillir la Vérité de Dieu, la FM prétend qu'on ne peut connaître la vérité, et que celle-ci est relative (cf. ch. I 1.2 FM). Nous avons vu aussi qu'elle déforme la vérité de l'Écriture (cf. ch. I 4.2), qu'elle écarte ou dénature le Nouveau Testament (cf. ch. I 4.3).

À ses membres elle prétend qu'elle va les conduire à la lumière, mais celle-ci tarde à briller pour eux. Lorsque Serge ABAD-GALLARDO a trouvé la lumière du Christ, il s'est rendu compte du mensonge que constituait la promesse de la FM :

« Je comprenais que ce que je recherchais était la Vérité, et non ce relatif bonheur proposé par la franc-maçonnerie. Or il m'apparaissait que, pour la franc-maçonnerie, le bonheur et la Vérité étaient dissociés. La Vérité maçonnique était quelque chose d'inaccessible, quand le bonheur pouvait se réaliser sur terre. (...) »

« J'entrevois que la conception maçonnique du bonheur était purement sociale, et non spirituelle. La Vérité, puisqu'elle n'était pas transcendante pour la franc-maçonnerie, ne pouvait amener le bonheur. (...) »

« Cela ne me convenait plus. Cela « sonnait faux » : le rituel nous conduisait effectivement vers les symboles, mais l'interprétation de ces symboles restait subjective. Cette affirmation maçonnique prétendant que c'était de la pratique du rituel et des symboles maçonniques que la Vérité jaillirait ne me paraissait plus crédible. »

« Chez les catholiques, il y a une Vérité révélée ; pour la franc-maçonnerie, il n'y a pas cette parole, car elle a été perdue, Hiram ne l'ayant pas révélée avant de mourir.(...) » (*J'ai frappé à la porte du Temple... Parcours d'un franc-maçon en crise spirituelle*, Éd. Pierre Téqui, 2014, p.122-123)

8.2 – « Rendre témoignage à la vérité »

ÉGLISE CATHOLIQUE

« Devant Pilate le Christ proclame qu'il est " *venu dans le monde pour rendre témoignage à la vérité* " (Jn 18, 37). Le chrétien n'a pas à " *rougir de rendre témoignage au* »

Seigneur " (2 Tm 1, 8). Dans les situations qui demandent l'attestation de la foi, le chrétien doit la professer sans équivoque, à l'exemple de S. Paul en face de ses juges. Il lui faut garder " *une conscience irréprochable devant Dieu et devant les hommes* " (Ac 24, 16).» (CEC 2471)

« Le devoir des chrétiens de prendre part à la vie de l'Église les pousse à agir comme *témoins de l'Évangile* et des obligations qui en découlent. Ce témoignage est transmission de la foi en paroles et en actes. Le témoignage est un acte de justice qui établit ou fait connaître la vérité (cf. Mt 18, 16). » (CEC 2472)

Ce témoignage peut aller jusqu'au martyre (cf. CEC 2473-2474)

FRANC-MAÇONNERIE

La FM pense évidemment que c'est elle qui détient la Vérité, ou du moins prétend-elle y conduire. Durant le rite de la chaîne d'union, elle affirme : « Nous sommes les gardiens d'un très ancien secret qui s'alluma dans le cœur fraternel de l'humanité à son berceau. (...) Dans un monde où règnent la matière, la force et le mensonge, nous faisons le serment de toujours maintenir lumineuse et droite la flamme de l'amour unique et de l'esprit humain. » (in Serge ABAD-GALLARDO, *ibid.* p.53-54)

La FM prétend détenir la lumière de la vérité, dans un monde de mensonge. Sans doute vise-t-elle ici l'Église catholique qu'elle abhorre ! Mais ne serait-elle pas mensongère elle-même ? Elle qui fait une présentation mensongère de Dieu (cf. ch.II 1.2) et encore plus de Satan, présenté comme un dieu (cf. ch.III 2), comme le libérateur de l'homme (cf. ch. IV 3.2.1), comme celui qui va les diviniser alors qu'il les conduit à leur perte (cf. ch.IV 3.2.3) !

Bien plus, la FM ne cache pas qu'elle trompe sciemment ses membres (cf. ch. III 2.3.2). Albert PIKE l'affirmait : « la franc-maçonnerie comme toutes les religions, tous les mystères et l'alchimie, scelle et cache ses secrets de tous, sauf des adeptes, des sages ou des élus. Elle utilise de fausses explications et interprétations de ces symboles pour tromper ceux qui méritent d'être trompés, pour leur dissimuler la vérité, qui est appelée lumière, et pour les diriger loin d'elle. La vérité n'est pas pour ceux qui sont indignes ou incapables de la recevoir, ou qui la pervertiraient. » (la Franc-Maçonnerie disséquée - Partie 2 : au cœur de l'horreur http://pncds72.free.fr/1600_esoterisme/1600_6_franc_maconnerie_2.pdf Repris de prisedeconscience.org. Article posté le 20 octobre 2012)

La FM présente le masque d'une philosophie humaniste, alors qu'au fond c'est une religion luciférienne. Quand on a posé la question à Serge ABAD-GALLARDO : « La majorité des « frères » sont-ils conscients de ce culte ? », il a répondu : « Non. Beaucoup pensent que la franc-maçonnerie n'est qu'une association philosophique anodine tendant à « libérer » l'Humanité. Ce n'est pas le cas. Et peu nombreux sont les francs-maçons qui discernent l'action magique des rituels. » (« *Je servais Lucifer sans le savoir* », le livre-choc d'un ancien franc-maçon, entretien avec Christian Redier , 27 février 2017, site [aleteaia](http://aleteaia.com))

8.3 – Les offenses à la vérité

ÉGLISE CATHOLIQUE

Nous sommes invités à témoigner de la vérité de Dieu, et ensuite à vivre la vérité dans nos relations avec nos frères.

« Les disciples du Christ ont " revêtu l'homme nouveau créé selon Dieu dans la justice et la sainteté qui viennent de la vérité " (Ep 4, 24). " Débarrassés du mensonge " (Ep 4, 25), ils ont à " rejeter toute méchanceté et toute ruse, toute forme d'hypocrisie, d'envie et de médisance " (1 P 2, 1). » (CEC 2475)

Nous devons écarter faux témoignage et parjure. (CEC 2476)

« Le respect de la réputation des personnes interdit toute attitude et toute parole susceptibles de leur causer un injuste dommage (cf. [⇒](#) CIC, can. 220). » Nous devons bannir jugement téméraire, médisance et calomnie. (CEC 2477)

« Est à proscrire toute parole ou attitude qui, par flatterie, adulation ou complaisance, encourage et confirme autrui dans la malice de ses actes et la perversité de sa conduite. L'adulation est une faute grave si elle se fait complice de vices ou de péchés graves. Le désir de rendre service ou l'amitié, ne justifient pas une duplicité du langage. » (CEC 2480)

Il faut éviter la jactance ou vantardise, et l'ironie. (CEC 2481)

« " Le mensonge consiste à dire le faux avec l'intention de tromper " (S. Augustin, mend. 4, 5 : PL 40, 491). Le Seigneur dénonce dans le mensonge une œuvre diabolique : " Vous avez pour père le diable ... il n'y a pas de vérité en lui : quand il dit ses mensonges, il les tire de son propre fonds, parce qu'il est menteur et père du mensonge " (Jn 8, 44). » (CEC 2482 ; cf. 2483 à 2486)

« Toute faute commise à l'égard de la justice et de la vérité appelle le devoir de réparation, même si son auteur a été pardonné. (...) » (CEC 2487)

FRANC-MAÇONNERIE

La FM n'hésite pas à mentir effrontément quand il s'agit de Dieu et de sa propre nature profonde de religion luciférienne. Il n'est pas surprenant que des francs-maçons fassent de même dans différentes circonstances.

D'abord quand ils sont accusés d'un délit. Ce fut le cas de Jérôme Cahuzac (cf. point 7). Accusé de fraude fiscale, il a juré devant l'Assemblée Nationale qu'il n'avait pas de compte bancaire caché à l'étranger. Mais il n'a pu tenir longtemps ce mensonge, a été obligé de reconnaître la vérité, et a été condamné.

Ensuite des francs-maçons peuvent utiliser des procédés malhonnêtes pour nuire à leurs adversaires ou à leurs ennemis, comme aux « frères » qui les ont trahis en se convertissant à la foi catholique, et qui dénoncent maintenant la réalité luciférienne de la FM. L'un d'eux y fait une allusion discrète dans un livre.

Enfin la FM utilise le mensonge pour ne pas dévoiler trop vite ses intentions profondes. Par exemple Jean-Luc Roméro, membre actif de l'organisation LGBT et président de l'association pour la promotion de l'euthanasie (ADMD) déclare ceci à propos du PACS pour les couples homosexuels :

"Boutin l'a dit. Et elle avait raison. Quand elle disait « tout ça c'est la porte ouverte au mariage et tout". Bien sûr qu'elle avait raison ! Bien sûr que quand on se retrouvait entre nous on rigolait et on disait : voilà, on dira tout le contraire devant les médias, devant tout le monde, dans nos réunions publiques. Il faut avoir un peu de stratégie en politique quand on veut arriver... Quand en plus on sait que ça va dans le sens de l'égalité des droits." (Sur la chaîne parlementaire LCP)

8.4 – Le respect de la vérité

ÉGLISE CATHOLIQUE

« Le droit à la communication de la vérité n'est pas inconditionnel. Chacun doit conformer sa vie au précepte évangélique de l'amour fraternel. Celui-ci demande, dans les situations concrètes, d'estimer s'il convient ou non de révéler la vérité à celui qui la demande. » (CEC 2488)

« La charité et le respect de la vérité doivent dicter la réponse à toute *demande d'information ou de communication*. Le bien et la sécurité d'autrui, le respect de la vie privée, le bien commun sont des raisons suffisantes pour taire ce qui ne doit pas être connu, ou pour user d'un langage discret. Le devoir d'éviter le scandale commande souvent une stricte discrétion. Personne n'est tenu de révéler la vérité à qui n'a pas droit de la connaître (cf. Si 27, 16 ; Pr 25, 9-10). » (CEC 2489)

« Le *secret du sacrement de réconciliation* est sacré, et ne peut être trahi sous aucun prétexte. (...) » (CEC 2490)

« Les *secrets professionnels* – détenus par exemple par des hommes politiques, des militaires, des médecins, des juristes – ou les confidences faites sous le sceau du secret, doivent être gardés. (...) » (CEC 2491)

« Chacun doit garder la juste réserve à propos de la vie privée des gens. Les responsables de la communication doivent maintenir une juste proportion entre les exigences du bien commun et le respect des droits particuliers. L'ingérence de l'information dans la vie privée de personnes engagées dans une activité politique ou publique est condamnable dans la mesure où elle porte atteinte à leur intimité et à leur liberté. » (CEC 2492)

FRANC-MAÇONNERIE

On pourrait penser que la FM n'est pas concernée par ce point, tant elle cultive le secret. Dès l'initiation au grade d'apprenti on dit à celui-ci : « Voici quels sont vos devoirs : le premier est le silence sur tout ce que vous pourrez entendre ou découvrir parmi nous, ainsi que tout ce que vous verrez ou apprendrez par la suite. Le deuxième est de secourir vos frères et vos sœurs quand ils en auront besoin, et de les aider de toutes vos forces physiques, morales et spirituelles. Le troisième devoir est de progresser en persévérant dans la recherche de vous-même. » (Serge ABAD-GALLARDO, *J'ai frappé à la porte du Temple... Parcours d'un franc-maçon en crise spirituelle*, Éd. Pierre Téqui, 2014, p.34)

Mais ce secret, lorsqu'il sert à protéger les francs-maçons qui ont commis des délits, devient lui-même coupable. Maurice CAILLET affirme : « Il y a comme partout un certain nombre de brebis galeuses. L'inconvénient de la FM c'est qu'elle affectionne la discrétion,

sinon le secret, et que, bien souvent, le contrevenant à la loi se trouve protégé par ses Frères, et parfois à un haut niveau. Et c'est là qu'il y a un effet pervers de la FM dans la société, et que des hauts dignitaires politiques vont protéger les francs-maçons qui ont commis des actes délictueux. On en a eu la preuve récemment avec tous les problèmes de financement des partis politiques, dans lesquels étaient impliqués un certain nombre de francs-maçons. » (*La franc-maçonnerie : un péché contre l'Esprit ?* Éditions « L'Icône de Marie », 2001, p.39) (Cf. ch. IV 3.3.2)

Plus largement, le secret au sein de la FM sert aussi à couvrir les mensonges au sujet de la religion luciférienne qui la sous-tend. On peut alors lui appliquer ces paroles de Jésus :

« *Le Jugement, le voici : la lumière est venue dans le monde, et les hommes ont préféré les ténèbres à la lumière, parce que leurs œuvres étaient mauvaises. Celui qui fait le mal déteste la lumière : il ne vient pas à la lumière, de peur que ses œuvres ne soient dénoncées.* » (Jn 3,19-20)

8.5 - L'usage des Moyens de communication sociale

ÉGLISE CATHOLIQUE

« L'information médiatique est au service du bien commun (cf. IM 11). La société a droit à une information fondée sur la vérité, la liberté, la justice, et la solidarité :

« Le bon exercice de ce droit requiert que la communication soit, quant à l'objet, toujours véridique et – dans le respect des exigences de la justice et de la charité – complète ; qu'elle soit, quant au mode, honnête et convenable, c'est-à-dire que dans l'acquisition et la diffusion des nouvelles, elle observe absolument les lois morales, les droits et la dignité de l'homme (IM 5). » (CEC 2494)

« Les moyens de communication sociale (en particulier les mass média) peuvent engendrer une certaine passivité chez les usagers, faisant de ces derniers des consommateurs peu vigilants de messages ou de spectacles. Les usagers s'imposeront modération et discipline vis-à-vis des mass média. Ils voudront se former une conscience éclairée et droite afin de résister plus facilement aux influences moins honnêtes. » (CEC 2496)

FRANC-MAÇONNERIE

Il est évident que les francs-maçons sont très présents dans le monde des médias. Ils y jouent un rôle non négligeable pour préparer l'opinion aux évolutions anthropologiques préparées dans les loges, et ensuite traduites en lois (cf. point 6 notamment). Les sondages sont orientés, et les débats souvent faussés par le choix des intervenants favorables aux idées propagées par la FM. Et l'on s'abstient de donner la parole à ceux qui défendent la vie et la famille !

Plus largement, ils répandent aussi la religion laïciste athée et anticléricale. Après l'attentat contre Charlie Hebdo, au nom de la laïcité et de la liberté d'expression, ils ont soutenu ce journal anarchiste et blasphémateur.

En outre ils offrent aux gens des supports (films, spectacles, etc.) pour leur permettre de satisfaire la concupiscence de la chair, pour les détourner ainsi de Celui qui est l'Amour, la Lumière et le Chemin du vrai bonheur.

9 – Neuvième commandement : Tu ne convoiteras pas la femme de ton prochain

Tu ne convoiteras pas la femme de ton prochain, ni son serviteur, ni sa servante, ni son bœuf, ni son âne, rien de ce qui est à ton prochain (Ex 20, 17). Quiconque regarde une femme avec convoitise a déjà commis dans son cœur l'adultère avec elle (Mt 5, 28).

« S. Jean distingue trois espèces de convoitise ou de concupiscence : la convoitise de la chair, la convoitise des yeux et l'orgueil de la vie (cf. 1 Jn 2, 16 [Vulg.]). Suivant la tradition catéchétique catholique, le neuvième commandement proscrit **la concupiscence charnelle** ; le dixième interdit la convoitise du bien d'autrui. » (CEC 2514)

ÉGLISE CATHOLIQUE

Le n° 2515, qui définit la concupiscence, est cité au début du point 3.3 au chapitre IV.

« Déjà dans l'homme, parce qu'il est un être *composé, esprit et corps*, il existe une certaine tension, il se déroule une certaine lutte de tendances entre l' "*esprit* " et la "*chair* ". Mais cette lutte, en fait, appartient à l'héritage du péché, elle en est une conséquence et, en même temps, une confirmation. Elle fait partie de l'expérience quotidienne du combat spirituel :

« Pour l'Apôtre, il ne s'agit pas de mépriser et de condamner le corps qui, avec l'âme spirituelle, constitue la nature de l'homme et sa personnalité de sujet ; il traite, par contre, des œuvres ou plutôt des dispositions stables – vertus et vices – moralement *bonnes ou mauvaises*, qui sont le fruit de la *soumission* (dans le premier cas) ou au contraire de la *résistance* (dans le second cas) à l'*action salvatrice de l'Esprit Saint*. (Jean-Paul II, DeV 55). » (CEC 2516)

9.1 – La purification du cœur

« Le cœur est le siège de la personnalité morale : "*C'est du cœur que viennent intentions mauvaises, meurtres, adultères et inconduites* " (Mt 15, 19). La lutte contre la convoitise charnelle passe par la purification du cœur et la pratique de la tempérance. » (CEC 2517)

« La pureté du cœur nous donnera de voir Dieu : elle nous donne dès maintenant de voir toute chose selon Dieu. » (CEC 2531)

9.2 - Le combat pour la pureté

« Le Baptême confère à celui qui le reçoit la grâce de la purification de tous les péchés. Mais le baptisé doit continuer à lutter contre la concupiscence de la chair et les convoitises désordonnées. Avec la grâce de Dieu, il y parvient

– par la *vertu et le don de chasteté*, car la chasteté permet d'aimer d'un cœur droit et sans partage.

– par la *pureté d'intention* qui consiste à viser la fin véritable de l'homme : D'un œil

simple, le baptisé cherche à trouver et à accomplir en toute chose la volonté de Dieu (cf. Rm 12, 2 ; Col 1, 10).

– par la *pureté du regard*, extérieur et intérieur ; par la discipline des sentiments et de l'imagination ; par le refus de toute complaisance dans les pensées impures qui inclinent à se détourner de la voie des commandements divins : " La vue éveille la passion chez les insensés " (Sg 15, 5).

– par la *prière*. (...) » (CEC 2520)

« La pureté demande la *pudeur*. Celle-ci est une partie intégrante de la tempérance. (...) » (CEC 2521 ; cf. 2522 à 2524)

« La pureté chrétienne demande une *purification du climat social*. Elle exige des moyens de communication sociale une information soucieuse de respect et de retenue. La pureté du cœur libère de l'érotisme diffus et écarte des spectacles qui favorisent le voyeurisme et l'illusion. » (CEC 2525)

« Ce qui est appelé la *permissivité des mœurs* repose sur une conception erronée de la liberté humaine ; pour s'édifier, cette dernière a besoin de se laisser éduquer au préalable par la loi morale. Il convient de demander aux responsables de l'éducation de dispenser à la jeunesse un enseignement respectueux de la vérité, des qualités du cœur et de la dignité morale et spirituelle de l'homme. » (CEC 2526)

FRANC-MAÇONNERIE

Nous avons vu que la FM, dans son discours, prône la vertu ; mais que, en tant que religion luciférienne, elle revendique l'héritage du péché originel, et considère comme normales, voire comme des vertus, les trois concupiscences semées dans le cœur des hommes par le serpent des origines.

Elle rejette donc comme dogmatique la parole biblique : « *Tu ne convoiteras pas la femme de ton prochain* », et laisse ses membres céder à la concupiscence du plaisir, quand elle n'y encourage pas, comme nous l'avons vu au chapitre IV 3.3.1, et dans ce chapitre, en commentant le quatrième (cf. 4.3.2) et le sixième commandement (cf. 6.2 et 6.3).

10 – Dixième commandement : tu ne convoiteras pas les biens de ton prochain

Tu ne convoiteras ... rien de ce qui est à ton prochain (Ex 20, 17). Tu ne désireras ni sa maison, ni son champ, ni son serviteur ou sa servante, ni son bœuf ou son âne : rien de ce qui est à lui (Dt 5, 21).

Là où est ton trésor, là sera ton cœur (Mt 6, 21).

« Le dixième commandement dédouble et complète le neuvième, qui porte sur la concupiscence de la chair. Il interdit **la convoitise du bien d'autrui**, racine du vol, de la rapine et de la fraude, que proscriit le septième commandement. La " convoitise des yeux " (cf. 1 Jn 2, 16) conduit à la violence et à l'injustice défendues par le cinquième précepte

(cf. Mi 2, 2). La cupidité trouve son origine, comme la fornication, dans l'idolâtrie prohibée dans les trois premières prescriptions de la loi (cf. Sg 14, 12). Le dixième commandement porte sur l'intention du cœur ; il résume, avec le neuvième, tous les préceptes de la Loi. » (CEC 2534)

ÉGLISE CATHOLIQUE

10.1 – Le désordre des convoitises

« Le dixième commandement proscrit l'*avidité* et le désir d'une appropriation sans mesure des biens terrestres ; il défend la *cupidité* déréglée née de la passion immodérée des richesses et de leur puissance. Il interdit encore le désir de commettre une injustice par laquelle on nuirait au prochain dans ses biens temporels. » (CEC 2536)

« L'*envie* est un vice capital. Elle désigne la tristesse éprouvée devant le bien d'autrui et le désir immodéré de se l'approprier, fût-ce indûment. Quand elle souhaite un mal grave au prochain, elle est un péché mortel :

« Saint Augustin voyait dans l'envie " le péché diabolique par excellence " (catech. 4, 8). " De l'envie naissent la haine, la médisance, la calomnie, la joie causée par le malheur du prochain et le déplaisir causé par sa prospérité " (S. Grégoire le Grand, mor. 31, 45 : PL 76, 621). » (CEC 2539)

Le baptisé combat l'envie par la bienveillance, l'humilité et l'abandon à la providence de Dieu. » (CEC 2554)

10.2 - Les désirs de l'Esprit

« L'économie de la Loi et de la Grâce détourne le cœur des hommes de la cupidité et de l'envie : elle l'initie au désir du Souverain Bien ; elle l'instruit des désirs de l'Esprit Saint qui rassasie le cœur de l'homme. » (CEC 2541)

« Les fidèles du Christ " ont crucifié la chair avec ses passions et ses convoitises " (Ga 5, 24) ; ils sont conduits par l'Esprit et suivent ses désirs. » (CEC 2555)

10.3 - La pauvreté de cœur

« Le détachement des richesses est nécessaire pour entrer dans le Royaume des Cieux. " *Bienheureux les pauvres de cœur* " (Mt 5,3). » (CEC 2556)

10.4 - " Je veux voir Dieu "

« Le désir du bonheur véritable dégage l'homme de l'attachement immodéré aux biens de ce monde, pour s'accomplir dans la vision et la béatitude de Dieu. " La promesse de voir Dieu dépasse toute béatitude. Dans l'Écriture, voir c'est posséder. Celui qui voit Dieu a obtenu tous les biens que l'on peut concevoir " (S. Grégoire de Nysse, beat. 6 : PG 44, 1265A). » (CEC 2548)

« Il reste au peuple saint à lutter, avec la grâce d'en haut, pour obtenir les biens que Dieu promet. Pour posséder et contempler Dieu, les fidèles du Christ mortifient leurs convoitises et ils l'emportent, avec la grâce de Dieu, sur les séductions de la jouissance et de la puissance. » (CEC 2549)

FRANC-MAÇONNERIE

Au chapitre IV (3.3.2), nous avons vu que la convoitise du pouvoir (qui permet de satisfaire celle de l'avoir), poussait les francs-maçons à rechercher les postes intéressants dans les administrations et les entreprises.

Certains ne sont pas à l'abri de l'envie, comme celui qui a brisé la carrière de Maurice CAILLET alors qu'il était encore franc-maçon.

« Il se trouve que j'étais, à l'époque de ma conversion, médecin à la Sécurité sociale, et harcelé par mon chef, qui était un frère de la même loge ! Il m'avait placardisé et voulait ma peau. Même si j'en profitais pour passer mes journées dans des livres de théologie, je commençais à craindre la dépression. Un ami psychiatre me mit en arrêt de maladie. Dès ma reprise, mon directeur me licencia (il me fallut quatre ans de procès pour obtenir gain de cause), et je me servis de ce prétexte pour quitter la loge : *Puisqu'un frère de la même loge est capable de me mettre à la porte, à 54 ans, après des années de persécution, je n'ai plus ma place ici*, déclarai-je à mes pairs. » (*Aux pieds de Notre-Dame de Lourdes : la guérison d'un franc-maçon*, Article de Famille chrétienne n°1673 du 04/02/2010)

Les maçons ne peuvent compter sur l'Esprit Saint pour être libérés de la cupidité ou de l'envie, car l'Esprit Saint est inconnu – ou ignoré – dans la FM. Maurice CAILLET l'affirme :

« L'esprit de l'homme est glorifié, comme source de tout progrès, mais l'Esprit Saint est totalement nié :

Il est nié comme source de la Révélation ;

il est nié comme inspirateur des Prophètes ;

il est nié comme source des dons et des charismes ;

il est nié comme dynamisme des baptisés, comme sont ignorés la Révélation, les Prophéties, les charismes et le baptême, marque du Saint-Esprit, comme la confirmation, l'effusion de l'Esprit.

Or Jésus, avant son Ascension, nous a promis son Esprit, et il a dit aussi qu'il pardonnerait tout sauf le blasphème contre l'Esprit (cf. Mc 3,29) : l'ignorer, le nier, n'est-ce pas le persécuter ? Y a-t-il rien de pire que de nier l'existence d'une personne. (...)

Dans son essence même, la franc-maçonnerie est un péché contre l'Esprit : elle conduit à l'Orient éternel, au néant, non à la Vie éternelle. » (*La franc-maçonnerie : un péché contre l'Esprit ?* Éditions « L'Icône de Marie », 2001, p.160-161)

Puisque, pour la FM, le bonheur est à réaliser sur terre, pourquoi donc rechercher la pauvreté du cœur ? Il vaut mieux s'enrichir et profiter de la vie !

Et après ? Maurice CAILLET constate : « Il n'y a pas, à ma connaissance d'Espérance en la Vie éternelle. On taille sa pierre, on mène sa vie de la naissance à la mort, et puis, lorsque l'on meurt, on passe à l'Orient éternel ; mais, en tout cas au GODF, il n'y a aucune explication sur ce qu'est cet Orient éternel. En fait, on bénéficie de la reconnaissance et de la fidélité d'amitié de ses Frères, c'est tout : il n'y a pas de vie au-delà de la vie terrestre. » (Ibid. p.30)

La FM laisse ses adeptes libres de croire ce qu'ils veulent. Serge ABAD-GALLARDO l'affirme : « Hormis le dogme maçonnique selon lequel seul le trépas conduit à l'initiation véritable, la franc-maçonnerie fait de la mort un symbole, et laisse finalement sa portée métaphysique à la libre appréciation de ses adeptes. Il n'y a en franc-maçonnerie aucune référence à la vie éternelle. » (*Je servais Lucifer sans le savoir*, Éd. Pierre Téqui, 2016, p.168)

Cependant, dans le manuel de rituels, dans les cours du troisième degré on lit ceci : « Nous serons admis dans la loge céleste, où le suprême grand gardien présidera pour toujours... Quand nous aurons été placés à sa droite, il sera ravi de nous appeler justes et droits francs-maçons... » (La franc-maçonnerie disséquée - Partie 2 : au cœur de l'horreur (Anonyme) II 3 http://pncds72.free.fr/1600_esoterisme/1600_6_franc_maconnerie_2.pdf Repris de prisedeconscience.org. Article posté le 20 octobre 2012)

On ne peut que frémir en lisant cette affirmation, qui parodie le texte du jugement dernier (cf. Mt 25,34). En effet, « le suprême grand gardien », c'est Satan. On promet donc aux francs-maçons « justes et droits », c'est-à-dire à ceux qui ont le mieux combattu Dieu et l'Église, d'être pour toujours avec celui qu'ils ont servi, et pour certains, adoré ici bas. Mais ce qu'on ne leur dit pas c'est que ce qui les attend c'est « *le feu éternel préparé pour le diable et ses anges* » (Mt 25,41), c'est-à-dire une souffrance éternelle ! Ils feraient bien de méditer l'Évangile du jugement dernier, qui évoque le châtement réservé à ceux qui n'auront pas vécu les commandements de l'amour du prochain (Mt 25, 31-46) !

Ch. VII – JÉSUS-CHRIST FILS DE DIEU

Nous aurions presque pu éviter d'écrire ce chapitre sur Jésus, tellement le Christ est écarté par la FM. Mais c'eût été tomber dans le piège que, par ailleurs, les laïcistes nous tendent en essayant de nous empêcher de témoigner publiquement de notre foi en Jésus-Christ, le Fils de Dieu, notre Sauveur. En effet, la volonté de la FM d'écarter Jésus masque son refus, et même sa haine de Dieu, inspirée par Lucifer.

1 – Attitude de la FM par rapport à Jésus

1.1 – La FM écarte Jésus

Le témoignage de Maurice CAILLET est particulièrement intéressant pour comprendre cette attitude de la FM.

Quand il y est entré, il n'était ni baptisé, ni croyant. Au contraire il était plutôt athée et anticlérical. C'est pourquoi, lorsqu'il a adhéré à la FM, il s'y est trouvé à l'aise, et a été poussé vers des responsabilités dans les loges. Or il témoigne : « En une quinzaine d'années, je n'ai jamais entendu prononcer le nom de Jésus en Loge ! » (*La franc-maçonnerie : un péché contre l'Esprit ?* Éditions « L'Icone de Marie », 2001, p.122).

Donc, premier constat : la FM évite au maximum de parler de Jésus. Mgr Dominique REY, à la suite de Maurice CAILLET, confirme : « La franc-maçonnerie anglo-saxonne confesse sa foi en Dieu, « Grand Architecte de l'univers ». Cependant les constitutions d'Anderson de 1723, texte de référence pour tous les francs-maçons, ne comportent pas la moindre référence à Dieu en Jésus-Christ, ne mentionnent jamais la Sainte-Trinité, le péché, le salut, la résurrection, la venue de l'Esprit-Saint... » (*Peut-on être catholique et franc-maçon ?*, Éditions Salvator, Paris, 2007, p.6)

Pourtant la FM est bien obligée de parler de Jésus, tellement il est important dans notre culture judéo-chrétienne. Alors, deuxième constat, elle utilise sa technique de déformation habituelle. Elle le considère comme un grand homme, un sage, un initié, mais en aucun cas comme le Fils de Dieu ; et elle le met sur le même plan que les autres fondateurs de religions.

Albert PIKE affirmait : « La FM vénère tous les grands réformateurs. Elle voit dans Moïse, le législateur des Juifs, dans Confucius et Zoroastre, dans Jésus de Nazareth, et dans l'Iconoclaste arabe, de grands enseignants de la morale et d'éminents réformateurs si ce n'est plus ; elle permet à chaque frère de l'ordre d'attribuer à chacun la supériorité et les attributs divins selon sa croyance et les exigences de la vérité » (p. 525). (Citations d'Albert PIKE par le Lieutenant Colonel Gordon « Jack » MOHR, *Le pouvoir caché de la Franc-maçonnerie. Un ancien maçon haut gradé présente le symbolisme franc-maçonnique*, ch.V ; sur internet).

Cependant la Parole de Dieu est claire ; et les Évangiles affirment que Jésus est le Fils de Dieu, spécialement au moment de sa Passion et de sa Résurrection. Sur la croix de Jésus, Pilate a fait inscrire : « *Jésus de Nazareth, Roi des Juifs* », en latin : « *Iesus Nazarenus, Rex Iudaeorum* », que l'on abrège : INRI. Et le centurion qui le voit mourir avec maîtrise de soi et dignité affirme : « *Vraiment, cet homme était le fils de Dieu !* » (Mc 15,39). L'inscription INRI est donc une sorte d'acte de foi en la royauté messianique et en la divinité de l'homme Jésus, notre Sauveur.

Or, selon sa technique habituelle, la FM s'accapare cette expression pour lui donner, au 18^{ème} degré des hauts grades, une tout autre signification. Serge ABAD-GALLARDO nous précise laquelle :

« Pour les créateurs du grade, la meilleure interprétation de INRI était la formule hermétique : « *Ignis Natura Renovatur Integra* », « *c'est par le feu que la nature se renouvelle* », parce qu'elle se rattache à l'idée cosmique de l'évolution progressive par un incessant renouvellement. » (« Symbolisme du 18^{ème} grade Rose+croix », Grand Collège des rites du Suprême Conseil, 1973, 2^{ème} éd. p.9)

Et notre auteur commente : « J'ai souvent observé que ce procédé était plus que classique pour la FM, quelle que soit l'obédience, d'ailleurs. Procédé qui va chercher des références dans diverses écritures, notamment bibliques, n'hésitant pas ensuite à ne s'en servir qu'en tant que prétexte, vidant la lettre de son contenu de foi, afin d'en bouleverser la signification fondamentale. Cela dans l'objectif de faire coïncider la lettre, notamment biblique, avec l'explication de l'ésotérisme maçonnique. (...) La traduction que fait la FM de l'expression INRI est donc particulièrement fautive. Et destinée à tromper les francs-maçons eux-mêmes. » (Serge ABAD-GALLARDO *Je servais Lucifer sans le savoir*, Éd. Pierre Téqui, 2016, p. 124-125)

Ce faisant, la FM se montre la fille du « père des mensonges » ; et ce procédé montre que, si Satan lui inspire d'écarter Jésus, c'est parce qu'il prétend se substituer à lui !

1.2 – La conversion de Maurice CAILLET

La femme de Maurice CAILLET était très malade ; comme elle était croyante, il l'a amenée à Lourdes ; et c'est là qu'il a vécu une conversion radicale. Pendant que sa femme était à la piscine du sanctuaire, il cherchait un abri en l'attendant. Il raconte :

« La crypte était ouverte. J'entrai au moment où débutait une messe de semaine, avec une dizaine de fidèles. Je n'avais jamais écouté une messe de ma vie. Les rares fois où j'y avais été contraint, lors de mariages ou d'obsèques, je m'étais tenu au fond de l'église avec les mécréants, riant sous cape de ces rituels obsolètes.

« Je m'assis au fond et j'écoutai, préoccupé. À un moment, le prêtre se leva et lut ce que j'appris plus tard être l'Évangile : *Demandez et vous recevrez, frappez et l'on vous ouvrira, cherchez et vous trouverez !* Ce fut un choc : ces phrases étaient utilisées dans un rituel d'initiation au grade d'apprenti. Je les avais entendues lors de ma propre initiation, je les avais souvent prononcées en initiant des profanes ! Puis le prêtre conclut sa lecture par : *Parole du Seigneur*. C'était donc Jésus, que je considérais, au mieux, comme un philosophe, voire un grand initié, qui les avait prononcées ? J'étais bouleversé.

« Le prêtre s'assit. Suivirent quelques minutes de méditation. Et là, dans le silence, moi qui m'étais moqué des prétendues voix de Jeanne d'Arc, j'entendis nettement une voix intérieure, très douce - était-ce la Vierge ? Je ne peux répondre -, me dire : *C'est bien, tu demandes la guérison de Claude, mais qu'as-tu à offrir ?* Le franc-maçon que j'étais tomba brutalement de son cheval, un peu comme saint Paul sur le chemin de Damas ! Je n'avais aucune notion de l'offrande, rien à offrir. En une fraction de seconde, je ne vis que moi-même à offrir. Nouveau bouleversement.

« Puis arriva le moment de l'élévation : en voyant le prêtre montrer l'hostie blanche, je ne pus me retenir de penser que Jésus était réellement présent. » (Luc ADRIAN, *Aux pieds de Notre-Dame de Lourdes : la guérison d'un franc-maçon*, Article de Famille chrétienne n°1673 du 04/02/2010)

Comme aux disciples d'Emmaüs (cf. Lc 24,13-35) Jésus s'est manifesté à Maurice dans sa Parole et dans l'Eucharistie. Notre franc-maçon a découvert avec stupéfaction qu'une des paroles utilisées dans les loges était en réalité une Parole de Jésus. Et surtout, il a découvert que cette Parole est vivante : à travers cette Parole de l'Évangile, Jésus l'invitait à

prier avec conviction pour la guérison de son épouse, et à s'offrir lui-même pour sa guérison.

En fait c'est son cœur qui a été guéri le premier, et son épouse a recouvré la santé un peu plus tard.

Bouleversé par cette forte expérience spirituelle, Maurice CAILLET a eu aussitôt le désir de recevoir le baptême.

« Dès que la messe fut finie, je poursuivis le prêtre à la sacristie et lui demandai tout de go : *Pouvez-vous me baptiser ?* Surprise du prêtre devant la demande incongrue de ce gaillard de 50 ans ! J'avais vu baptiser des enfants et je pensais que c'était instantané. Puis dans un élan de sincérité, j'avouai mon appartenance à la maçonnerie et ma pratique de l'occultisme. Le malheureux prêtre aurait vu un diable dans son bénitier qu'il n'aurait pas été plus affolé ! Il bafouilla : *Oh ! là, là ! Pour un cas comme ça, il faut aller voir l'archevêque de Rennes ! (...)*

« Je fis une préparation intensive, et je fus baptisé trois mois plus tard. Claude ne fut pas guérie sur le moment à Lourdes, mais elle le fut le jour de mon baptême ; elle reprit son travail quelques jours après ; tandis que dans la Crypte je demandais sa guérison, elle, aux piscines, demandait ma conversion. Jésus et sa sainte Mère montrèrent leur miséricorde et leur tendresse en liant ma guérison spirituelle et sa guérison physique. » (Ibid.)

Dans son livre témoignage, *Du secret des loges à la Lumière du Christ, ou la conversion d'un franc-maçon*, il raconte comment la rencontre avec Jésus a complètement changé sa vie.

En outre, rapidement il a voulu témoigner de sa conversion auprès de ses « frères » francs-maçons. Mais c'est alors que s'est révélée l'attitude profonde de la FM vis-à-vis du Seigneur Jésus :

« Pour l'heure, je ne voyais pas encore d'incompatibilité entre ma foi toute neuve et mon engagement maçonnique. Aussi retournai-je en loge. Dès la fin de la tenue [réunion, ndlr] qui suivit, j'annonçai très honnêtement ma conversion au christianisme. On toussa dans les rangs, l'accueil fut glacial. Puis je proposai de faire une planche [un exposé] pour la Saint-Jean d'hiver sur le thème : « Jésus : mythe ou réalité ? ». Enthousiaste, je montrai à mes frères maçons, dans ma conférence, que Jésus était un personnage historique : non seulement il avait bien existé, mais je croyais personnellement qu'il était Dieu, mort et ressuscité pour nous sauver, et vivant parmi nous. Là, il y eut des sifflets et des « *À bas la calotte !* ». La coupe était pleine. » (Ibid.)

Les réactions des francs-maçons au témoignage de foi de Maurice CAILLET montrent bien que le refus par la FM de parler de Jésus, correspond à une volonté délibérée de le rejeter, et même chez certains (les laïcistes anticléricaux), à une véritable haine, reflet de celle de Lucifer à l'encontre de celui qui est venu arracher les hommes à son pouvoir destructeur.

Serge ABAD-GALLARDO donne un témoignage de cette haine dans l'anecdote suivante : « Un ouvrage espagnol intitulé *Église et franc-maçonnerie, les deux cités*, que je suis en train de traduire relate le témoignage d'un général espagnol qui a refusé au cours de cette même cérémonie de **piétiner un crucifix**. » (*La franc-maçonnerie est au service de Lucifer*, Article de Famille chrétienne, Numéro 2046 du 27/03/2017). Cet

acte sacrilège est tout-à-fait caractéristique des rites sataniques où l'adoration de Satan s'accompagne de paroles blasphématoires et d'actes profanateurs vis-à-vis de Jésus.

1.3 – La haine de la FM pour Jésus et pour l'Église

Lorsque Jésus était sur terre, Satan a tout fait pour l'éliminer. Il a d'abord inspiré au roi Hérode de le faire périr peu après sa naissance. Les enfants innocents de Bethléem ont été massacrés, mais Jésus a été sauvé par sa fuite en Égypte avec ses parents (cf. Mt 2,13-18).

« *La fuite en Égypte* et le massacre des innocents (cf. Mt 2, 13-18) manifestent l'opposition des ténèbres à la lumière : " *Il est venu chez lui et les siens ne l'ont pas reçu* " (Jn 1, 11). Toute la vie du Christ sera sous le signe de la persécution. Les siens la partagent avec lui (cf. Jn 15, 20). Sa montée d'Égypte (cf. Mt 2, 15) rappelle l'Exode (cf. Os 11, 1) et présente Jésus comme le libérateur définitif. » (CEC 530)

Quand Jésus a commencé sa mission, Satan a suscité l'hostilité puis la haine des chefs religieux juifs, et il leur a inspiré de condamner Jésus à mort. Mais au moment où, par amour, Jésus a offert sa vie sur la croix pour nous sauver, ce fut la défaite de Satan, et la naissance de l'Église. Alors, fou de rage, Satan, depuis, s'attaque avec acharnement à l'Église, et, depuis le début du XVIIIème siècle, il a trouvé dans la FM un instrument particulièrement redoutable.

Saint Jean a illustré cette haine de Satan contre le Christ et l'Église, qui est son Corps, dans un texte célèbre de l'Apocalypse :

« *01 Un grand signe apparut dans le ciel : une Femme, ayant le soleil pour manteau, la lune sous les pieds, et sur la tête une couronne de douze étoiles. 02 Elle est enceinte, elle crie, dans les douleurs et la torture d'un enfantement. 03 Un autre signe apparut dans le ciel : un grand dragon, rouge feu, avec sept têtes et dix cornes, et, sur chacune des sept têtes, un diadème. 04 Sa queue, entraînant le tiers des étoiles du ciel, les précipita sur la terre. Le Dragon vint se poster devant la femme qui allait enfanter, afin de dévorer l'enfant dès sa naissance. 05 Or, elle mit au monde un fils, un enfant mâle, celui qui sera le berger de toutes les nations, les conduisant avec un sceptre de fer. L'enfant fut enlevé jusqu'auprès de Dieu et de son Trône.* » (...) *17 Alors le Dragon se mit en colère contre la Femme, il partit faire la guerre au reste de sa descendance, ceux qui observent les commandements de Dieu et gardent le témoignage de Jésus.* (Ap 12,1-5.17)

Benoît XVI a commenté ce texte en ces termes :

« Avant tout, la «*femme*» de l'Apocalypse est Marie elle-même. Elle apparaît «*revêtue de soleil*», c'est-à-dire revêtue de Dieu: la Vierge Marie est en effet tout entourée de la lumière de Dieu et elle vit en Dieu. (...)

« Cette femme a sous ses pieds la lune, symbole de la mort et de la mortalité. En effet, Marie est pleinement associée à la victoire de Jésus Christ, son Fils, sur le péché et sur la mort; elle est libre de toute ombre de mort et totalement comblée de vie. (...)

« Dans la vision de l'Apocalypse, il y a un autre détail : sur la tête de la femme il y a «*une couronne de douze étoiles*». Ce signe représente les douze tribus d'Israël et signifie que la Vierge Marie est au centre du Peuple de Dieu, de toute la communion des saints.

« Et ainsi, cette image de la couronne de douze étoiles nous introduit dans la seconde grande interprétation du signe céleste de la «*femme revêtue de soleil*»: en plus de représenter la Vierge, ce signe personnifie l'Église, la communauté chrétienne de tous les temps. Elle est enceinte, dans le sens où elle porte en son sein le Christ et qu'elle doit le mettre au monde : voilà le travail de l'Église en pèlerinage sur la terre, qui, au milieu des réconforts de Dieu et des persécutions du monde, doit apporter Jésus aux hommes.

Et c'est justement pour cela, parce qu'elle porte Jésus, que l'Église se heurte à l'opposition d'un adversaire féroce, représenté dans la vision apocalyptique par un «*énorme dragon rouge*» (Ap 12, 3). Ce dragon a cherché en vain à dévorer Jésus — l'«*enfant mâle, celui qui doit mener toutes les nations*» (Ap 12, 5) — en vain parce que Jésus, par sa mort et sa résurrection, est monté vers Dieu et il s'est assis sur son trône. C'est pourquoi le dragon, vaincu

une fois pour toutes dans le ciel, retourne ses attaques contre la femme — l'Église — dans le désert du monde. Mais à chaque époque, l'Église est soutenue par la lumière et par la force de Dieu, qui la nourrit dans le désert du pain de sa Parole et de la sainte Eucharistie. (...) » (Benoît XVI, Discours du 8 décembre 2011, site internet du Vatican)

Telle est donc l'attitude de la FM vis-à-vis de Jésus : elle tente de l'écarter, car elle ne peut plus rien contre lui, mais elle s'acharne contre l'Église, Corps du Christ, qui est le sacrement du salut et de l'unité du genre humain autour de Jésus ressuscité et glorifié.

2 - Jésus est la Vérité

2.1 – Sa Parole est Vérité

Dans notre premier chapitre (point 1), constatant que l'homme désire connaître Dieu, nous nous sommes demandé comment il pouvait y parvenir. Alors que l'Église affirme que tout homme peut connaître l'existence de Dieu grâce à la raison, la FM, d'emblée affirme que la vérité est inconnaissable, et laisse, soi-disant, chacun libre de croire ce qu'il veut. (Nous venons de voir comment elle a accueilli la profession de foi de Maurice CAILLET en Jésus Fils de Dieu !)

Mais la raison ne suffit pas pour parvenir à la vérité tout entière sur Dieu ; il a fallu que Dieu nous révèle cette Vérité, et il l'a fait par Jésus de Nazareth, le Fils de Dieu fait homme, au point que celui-ci a pu affirmer : « *Je suis la Vérité* » (Jn 14,6). C'est saint Jean, qui est loin d'être un simple initié à l'ésotérisme comme l'affirme la FM, qui met le mieux en valeur, dans son Évangile et ses épîtres, cette réalité fondamentale. Un bibliste l'explique :

« La théologie de saint Jean étant avant tout une théologie de révélation, la notion de vérité y occupe une place considérable. On interprète fréquemment l'*alètheia* (ἀλήθεια, vérité) johannique au sens platonicien ou gnostique, comme si elle désignait l'être même de Dieu, la réalité divine qui se dévoile à l'homme. Mais Jean n'appelle jamais Dieu lui-même la vérité, ce qui serait pourtant essentiel pour ces systèmes. En réalité il ne fait que développer le thème apocalyptique et sapientiel de la vérité révélée, repris ailleurs dans la Nouveau Testament, mais en insistant davantage sur le caractère révélé et la force intérieure de la vérité.

« La vérité, pour Jean, (...) c'est la Parole du Père (Jn 17,17 ; cf. 1 Jn 1,8 : « *La vérité n'est pas en vous* » et 1,10 : « *sa parole n'est pas en vous* »). La Parole que le Christ a entendue du Père (Jn 8,26-40 ; cf. 3,33), c'est la vérité qu'il vient « *proclamer* » (8,40.45s) et à laquelle il vient « *rendre témoignage* » (18,37 ; cf. 5,33). La vérité, c'est donc en même temps la parole que le Christ lui-même nous adresse, et qui doit nous amener à croire en lui (8,31s.45s).

« La différence entre cette révélation et celle de l'Ancien Testament est fortement soulignée : « *La Loi fut donnée par l'intermédiaire de Moïse ; la grâce de la vérité nous est venue par Jésus-Christ* » (1,17), car avec lui et en lui est apparue la révélation totale, définitive.

« Alors que le diable est *le père du mensonge* (8,44), le Christ, lui, proclame la vérité (8,45), il est « *plein de grâce et de vérité* » (1,14).

« La grande nouveauté chrétienne, c'est que **le Christ est lui-même la Vérité** (14,6) : il l'est non pas en tant qu'il est Dieu, mais parce que, Verbe fait chair, il porte en lui-même la plénitude de la révélation, en nous faisant connaître le Père (1,18). Jésus explique le sens de ce titre en l'insérant entre deux autres : il est « *le chemin, la Vérité et la Vie* » ; il est le chemin qui conduit au Père, précisément parce que lui, l'homme Jésus, en tant que Vérité, nous

transmet en lui-même la révélation du Père (17,8.14.17), et qu'ainsi il nous communique la Vie divine (1,4 ; 3,16 ; 6,40.47.63 ; 17,2 ; 1 Jn 5,11ss). Indirectement, ce titre révèle aussi la personne divine du Christ : si Jésus, seul parmi les hommes, peut être pour nous la Vérité, c'est qu'il est en même temps la Parole, le « *Verbe tourné vers le sein du Père* » (1,18), le Fils unique.

« La révélation au monde une fois terminée (Jn 12,50), Jésus annonce à ses disciples la venue du Paraclet, *l'Esprit de Vérité* (14,17 ; 15,26 ; 16,13). Pour Jean, la fonction fondamentale de l'Esprit est de rendre témoignage au Christ (15,26 ; 1 Jn 5,6), de conduire les disciples *vers la vérité tout entière* (16,13), de rappeler à leur mémoire tout ce que le Christ a dit, c'est-à-dire d'en faire saisir le vrai sens (14,26). Son rôle consistant à faire comprendre dans la foi la vérité du Christ, l'Esprit est appelé lui aussi « *la Vérité* » (1 Jn 5,6) : comme témoin du Christ, il rend la vérité présente dans l'Église ; l'Esprit est pour elle « le docteur de la vérité » (Tertullien). » (Vocabulaire de Théologie Biblique (VTB), Éditions du Cerf 1988, article VÉRITÉ, p. 1333-1334)

La FM, en rejetant Jésus, signifie son refus d'accueillir la Vérité qu'il est et que lui seul peut nous communiquer. Elle se montre ainsi la fille de Lucifer, et Jésus lui dit : « *Vous, vous êtes du diable, c'est lui votre père, et vous cherchez à réaliser les convoitises de votre père. Depuis le commencement, il a été un meurtrier. Il ne s'est pas tenu dans la vérité, parce qu'il n'y a pas en lui de vérité. Quand il dit le mensonge, il le tire de lui-même, parce qu'il est menteur et père du mensonge. Mais moi, parce que je dis la vérité, vous ne me croyez pas.* » (Jn 8,44-45)

2.2 - La Révélation est parfaite avec Jésus

Refusant Jésus, refusant la vérité, la FM nie aussi toute révélation. Or celle-ci, comme nous l'avons vu au chapitre premier (point 2) s'est effectuée progressivement dans l'Ancienne Alliance, et est devenue parfaite en Jésus, le Fils de Dieu incarné.

« La révélation, commencée dans l'Ancien Testament, s'achève dans le Nouveau Testament. Mais au lieu d'être transmise par de multiples intermédiaires, elle se concentre maintenant en Jésus-Christ, qui en est à la fois l'auteur et l'objet.

« Il faut y distinguer trois stades. Au premier, elle est livrée par Jésus lui-même à ses Apôtres. Au second, elle est communiquée aux hommes par les Apôtres, puis par l'Église sous la direction de l'Esprit Saint. Au troisième, elle trouvera sa consommation finale lorsque la vision directe du mystère de Dieu relaiera chez les hommes la connaissance de foi. » (VTB, article RÉVÉLATION, p.1120)

« Dans le vocabulaire johannique, le thème de la révélation est exprimé surtout par le verbe « manifester » (φανερῶω, phaneroû), mais l'idée affleure partout dans les textes.

« a – *La manifestation sensible de Jésus.* Au centre de la révélation se trouve la personne de Jésus, Fils de Dieu venu dans la chair. Jean-Baptiste avait témoigné « *afin qu'il fût manifesté à Israël* » (Jn 1,31). Effectivement, « *il s'est manifesté* » (1 Jn 3,5-8), c'est-à-dire qu'il est devenu objet d'expérience sensible. Ce ne fut pas une manifestation éclatante aux yeux du monde, comme celle qu'eussent désiré ses frères (Jn 7,4) ; mais ce fut une manifestation quasi secrète, paradoxale, qui culmina dans l'élévation en croix (Jn 12,32),

car elle visait essentiellement à ôter le péché et à détruire l'œuvre du Diable (1 Jn 3,5.8). Après sa résurrection seulement Jésus se manifesta en gloire ; encore ne le fit-il que pour ses disciples (Jn 21, 1.14)

« b – *La manifestation de Dieu en Jésus-Christ.* La manifestation sensible de Jésus avait une portée transcendante : elle était la révélation suprême de Dieu. Révélation par les paroles de Jésus : lui qui, comme Fils, a vu Dieu, il a expliqué Dieu aux hommes (Jn 1,18), d'abord en termes voilés, puis, à la veille de son départ, en clair et sans figures (16,29). Révélation par les actes : ses miracles étaient des signes, par lesquels il manifestait sa gloire afin qu'on crût en lui, car cette gloire était *celle qu'il tenait du Père comme Fils unique* (1,14). Par cette double voie, il a manifesté aux hommes le nom de Dieu (17,6), c'est-à-dire le mystère de son être, couronnant par là toute la révélation de l'Ancien Testament (cf. 1,17). L'évangéliste, qui a *vu, entendu, touché le Verbe de vie* (1 Jn 1,1), résume ainsi le sens de son expérience : en Jésus *s'est manifestée la vie* (1,2), en Jésus *s'est manifesté l'amour de Dieu pour nous* (4,9).

« La révélation de Jésus-Christ n'a pas été reçue par tous les hommes. Non seulement parce qu'un petit nombre seulement l'a connu, mais surtout parce que son accueil exigeait une grâce intérieure : « *Nul ne vient à moi si le Père qui m'a envoyé ne l'attire* » (Jn 6,44). Or peu nombreux sont ceux qui entendent « *l'enseignement du Père* » (6,45) ; beaucoup fuient la lumière et préfèrent les ténèbres (3,19ss), parce qu'ils appartiennent au monde mauvais. » (VTB, article RÉVÉLATION, p. 1124)

C'est bien parce qu'elle appartient au monde mauvais et préfère les ténèbres que la FM refuse la Révélation de Jésus-Christ. Comme nous l'avons vu en méditant le premier commandement au chapitre VI, elle manifeste ainsi son athéisme. Or, « en tant qu'il rejette ou refuse l'existence de Dieu, l'athéisme est un péché contre la vertu de religion (cf. Rm 1, 18). » (CEC n° 2125)

2.3 - Jésus dit la Parole de Dieu. Il est le Verbe de Dieu

Toujours au chapitre premier, nous avons vu que la Révélation nous est transmise par la Bible, et tout particulièrement dans les quatre Évangiles. Or ceux-ci nous rapportent les paroles même de Jésus, et nous permettent ainsi d'entendre le Verbe de Dieu.

« Chez Jean comme dans les synoptiques, la Parole de Jésus se présente exactement comme la Parole de Dieu dans l'Ancien Testament : puissance qui opère et lumière qui révèle.

« **Puissance qui opère** : d'un mot Jésus accomplit les miracles qui sont les signes du Royaume de Dieu (Mt 8,8.16 ; Jn 4,50-53). D'un mot encore il accomplit dans les cœurs les effets spirituels dont ces miracles sont les symboles, ainsi le pardon des péchés (Mt 9,1-7). D'un mot il transmet aux douze ses pouvoirs (Mt 18,18 ; Jn 20,23) et institue les signes de l'Alliance nouvelle (Mt 26,26-29). En lui et par lui, la Parole créatrice est donc à l'œuvre, opérant ici bas le salut.

« **Lumière qui révèle** : Jésus annonce l'Évangile du Royaume, il *annonce la parole* (Mc 4,33), faisant connaître en paraboles les mystères du Royaume de Dieu (Mt 13,11). En apparence, il est un prophète (Jn 6,14), ou un docteur qui enseigne au nom de Dieu (Mt 22,16). En réalité, il parle « *avec autorité* » (Mc 1,22), comme de son propre fond, avec la

certitude que « *ses paroles ne passeront point* » (Mt 24,35).

« Cette attitude laisse entrevoir un mystère, sur lequel le quatrième évangile se penche avec prédilection. Jésus « *dit les paroles de Dieu* » (Jn 3,34), il dit « *ce que le Père lui a enseigné* » (8,28). C'est pour cela que « *ses paroles sont esprit et vie* » (6,63). (...) Jésus « *ne parle pas de lui-même* » (12,49s ; 14,10), mais « *comme le Père lui a d'abord parlé* » (12,50). Le mystère de la Parole prophétique, inauguré dans l'Ancien Testament, atteint donc en lui son parfait accomplissement. » (VTB, article PAROLE DE DIEU, p. 910-911)

« **Jésus Verbe fait chair.** De ce mystère de la Parole divine, Jean nous livre le dernier secret, en le rapprochant de la façon la plus étroite du mystère même de Jésus, Fils de Dieu : en tant que Fils, Jésus est la Parole subsistante, le Verbe de Dieu. C'est donc de lui que dérive, en dernier ressort, toute manifestation de la Parole divine, dans la création, dans l'histoire, dans l'accomplissement final du salut. On comprend de la sorte le mot de l'épître aux Hébreux : « *Après avoir parlé à nos pères par les prophètes, Dieu nous a parlé par son Fils.* » (Hé 1,1s)

« En tant que Verbe, Jésus existait donc *dès le commencement en Dieu, et il était lui-même Dieu* (Jn 1,1s). Il était cette Parole créatrice *en qui tout a été fait* (1,3 ; cf. Hé 1,2 ; ps 33,6ss), cette Parole illuminatrice qui luisait dans les ténèbres du monde pour apporter aux hommes la révélation de Dieu (Jn 1,4s.9). Dès l'Ancien Testament, c'est lui déjà qui se manifestait secrètement sous les dehors de la Parole agissante et révélatrice. Mais finalement, au terme des temps, ce Verbe est entré ouvertement dans l'histoire en se faisant chair (1,14). » (VTB, article PAROLE DE DIEU, p. 913)

C'est lorsqu'il a été touché par cette Parole vivante, illuminatrice, que Maurice CAILLET s'est converti. Écartant les interprétations volontairement fausses de la FM, il a approfondi sa connaissance de la Parole et, éclairé par l'Esprit Saint, il est devenu un croyant convaincu, et s'est même mis à la théologie. Puissent beaucoup de francs-maçons suivre son exemple !

3 - Jésus est le Fils de Dieu et Dieu lui-même

Au chapitre second, nous nous sommes demandé qui est Dieu pour l'Église et pour la FM. Celle-ci, au moins au départ, reconnaît un Dieu Créateur, qu'elle appelle « le Grand Architecte de l'Univers ». Mais nous avons vu qu'elle limite son action à l'impulsion initiale, et considère qu'ensuite il n'intervient plus dans l'histoire des hommes. En outre, comme à son habitude, elle cherche d'abord à l'écarter : les francs-maçons, dans certaines obédiences, ne sont pas tenus de croire en lui. Et enfin elle le défigure, allant même, comme Albert Pike, jusqu'à affirmer au sujet d'Adonaï que « ses actes prouvent sa cruauté, sa perfidie et sa haine de l'homme, sa barbarie et sa répulsion pour les sciences » (cité au ch. III 2.1).

Pour la FM, Jésus n'est qu'un homme, un prophète, mais pas le Fils de Dieu. Pour l'Église au contraire, l'affirmation que Jésus est le Fils de Dieu est un des points absolument essentiels de son credo, « le signe distinctif de la foi chrétienne » (CEC 463). Dans l'Ancien Testament, Dieu s'est révélé comme unique (cf. ch. II 1). Mais déjà il était question de sa Parole toute puissante. Le Nouveau Testament nous révèle que cette Parole, qui s'est faite chair en Jésus de Nazareth, est la deuxième personne de la Sainte Trinité.

« Reprenant l'expression de S. Jean ("*Le Verbe s'est fait chair*" : Jn 1, 14), l'Église appelle " Incarnation " le fait que le Fils de Dieu a assumé une nature humaine pour accomplir

en elle notre salut. Dans une hymne attestée par S. Paul, l'Église chante le mystère de l'Incarnation : " *Ayez entre vous les mêmes sentiments qui furent dans le Christ Jésus : Lui, de condition divine, ne retint pas jalousement le rang qui l'égalait à Dieu. Mais il s'anéantit lui-même prenant condition d'esclave et devenant semblable aux hommes.* (Ph 2,5-7) » (CEC 461)

Pour attester cette vérité, les évangélistes Luc (cf. l'Annonciation à Marie: Lc 1,26-38) et Matthieu (cf. l'annonciation à Joseph : Mt 1,18-25) insistent sur le fait que Jésus a été conçu par le Saint-Esprit dans le sein de Marie qui était vierge. « L'Esprit Saint est envoyé pour sanctifier le sein de la Vierge Marie et la féconder divinement, lui qui est " le Seigneur qui donne la Vie ", en faisant qu'elle conçoive le Fils éternel du Père dans une humanité tirée de la sienne. » (CEC 485)

Ainsi, conçu de l'Esprit-Saint, Jésus est pleinement Fils de Dieu ; et engendré par la Vierge Marie, il est pleinement homme. En sa personne sont unies les deux natures divine et humaine (cf. CEC 464 à 469 : Jésus vrai Dieu et vrai homme).

Durant la vie publique de Jésus, peu à peu se révèle la véritable identité.

« Saint Marc invite son lecteur à reconnaître en Jésus de Nazareth le Fils de Dieu, celui qui nous a sauvés en triomphant de Satan. (...) Notons la réserve de Marc par rapport à Matthieu ou à Luc dans l'usage de l'expression « Fils de Dieu ». En dehors de l'aveu proféré par le démons dans un récit (Mc 5,7) et dans un sommaire d'exorcismes (3,11), le titre ne se trouve qu'aux trois sommets de la révélation : par la voix de Dieu au baptême (1,11) et à la transfiguration (9,7), puis dans la bouche du centurion : le voile du Temple vient de se déchirer, le temps du judaïsme est clos ; c'est alors qu'est proclamée, au nom des païens, l'efficacité de la mort de Jésus : « *Vraiment, cet homme était le Fils de Dieu* » (15,39) (...) » (VTB, article JÉSUS-CHRIST, p. 605)

Mais c'est surtout la Résurrection de Jésus qui atteste que Jésus est le Fils de Dieu.

La mort est l'ultime écueil contre lequel les hommes butent depuis le péché d'Adam. Des mythes anciens ont imaginé que des héros sont descendus au séjour des morts (Hercule, Orphée, Ulysse, Énée) et en sont remontés. Mais ce sont des mythes, qui montrent l'aspiration des hommes à vaincre la mort, mais qui ne recouvrent rien de réel.

La FM a aussi son mythe à ce sujet, célébré durant le rite de la chaîne d'union maçonnique. Serge ABAD-GALLARDO explique que le but de celle-ci est de faire revivre dans le groupe Hiram, le soi-disant fondateur de la FM (cf. ch. II 2.2.4):

« Par ces propos : « Sachons donc nous associer corps et âme à la chaîne des volontés transmutatrices (...), vivons pour l'œuvre », je voyais bien que, durant l'opération de la chaîne d'union, les francs-maçons disparaissaient en tant qu'individus pour incarner une personne commune, supérieure et qui les sublime. Par cette opération alchimique, je passais donc, par diverses techniques, d'un corps d'une nature vile à un autre corps possédant une nature noble : celui d'Hiram, le franc-maçon idéal et idéalisé. Hiram reprenait alors vie sur le substrat collectif que constituait la Chaîne (...), Hiram, le Maître de la franc-maçonnerie, se réincarnait alors par l'énergie créée par nos fluides mis en commun.

« (...) La Chaîne d'union, au cours de laquelle les frères réunissent leur énergie », permet qu'ils se « mettent en liaison avec les frères passés à l'Orient éternel (les frères décédés). C'est donc un procédé spirite qui a pour effet une communication avec les défunts, afin d'en obtenir la puissance. » (*Je servais Lucifer sans le savoir*, Éd. Pierre Téqui, 2016, p.95-96)

Pour nous chrétiens, il est évident qu'on ne peut parler ici de résurrection. Il s'agit d'une pratique occulte qui, bien loin de ressusciter Hiram, ne fait que permettre aux esprits mauvais de prendre une emprise sur les francs-maçons naïfs qui leur ouvrent ainsi une porte. Cette pratique du spiritisme a été condamnée dès l'Ancien Testament (cf. Dt 18,9-14), et ensuite par l'Église (cf. CEC 2115 à 2117).

La Résurrection de Jésus est tout autre. Jésus est bien mort sur la croix le vendredi saint ; il a été alors enseveli et mis au tombeau. Mais le troisième jour, le jour de Pâques, ses disciples ont trouvé le tombeau vide et ont vu le Christ ressuscité. Il vit désormais, avec un corps spirituel, pour l'éternité. (Cf. CEC 638 à 647). La Résurrection de Jésus est l'œuvre de la Sainte Trinité, et confirme la divinité de Jésus :

« La Résurrection du Christ est objet de foi en tant qu'elle est une intervention transcendante de Dieu lui-même dans la création et dans l'histoire. En elle, les trois Personnes divines à la fois agissent ensemble et manifestent leur originalité propre. Elle s'est faite par la puissance du Père qui " a ressuscité " (cf. Ac 2, 24) le Christ, son Fils, et a de cette façon introduit de manière parfaite son humanité – avec son corps – dans la Trinité. Jésus est définitivement révélé " *Fils de Dieu avec puissance selon l'Esprit, par sa Résurrection d'entre les morts* " (Rm 1, 3-4). S. Paul insiste sur la manifestation de la puissance de Dieu (cf. Rm 6, 4 ; 2 Co 13, 4 ; Ph 3, 10 ; Ep 1, 19-22 ; He 7, 16) par l'œuvre de l'Esprit qui a vivifié l'humanité morte de Jésus et l'a appelée à l'état glorieux de Seigneur. » (CEC 648)

Saint Jean, qui a été témoin de la mort de Jésus et qui l'a vu ressuscité, a écrit son évangile longtemps après les synoptiques ; il y approfondit le mystère de Jésus Fils de Dieu :

« Il prend le point de départ de sa présentation dans l'affirmation traditionnelle de la préexistence, et montre en Jésus la gloire du Père, la gloire de la résurrection déjà présente à travers les signes qu'il opère durant son passage ici-bas. Le Fils de l'homme, qui est au ciel, est présent ici-même, et retourne au ciel (Jn 3,13.31 ; 6,62 ; cf. 13,1 ; 14,28 ; 16,28 ; 17,5). Il est la Parole de Dieu manifestée en la chair mortelle de Jésus (1,14). Il est donc le Révélateur absolu et définitif, celui auquel donner sa foi, c'est vivre (3,16s.36 ; 11,25s...), celui dont on entend les proclamations d'éternité (8,58 ; 10,38) ou d'immanence dans le Père (1,38 ; 14,9s.20 ; 17,21) » (VTB, article JÉSUS-CHRIST, p. 606)

À partir de cette expérience spirituelle de toute une vie, saint Jean nous interpelle : refuser de croire que Jésus est le Fils de Dieu place du côté du « père du mensonge », tandis que croire au Fils de Dieu permet d'accéder à la communion avec le Père, gage de la vie éternelle : « 21 *Je ne vous ai pas écrit que vous ignorez la vérité, mais que vous la connaissez, et que de la vérité ne vient aucun mensonge. 22 Le menteur n'est-il pas celui qui refuse que Jésus soit le Christ ? Celui-là est l'anti-Christ : il refuse à la fois le Père et le Fils ; 23 quiconque refuse le Fils n'a pas non plus le Père ; celui qui reconnaît le Fils a aussi le Père.* » (1 Jn 2,21-23)

4 - Jésus est vainqueur de Satan

Au chapitre second, nous avons vu apparaître à côté du Grand Architecte de l'univers, un autre dieu de la FM : JahBulOn, nom composé à partir des noms Jéhova, Baal et Osiris (cf. ch. II 1.2). C'est au chapitre troisième que nous avons découvert qui se trouve derrière ce nom : Lucifer, adoré comme un dieu par la FM (cf. ch. III 2.1)

Lucifer, alias Satan ou le diable, est celui qui a tenté Adam et Ève et les a conduits à commettre le péché originel, provoquant ainsi le malheur de l'humanité, et, dans un premier

temps, la ruine du projet de Dieu pour celle-ci.

Mais Dieu n'a pas abandonné l'homme au pouvoir de la mort. L'Ancien Testament rapporte comment, « dans sa miséricorde, il est venu au devant des hommes et a multiplié les alliances avec eux et les a formés par les prophètes dans l'espérance du salut ». Enfin « il a envoyé son propre Fils, lorsque les temps furent accomplis, pour qu'il soit notre Sauveur » (prière eucharistique IV).

« La victoire de l'homme sur Satan, tel est le but même de la mission du Christ, venu « réduire à l'impuissance celui qui avait l'empire de la mort, le diable » (Hé 2,14), « détruire ses œuvres » (1 Jn 3,8), autrement dit, substituer le Règne de son Père à celui de Satan (1 Co 15,24-28 ; Col 1,13s).

« Aussi les évangiles présentent-ils la vie publique comme un combat contre Satan. La lutte commence avec l'épisode de la Tentation où, pour la première fois depuis la scène du paradis, un homme représentant l'humanité, « fils d'Adam » (Lc 3,38), se trouve face à face avec le diable. » (VTB, article SATAN, p. 1197)

« Les Évangiles parlent d'un temps de solitude de Jésus au désert immédiatement après son baptême par Jean (cf. Mt 4,1-11) A la fin de ce temps, Satan le tente par trois fois cherchant à mettre en cause son attitude filiale envers Dieu. Jésus repousse ces attaques qui récapitulent les tentations d'Adam au Paradis et d'Israël au désert, et le diable s'éloigne de lui " pour revenir au temps marqué " (Lc 4, 13). » (CEC 538)

En fait les trois tentations du diable correspondent à la triple concupiscence par laquelle Satan détourne l'homme de Dieu (cf. ch. IV 3.3). Jésus, bien loin d'y céder comme Ève et Adam, les écarte en leur opposant la Parole de Dieu : c'est sa première victoire.

« Celle-ci s'affirme par les délivrances de possédés, preuve que « le règne de Dieu est arrivé » (Mc 3,22ss) et que celui de Satan a pris fin (cf. Lc 10,17-20), voire par les guérisons de simples malades (cf. Ac 10,38). » (VTB, article SATAN, p. 1197)

« La venue du Royaume de Dieu est la défaite du royaume de Satan (cf. Mt 12, 26) : " Si c'est par l'Esprit de Dieu que j'expulse les démons, c'est qu'alors le Royaume de Dieu est arrivé pour vous " (Mt 12, 28). Les exorcismes de Jésus libèrent des hommes de l'emprise des démons (cf. Lc 8, 26-39). Ils anticipent la grande victoire de Jésus sur " le prince de ce monde " (Jn 12, 31). » (CEC 550)

« La lutte se poursuit aussi, plus sournoise, dans l'affrontement qui oppose le Christ aux Juifs incrédules, ces vrais « fils du diable » (Jn 8,44 ; cf. Mt 13,38), ces « engeances de vipères » (Mt 3,7ss ; 12,34 ; 23,33).

« Elle atteint son paroxysme à l'heure de la Passion. Consciemment Luc rattache celle-ci à la Tentation (Lc 4,13 ; 22,53), et Jean n'y souligne le rôle de Satan (Jn 13,2.27 ; 14.30 ; cf. Lc 22,3.31) que pour en proclamer la défaite finale. Satan semble mener le jeu ; mais en réalité « il n'a sur le Christ aucun pouvoir » : tout est l'œuvre de l'amour et de l'obéissance du Fils (Jn 14,30). Au moment précis où il se croit certain de sa victoire, le « Prince de ce monde » est « jeté bas » (Jn 12,31 ; cf. 16,11 ; Ap 12,9-13) ; l'empire du monde qu'il avait jadis osé offrir à Jésus (Lc 4,6) appartient désormais au Christ mort et glorifié (Mt 28,18 ; cf. Ph 2,9). » (VTB, article SATAN, p. 1197-1198)

Satan sait qu'il est déjà vaincu par Jésus, c'est pourquoi il est tellement furieux contre lui. Et comme il ne peut rien contre lui désormais, il s'en prend aux hommes, faisant tout pour écarter les croyants du Christ, et pour empêcher les non croyants d'adhérer à Dieu par la foi.

Mais Jésus donne à ceux qui croient en lui de participer à sa victoire contre Satan : il arrache au pouvoir des ténèbres ceux qui y ont succombé, comme il l'a fait avec Maurice CAILLET, Serge ABAD-GALLARDO et tant d'autres ; et ses disciples, il les protège et les fortifie, nous allons le voir au chapitre suivant.

5 - Jésus est le nouvel Adam

5.1 – En Jésus, nouvel Adam, commence une création nouvelle

Dieu a créé l'homme par amour, pour vivre avec lui une communion d'amour dans laquelle l'homme puisse trouver le bonheur. Pour cela il a comblé de bénédictions Adam et Ève. Saint Paul, à qui cela a été révélé, s'en émerveille :

« 03 Béni soit Dieu, le Père de notre Seigneur Jésus Christ ! Il nous a bénis et comblés des bénédictions de l'Esprit, au ciel, dans le Christ. 04 Il nous a choisis, dans le Christ, avant la fondation du monde, pour que nous soyons saints, immaculés devant lui, dans l'amour. 05 Il nous a prédestinés à être, pour lui, des fils adoptifs par Jésus, le Christ. » (Ép 3,5)

À cause du péché originel, tout cela a été saboté, et l'homme a perdu l'amitié de Dieu. Mais le dessein d'amour du Père n'a pas changé, et, lorsque les temps furent accomplis, il a décidé de tout reprendre dans le Christ. Jésus est le Fils de Dieu, et en même temps l'homme parfait en qui toutes les bénédictions de Dieu s'accomplissent.

Aussi c'est à partir de lui que va naître une humanité nouvelle, libérée du péché par son sacrifice rédempteur, et promise à la vie éternelle dans une communion d'amour totale avec le Père, dans l'Esprit, grâce à la mort et à la résurrection du Christ.

« Le Nouveau Testament dit que les hommes descendent tous d'un seul (Ac 17,26), ou que les premiers parents sont le prototype du couple conjugal (Mt 19,4s ; 1 Tm 2,13s) qui doit être restauré dans l'humanité nouvelle. L'originalité de son message réside dans la présentation de Jésus-Christ comme le nouvel Adam. (...)

« Les synoptiques esquissent de façon plus ou moins explicite un rapprochement de Jésus avec Adam. (...) Pour Luc, celui qui vient de triompher de la tentation est « *fils d'Adam, fils de Dieu* » (Lc 3,38), le véritable Adam qui a résisté au Tentateur.

« En 1 Co 15,45-49, Paul oppose vivement les deux types d'après lesquels nous sommes constitués : le premier homme, Adam, a été fait âme vivante, - terrestre, psychique - ; « *le dernier Adam est un esprit qui donne la vie* », car il est céleste, spirituel. Au tableau des origines correspond celui de la fin des temps, mais un abîme sépare la création seconde de la première, le spirituel du charnel, le céleste du terrestre.

« Dans Rm 5,12-21, Paul dit explicitement qu'Adam était « *la figure de celui qui devait venir* ». S'appuyant sur la conviction que l'acte du premier Adam eut un effet universel – la mort (cf. 1 Co 15,21s) -, il affirme de même l'action rédemptrice du Christ, second Adam. Mais il marque nettement les différences : d'Adam la désobéissance, la condamnation et la mort ; de Jésus-Christ l'obéissance, la justification et la vie. Davantage, par Adam le Péché est entré dans le monde ; par le Christ, qui en est la source, la grâce a surabondé. » (VTB, article ADAM, p.18)

5.2 – Jésus, nouvel Adam, est vainqueur du péché

« Saint Jean parle du Christ qui vient « *ôter le péché du monde* » (Jn 1,29). (Ce péché du monde est défini dans le VTB p. 942, citée au ch. VIII 3 FM)

« Il peut triompher du péché « *parce qu'il est, lui sans péché* » (Jn 8,46 ; cf. 1 Jn 3,5), « *un* » avec Dieu son Père (Jn 10,30), pure « *lumière* » « *en qui il n'y a pas de ténèbres* » (1,5 ; 8,12), vérité sans trace aucune de mensonge ou de fausseté (1,14 ; 8,40), enfin, et surtout, « *amour* », car « *Dieu est amour* » (1 Jn 4,8) » (VTB, article PÉCHÉ, p. 943)

C'est pourquoi Jésus a été fort dans la tentation (cf. Mt 4,1-11) et, à l'inverse de nos premiers parents aux origines de l'humanité (cf. ch. IV 3), il n'y a pas succombé.

Alors qu'Adam et Eve, tentés par Satan, se sont méfiés de Dieu, Jésus a gardé une confiance inébranlable en l'amour du Père tout au long de sa vie, et jusque sur la croix, où ses dernières paroles s'adressent à lui (cf. Lc 23,46).

Alors que nos premiers parents ont désobéi à Dieu, Jésus agit toujours dans l'obéissance au Père. Déjà lorsque celui-ci, dans son amour fou pour les hommes, avant même l'Incarnation, lui a demandé de se faire homme et de livrer sa vie pour nous sauver, le Fils a obéi. Puis sur terre, « La volonté humaine du Christ suit sa volonté divine, sans être en résistance ni en opposition vis-à-vis d'elle, mais bien plutôt en étant subordonnée à cette volonté toute-puissante » (CEC 475).

Alors qu'Adam et Eve, dans leur orgueil, avaient voulu devenir *comme des dieux* (Gn 3,5), *Jésus, qui était de condition divine, n'a pas retenu jalousement le rang qui l'égalait à Dieu. Mais il s'est anéanti, prenant condition d'esclave, devenant semblable aux hommes, et par son aspect il était reconnu comme un homme ; il s'est humilié, devenant obéissant jusqu'à la mort, et à la mort sur une croix* (Ph 2,6-8).

Alors qu'Adam et Eve ont voulu être indépendants par rapport à Dieu, Jésus vit en permanence dans la dépendance d'amour par rapport à son Père dont il reçoit tout. *En effet celui que Dieu a envoyé dit les paroles de Dieu qui lui donne l'Esprit sans mesure. Le Père aime le Fils, et il a tout remis en sa main* (Jn 3,34). En outre, bien loin de revendiquer l'autonomie, il transmet la loi du Royaume que le Père a donnée à son peuple par la médiation de Moïse. Cette loi, il n'est pas venu *l'abolir, mais l'accomplir*. (Mt 5,17)

Après le péché originel, Adam et Eve ont perdu la maîtrise des facultés spirituelles de l'âme sur le corps (cf. CEC 400), et sont devenus sujets à la triple concupiscence. Jésus, le Saint de Dieu, possède cette maîtrise, et le manifeste d'abord face à Satan lors de la triple tentation au désert (Mt 4,1-11), puis durant toute sa vie publique, et enfin durant l'ultime combat contre Satan, sur la croix (cf. Mt 27,37-44 ; Lc 23,35-39).

« Durant sa vie, Jésus n'a cessé d'aimer ; sa mort est un acte d'amour tel qu'on ne puisse en concevoir de plus grand, la « *consommation* » de l'amour (Jn 15,13 ; cf. 13,1 ; 19,30). Aussi cette mort est-elle une victoire sur « *le prince de ce monde* ». Celui-ci croit mener le jeu ; mais contre Jésus il ne peut rien (14,30), et c'est lui qui est « *jeté bas* » (12,31). Jésus a vaincu le monde (16,33). » (VTB, article PÉCHÉ, p. 943)

5.3 - Jésus est le Sauveur du monde

Ayant vaincu Satan et le péché, Jésus veut donner à ceux qui croient en lui de participer à sa victoire. C'est une des raisons pour lesquelles il s'est incarné.

« Le Verbe s'est fait chair pour nous sauver en nous réconciliant avec Dieu : " *C'est Dieu qui nous a aimés et qui a envoyé son Fils en victime de propitiation pour nos péchés* " (1 Jn 4, 10). " *Le Père a envoyé son Fils, le sauveur du monde* " (1 Jn 4, 14). " *Celui-là a paru pour ôter les péchés* " (1 Jn 3, 5) :

« Malade, notre nature demandait à être guérie ; déchue, à être relevée ; morte, à être ressuscitée. Nous avons perdu la possession du bien, il fallait nous la rendre. Nous étions enfermés dans les ténèbres, il fallait nous porter la lumière ; captifs, nous attendions un sauveur ; prisonniers, un secours ; esclaves, un libérateur. Ces raisons-là étaient-elles sans importance ? Ne méritaient-elles pas d'émouvoir Dieu au point de le faire descendre jusqu'à notre nature humaine pour la visiter, puisque l'humanité se trouvait dans un état si misérable et si malheureux ? (S. Grégoire de Nysse, or. catech. 15 : PG 45, 48B). » (CEC 457)

C'est pourquoi, durant sa vie publique, « Jésus invite les pécheurs à la table du Royaume : " *Je suis venu appeler non pas les justes, mais les pécheurs* " (Mc 2, 17 ; cf. 1 Tm 1, 15). Il les invite à la conversion sans laquelle on ne peut entrer dans le Royaume, mais il leur montre en parole et en acte la miséricorde sans bornes de son Père pour eux (cf. Lc 15, 11-32) et l'immense " *joie dans le ciel pour un seul pécheur qui se repent* " (Lc 15, 7). » (CEC 545)

Au sommet de sa passion, don de sa vie pour le salut des hommes, sur la croix la première parole qu'il dit c'est : « *Père, pardonne-leur, car ils ne savent pas ce qu'ils font* » (Lc 23,34). En réponse à cette demande, le Père, dans son infinie miséricorde, pardonne aux hommes tous leurs péchés, aussi nombreux et énormes qu'ils soient. Les hommes ont seulement à les reconnaître, à en demander humblement pardon pour accueillir ce pardon qui les sauve.

Le Père a tout ressaisi dans le Christ, nouvel Adam ; saint Paul en rend grâce : *Il nous a comblés de sa grâce en son Bien-aimé : en lui, par son sang, nous sommes délivrés ; en lui nos fautes sont pardonnées, selon la richesse de sa grâce* (Ep 1,6-7).

Jésus est devenu ainsi le **Sauveur** de tous les hommes. Telle était sa vocation, inscrite dans son nom même, qui veut dire : « *Le Seigneur sauve* ». C'est pourquoi le seul nom de Jésus fait fuir les démons, et apporte le salut à ceux qui le prononcent avec foi et respect.

« Le nom de Jésus signifie que le nom même de Dieu est présent en la personne de son Fils (cf. Ac 5, 41 ; 3 Jn 7) fait homme pour la rédemption universelle et définitive des péchés. Il est le nom divin qui seul apporte le salut (cf. Jn 3, 5 ; Ac 2, 21) et il peut désormais être invoqué de tous car il s'est uni à tous les hommes par l'Incarnation (cf. Rm 10, 6-13) de telle sorte qu' " *il n'y a pas sous le ciel d'autre nom donné aux hommes par lequel nous puissions être sauvés* " (Ac 4, 12 ; cf. Ac 9, 14 ; Jc 2, 7). » (CEC 432)

Les francs-maçons aussi sont invités à accueillir ce salut, saint Jean le leur rappelle : « *Celui qui commet le péché est du diable, car depuis le commencement le diable est pécheur. C'est pour détruire les œuvres du diable que le Fils de Dieu s'est manifesté.* » (1 Jn 3,8)

« *Si nous disons que nous n'avons pas de péché, nous nous égarons nous-mêmes, et la vérité n'est pas en nous. Si nous reconnaissons nos péchés, lui qui est fidèle et juste va jusqu'à pardonner nos péchés et à nous purifier de toute injustice.* » (1 Jn 1,8-9)

6 - Jésus promulgue la loi nouvelle

En créant l'homme et la femme, Dieu leur avait donné une loi toute simple : faire confiance à leur Créateur et Père en lui apportant l'obéissance de leur foi, et vivre dans l'amour avec lui ainsi que dans leurs relations humaines.

Mais trompés par Satan, ils ont désobéi, et leur amour s'est perverti sous l'influence du péché et de la triple concupiscence. En effet lorsqu'il se veut autonome et se donne ses propres lois, l'homme s'éloigne de la loi divine et fait son malheur (cf. ch.V).

Aussi Dieu est-il intervenu dans l'histoire des hommes ; il a choisi le peuple hébreu et lui a donné sa Loi par Moïse pour lui apprendre où est le bien et comment le vivre.

Jésus est né dans ce peuple ; il était donc sujet de la Loi. Mais comme il était sans péché, il a tout renouvelé.

« À l'égard de la Loi ancienne, l'attitude de Jésus est nette mais nuancée. S'il s'oppose avec violence à la tradition des Anciens, il n'en va pas de même pour la Loi. (...) Dans le Royaume de Dieu, la Loi doit être non pas abolie, mais accomplie jusqu'au dernier iota (Mt 7,17ss), et Jésus lui-même l'observe (cf. 8,4). (...)

« Et pourtant, en annonçant l'Évangile du Royaume, Jésus inaugure un régime religieux radicalement neuf : la Loi et les Prophètes ont pris fin avec Jean-Baptiste (Lc 16,16) ; le vin de l'Évangile ne peut être versé dans les vieilles outres du régime sinaïtique (Mc 2,21s).

« En quoi consiste donc l'accomplissement de la Loi que Jésus apporte ici-bas ? Tout d'abord, en une remise en ordre des divers préceptes. Celle-ci est fort différente de la hiérarchie des valeurs que les scribes ont établie, négligeant le principal (justice, miséricorde, bonne foi) pour sauver l'accessoire (Mt 23,16-26). En outre, les imperfections que comportait encore la Loi ancienne « à cause de la dureté des cœurs » (19,8) doivent disparaître dans le Royaume : la règle de conduite qu'on y observera est une loi de perfection, à l'imitation de la perfection de Dieu (5,21-48).

« Idéal impraticable si on le mesure à la condition actuelle de l'homme (cf. 19,10). Aussi Jésus apporte-t-il, en même temps que cette Loi, un exemple entraînant et une force intérieure qui permettra de l'observer : la force de l'Esprit (Ac 1,8 ; Jn 16,13). » (VTB, article LOI, p. 674-675)

Comme l'homme, blessé par le péché, était incapable de vivre la loi donnée par Moïse, Jésus s'est incarné pour la vivre dans l'esprit voulu par Dieu, et pour devenir ainsi notre modèle : « Le Verbe s'est fait chair pour être notre modèle de sainteté : " Prenez sur vous mon joug et apprenez de moi... " (Mt 11, 29). " Je suis la voie, la vérité et la vie ; nul ne vient au Père sans passer par moi " (Jn 14, 6). Et le Père, sur la montagne de la Transfiguration, ordonne : " Écoutez-le " (Mc 9, 7 ; cf. Dt 6, 4-5). Il est en effet le modèle des Béatitudes et la norme de la Loi nouvelle : " Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés " (Jn 15, 12). Cet amour implique l'offrande effective de soi-même à sa suite (cf. Mc 8, 34). » (CEC 459)

Nous pourrions reprendre un à un les dix commandements, que nous avons étudiés au ch. VI : nous constaterions aisément que Jésus les a tous vécus à la perfection. C'est pourquoi il peut demander aux hommes de faire de même, avec la grâce de l'Esprit Saint qu'il leur communique au baptême et à la confirmation.

« À travers ces prises de position (cf. VTB ci-dessus), Jésus apparaît déjà comme un législateur. Sans contredire aucunement Moïse, il l'explique, le prolonge, en perfectionne les enseignements. (...) Moïse s'efface maintenant ; dans le Royaume il n'y a plus qu'un seul Docteur (Mt 23,10). Les hommes doivent écouter sa Parole et la mettre en pratique (7,24ss), car c'est ainsi qu'ils feront la volonté du Père (7,21ss). (...) De même que le sort éternel des hommes était déterminé jusque là par leur attitude à l'égard de la Loi, de même il le sera désormais par leur attitude à l'égard de Jésus (10,32s). Point de doute, il y a ici plus que Moïse ; la loi nouvelle annoncée par les prophètes est maintenant promulguée. » (VTB, article LOI, p. 675-676)

Tous les hommes, y compris les francs-maçons, sont appelés à accueillir et à vivre cette Loi nouvelle apportée par Jésus. Ceux qui l'acceptent et suivent Jésus deviennent des « *enfants de Dieu* ». Ceux qui choisissent l'autonomie et se donnent des lois opposées à celles de Dieu manifestent qu'ils sont les « *enfants du diable* »

« *Voici comment se manifestent les enfants de Dieu et les enfants du diable : quiconque ne pratique pas la justice n'est pas de Dieu, et pas davantage celui qui n'aime pas son frère.* » (1 Jn 3,10)

Conclusion : Jésus est la Lumière du monde

Saint Jean commence ainsi son évangile :

« *01 Au commencement était le Verbe, et le Verbe était auprès de Dieu, et le Verbe était Dieu. 02 Il était au commencement auprès de Dieu. 03 C'est par lui que tout est venu à l'existence, et rien de ce qui s'est fait ne s'est fait sans lui. 04 En lui était la vie, et la vie était la lumière des hommes ; 05 la lumière brille dans les ténèbres, et les ténèbres ne l'ont pas arrêtée.* » (Jn 1,1-5)

Oui Jésus, le Fils de Dieu (3), est la Lumière du monde : il est la Vérité (2.1) ; en lui la Révélation est parfaite (2.2) ; il est le Verbe de Dieu (2.3) ; il est vainqueur de Satan (4) et du péché (5.2) ; il est notre Sauveur (5.3) ; il est le nouvel Adam (5.1) à partir duquel naît une humanité nouvelle, celle des enfants de Dieu rachetés par son sang ; il promulgue la Loi nouvelle qu'ils doivent suivre, et leur donne la grâce de la vivre par son Esprit (6). Tout cela fait de Jésus **la Lumière du monde**.

Ce thème de la Lumière est très présent dans la Parole de Dieu.

« Dans le Nouveau Testament, la lumière eschatologique promise par les prophètes est devenue réalité : quand Jésus commence à prêcher en Galilée, l'oracle d'Isaïe 9,1 s'accomplit (Mt 4,16 : *Le peuple qui habitait dans les ténèbres a vu une grande lumière. Sur ceux qui habitaient dans le pays et l'ombre de la mort, une lumière s'est levée.*). Quand il ressuscite selon les prophéties, c'est pour « *annoncer la lumière au peuple et aux nations païennes* » (Ac 26,23).

« Aussi les cantiques conservés par Luc saluent-ils en lui dès l'enfance « *le Soleil levant qui doit illuminer ceux qui se tiennent dans les ténèbres* » (Lc 1,78s ; cf. MI 3,20 ; Is 9,1 ; 42,7). » (VTB, article LUMIÈRE ET TÉNÈBRES, p. 687)

La FM nie que Jésus, né à Noël, soit *la vraie Lumière qui illumine tout homme* (Jn 1,9). Le calendrier maçonnique, pour qui nous serions aujourd'hui en 6018 et non pas en 2018, ajoute 4000 ans à notre ère, et considère d'ailleurs que le premier jour de ce calendrier

(il y a donc - 6018 ans) est "l'Année de la Vraie Lumière". La naissance de Jésus il ya deux mille ans n'est donc pas, pour la FM, la naissance, sur terre, de la "Vraie Lumière" !

« Cependant c'est surtout par ses actes et par ses paroles qu'on voit Jésus se révéler comme Lumière du monde. Les guérisons d'aveugles (cf. Mc 8,22-26) ont sur ce point une signification particulière, comme le souligne Jean en rapportant l'épisode de l'aveugle-né (Jn 9). Jésus déclare alors : « *Tant que je suis dans le monde, je suis la lumière du monde* » (9,5). Ailleurs il commente : « *Qui me suit ne marchera pas dans les ténèbres, mais il aura la lumière de la vie* » (8,12) ; « *Moi, la lumière, je suis venu dans le monde pour que quiconque croit en moi ne marche pas dans les ténèbres* » (12,46).

« Son action illuminatrice découle de ce qu'il est en lui-même : la Parole même de Dieu, vie et lumière des hommes, « *Lumière véritable qui, en venant dans le monde, illumine tout homme* » (1,4,9). Aussi le drame qui se noue autour de lui est-il un affrontement de la lumière et des ténèbres : « *La Lumière luit dans les ténèbres* » (1,4), et le monde mauvais cherche à l'étouffer, en effet « *les hommes ont préféré les ténèbres à la lumière, car leurs œuvres étaient mauvaises* » (3,19). Finalement, à l'heure de la Passion, quand Judas sort du Cénacle pour livrer Jésus, Jean note intentionnellement : « *Il faisait nuit* » (13,30) ; et Jésus, lors de son arrestation, déclare : « *C'est votre heure, et la puissance des ténèbres* » (Lc 22,53).

« Tant que Jésus vécut ici-bas, la Lumière divine qu'il portait en lui demeura voilée sous l'humilité de la chair. Il est pourtant une circonstance où elle devint perceptible à des témoins privilégiés, dans une vision exceptionnelle : la Transfiguration. Ce visage qui resplendit, ces vêtements éblouissants comme la lumière (Mt 17,2), n'appartiennent plus à la condition mortelle des hommes : ils anticipent sur l'état du Christ ressuscité, qui apparaîtra à Paul dans une lumière éclatante (Ac 9,3 ; 22,6 ; 26,13) ; ils relèvent du symbolisme propre aux théophanies de l'Ancien Testament. En effet, la lumière qui resplendit sur la face du Christ est celle de la gloire de Dieu même (cf. 2 Co 4,6) : c'est en qualité de Fils de Dieu qu'il est « *le resplendissement de sa gloire* » (Hé 1,3). Ainsi à travers le Christ-Lumière se révèle quelque chose de l'essence divine. Non seulement Dieu « *habite une lumière inaccessible* » (1 Tm 6,16) ; non seulement on peut l'appeler « *le Père des lumières* » (Jc 1,17), mais, comme l'explique saint Jean, « *il est lui-même Lumière, et en lui il n'y a point de ténèbres* » (1 Jn 1,5).

« C'est pour cela que tout ce qui est lumière provient de lui, depuis la création de la lumière physique au premier jour (1 Jn 1,4), jusqu'à l'illumination de nos cœurs par la lumière du Christ (2 Co 4,6). Et tout ce qui reste étranger à cette lumière appartient au domaine des ténèbres : ténèbres de la nuit, ténèbres du shéol et de la mort, ténèbres de Satan. » (VTB, article LUMIÈRE ET TÉNÈBRES, p. 687-688)

À la fin des temps se fera enfin la séparation définitive des ténèbres et de la lumière, du royaume de Satan et du royaume de Dieu. Les élus entreront dans « *la cité sainte, la Jérusalem nouvelle* » (Ap 21,2), qui sera illuminée par la Lumière du Christ :

« *03 Le trône de Dieu et de l'Agneau sera dans la ville, et les serviteurs de Dieu lui rendront un culte ; 04 ils verront sa face, et son nom sera sur leur front. 05 La nuit aura disparu, ils n'auront plus besoin de la lumière d'une lampe ni de la lumière du soleil, parce que le Seigneur Dieu les illuminera ; ils régneront pour les siècles des siècles.* » (Ap 22,3-5)

Ce sont presque les derniers mots du Nouveau Testament : rendons grâce à Dieu pour la merveilleuse espérance que, dans sa miséricorde, il nous ouvre ainsi !

Ma Lumière et mon Salut, c'est le Seigneur, Alleluia !

Ch. VIII – BAPTISÉS, ILLUMINÉS

Quand on réalise qui est vraiment Jésus, il n'est pas surprenant que, depuis 2000 ans, des millions de personnes aient cru en lui, et qu'il y ait aujourd'hui plus de deux milliards de baptisés à travers le monde.

Pour accueillir les nombreux croyants, depuis l'origine l'Église a organisé un parcours d'initiation qui les prépare au baptême et qui les accompagne dans leur croissance spirituelle.

« Le catéchuménat, ou formation des catéchumènes, a pour but de permettre à ces derniers, en réponse à l'initiative divine et en union avec une communauté ecclésiale, de mener leur conversion et leur foi à maturité. Il s'agit d'une " formation à la vie chrétienne intégrale... par laquelle les disciples sont unis au Christ leur Maître. Les catéchumènes doivent donc être initiés ... aux mystères du salut et à la pratique d'une vie évangélique, et introduits, par des rites sacrés, célébrés à des époques successives, dans la vie de la foi, de la liturgie et de la charité du Peuple de Dieu " (AG 14 ; cf. OICA 19 et 98). » (CEC 1248)

Or il est intéressant de constater que la FM aussi propose à ceux qui veulent en devenir membres, tout un parcours initiatique. Ce n'est pas surprenant, puisque la FM est sous-tendue par une religion qui ne dit pas son nom !

Mais alors que l'Église conduit le croyant à la lumière du Christ – c'est pourquoi dans l'Église primitive le baptême était appelé « illumination », l'initiation maçonnique conduit ses adeptes à la lumière de Lucifer, c'est-à-dire aux ténèbres du Mal.

(Le diacre Bertran CHAUDET fait une intéressante étude comparative de ces deux initiations dans un article : *Initiation maçonnique et initiation chrétienne*, sur le site internet *occultisme danger* : http://charismata.free.fr/pdf/chaudet/initiation_mac_chr_131204.pdf)

1 – Le croyant à la rencontre de Jésus

ÉGLISE CATHOLIQUE

Nous avons vu au ch. I que le désir de Dieu est présent au cœur de chaque homme. C'est lui qui en amène beaucoup à rencontrer Jésus, à travers le témoignage des croyants, et à travers la lecture des **évangiles**. Quand ils lisent ceux-ci, c'est Dieu lui-même qui parle à leur cœur, et sa Parole vivante continue ainsi son œuvre à travers les siècles :

« Les Actes et les épîtres apostoliques nous montrent la Parole de Dieu poursuivant ici-bas l'œuvre de salut inaugurée par Jésus. (...) »

« Cette Parole est, par elle-même, une puissance de salut. Elle est « *Parole de salut* » (Ac 13,26), la « *Parole de vie* » (Ph 2,16), la « *Parole sûre* » (1 Tm 1,15 ; 2 Tm 2,11 ; Tt 3,8), « *la Parole vivante et efficace* » (Hé 4,12) ; autant d'expressions qui soulignent son action dans le cœur des croyants. Aussi bien est-ce à elle que ceux-ci doivent leur régénération, lorsqu'ils croient en elle au moment de leur baptême (1 P 1,23 ; Jc 1,18 ; cf. Ép 5,26). (...) »

« Ainsi s'épanouit dans l'histoire l'action de la Parole divine, qui a suscité chez les hommes foi, espérance et amour. » (VTB, article PAROLE DE DIEU, p. 912)

La Parole de Dieu éclaire les chercheurs de Dieu et l'Esprit Saint les conduit peu à peu à la **Vérité** tout entière :

« D'après les épîtres catholiques, les croyants ont été engendrés à la vie nouvelle par la

Parole de vérité (Jc 1,18 ; 1 P 1,23) ; c'est par l'obéissance à la vérité au moment du baptême qu'ils ont sanctifié leurs âmes (1 P 1,22). Il faut donc ne pas s'égarer loin de cette vérité une fois qu'on l'a embrassée (Jc 5,19), s'affermir dans la vérité présente en vue de la Parousie (2 P 1,12) ; il faut continuer à désirer ce lait de la Parole, afin de croître dans le salut (1 P 2,2). C'est ainsi, ajoute Paul, que le chrétien revêt l'homme nouveau et réalise la sainteté que demande la vérité (Ép 4,24). » (VTB, article VÉRITÉ, p. 1332)

Cette découverte de la Vérité appelle « *l'obéissance de la foi* ». Cette foi est en même temps un don de l'Esprit Saint (cf. CEC 683) et une condition pour demander le baptême.

« *L'annonce de la Parole de Dieu illumine de la vérité révélée les candidats et l'assemblée, et suscite la réponse de la foi, inséparable du Baptême. En effet, le Baptême est d'une façon particulière " le sacrement de la foi " puisqu'il est l'entrée sacramentelle dans la vie de foi.* » (CEC 1236)

Cependant, la foi requise pour le baptême ne peut être parfaite dès le départ :

« Ce n'est que dans la foi de l'Église que chacun des fidèles peut croire. La foi qui est requise pour le Baptême n'est pas une foi parfaite et mûre, mais un début qui est appelé à se développer. Au catéchumène ou à son parrain on demande : " Que demandez-vous à l'Église de Dieu ? " Et il répond : " La foi ! ". » (CEC 1253)

Cette foi va permettre au croyant non seulement de connaître Jésus, mais de s'unir à lui dans ce grand mystère du baptême.

FRANC-MAÇONNERIE

La FM écarte et rejette Jésus en tant que Fils de Dieu et Dieu lui-même, comme nous l'avons vu tout au long de cet ouvrage. Alors, que propose-t-elle à ceux qui veulent y entrer ? Elle leur fait miroiter la promesse de leur découvrir progressivement la connaissance de secrets inconnus du profane. C'est un véritable miroir aux alouettes qui suscite la curiosité et la vanité des novices, et les incite à s'engager, à se lier par des serments alors qu'ils ne savent pas où on les conduit.

D'autant moins que le rapport de la FM à la **vérité** est ambigu.

D'une part elle affirme que la vérité est inconnaissable, prône le relativisme, et fait jurer à ses membres de rejeter les dogmes en général, et principalement ceux de l'Église catholique.

D'autre part elle sait très bien où elle veut les amener : à cette religion luciférienne que les grands maîtres connaissent bien et pratiquent en secret. Elle n'hésite pas à tromper les initiés pour qu'ils ne découvrent pas trop vite cette vérité profonde de la FM.

Et si certains sont croyants, elle cherche à les amener à renier totalement leur foi en Dieu et en Jésus-Christ, son Fils, notre Sauveur.

Déjà dans l'Église primitive des courants gnostiques commençaient à perturber les premières communautés. C'est pourquoi les écrits apostoliques les dénonçaient :

« Dans les épîtres pastorales, la polémique contre les hérétiques confère au thème une nuance nouvelle : la vérité, c'est désormais la bonne doctrine (1 Tm 1,10 ; 4,6 ; 2 Tm 4,3 ; Tt 1,9 ; 2,1) opposée aux fables (1 Tm 1,4 ; 4,7 ; 2 Tm 4,4 ; Tt 1,14) des docteurs de mensonge (1 Tm 4,2). Ceux-ci ont tourné le dos à la vérité (Tt 1,14 ; cf. 1 Tm 6,5 ; 2 Tm 2,18 ; 4,4), ils se dressent même contre elle (2 Tm 3,8). Mais l'Église du Dieu vivant demeure « *la colonne et le fondement de la vérité* » (1 Tm 3,15). » (VTB, article VÉRITÉ p. 1332)

C'est dans la lignée de ces épîtres que se sont situés tous les Papes qui, depuis le début, dénoncent la FM, et montrent combien ses idées sont contraires à la vérité, et viennent du « père des mensonges » (Jn 8,44), ce que nous avons constaté tout au long de cet ouvrage.

2 – Le baptisé renonce à Satan

ÉGLISE CATHOLIQUE

Jésus a affronté et vaincu Satan de façon totale et définitive. Et c'est pour libérer les hommes de lui qu'il a vécu sa Passion, sa mort et sa Résurrection.

« 14 Puisque les enfants des hommes ont en commun le sang et la chair, Jésus a partagé, lui aussi, pareille condition : ainsi, par sa mort, il a pu réduire à l'impuissance celui qui possédait le pouvoir de la mort, c'est-à-dire le diable, 15 et il a rendu libres tous ceux qui, par crainte de la mort, passaient toute leur vie dans une situation d'esclaves. » (Hé 2,14-15)

Cela se réalise pour le croyant au baptême :

« Puisque le Baptême signifie la libération du péché et de son instigateur, le diable, on prononce un (ou plusieurs) *exorcisme(s)* sur le candidat. Il est oint de l'huile des catéchumènes ou bien le célébrant lui impose la main, et il renonce explicitement à Satan. Ainsi préparé, il peut *confesser la foi de l'Église* à laquelle il sera " confié " par le Baptême (cf. Rm 6, 17). » (CEC 1237)

Certains pensent peut-être que ce problème ne concernait que l'antiquité, où l'idolâtrie était très répandue. Ce serait méconnaître les ruses du démon qui, à l'heure actuelle, propose à nos contemporains de multiples portes d'entrée que certains ouvrent allègrement : occultisme, voyance, guérisseurs, spiritisme, techniques de méditation orientale poussées, magie blanche ou noire, satanisme, etc. Sans oublier la FM dont les grands maîtres ont exploré beaucoup de ces domaines !

Au baptême, le Christ libère le croyant de tout lien maléfique, et, durant sa vie, il lui donne la capacité de triompher avec lui de l'ennemi dans le combat spirituel.

« Si la résurrection du Christ consacre la défaite de Satan, le combat ne s'achèvera, selon Paul, qu'avec le dernier acte de l'histoire du salut (cf. 1 Co 15,24-28).

« Comme le Christ, le chrétien se heurtera donc à l'Adversaire. (Cf. 1 Th 2,18 ; 2 Co 12,7-10 ; Mt 13,39 ; Mc 4,15.) Pierre le représente comme un lion affamé qui rôde sans cesse autour des fidèles, cherchant qui dévorer (1 P 5,8). Comme au paradis, Satan joue essentiellement le rôle d'un tentateur, s'efforçant d'induire les hommes au péché (1 Th 3,5 ; 1 Co 7,5) et de les opposer ainsi à Dieu même (Ac 5,3). Bien plus, derrière cette puissance personnifiée qu'il nomme le Péché, Paul semble d'ordinaire supposer l'action de Satan, père du péché (comparer Rm 5,12 et Sg 2,24 ; Rm 7,7 et Gn 3,13). Enfin, s'il est vrai que l'Antichrist est déjà à l'œuvre ici-bas, c'est la puissance de Satan qui se cache derrière son action malfaisante (2 Th 2,7ss).

« Esprit redoutable par ses « ruses », ses « pièges », ses « duperies », ses « manœuvres » (2 Co 2,11 ; Ép 6,11 ; 1 Tm 3,7 ; 6,9...), aimant à « se camoufler en ange de lumière » (2 Co 11,14), Satan n'en demeure pas moins un ennemi déjà vaincu. Uni au Christ par la foi (Ép 6,10) et la prière (Mt 6,13 ; 26,41) – la prière de Jésus soutenant d'ailleurs la sienne (Lc 22,32 ; cf. Rm 8,34 ; Hé 7,25) –, le chrétien est certain de triompher. » (VTB, article SATAN, p. 1199)

FRANC-MAÇONNERIE

La FM, bien loin d'écarter l'homme de Satan, conduit au contraire à lui, comme nous l'avons vu particulièrement au ch.III. Et bien loin de le rejeter, elle le vénère.

Il est vrai que Satan sait « *se camoufler en ange de lumière* » (2 Co 11,14). Cela lui est d'autant plus facile que son nom, Lucifer, signifie « celui qui porte la lumière ». Mais, si ce nom était bien porté avant sa révolte, après celle-ci, Lucifer est devenu « *le prince des ténèbres* ». Or la FM continue à le présenter mensongèrement comme un ange de lumière bienfaisant. Serge ABAD-GALLARDO, qui a consacré son deuxième livre à démasquer les mensonges de la FM, l'a constaté :

« De la plupart des conversations que j'ai pu avoir en loge, tout comme des nombreuses planches que j'ai pu entendre ou me procurer, il ressort que la plupart des francs-maçons considèrent, par erreur, que Lucifer est soit « l'étoile du matin », soit « le porteur de lumière ». Et que ces deux dénominations sont perçues comme des appellations allégoriques d'une entité bienfaisante : « Lucifer en latin signifie porteur de lumière » « Lucifer est un ange « porteur de lumière » qui fut déchu pour avoir gêné (sic) Dieu... » (Planches maçonniques)

« Lucifer est d'ailleurs symbolisé dans le rituel par l'Étoile flamboyante que l'apprenti découvre en devenant compagnon. À un moment de la cérémonie d'accès à ce grade du second degré, le Vénérable Maître allume l'étoile en face du candidat et déclare :

« Cette étoile qui s'offre à vos regards, nous l'appellerons l'Étoile flamboyante. Elle oriente le Comp.^o. dans sa démarche initiatique. » (Rituel)

Plus loin le Premier Surveillant ajoute (à propos du G qui y est inscrit) :

« Mais selon les rites et croyances, différentes interprétations ont été données, telles que Gravitation, Génération, Génie, Gnose. Par leur symbolisme, ces différentes notions nous ramènent à la conception de l'Harmonie. » (Rituel)

Or des adeptes, comme des détracteurs, de la FM confirment que Lucifer est symbolisé par le G situé au centre de l'Étoile flamboyante avec laquelle il se confond. Ainsi : « En franc-maçonnerie, l'Étoile du matin *est* l'Étoile flamboyante avec le G en son centre. » (Planche) Ce qui est corroboré ici : « L'Étoile flamboyante, Lucifer lui-même. Du centre de l'étoile se détache la lettre G, monogramme de l'orgueil spirituel qu'on épelle : « Satan-Dieu » (Jules DOISNEL, *Lucifer démasqué*, Éd. Barruel, p.162). » (Serge ABAD-GALLARDO *Je servais Lucifer sans le savoir*, Éd. Pierre Téqui, 2016 p.109-110)

L'auteur multiplie les exemples de cette orientation sournoise de la FM vers la glorification de Lucifer : nous en avons repris de nombreux dans cet ouvrage.

3 – Le baptisé reçoit le pardon de tous ses péchés.

ÉGLISE CATHOLIQUE

En réfléchissant à la nature du péché originel, au chapitre IV, nous avons pris en même temps conscience de sa gravité. Or tous les hommes, en naissant, sont affectés par lui, coupés de Dieu, et privés de sa grâce. Même les nouveau-nés :

« Naissant avec une nature humaine déchue et entachée par le péché originel, les enfants eux aussi ont besoin de la nouvelle naissance dans le Baptême (cf. DS 1514) afin d'être libérés du pouvoir des ténèbres et d'être transférés dans le domaine de la liberté des enfants de Dieu (cf. Col 1, 12-14), à laquelle tous les hommes sont appelés. » (CEC 1250)

Or la grâce merveilleuse du baptême, c'est qu'il efface tous les péchés !

« Par le Baptême, *tous les péchés* sont remis, le péché originel et tous les péchés personnels ainsi que toutes les peines du péché (cf. DS 1316). En effet, en ceux qui ont été régénérés il ne demeure rien qui les empêcherait d'entrer dans le Royaume de Dieu, ni le péché d'Adam, ni le péché personnel, ni les suites du péché, dont la plus grave est la séparation de Dieu. » (CEC 1263)

Malheureusement, au baptême nous ne retrouvons pas l'état de justice originelle qui était celui d'Adam et Ève au Paradis.

« Dans le baptisé, certaines conséquences temporelles du péché demeurent cependant, tels les souffrances, la maladie, la mort, ou les fragilités inhérentes à la vie comme les faiblesses de caractère, etc., ainsi qu'une inclination au péché que la Tradition appelle la *concupiscence*, ou, métaphoriquement, " le foyer du péché " (*fomes peccati*) : " Laissée pour nos combats, la concupiscence n'est pas capable de nuire à ceux qui, n'y consentant pas, résistent avec courage par la grâce du Christ. Bien plus, '*celui qui aura combattu selon les règles sera couronné*' (2 Tm 2, 5) " (Cc. Trente : DS 1515). » (CEC 1264)

C'est ce qui explique que l'homme puisse de nouveau pécher après le baptême ; mais la grâce reçue au baptême peut alors être actualisée par le sacrement de réconciliation.

« Jésus a vaincu le monde (qui est sous le pouvoir de Satan) (Jn 16,33). Ce qui le prouve, (...) c'est qu'il fasse part de sa victoire à ses disciples : devenu « enfant de Dieu » pour avoir accueilli Jésus (1,12), le chrétien « *ne commet pas le péché, parce qu'il est né de Dieu* » (1 Jn 3,9) ; bien plus, tant que demeure en lui la « *semence divine* », c'est-à-dire vraisemblablement, comme dit saint Paul, « *tant qu'il se laisse agir par l'Esprit de Dieu* » (Rm 8,14s ; cf. Ga 5,16), il « *ne peut pas pécher* ». En effet, Jésus « *ôte le péché du monde* » (Jn 1,29) en « *baptisant dans l'Esprit* » (1,33), c'est-à-dire en communiquant au baptisé l'Esprit, symbolisé par l'eau mystérieuse jaillie du côté transpercé du crucifié (19,34).

« Certes le chrétien, même né de Dieu, peut retomber dans le péché (cf. 1 Jn 2,1) ; mais « *Jésus s'est fait propitiation pour nos péchés* » (1 Jn 2,2), et il a communiqué l'Esprit aux Apôtres justement afin qu'ils puissent « *remettre les péchés* » (Jn 20,22s). » (VTB, article PÉCHÉ, p. 943)

La miséricorde du Seigneur est infinie. Chaque fois qu'un pécheur se repent et vient à lui, Dieu lui pardonne, aussi grave qu'il ait été sa faute ! (Cf. CEC 1422 à 1498)

FRANC-MAÇONNERIE

La FM a conscience que l'homme n'est pas parfait, et qu'il a besoin de se purifier. Mais il s'agit d'une purification par les éléments de base de l'alchimie. Or, l'alchimie étant un ésotérisme, elle est condamnée par l'Eglise (CEC, n° 2115 à 2118). Ainsi, dans le rituel de l'apprenti, que raconte Serge ABAD-GALLARDO (*J'ai frappé à la porte du Temple... Parcours d'un franc-maçon en crise spirituelle*, Éd. Pierre Téqui, 2014, pp. 27 à 58), il y a d'abord un rite de purification par l'air, puis par l'eau et enfin par le feu. Ces rites sont accompagnés par ces trois phrases : « Ici tout est symbole. Cherche et tu trouveras. » « Ici tout est symbole. Frappe et l'on t'ouvrira. » « Ici tout est symbole. Appelle et l'on te répondra ».

Ces paroles, qui font écho à la parole de l'Évangile (Mt 7,7) qui a bouleversé Maurice CAILLET au moment de sa conversion, ne risquent pas de conduire à Jésus le futur apprenti franc-maçon. Alors que le catéchumène demande à l'Église la foi, le candidat apprenti est invité à rejeter les dogmes et à chercher la vérité par lui-même au sein de la FM, sans être sûr d'y arriver un jour, puisque, pour la FM, la vérité est inconnaissable et relative.

Mais surtout ce triple rite de purification ne repose sur rien de solide. D'une part, le futur apprenti n'a pas forcément conscience de quelque péché que ce soit ; qu'est-ce que le péché pour la FM ? Nous avons vu qu'elle revendique comme son bien le péché originel, et que ses positions sont souvent bien éloignées du respect des dix commandements !

D'autre part la FM n'a aucun pouvoir de purifier quiconque : quel franc-maçon a donné sa vie pour obtenir le pardon des péchés de ses « frères » ? Et Lucifer peut-il pardonner quelque péché que ce soit, lui qui est l'instigateur du péché et qui se réjouit de tous ceux qui sont commis ?

En fait la FM, en rejetant Jésus, refuse aussi le salut, comme l'Église l'a bien compris. « La franc-maçonnerie exclut toute idée de salut. Pour les francs-maçons en effet, l'homme se construit par lui-même. Il n'a pas besoin de Dieu pour changer son cœur et trouver le bonheur. Il est clair que la perspective est complètement différente chez le chrétien. Car l'Évangile est l'heureuse annonce du Salut. Le chrétien attend et reçoit le salut de la grâce miséricordieuse de Dieu, en la personne de Jésus qui est précisément le Sauveur (Jésus, c'est-à-dire « le Seigneur sauve ») : « *C'est bien par la grâce que vous êtes sauvés, à cause de votre foi. Cela ne vient pas de vous, c'est le don de Dieu* » (Ephésiens 2, 8). La Foi Chrétienne enseigne, en effet, qu'en Jésus-Christ, Dieu est venu parmi les hommes pour les sauver (Jean 3, 16). » (Message des Évêques de Côte d'Ivoire sur la Foi chrétienne et la franc-maçonnerie http://eglisecatholique.ci.org/index.php?page=det_article&id=1155#.WcOIFbJJbct 21 Mai 2017)

En refusant le salut, la FM vit ce que saint Jean appelle « *le péché du monde* » : « Saint Jean parle du Christ qui vient « *ôter le péché du monde* » (Jn 1,29). Au-delà des actes singuliers, il perçoit la réalité mystérieuse qui les engendre : une puissance d'hostilité à Dieu et à son règne à laquelle le Christ se trouve affronté.

« Cette hostilité se manifeste d'abord concrètement dans **le refus volontaire de la lumière**. Le péché a l'opacité des ténèbres : « *La lumière est venue dans le monde, et les hommes ont préféré les ténèbres à la lumière, parce que leurs œuvres étaient mauvaises.* » (Jn 3,19) Le pécheur s'oppose à la lumière parce qu'il la redoute, « *de peur que ses œuvres ne soient dénoncées* » (3,20). Il la hait : « *Celui qui fait le mal déteste la lumière* » (3,20). Aveuglement volontaire, aveuglement aimé, parce qu'il ne se reconnaît pas pour tel : « *Si vous étiez des aveugles, vous seriez sans péché. Mais vous dites : « nous voyons ». Votre péché demeure* » (9,41, après la guérison de l'aveugle-né).

« Un aveuglement aussi obstiné ne s'explique pas, sinon par **l'influence perverse de Satan**. Le péché en effet asservit à Satan : « *Quiconque commet le péché est un esclave* » (Jn 8,34). Comme le chrétien est fils de Dieu, le pécheur est « *fils du diable, pécheur depuis l'origine* », et « *il en fait les œuvres* » (1 Jn 3,8-10). Or parmi ces œuvres, Jean en relève deux, l'homicide et le mensonge : « *Depuis le commencement, il a été un meurtrier. Il ne s'est pas tenu dans la vérité, parce qu'il n'y a pas en lui de vérité. Quand il dit le mensonge, il le tire de lui-même, parce qu'il est menteur et père du mensonge* » (Jn 8,44). Homicide, il le fut en infligeant la mort à l'homme (cf. Sg 2,24) et aussi en inspirant à Caïn de tuer son frère (1 Jn 3,12-15) ; il l'est alors en inspirant aux Juifs de mettre à mort celui qui leur dit la vérité : « *Vous cherchez à me tuer, moi, un homme qui vous ai dit la vérité que j'ai entendue de Dieu. (...) Vous, vous faites les œuvres de votre père. (...) Vous, vous êtes du diable, c'est lui votre père, et vous cherchez à réaliser les convoitises de votre père.* » (Jn 8,40-44)

« À leur tour homicide et mensonge ne s'expliquent pas, sinon par **la haine**. À propos du diable, l'Écriture parlait de *jalousie* (Sg 2,24) ; Jean n'hésite pas à nommer la haine : de même que l'incrédule obstiné « *hait la lumière* » (Jn 3,20), ainsi les Juifs haïssent le Christ et Dieu son Père (15,22s) ; les Juifs, c'est-à-dire le monde asservi à Satan, quiconque refuse de reconnaître le Christ. Et cette haine aboutira de fait au meurtre du Fils de Dieu (8,37). » (VTB, article PÉCHÉ, p. 942)

Certains francs-maçons ont clairement choisi Satan, et vivent la haine contre l'Église. Mais un grand nombre de francs-maçons cherchent sincèrement la vérité ; ils ont été trompés par les dignitaires et la doctrine de la FM : puissent-ils prendre conscience de leur erreur, se convertir et revenir à Jésus : sa miséricorde est infinie, et il est prêt à leur pardonner leur péché, aussi grave soit-il, comme il l'a fait à Maurice CAILLET, à Serge ABAD-GALLARDO, et à tant d'autres.

4 – Le baptisé devient un avec le Christ

ÉGLISE CATHOLIQUE

« Le Baptême ne purifie pas seulement de tous les péchés, il fait aussi du néophyte " *une création nouvelle* " (2 Co 5, 17), un fils adoptif de Dieu (cf. Ga 4, 5-7) qui est devenu " *participant de la nature divine* " (2 P 1, 4), membre du Christ (cf. 1 Co 6, 15 ; 12, 27) et cohéritier avec Lui (Rm 8, 17), temple de l'Esprit Saint (cf. 1 Co 6, 19). » (CEC 1265)

Après la première création de l'homme et de la femme, Adam et Ève, en commettant le péché originel, ont plongé l'humanité dans le péché et dans la mort. Heureusement Jésus, nouvel Adam, a triomphé du péché et de la mort par sa passion, sa mort et sa résurrection. Lorsque nous naissons, nous sommes solidaires du premier Adam, marqués par le péché originel et ses conséquences. Mais le baptême, en nous rendant solidaires du nouvel Adam, fait de nous des « *créatures nouvelles* »

« On appelle ce sacrement *Baptême* selon le rite central par lequel il est réalisé : baptiser (en grec *baptizein*) signifie " plonger ", " immerger " ; la " plongée " dans l'eau symbolise l'ensevelissement du catéchumène dans la mort du Christ d'où il sort par la résurrection avec lui (cf. Rm 6, 3-4 ; Col 2, 12), comme " *nouvelle création* " (2 Co 5, 17 ; Ga 6, 15). » (CEC 1214)

« L'*onction du saint chrême*, huile parfumée consacrée par l'évêque, signifie le don de l'Esprit Saint au nouveau baptisé. Il est devenu un chrétien, c'est-à-dire " oint " de l'Esprit Saint, incorporé au Christ, qui est oint prêtre, prophète et roi (cf. OBP 62). » (CEC 1241)

Au baptême le baptisé reçoit **l'Esprit Saint**, la troisième Personne de la Sainte Trinité, qui va lui permettre de devenir toujours plus semblable au Christ « prêtre, prophète et roi »

René dans le Christ, le baptisé devient fils dans le Fils, « un **fils adoptif de Dieu** » (cf. Ga 4, 5-7) » (CEC 1265). Cette affirmation est prodigieuse, car elle signifie que nous devenons " *participants de la nature divine* " (2 P 1, 4), et que, par-delà notre mort, si nous sommes fidèles jusqu'au bout, nous entrerons dans la vie éternelle auprès de Dieu.

FRANC-MAÇONNERIE

Alors que le baptisé reçoit comme une grâce purement gratuite de devenir une créature nouvelle et d'être divinisé, le franc-maçon essaie d'y parvenir par ses propres forces. Serge ABAD-GALLARDO s'en est rendu compte.

« La FM veut « créer » des hommes « libres » dans une loge « libre ». (...) Elle conduit ses adeptes à être autonomes au sens de l'étymologie grecque du terme, c'est-à-dire « qui se gouverne par ses propres lois ». Je compris un jour que la liberté maçonnique consiste plus ou moins explicitement en un objectif métaphysique : « Ce n'est pas en vain que l'initié est appelé à devenir son propre roi et son propre prêtre » (Oswald WIRTH) ; ainsi l'initié va-t-il « s'émanciper », jusqu'à se prétendre lui-même dieu : « Ce qui distingue les maçons, c'est qu'ils collaborent au Grand Œuvre en pleine connaissance de cause (...) et parviennent à cette maîtrise, équivalent d'une divinisation ou d'une apothéose. » (Ibid.) » (*Je servais Lucifer sans le savoir*, Éd. Pierre Téqui, 2016, p.45)

Remarquons encore l'orgueil luciférien du franc-maçon qui veut se passer du Christ, se donner ses propres lois, « devenir son propre roi et son propre prêtre », se diviniser lui-même. Cette prétention est vaine, et conduit à la perte de ceux qui s'y obstinent.

Inversement ceux qui rencontrent le Christ, croient en lui et se font baptiser, trouvent la paix et la joie qu'ils ont cherchées en vain dans la FM. Maurice CAILLET en témoigne :

« En dépit des petites manœuvres d'intimidation du Malin, je reçus le Baptême de l'eau et la Confirmation de l'Esprit, comme le veut le rituel orthodoxe, le Samedi soir de Pâques 1984, à la veillée. Dans le faste des lumières et des chants propres à ce rituel, je reçus avec bouleversement le choc de l'eau et la douceur du souffle, et c'est en larmes que je montai à l'Iconostase, accompagné du Père. J'éprouvai la joie d'être accepté comme fils de Dieu, lavé de mes péchés, accueilli comme un frère dans une communauté pauvre et charitable, ma famille selon l'Esprit. (...) L'émotion était bien plus forte que lors de ma première initiation maçonnique, où le sacré ne touchait que les sens et l'intelligence, mais pas la soif spirituelle ; celle-ci n'est étanchée que lorsque Dieu lui-même s'abaisse vers vous, par son Fils. La participation immédiate à la Communion ne tarda pas à apaiser mon âme et mon esprit. » (*Du secret des loges à la Lumière du Christ, ou la conversion d'un franc-maçon*, Éditions « L'Icone de Marie », 1998, p.33)

5 – Le baptisé devient un enfant de lumière

Comme le Christ ressuscité est la *Lumière du monde*, le baptisé, mort et ressuscité avec lui, passe des ténèbres à la Lumière :

« Par naissance, tous les hommes appartenaient au domaine des ténèbres, notamment les païens « *aux pensées enténébrées* » (Ép 4,18). C'est Dieu qui « *nous a appelés des ténèbres à son admirable lumière* » (1 P 2,9). *Nous arrachant à l'emprise des ténèbres, il nous a transférés dans le Royaume de son Fils pour que nous partagions le sort des saints dans la lumière* (Col 1,12s) : grâce décisive, expérimentée lors du baptême, quand « *le Christ a lui sur nous* » (Ép 5,14) et que nous avons été « *illuminés* » (Hé 6,4). *Jadis nous étions ténèbres, maintenant nous sommes lumière dans le Seigneur* (Ép 5,8). Cela détermine pour nous une ligne de conduite : « *vivre en fils de lumière* » (Ép 5,8 ; cf. 1 Th 5,5). » (VTB, article LUMIÈRE ET TÉNÈBRES, p. 689)

Cela est symbolisé, durant la célébration du baptême, par la remise du cierge :
« Le *cierge*, allumé au cierge pascal, signifie que le Christ a illuminé le néophyte. Dans le Christ, les baptisés sont " *la lumière du monde* " (Mt 5, 14 ; cf. Ph 2, 15). » (CEC 1243)

Mais pour témoigner de la Lumière, les baptisés doivent vivre en **enfants de lumière** :
« C'était là déjà une recommandation de Jésus (cf. Jn 12,35s) : il importe que l'homme ne laisse pas s'obscurcir sa lumière intérieure, de même qu'il veille sur son œil, « *lampe de son corps* » (Mt 6,22s).

« Chez Paul, la recommandation devient habituelle. Il faut *revêtir les armes de lumière* et *rejeter les œuvres de ténèbres* (Rm 13,12s) *de peur que le Jour du Seigneur ne nous surprenne* (1 Th 5,4-8).

« Toute la morale entre aisément dans cette perspective : le « *fruit de la lumière* », c'est tout ce qui est bon, juste et vrai ; les « *œuvres stériles des ténèbres* » comprennent les péchés de toutes sortes (Ép 5,9-14).

« Jean ne parle pas autrement. Il faut « *marcher dans la lumière* » pour être en communion avec Dieu qui est lumière (1 Jn 1,5ss). Le critère c'est l'amour fraternel : à cela l'on reconnaît si l'on est dans les ténèbres ou dans la lumière (2,8-11).

« Celui qui vit ainsi, en vrai fils de lumière, fait rayonner parmi les hommes la lumière divine dont il est devenu dépositaire. Devenu à son tour la lumière du monde (Mt 5,14ss), il répond à la mission que le Christ lui a donnée. » (VTB, article LUMIÈRE ET TÉNÈBRES, p. 690)

« Engagé dans une telle voie, l'homme peut espérer la merveilleuse transfiguration que Dieu a promise aux justes dans son Royaume (Mt 13,43). En effet, la Jérusalem céleste où ils parviendront finalement reflètera sur elle la lumière divine, conformément aux textes prophétiques (Ap 21,23ss ; cf. Is 60) ; alors les élus, en contemplant la face de Dieu, seront illuminés par cette lumière (Ap 22,4s). Tel est l'espoir des fils de lumière ; telle est aussi la prière que l'Église adresse à Dieu pour ceux d'entre eux qui ont quitté la terre : « Que les âmes des fidèles défunts ne soient pas plongées dans les ténèbres, mais que l'Archange saint Michel les introduise dans la lumière sainte ! Fais briller sur eux la lumière sans fin ! » (Liturgie des funérailles) » (VTB, article LUMIÈRE ET TÉNÈBRES, p.690)

FRANC-MAÇONNERIE

La FM refuse la lumière du Christ, et prétend conduire ses adeptes à la lumière. Serge ABAD-GALLARDO affirme que cette négation revient à nier le sacrement du baptême :

« Déjà depuis le rituel d'initiation, j'avais compris que la FM considère que tout candidat qui frappe à la porte du Temple, croyant ou non, baptisé ou non, est dans les ténèbres. Ce qui (...) n'est rien d'autre que la négation de la puissance de l'Esprit Saint accordé par Dieu lors du sacrement du baptême, par lequel le baptisé rejette explicitement Satan, prince des ténèbres :

« Pour suivre Jésus-Christ, rejetez-vous Satan qui est l'auteur du mal ?

« Oui je le rejette. (...)

« Recevez *la lumière du Christ* (...) ; que cet enfant *illuminé par le Christ* avance dans la vie *en enfant de lumière* et persévère dans la foi. » (Rituel du Baptême Chrétien)

De son côté, la FM, en proposant de « donner la lumière » aux profanes, nie par conséquent de ce fait le sacrement de baptême.

C'est ainsi que, préalablement à la mise en œuvre du rituel d'initiation, le Vénérable Maître questionne :

« Pourquoi ce profane demande-t-il à être reçu franc-maçon ? »

« Parce qu'il est libre et de bonnes mœurs, qu'il est dans les ténèbres et cherche la lumière », répond le Grand Expert.

Selon la FM, donc, rien en dehors de son enseignement, c'est-à-dire aucune autre religion, aucune révélation, aucune conversion, aucune christologie même, ne saurait apporter la lumière à l'homme ! Ainsi, dès la cérémonie de l'initiation, la FM est luciférienne, dès lors qu'elle nie implicitement la réalité de la lumière du sacrement du baptême. » (*Je servais Lucifer sans le savoir*, Éd. Pierre Téqui, 2016 p.119)

Maurice CAILLET souligne aussi la vanité de cette prétention de la FM à apporter la lumière :

« On promet toujours la Lumière à l'initié, et en réalité, au mieux, c'est une lumière intellectuelle et/ou psychologique, c'est-à-dire une meilleure connaissance de soi-même et du monde ; mais il n'y a pas d'illumination, comme dans la mystique. Il ne s'agit pas de la vision de la Lumière de la Transfiguration du Christ au Mont Thabor ou des grands saints (...). C'est donc une illusion qu'on poursuit pendant des années, puisqu'on se dit que l'on finira bien par voir cette lumière annoncée ! Mais, moi-même qui ai été Vénérable (...) et ai initié des candidats de tout âge en leur annonçant que je leur donnais la lumière, je ne suis pas du tout persuadé de l'avoir reçue, ni de l'avoir donnée. En tout cas, cela n'a rien à voir avec la lumière divine.

Q : Cette soi-disant « lumière », on vous la donne progressivement dans le parcours initiatique ?

MC : Oui. Si j'ose cette expression triviale, c'est un peu la carotte qui nous fait toujours avancer : on espère qu'à une initiation ultérieure on va recevoir cette lumière. » (*La franc-maçonnerie : un péché contre l'Esprit ?* Éditions « L'Icône de Marie », 2001, p.47)

Cette lumière, c'est en rencontrant le Christ que Maurice CAILLET l'a trouvée. Au point qu'un de ses amis francs-maçons l'en félicitait : il cite la lettre de ce maçon du 33^{ème} degré qui, après avoir lu son témoignage de conversion, lui écrit : « Aujourd'hui je constate que vous avez reçu la lumière que je continue à chercher, n'étant pas parmi les rares maçons qui croient l'avoir reçue. » (*La franc-maçonnerie : un péché contre l'Esprit ?* Éditions « L'Icône de Marie », 2001, p.147)

Telle fut également l'expérience de Serge ABAD-GALLARDO. Il en témoigne.

« Je me trouvais confronté à une série de graves difficultés. (...) Les événements de ma vie, ou plutôt la Providence, m'ont donc amené un soir tardif de l'hiver 2002 à rencontrer un prêtre franciscain, dépouillé de tout. Nous avons parlé très longuement. Ce fut une grande Lumière qui éclaira mon cœur au cours de l'entretien, jusqu'à m'envahir complètement. Et tout s'éclaira soudain au plus profond de moi. C'était comme si quelque chose d'indescriptible - un amour immense, un feu merveilleusement bienfaisant -, m'avait touché au plus profond de mon cœur. Cela m'envahissait à l'intérieur.

« Une lumière à côté de laquelle – je dois le dire sans volonté de dénigrement à l'égard de tous les francs-maçons – celle de la chute du bandeau lors de la cérémonie d'initiation ne fut qu'une pâle lueur défaillante.

« J'ai senti la présence du Christ à mes côtés. Il était là ! Dans la nuit, il me guidait et je lui parlais. Une immense joie inondait mon cœur. Je souhaite ardemment à chacun, et mes prières accompagnent ce souhait, de faire un jour une telle expérience de l'amour du Seigneur. Dieu existait, et c'était du Dieu des catholiques qu'il s'agissait ! » (*J'ai frappé à la porte du Temple... Parcours d'un franc-maçon en crise spirituelle*, Éd. Pierre Téqui, 2014, p.127)

Conclusion : Il faut choisir !

Le Christ, Lumière du monde, vient à la rencontre de l'homme pécheur pour le faire passer des ténèbres à la lumière. La FM au contraire détourne les hommes de Dieu et de Son Eglise, et prétend les conduire à sa lumière, qui est en fait celle de Lucifer. Ces deux propositions sont opposées et inconciliables. C'est pourquoi les chrétiens égarés en FM doivent venir à la lumière de Dieu et faire un choix clair et résolu :

« La révélation de Jésus comme lumière du monde donne un relief certain à l'antithèse des ténèbres et de la lumière, non dans une perspective métaphysique, mais sur le plan moral : la lumière qualifie le domaine de Dieu et du Christ comme étant celui du bien et de la justice, les ténèbres qualifient le domaine de Satan comme étant celui du mal et de l'impiété (cf. 2 Co 6,14s), bien que Satan, pour séduire l'homme, se déguise parfois en « *ange de lumière* » (11,14). L'homme se trouve pris entre les deux, et il lui faut choisir de sorte qu'il devienne « *fil des ténèbres* » ou « *fil de lumière* ». (VTB, article LUMIÈRE ET TÉNÈBRES, p. 689)

« Le chrétien – et tel est le tragique de sa destinée – doit choisir entre Dieu et Satan, entre le Christ et Bélial (2 Co 6,14), entre le « *Mauvais* » et le « *Véritable* » (1 Jn 5,18s). Au dernier jour, il sera à jamais avec l'un ou l'autre. » (VTB, article SATAN, p. 1198)

6 – Le baptisé devient membre de l'Église

ÉGLISE CATHOLIQUE

Chaque baptisé devient un avec le Christ ; du coup tous les baptisés sont unis en celui-ci et ne forment plus qu'un seul Corps, **l'Église**.

« Le Baptême fait de nous des membres du Corps du Christ. " *Dès lors, ... ne sommes-nous pas membres les uns des autres ?* " (Ep 4, 25). Le Baptême incorpore à l'Église. Des fonts baptismaux naît l'unique peuple de Dieu de la Nouvelle Alliance qui dépasse toutes les limites naturelles ou humaines des nations, des cultures, des races et des sexes : " *Aussi bien est-ce en un seul Esprit que nous tous avons été baptisés pour ne former qu'un seul corps* " (1 Co 12, 13). » (CEC 1267)

Dans l'optique de ce travail, il est intéressant de noter qu'une des images de l'Église retenues par le Nouveau Testament est celle du **Temple nouveau**. « Les baptisés sont devenus des " *pierres vivantes* " pour " *l'édification d'un édifice spirituel, pour un sacerdoce saint* " (1 P 2, 5). » (CEC 1268)

« Tel est l'enseignement explicite de Paul : l'Église est le Temple de Dieu, édifié sur le Christ, fondement, tête et pierre angulaire (1 Co 3,10-17 ; 2 Co 6,16ss ; Ép 2,20ss) ; temple insigne où Juifs et païens ont accès sans distinction auprès du Père en un même Esprit (Ép 2,14-22).

« Chaque chrétien est lui-même temple de Dieu en tant que membre du Corps du Christ (1 Co 6,15 ; 12,27) et son corps est le temple de l'Esprit Saint (1 co 6,19 ; cf. Rm 8,11). Les deux affirmations sont liées : puisque le corps ressuscité de Jésus, en qui habite corporellement la divinité (Col 2,9), est le temple de Dieu par excellence, les chrétiens membres de ce corps sont avec lui le temple spirituel ; dans la foi et la charité, ils doivent coopérer à son accroissement (Ép 4,1-16). Ainsi le Christ est la pierre vivante, rejetée par les hommes mais

choisie par Dieu. Les fidèles, pierres vivantes eux aussi, constituent avec lui un édifice spirituel, pour un sacerdoce saint, en vue d'offrir des sacrifices spirituels (1 P 2,4s ; cf. Rm 12,1). Voilà le temple définitif qui n'est pas fait de main d'homme : c'est l'Église, corps du Christ, lieu de la rencontre entre Dieu et les hommes, signe de la présence divine ici-bas. » (VTB, article TEMPLE p.1271-1272)

Uni à Jésus, le baptisé est devenu fils dans le Fils ; c'est pourquoi, à la fin de la cérémonie, le nouveau baptisé peut dire la prière des enfants de Dieu : le *Notre Père*.

Il dit non pas *Mon Père*, mais *Notre Père*, parce que tous les baptisés sont enfants du même Père et sont donc véritablement **frères**.

« Grammaticalement, " *notre* " qualifie une réalité commune à plusieurs. Il n'y a qu'un seul Dieu et il est reconnu Père par ceux qui, par la foi à son Fils unique, sont renés de Lui par l'eau et par l'Esprit (cf. 1 Jn 5, 1 ; Jn 3, 5). L'*Église* est cette nouvelle Communion de Dieu et des hommes : unie au Fils unique devenu " *l'aîné d'une multitude de frères* " (Rm 8, 29), elle est en Communion avec un seul et même Père, dans un seul et même Esprit Saint (cf. Ep 4, 4-6). En priant " *notre* " Père, chaque baptisé prie dans cette Communion : " *La multitude des croyants n'avait qu'un seul cœur et qu'une seule âme* " (Ac 4, 32). » (CEC 2790)

Le lieu où est le mieux signifiée cette communion des baptisés avec Jésus et entre eux au sein du Corps du Christ, est l'**Eucharistie**.

L'un des nombreux fruits de ce sacrement est « *l'unité du Corps mystique : l'Eucharistie fait l'Église*. Ceux qui reçoivent l'Eucharistie sont unis plus étroitement au Christ. Par là même, le Christ les unit à tous les fidèles en un seul corps : l'Église. La communion renouvelle, fortifie, approfondit cette incorporation à l'Église déjà réalisée par le Baptême. Dans le Baptême nous avons été appelés à ne faire qu'un seul corps (cf. 1 Co 12, 13). L'Eucharistie réalise cet appel : " *La coupe de bénédiction que nous bénissons n'est-elle pas communion au Sang du Christ ? Le pain que nous rompons, n'est-il pas communion au Corps du Christ ? Puisqu'il n'y a qu'un pain, à nous tous nous ne formons qu'un corps, car tous nous avons part à ce pain unique* " (1 Co 10, 16-17) » (CEC 1396)

Pour les baptisés, l'eucharistie est si importante, qu'elle est « la source et le sommet de toute vie chrétienne » (LG 11 ; CEC 1324). (Sur l'Eucharistie, cf. CEC 1322 à 1419)

FRANC-MAÇONNERIE

Bien que la FM se présente comme une société philosophique, en réalité – elle n'est pas à un mensonge près ! – c'est une **véritable église**. Serge ABAD-GALLARDO s'en est rendu compte, et il cite un des auteurs majeurs de la FM.

« Oswald WIRTH, considéré par l'ensemble des francs-maçons comme un érudit (...) définit sans ambiguïté la FM comme une religion. C'est ainsi qu' « on ne saurait nier que l'ensemble des francs-maçons forme « Église », au sens étymologique du mot. On peut même parler d'Église au sens courant du terme, car nous n'avons pas échappé aux schismes, puisque, au sein de la maçonnerie universelle, des organisations ecclésiastiques, dites « Grandes Loges », ont cessé de se reconnaître entre elles et s'excommunient le plus ecclésiastiquement du monde » (Oswald WIRTH, *La FM rendue intelligible à ses adeptes*, t.III, p.40-41) » (*J'ai frappé à la porte du Temple... Parcours d'un franc-maçon en crise spirituelle*, Éd. Pierre Téqui, 2014, p.62)

Le mot Église signifie étymologiquement : « assemblée de ceux qui ont été appelés ». L'Église catholique rassemble ceux qui ont été appelés par Dieu pour qu'ils constituent son peuple, sa famille, le Corps du Christ. Par qui ont été appelés les francs-maçons ? Par d'autres francs-maçons. Mais au nom de qui ? Pas du Dieu Trinité, puisqu'ils le rejettent ; serait-ce au nom du Grand Architecte de l'Univers ? Mais nous avons vu qu'ils lui accordent bien peu d'importance, et que les obédiences laïques l'ignorent. Le vrai « dieu » de la FM, nous l'avons vu au chapitre III, c'est Lucifer. La FM est donc en réalité l'Église de Lucifer ; c'est « l'assemblée de ceux qui ont été appelés » par les suppôts de Satan !

Un indice majeur est la place centrale que tient **le temple** dans la religion maçonnique. Serge ABAD-GALLARDO, dans son premier livre, raconte comment il y a été introduit lors de son initiation, et il le décrit. Ce temple comporte des références au temple de Salomon, notamment le nom des deux colonnes à l'entrée, nous l'avons vu (cf. ch. I 2.2.4). Mais la comparaison s'arrête là, car, pour le reste, tout est ésotérique, et Dieu est totalement absent de ce temple maçonnique : ce n'est pas lui qu'on vient y rencontrer !

Lors de sa première initiation, lorsqu'on lui enleva le bandeau qui couvrait ses yeux, Serge ABAD-GALLARDO vit le temple. « Je découvris devant moi un lieu dont je ne pouvais voir, et encore moins retenir toute la singularité. Il y avait d'innombrables signes ésotériques. Devant moi je distinguai, dans mon éblouissement, une table de bois (ou chaire) élevée sur une estrade, et derrière laquelle se trouvait un homme. (*Il le décrit*). (Ibid. p.47)

« Derrière lui, je vis un grand triangle lumineux, avec un œil à l'intérieur. J'apprendrais plus tard que ce symbole est appelé « Delta radieux ». (Ibid. p.48)

« Le mot « temple », comme l'indique son étymologie (...), caractérise un espace séparé du reste du monde. Le rituel maçonnique se déroule, en effet, toujours dans un lieu « coupé du monde », ce qui confirme qu'il est réservé à ses seuls initiés. De plus, les pratiques qui y ont lieu permettent clairement d'assimiler la FM à une religion. » (Ibid. p.61)

Dans son livre, l'auteur décrit quelques uns de ces rites : ils sont très structurés, et pour la forme ils n'ont rien à envier à ceux de l'Église catholique !

De même que le chrétien est comparé à une pierre vivante dans l'édifice spirituel qu'est l'Église, de même le franc-maçon est comparé à **une pierre** qu'il doit travailler pour s'améliorer au fil du temps. Cela lui est signifié dès sa première initiation :

« Puis on me demanda de fléchir un genou devant une grosse pierre brute, en tenant dans une main un ciseau métallique, dans l'autre un maillet de bois, et de lui porter trois coups. » (Ibid. p.53)

Pour travailler sa pierre, le franc-maçon dispose du compas et de l'équerre, dont l'auteur donne plus loin la signification (ibid. p.66 à 68).

En travaillant chacun leur pierre au sein de l'église maçonnique, les francs-maçons travaillent à « l'édification du Temple de l'humanité » (ibid. p.123).

Mais, malgré des résultats apparents, ils travaillent en vain : c'est sur le Christ seul, la pierre angulaire, que peut être bâti le Temple de Dieu, l'Église. Saint Pierre l'affirme :

« 04 Approchez-vous de lui : il est la pierre vivante rejetée par les hommes, mais choisie et précieuse devant Dieu. 05 Vous aussi, comme pierres vivantes, entrez dans la construction de la demeure spirituelle, pour devenir le sacerdoce saint et présenter des sacrifices spirituels, agréables à Dieu, par Jésus Christ. 06 En effet, il y a ceci dans l'Écriture : Je vais poser en Sion une pierre angulaire, une pierre choisie, précieuse ; celui qui met en elle sa foi ne saurait connaître la honte. 07 Ainsi donc, honneur à vous les croyants, mais, pour ceux qui refusent de croire, il est écrit : La pierre qu'ont rejetée les

bâtisseurs est devenue la pierre d'angle, 08 une pierre d'achoppement, un rocher sur lequel on trébuche. Ils achoppent, ceux qui refusent d'obéir à la Parole, et c'est bien ce qui devait leur arriver. » (1 P 2,4-8)

On comprend pourquoi la FM n'aime pas saint Pierre : il est le gardien du Temple nouveau, du Temple de Dieu que rien ne pourra détruire, et il annonce à la FM que ses efforts seront vains : elle se fracassera contre la Pierre angulaire, le Christ, et au jugement final elle sera condamnée !

Unis par leur appartenance à la FM, ce qui est symbolisé dans le rite de la chaîne d'union (cf. *ibid.* p.53), les adeptes se considèrent comme des **frères**, et s'appellent ainsi. Comme dans tout groupe humain uni autour d'une cause commune, de réels liens d'amitié se tissent, et c'est d'ailleurs un des aspects attirants de la FM.

Les chrétiens aussi s'appellent frères, et ils le sont réellement parce qu'ils sont tous frères adoptifs de Jésus, et qu'ils n'ont qu'un seul Père, « Notre Père qui est aux cieux ». Quant aux francs-maçons, qui est leur père pour qu'ils puissent s'appeler « frères » ? Pour nous, chrétiens, les hommes ne peuvent avoir qu'un Père, Dieu le Père de Jésus, qui veut se réconcilier tous les hommes par son Fils, et les rassembler dans sa famille, l'Église. Ceux qui refusent Jésus ne peuvent être réconciliés avec le Père. Leur père, c'est Satan, qui depuis l'origine pousse les hommes à la révolte contre Dieu.

Jésus le disait déjà aux pharisiens qui voulaient le tuer : 40 *Mais maintenant, vous cherchez à me tuer, moi, un homme qui vous ai dit la vérité que j'ai entendue de Dieu. (...).* 41 *Vous, vous faites les œuvres de votre père. » Ils lui dirent : « Nous ne sommes pas nés de la prostitution ! Nous n'avons qu'un seul Père : c'est Dieu. » 42 Jésus leur dit : « Si Dieu était votre Père, vous m'aimeriez, car moi, c'est de Dieu que je suis sorti et que je viens. Je ne suis pas venu de moi-même ; c'est lui qui m'a envoyé. 43 Pourquoi ne comprenez-vous pas mon langage ? – C'est que vous n'êtes pas capables d'entendre ma parole. 44 Vous, vous êtes du diable, c'est lui votre père, et vous cherchez à réaliser les convoitises de votre père. Depuis le commencement, il a été un meurtrier. Il ne s'est pas tenu dans la vérité, parce qu'il n'y a pas en lui de vérité. Quand il dit le mensonge, il le tire de lui-même, parce qu'il est menteur et père du mensonge. (Jn 8,40-44)*

La différence abyssale entre l'Église et la FM se vérifie encore quand on compare l'**Eucharistie** et les agapes de la FM.

Dans l'Eucharistie, le Père rassemble ceux qu'il a appelés – l'Église – pour les nourrir de sa Parole – le Verbe – et du Corps de son Fils, leur communiquant ainsi sa Vie, et les unissant en une communauté de frères chargés d'annoncer aux hommes les merveilles de son Amour (cf. 1 P 2,9-10).

La FM a aussi une parodie de l'Eucharistie. Serge ABAD-GALLARDO l'évoque :
« Il se trouve que le début et la fin de l'année maçonnique sont marqués par des cérémonies de départ et de retour de la « lumière ». Ainsi, à la fin de l'une de ces cérémonies, se déroule un rituel qui pourrait sembler rassurant à un chrétien, mais qui, à l'analyse, se révèle être une caricature de l'Eucharistie : l'apprenti le plus récent et le maître le plus ancien de la loge viennent se placer de part et d'autre de l'Autel des serments et procèdent au partage du pain. Ils en distribuent chacun de son côté une miche que se répartissent tous les francs-maçons présents, afin que tous les membres de la loge « communient ».

« Je fus plus que troublé lorsqu'en cette occasion le Vénérable Maître, récitant le rituel à la lettre, remercia « Lucifer, Astre du matin », de porter « la lumière » à la FM, celle-ci étant ensuite amenée à la transmettre à l'humanité. » (*Je servais Lucifer sans le savoir*, Éd. Pierre

Téqui, 2016 p.106)

De son côté Albert PIKE enseigne : « ainsi, que le pain que nous mangeons et le vin que nous buvons ce soir entrent en nous et créent les particules identiques qui furent dans les corps de Moïse, Confucius, Platon, Socrate ou Jésus de Nazareth. Dans le vrai sens du terme, nous mangeons et buvons les corps des morts... » (in la franc-maçonnerie disséquée - Partie 2 : au cœur de l'horreur. Repris de pncds72.free.fr/1600_esoterisme/1600_6_franc_maconnerie_2.pdf)

Cette pratique s'apparente à du spiritisme, mais n'a rien à voir avec l'Eucharistie. Dans celle-ci il y a bien communion entre Jésus et les chrétiens, parce que Jésus est réellement présent sous les espèces du pain et du vin consacrés, et il se donne réellement à eux pour les unir à lui et en lui ! Tandis que dans les repas parodiques de la FM, il y a bien une communion humaine, mais aussi, à travers l'occultisme, une « communion avec les démons », comme disait saint Paul aux Corinthiens.

En effet, « *les sacrifices des païens sont offerts aux démons, et non à Dieu, et je ne veux pas que vous soyez en communion avec les démons. Vous ne pouvez pas boire à la coupe du Seigneur et en même temps à celle des démons ; vous ne pouvez pas prendre part à la table du Seigneur et en même temps à celle des démons.* » (1 Co 10,20-21)

Les chrétiens égarés en FM feraient bien d'en prendre conscience !

Saint Paul les y exhorte :

« 06 ne laissez personne vous égarer par de vaines paroles. Tout cela attire la colère de Dieu sur ceux qui désobéissent. 07 N'ayez donc rien de commun avec ces gens-là. 08 Autrefois, vous étiez ténèbres ; maintenant, dans le Seigneur, vous êtes lumière ; conduisez-vous comme des enfants de lumière – 09 or la lumière a pour fruit tout ce qui est bonté, justice et vérité – 10 et sachez reconnaître ce qui est capable de plaire au Seigneur. 11 Ne prenez aucune part aux activités des ténèbres, elles ne produisent rien de bon ; démasquez-les plutôt. 12 Ce que ces gens-là font en cachette, on a honte même d'en parler. 13 Mais tout ce qui est démasqué est rendu manifeste par la lumière, 14 et tout ce qui devient manifeste est lumière. C'est pourquoi l'on dit : Réveille-toi, ô toi qui dors, relève-toi d'entre les morts, et le Christ t'illuminera. »

CONCLUSION

Au terme de notre étude, récapitulons d'abord brièvement tout ce que nous avons appris au sujet de la FM ; puis nous verrons ce que l'Église en pense.

1 – La vraie nature de la FM.

1 – La FM apparaît comme une réponse à la soif spirituelle de l'homme. C'est non pas une société philosophique et philanthropique, mais une véritable **religion de type gnostique** (cf. ch. I 1.1).

2 – La FM prétend que **la vérité** est inconnaissable (cf. ch. I 1.2). Mais c'est parce qu'elle refuse la Révélation (cf. ch. VII 2) ; et, en fait, tout en prônant le relativisme, elle cherche à imposer la vérité « maçonniquement correcte », dont la nature véritable va être précisée.

3 – La FM prône **la tolérance**, et prétend laisser ses adeptes libres de garder leur religion (cf. ch. I 1.2) ; mais en réalité c'est pour mieux écarter toute religion, surtout le christianisme (cf. ch. VII 1.2), et pour amener ses adeptes à « la religion primordiale » dont elle prétend être seule dépositaire (cf. ch. I 2.2 et 5.3).

4 – La FM est **rationaliste** : elle affirme le primat de la raison, et refuse la foi, surtout la foi chrétienne. Cela la conduit à un **laïcisme** qui est non pas une tolérance vis-à-vis des religions, mais une hostilité déclarée à toute autre religion que la sienne, et en premier lieu à la religion catholique.

5 – La FM refuse de reconnaître en **Jésus** celui qui apporte la Révélation plénière sur Dieu et sur son dessein d'amour pour les hommes. Elle refuse de le considérer comme le Fils de Dieu (cf. ch. VII 3) et le met sur le même plan que les autres fondateurs de religions (cf. ch. I 2.3.1). La raison profonde de ce rejet est que Jésus a vaincu Satan par sa passion, sa mort et sa résurrection (cf. ch. VII 4). C'est lui le Sauveur des hommes (cf. ch. VII 5 3).

6 – La FM refuse de voir en **l'Église** celle qui est dépositaire de la Révélation, et qui est chargée de la transmettre à tous les hommes. Elle rejette catégoriquement Pierre et ses successeurs, et prétend accepter saint Jean, mais en en faisant un initié qui n'est plus le saint Jean du Nouveau Testament (cf. ch. I 3.1). Ce refus de l'Église se transforme en une lutte acharnée de la FM contre elle et une volonté de la détruire (cf. ch. III 2.4).

7 – La FM refuse **les dogmes**, expression de la Vérité de la foi, qu'elle considère comme attentatoires à la liberté des « francs »-maçons (« franc » signifie « libre »), qui sont des libres penseurs (cf. ch. I 3.2.2). Cela ne l'empêche pas d'avoir elle aussi ses dogmes, qu'elle impose en fait progressivement et sournoisement à ses adeptes.

8 – La FM refuse de voir en **la Bible** la Parole de Dieu inspirée par le Saint-Esprit. Elle néglige des personnages essentiels pour s'intéresser à des personnages obscurs comme Hiram (cf. ch. I 2.2.4) ou Tubal-Caïn (cf. ch. III 2.1) dont l'ascendance spirituelle est luciférienne ; elle relit l'Ancien Testament avec la grille interprétative de la kabbale (cf. ch. I 4.3) ; elle écarte totalement le Nouveau Testament où Jésus se révèle comme le Verbe de Dieu (cf. ch. VII 2.3), et n'en retient que quelques paroles auxquelles elle donne un sens ésotérique qui n'a rien à voir avec le sens évangélique (cf. ch. I 4.2).

9 – La FM, du moins au départ, croit néanmoins en un certain Dieu. Mais elle le réduit à n'être que le **Grand Architecte de l'univers**, le grand horloger qui a créé l'univers mais qui ne s'y intéresserait plus (cf. ch. II 3). C'est une forme de déisme. Pire, ses grands maîtres, comme Albert PIKE, considèrent ce Dieu comme l'auteur du mal (cf. ch. III 2.1) ; et certaines obédiences laissent leurs adeptes libres de ne pas croire en lui.

10 – La FM a aussi **son dieu**. Elle le révèle progressivement à ses adeptes. Elle l'appelle d'abord Jahbulon (cf. ch. II 1.2) ; mais finit par révéler qu'il s'agit de **Lucifer**, qu'elle vénère à l'égal de Dieu, prétendant qu'il est le dieu du bien (Cf. ch. III 2.3) ! Ainsi, les obédiences qui y croient sont manichéennes et dithéistes. Celles qui sont laïcistes font le jeu de Satan tout en l'ignorant, voire en prétendant qu'il n'existe pas.

11 – Comme la FM est en fait une religion luciférienne, elle utilise **les armes de Satan** : la séduction, le mensonge et la peur (cf. ch. III 2.3).

12 – La FM revendique une **liberté absolue** pour l'homme, une liberté affranchie de la volonté et de la loi de Dieu (cf. ch. IV 2), la liberté de rejeter Dieu.

13 – La FM a de Dieu une image très négative (cf. ch. IV 3.1). C'est pourquoi non seulement elle ne reconnaît pas la faute d'Adam et Ève comme un péché, mais elle la considère comme une démarche louable d'affranchissement par rapport à la tyrannie de Dieu. Elle revendique comme son bien propre **le péché originel** : la désobéissance à Dieu, l'orgueil de vouloir se faire Dieu par soi-même, l'indépendance et l'autonomie (cf. ch. IV 3.2). Pour la FM, Lucifer est le libérateur de l'humanité, et Ève est une initiée !

14 – La FM ne considère pas **la triple concupiscence** comme une conséquence négative du péché originel ; elle revendique au contraire comme normales la recherche du plaisir, la lutte pour le pouvoir qui procure la richesse, et la quête de la gloire (cf. ch. IV 3.3).

15 – La FM ne reconnaît pas la loi naturelle inscrite par Dieu dans la conscience de l'homme et explicitée par les dix commandements. Comme les révolutionnaires de 1789, elle revendique une **totale autonomie**, et le droit pour la société de décider elle-même de ce qui est bon pour elle, sans se soucier de la Loi de Dieu (cf. ch. V 2).

16 – La FM ne respecte pas **le premier commandement** : « Dieu seul tu adoreras ! ». Elle accueille certes quelques croyants, dont certains se disent catholiques tandis que d'autres sont déistes ; mais la majorité des membres sont agnostiques, athées, voire, pour une minorité, satanistes. On ne doit pas parler de Dieu dans les loges, sauf du Grand Architecte de l'Univers! (Cf. point 9 et ch. VI 1)

17 – La FM ne respecte pas **le second commandement** : respecter le Nom de Dieu. Elle revendique le droit au blasphème ; et elle fait prêter aux candidats à l'initiation des serments sur la Bible contraires à la foi chrétienne. (Cf. ch. VI 2)

18 - La FM ne respecte pas **le troisième commandement** : respecter le jour du Seigneur. Le dimanche, les francs-maçons vont partout sauf à l'église ! (Cf. ch. VI 3)

19 – La FM ne respecte que partiellement **le quatrième commandement** : « Honore ton père et ta mère ». Elle a en effet une conception élastique de la famille, et s'accommode des familles monoparentales, « recomposées », homosexuelles.

Elle ne reconnaît que l'école républicaine, et aimerait que tous les enfants y soient éduqués pour qu'ils soient arrachés à la « mauvaise » influence de leurs parents – surtout chrétiens – et formés à la religion laïque. (Cf. ch. VI 4)

20 - La FM ne respecte que partiellement **le cinquième commandement** : « Tu ne tueras pas ! » Elle a œuvré pour la suppression de la peine de mort. Mais elle a aussi milité pour « le droit » à l'avortement, et maintenant revendique le droit à l'euthanasie et au suicide assisté. (Cf. ch. VI 5)

21 – La FM est en total désaccord avec **le sixième commandement** : « Tu ne commettras pas d'adultère ». Pour elle le mariage est un simple contrat entre un homme et une femme, et il est réversible. Certains maçons lui préfèrent l'union libre. (Cf. ch. VI 1)

Bien loin d'appeler ses adeptes à la chasteté, la FM au nom de la liberté absolue, se montre très tolérante pour l'hédonisme, la luxure, la fornication, voire la pornographie, les relations entre homosexuels. (Cf. ch. VI 2)

Elle a été à l'origine de toutes les lois sur le divorce, la contraception, le PACS, le « mariage » entre personnes homosexuelles ; elle milite pour que la PMA soit permise aux couples de lesbiennes, et prépare déjà l'opinion à l'acceptation de la GPA pour les couples d'hommes. (Cf. ch. VI 3)

22 – La FM ne respecte pas toujours **le septième commandement** : « Tu ne voleras pas. » Beaucoup d'adeptes y sont entrés par affairisme, et de fait ils se favorisent mutuellement pour obtenir des avantages parfois substantiels, pas toujours légalement.

23 – La FM ne respecte pas **le huitième commandement** : « Tu ne mentiras pas. » Elle trompe sciemment ses adeptes sur sa nature profonde de religion luciférienne (cf. ch. III 2.3.2), et trompe la société, notamment des chrétiens, en se faisant passer pour une philosophie humaniste tolérante et respectueuse des autres religions. À l'inverse elle véhicule des idées caricaturales sur Dieu (cf. ch. II 1.2) et sur l'Église.

24 - La FM ne respecte pas **le neuvième commandement** : « Tu ne convoiteras pas la femme de ton prochain. » Elle prône une liberté absolue sur le plan sexuel (cf. ch. IV 3.3.1), et tolère l'adultère entre personnes consentantes (cf. ch. VI 6.2 et 6.3.2).

25 – La FM ne respecte pas toujours **le dixième commandement** : « Tu ne convoiteras pas les biens de ton prochain. » En effet elle reconnaît la concupiscence de l'avoir comme normale (cf. ch. IV 3.3.2), et certains francs-maçons connus ne dissimulent pas leur avidité.

26 – La FM accueille et forme ses adeptes par des **rites d'initiation** pour les conduire, soi-disant, à la lumière. Alors que les baptisés ont reçu la lumière du Christ, elle considère qu'ils sont dans les ténèbres, et prétend leur faire découvrir la vraie lumière, qui est en réalité celle de Lucifer. (Cf. ch. VIII 5)

27 – Durant les rites d'initiation maçonnique, les candidats prêtent de nombreux **serments** qui les amènent en fait à renier implicitement la foi catholique (refus des dogmes), à s'engager sans savoir où ils vont, et à se lier, sans qu'ils en soient conscients, d'un lien occulte négatif avec Lucifer et ses démons. (Cf. ch. III 2.3.3 et 2.4)

28 – La FM se réunit dans un **temple** qui est censé s’inspirer du temple de Salomon. Mais on n’y adore pas Dieu, et tous les rites ésotériques qui y sont vécus renvoient en réalité à Lucifer et à ses pompes. (Cf. ch. VIII 6)

29 – Les francs-maçons s’appellent « **frères** » ; mais pour être frères il faut qu’ils aient un même père. Comme ils refusent notre Père qui est aux cieux, qui est leur père, sinon Lucifer ? (Cf. ch. VIII 6)

30 – La FM a des repas rituels qui singent l’**Eucharistie**. Certains se doublent d’une dimension spirite censée faire revivre Hiram dans le groupe. On ne peut participer d’abord à de tels repas «où « on *communie aux démons* », comme dit saint Paul (1 Co 10,20), et ensuite à l’Eucharistie ! (Cf. ch. VIII 6)

2 - L’imposture des loges « christiques »

Après avoir lu tout ce qui précède, quelqu’un de sensé en déduit qu’il y a une incompatibilité totale entre la FM et l’Église catholique. Cependant certains croyants éloignés de l’Église, et ayant perdu toutes les notions du catéchisme de leur enfance, peuvent se laisser abuser par ce qu’on appelle les loges « christiques ». Celles-ci prétendent en effet concilier leur pratique de la FM et la foi au Christ. Mais de quel Christ s’agit-il ? De celui de la FM ! Ce n’est pas le Fils de Dieu ; c’est un homme fondateur de religion, certes, mais au même titre que Bouddha ou Mahomet ; c’est un initié au parcours ésotérique dont l’histoire a été réinventée par la FM, selon sa technique de déformation habituelle.

C’est pourquoi le Évêques allemands, qui ont été confrontés à ce « problème », sont très clairs dans leur jugement :

« À l’intérieur de la franc-maçonnerie, à côté du nombre écrasant de loges où apparaît une tendance fondamentale humanitaire de « croyance en Dieu », il existe des extrêmes. Ainsi d’une part la fraternité athéiste du Grand Orient de France, qui possède également quelques loges en Allemagne. D’autre part la Grande loge nationale, qui existe en Allemagne ; les membres de cette dernière se nomment également « Ordre franc-maçon chrétien » (IFL p.1157). Mais cette « franc-maçonnerie chrétienne » ne se trouve aucunement en dehors de l’organisation fondamentale franc-maçonne ; on y recherche simplement une plus grande possibilité pour unir l’une à l’autre : la franc-maçonnerie et la croyance chrétienne subjective. Il faut **nier qu’il s’agisse là d’une réalisation théologiquement acceptable**, car les réalités fondamentales de la révélation du Dieu incarné, ainsi que sa communauté avec les hommes, ne sont comprises que comme des variantes possibles de la vision du monde franc-maçon, et ne sont reconnues que par une petite fraction de celui-ci. » (*L’Église et la franc-maçonnerie*, 12 mai 1980)

Quant à Serge ABAD-GALLARDO, il dénonce les loges « christiques » comme un piège destiné à attirer les chrétiens pour les détourner de la foi :

« Les loges chrétiennes **sont une imposture**. Certaines loges se disent même christiques, parce que le «□vénérable maître□» rompt le pain et le partage. Peu importe le nom qu’elles portent, regardons les rituels qu’elles pratiquent□: ils sont tous ésotériques et donc occultes. Or, tout ce qui est occulte, magique, divinatoire est condamné depuis l’Ancien Testament jusqu’à saint Paul. Rappelons que la franc-maçonnerie a été condamnée à plusieurs reprises par l’Église catholique, mais aussi l’Église presbytérienne d’Écosse, les méthodistes américains et anglais. L’Église a raison de rappeler que les deux chemins sont antinomiques□: on ne peut pas servir deux maîtres.

« Ces loges se disent chrétiennes pour attirer les chrétiens, mais elles visent en réalité l'apostasie des fidèles de toute religion et en particulier de la religion catholique. Quand un chrétien devient franc-maçon, il abjure son baptême sans le savoir dès la cérémonie d'initiation. L'objectif de la franc-maçonnerie, toutes obédiences confondues, est de détruire la chrétienté pour y substituer la religion maçonnique et ses dogmes. » (*La franc-maçonnerie est au service de Lucifer*, Article de Famille chrétienne, Numéro 2046 du 27/03/2017)

3 - La condamnation de la FM par l'Église est sans appel

À la fin de son premier livre, *J'ai frappé à la porte du Temple... Parcours d'un franc-maçon en crise spirituelle*, Serge ABAD-GALLARDO consacre une annexe à la « querelle ancienne et persistante entre l'Église et la FM » (pp. 163 à 180). Il rappelle combien la FM, au moment de la Révolution, a persécuté l'Église, puis évoque les condamnations de la FM par les Papes successifs du XVIIIème au XXème siècle. À titre d'exemple de l'impossibilité de faire partie des deux, il évoque le cas du prêtre Pascal VÉSIN qui, refusant de quitter la FM, a été démis de ses fonctions par l'Évêque d'Annecy en 2013.

Les jugements des Papes sur la FM sont facilement accessibles. Les éditions Pierre TÉQUI les ont publiés en 1998, et beaucoup se trouvent sur internet, soit intégralement, soit sous forme d'extraits (cf. Documents).

La déclaration officielle la plus récente est celle de la Congrégation pour la doctrine de la foi du 26 novembre 1983, sur l'incompatibilité entre l'appartenance à l'Église et la FM. Elle a été approuvée par saint Jean-Paul II :

« On a demandé si le jugement de l'Église sur les associations maçonniques était changé, étant donné que dans le nouveau Code de droit canonique il n'en est pas fait mention expresse, comme dans le Code antérieur.

« Cette Congrégation est en mesure de répondre qu'une telle circonstance est due au critère adopté dans la rédaction, qui a été suivi aussi pour d'autres associations également passées sous silence parce qu'elles sont incluses dans des catégories plus larges.

« Le jugement négatif de l'Église sur les associations maçonniques demeure donc inchangé, parce que leurs principes ont toujours été considérés comme inconciliables avec la doctrine de l'Église, et l'inscription à ces associations reste interdite par l'Église. Les fidèles qui appartiennent aux associations maçonniques sont en état de péché grave et ne peuvent accéder à la sainte communion.

« Les autorités ecclésiastiques locales n'ont pas compétence pour se prononcer sur la nature des associations maçonniques par un jugement qui impliquerait une dérogation à ce qui a été affirmé ci dessus, dans la ligne de la déclaration de cette Congrégation du 17 février 1981 (cf. AAS 73, 1981, p. 240-241; DC 1981, n° 1805, p. 349. Voir aussi la déclaration de l'épiscopat allemand du 12 mai 1980, DC 1981, n° 1807, p. 444-448).

« Le Souverain Pontife Jean-Paul II, dans l'audience accordée au cardinal préfet soussigné, a approuvé cette déclaration, qui avait été délibérée en réunion ordinaire de la Congrégation, et en a ordonné la publication.

« À Rome, au siège de la Congrégation pour la Doctrine de la foi, le 26 novembre 1983.

Joseph, card. RATZINGER, *Préfet*

De nombreux Évêques sont intervenus dans le même sens. Les Évêques allemands, après une enquête sérieuse, concluaient en 1981 :

« Quelque importante que soit la différence entre les francs-maçons amis, neutres ou hostiles par rapport à l'Église, elle n'en est pas moins, dans le contexte présent, de nature à égarer. En effet elle donne à entendre que, pour des catholiques, seule serait hors de question l'adhésion à la franc-maçonnerie hostile à l'Église. Or la recherche a porté précisément sur la franc-maçonnerie qui témoigne de la bienveillance à l'égard de l'Église catholique. Même ici des difficultés insurmontables doivent être constatées.

« Prise de position finale :

Même si la franc-maçonnerie, en raison de la persécution qu'elle a subie sous la période nazie, a connu un changement dans le sens d'une plus grande ouverture à d'autres groupes sociaux, elle n'en reste pas moins égale à elle-même dans sa mentalité, sa conviction fondamentale et son activité. Les divergences dont il a été question portent sur les fondements de l'existence chrétienne. Les recherches entreprises sur les rituels francs-maçons et sur la spiritualité franc-maçonne font clairement apparaître qu'**il est exclu que l'on puisse appartenir en même temps à l'Église catholique et à la franc-maçonnerie.** » (Texte traduit et publié par la Documentation catholique du 3 mai 1981, n°1807, p.444-448, et cité intégralement par Mgr Dominique REY dans *Peut-on être catholique et franc-maçon ?*, Éditions Salvator, Paris, 2007, p.41 à 56.)

Depuis sont intervenus Mgr BRINCARD en 2004, Mgr REY en 2007, la conférence des Évêques du Togo en 2015, et la conférence des Évêques de Côte-d'Ivoire en 2017. On peut trouver tous ces textes sur internet (cf. Documents)

4 – L'Église appelle les francs-maçons à la conversion

L'Église rejette le péché mais est pleine de miséricorde pour le pécheur. Elle fait sienne cette Parole de Dieu : « *Prendrais-je donc plaisir à la mort du méchant – oracle du Seigneur Dieu –, et non pas plutôt à ce qu'il se détourne de sa conduite et qu'il vive ?* » (Éz 18,23)

Par souci de la vérité, elle est obligée de prendre des mesures contre les chrétiens qui refusent de quitter la FM. Ainsi, en 1985, la Congrégation pour la doctrine de la foi complétait sa déclaration du 26 novembre 1983 en ces termes :

« C'est précisément en considérant tous ces éléments que la Déclaration de la S. Congrégation affirme que l'inscription aux associations maçonniques «demeure interdite par l'Église» et que les fidèles qui s'y inscrivent «sont en état de péché grave et ne peuvent accéder à la Sainte Communion».

« Par cette dernière expression, la S. Congrégation indique aux fidèles qu'une telle inscription constitue objectivement un péché grave, et en précisant que ceux qui adhèrent à une association maçonnique ne peuvent accéder à la Sainte Communion, elle veut éclairer la conscience des fidèles sur la conséquence grave de leur adhésion à une loge maçonnique. »

C'est pour la même raison que le prêtre Pascal VÉSIN a été démis de son ministère en 2013 (on trouve la déclaration de l'Évêque d'Annecy sur le site du diocèse), et qu'en 2017 le Cardinal KUTWA, Archevêque d'Abidjan, a refusé les obsèques catholiques à un Grand

Maître de la FM dans ce pays. (À la suite de quoi le Évêques de Côte-d'Ivoire ont publié une déclaration très ferme sur le sujet. Cf. documents)

Toutes ces mesures veulent amener les chrétiens égarés en FM à prendre conscience de leur erreur, et à se convertir.

C'est pour les y aider que Serge ABAD-GALLARDO a écrit ses livres :

« Que diriez-vous à un ami franc-maçon ? »

« Je voudrais le convaincre que je ne me situe pas dans un « anti-maçonnisme » primaire, respectant trop la liberté de conscience et de religion. Je n'ai pas non plus d'animosité à leur égard, même s'ils estiment que j'écorche parfois l'institution à laquelle ils appartiennent. Mais je différencie clairement les francs-maçons et la Franc-maçonnerie. Je voudrais leur parler de l'Amour fou d'un Dieu qui nous aime tant qu'il est venu mourir sur la Croix pour nous sauver et les inviter à une adoration du Saint-Sacrement ou à une « Lectio Divina ». Ils verraient la différence entre la Parole de Dieu, accueillie dans notre cœur, et la « Parole perdue » de la Franc-maçonnerie. » (« *Je servais Lucifer sans le savoir* », le livre-choc d'un ancien franc-maçon, entretien avec Christian Redier , Aleteia 27 février 2017)

Et dans le même sens, nous laisserons le mot de la fin à Mgr Henri BRINCARD :

« La franc-maçonnerie constitue un défi qu'il faut relever sereinement et courageusement. Certes, il ne faut pas exagérer l'influence de la franc-maçonnerie ; il ne faut pas, non plus, la sous-estimer. L'attitude d'un catholique agissant en cohérence avec sa foi, doit, me semble-t-il, être la suivante : d'abord la clairvoyance. Cela signifie connaître avec exactitude les véritables objectifs que poursuit la franc-maçonnerie. Ensuite, le désir d'approfondir sans cesse la foi chrétienne. L'ignorance est le grand ennemi de la foi. Enfin, la résolution de suivre de plus en plus fidèlement Jésus Christ. L'exemple est plus convaincant que la seule parole.

Et voici le mot de la fin : notre vraie force est de prendre appui sur Jésus Christ. Lui seul peut changer les cœurs. C'est pourquoi, autant il faut combattre la franc-maçonnerie en rappelant qu'elle est une forme particulièrement nocive de "gnose", autant il faut poser sur les francs-maçons un regard d'espérance, regard né d'une authentique charité, car "rien n'est impossible à Dieu" ! » (+ *Henri BRINCARD Evêque du Puy-en-Velay*, Interview par Claire Henrot (RCF-Le Puy) et le service communication du diocèse)

11 mars 2018

4^{ème} dimanche de carême B

Évangile : Jn 3,14-21 :

14 De même que le serpent de bronze fut élevé par Moïse dans le désert, ainsi faut-il que le Fils de l'homme soit élevé, 15 afin qu'en lui tout homme qui croit ait la vie éternelle. 16 Car Dieu a tellement aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne se perde pas, mais obtienne la vie éternelle. 17 Car Dieu a envoyé son Fils dans le monde, non pas pour juger le monde, mais pour que, par lui, le monde soit sauvé.

18 Celui qui croit en lui échappe au Jugement ; celui qui ne croit pas est déjà jugé, du fait qu'il n'a pas cru au nom du Fils unique de Dieu. 19 Et le Jugement, le voici : la lumière est venue dans le monde, et les hommes ont préféré les ténèbres à la lumière, parce que leurs œuvres étaient mauvaises. 20 Celui qui fait le mal déteste la lumière : il ne vient pas à la lumière, de peur que ses œuvres ne soient dénoncées ; 21 mais celui qui fait la vérité vient à la lumière, pour qu'il soit manifeste que ses œuvres ont été accomplies en union avec Dieu. »

DOCUMENTS

I – Textes d’anciens francs-maçons

1 – Maurice CAILLET, *Du secret des loges à la Lumière du Christ, ou la conversion d’un franc-maçon*, Éditions « L’Icône de Marie », 22160 Callac de Bretagne, France, 1998, 142 p.

2 – Maurice CAILLET, *La franc-maçonnerie : un péché contre l’Esprit ?* Éditions « L’Icône de Marie », 22160 Callac de Bretagne, France, 2001, 200 p.

3 - Maurice CAILLET, *De la loge à l’Église*, Article de Famille chrétienne n°1133 du 2/10/1999,

<http://www.famillechretienne.fr/contenu/archives/archive/maurice-caillet-de-la-loge-a-l-eglise-33258>

4 - Maurice CAILLET, « *La franc-maçonnerie, une démarche inverse de celle de l’Église* », Article de Famille chrétienne du 11/12/2009,

<http://www.famillechretienne.fr/culture-loisirs/histoire/maurice-caillet-la-franc-maconnerie-une-demarche-inverse-de-celle-de-l-eglise-45364>

5 – Maurice CAILLET, *Aux pieds de Notre-Dame de Lourdes : la guérison d’un franc-maçon*, Article de Famille chrétienne n°1673 du 04/02/2010,

<http://www.famillechretienne.fr/culture-loisirs/histoire/maurice-caillet-la-franc-maconnerie-une-demarche-inverse-de-celle-de-l-eglise-45364>

6 - Maurice CAILLET, « *La maçonnerie est une caricature de l’Église* », Article de Famille chrétienne n°1673 du 04/02/2010.

<http://www.famillechretienne.fr/politique-societe/sante/dr-caillet-la-maconnerie-est-une-caricature-de-l-eglise-121893>

7 – Maurice CAILLET, *Du secret des loges maçonniques à la lumière du Christ*, Conférence « Semeurs d’Espérance » du 17 mars 2006.

http://www.semeurs.org/Archives/Veillee_17_mar_2006/Maurice_Caillet_Compte-rendu_%2817-03-06%29.pdf

8 – Maurice Caillet, *Catholicisme et philosophie maçonnique: deux paradigmes inconciliables, deux conceptions du monde incompatibles*, 28 octobre 2011 :

Petits mots <http://www.cailletm.com/>

9 – Serge ABAD-GALLARDO, *J’ai frappé à la porte du Temple... Parcours d’un franc-maçon en crise spirituelle*, Éd. Pierre Téqui, 53150 Saint-Cénére, 2014, 199 p.

10 - Serge ABAD-GALLARDO *Je servais Lucifer sans le savoir*, Éd. Pierre Téqui, 53150 Saint-Cénére, 2016, 214 p.

11- Serge ABAD-GALLARDO *La franc-maçonnerie est au service de Lucifer*, Article de Famille chrétienne, Numéro 2046 du 27/03/2017

<http://www.famillechretienne.fr/foi-chretienne/temoignages/la-franc-maconnerie-est-au-service-de-lucifer-215555>

12 - Serge ABAD-GALLARDO, La franc-maçonnerie, un chemin incompatible avec la foi chrétienne, Article de Famille chrétienne du 10/10/2014
<http://www.famillechretienne.fr/politique-societe/sante/la-franc-maconnerie-un-chemin-incompatible-avec-la-foi-chretienne-152046>

13 – Serge ABAD-GALLARDO, *Les révélations fracassantes d'un ancien grand maître franc-maçon* Carmelo López-Arias, 05 mai 2015. Adapté de l'espagnol par Élisabeth de Lavigne avec Aleteia France
<https://fr.aleteia.org/2015/05/05/les-revelations-fracassantes-dun-ancien-grand-maitre-franc-macon/>

14 - Serge ABAD-GALLARDO, « *Je servais Lucifer sans le savoir* », le livre-choc d'un ancien franc-maçon, entretien avec Christian Redier , 27 février 2017,
<https://fr.aleteia.org/2017/02/27/je-servais-lucifer-sans-le-savoir-le-livre-choc-dun-ancien-franc-macon/>

15 - Serge ABAD-GALLARDO, *Qu'est-ce qu'être franc-maçon, et qu'en penser ?* Article dans « Questions Aleteia »
<http://questions.aleteia.org/articles/92/quest-ce-quetre-franc-macon-et-quen-penser/>

16 - Serge ABAD-GALLARDO, " *La Franc-Maçonnerie démasquée*", éd La Bonne Nouvelle 2017

17 - Lieutenant Colonel Gordon « Jack » MOHR, *Le pouvoir caché de la Franc-maçonnerie Un ancien maçon haut gradé présente le symbolisme franc-maçonnique*, ch.V (trouvé sur internet).

18 - la Franc-Maçonnerie disséquée - Partie 1 : Puissance, Influence et Rituels (Anonyme)
http://pncds72.free.fr/1600_esoterisme/1600_4_franc_maconnerie_1.pdf
Repris de prisedeconscience.org. Article posté le 20 octobre 2012

la Franc-Maçonnerie disséquée - Partie 2 : au cœur de l'horreur
http://pncds72.free.fr/1600_esoterisme/1600_6_franc_maconnerie_2.pdf
Repris de prisedeconscience.org. Article posté le 20 octobre 2012

II – Textes de Papes, d'Évêques, d'autres auteurs

19 – *Les enseignements originaux des Papes sur la FM de 1717 à nos jours*, Éd. Pierre TÉQUI, 53150 Saint-Cénéry, 1998

20 – Enseignements pontificaux condamnant la franc-maçonnerie.
<http://www.spiritualite-chretienne.com/Papes/franc-maconnerie.html>

21 – CONGRÉGATION POUR LA DOCTRINE DE LA FOI, *Déclaration sur l'impossibilité de conciliation entre foi chrétienne et maçonnerie*, 1985
http://www.vatican.va/roman_curia/congregations/cfaith/documents/rc_con_cfaith_doc_19850223_declaracion-masonica_articolo_fr.html

22- Évêques allemands: *L'Église et la franc-maçonnerie* (12 mai 1980), texte traduit et publié par la Documentation catholique du 3 mai 1981, n°1807, p.444-448

et cité intégralement par Mgr Dominique REY dans *Peut-on être catholique et franc-maçon ?*, Éditions Salvator, Paris, 2007, p.41 à 56.

Extraits : http://occultismedanger.free.fr/404_franc_maconnerie/404_4_allemands.pdf

23 – Mgr Henri BRINCARD, *Catholique et franc-maçon ?* 10 février 2004
Mgr Brincard répond aux questions de RCF-Le Puy sur la franc-maçonnerie.
<http://charismata.free.fr/?p=924>

24– Mgr Dominique REY, *Peut-on être catholique et franc-maçon ?*, Éditions Salvator Paris, 2007, 78 p. Extraits sur http://occultismedanger.free.fr/404_franc_maconnerie/404_2_rey.pdf

25 - Message de la Conférence des Evêques du Togo sur la franc-maçonnerie et autres sectes août 4, 2015
<https://www.ce-togo.org/lettres-communicues/message-de-la-conference-des-vevques-du-togo-sur-la-franc-maconnerie-et-autres-sectes-factions-seditieusesassembleesconventitucules-para-maconniques/>

26 – Message des Évêques de Côte d’Ivoire sur la Foi chrétienne et la franc-maçonnerie
http://egliscatholique.ci.org/index.php?page=det_article&id=1155#.WcOIFbJJbct
21 Mai 2017

27 – P. Michel VIOT (ancien franc-maçon), *Pourquoi ne peut-on être à la fois catholique et franc-maçon ?* (Petite histoire de la FM). Questions du site Aleteia
Questions.aleteia.org/articles/34/pourquoi-ne-peut-on-etre-a-la-fois-catholique-et-franc-macon/

28- JC Lozac’hmeur – Les origines occultistes de la franc maçonnerie -
<http://reinformation.tv/origines-occultistes-de-franc-maconnerie-jean-claude-lozac-hmeur-livre-45256-2/>

29 - Samuel PRUVOT, *Les pièges de la franc-maçonnerie*, Famille chrétienne n°1948 du 11/02/2015
<https://www.famillechretienne.fr/politique-societe/societe/les-pieges-de-la-franc-maconnerie-166995>

30 – Autres documents sur le site du P. Dominique AUZENET :
http://occultismedanger.free.fr/404_franc_maconnerie.php

31 – Bernard ANTONY, *Vérités sur la franc-maçonnerie*, Éd. Godefroy de Bouillon 2008

32 – Albert VIGNEAU, *La loge maçonnique*, 1934, Éd. du Trident 2011

33 – Bertran CHAUDET, *Initiation maçonnique et initiation chrétienne, occultisme danger* : http://charismata.free.fr/pdf/chaudet/initiation_mac_chr_131204.pdf

Ps. Cette liste ne se prétend pas exhaustive ; ce sont les livres et articles qui ont servi pour ce travail !

